LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL

vendredi 8 mai 1964 / Apparition saint Michel Archange.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTR... — ...NIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 174 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

AUJOURD'HUI

L'Hôtel-Dieu s'explique sur le renvoi d'une malade mentale

-Lire en page 3

TERRORISME

Cinquante accusations seront portées aujourd'hui contre huit présumés terroristes (page 3)

GATT

Le plan américain rejette a priori toute nouvelle organisation mondiale (page 22)

TAXATION

Avec le rajustement de l'impôt sur le revenu, la double taxation des petits revenus disparaît au Québec (page 15)

GENEVE

Le Canada et les USA s'opposent à la création d'une nouvelle organisation mondiale du commerce, heurtant ainsi les vues du Tiers-Monde et des pays communistes (page 25)

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 38
Bandes dessinées / 46
Courrier de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 46
Editorial / 8
Finance / 22, 23
Horoscope / 14
Les Tribunaux / 47
Loisirs et récréation / 13
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 25
Radio et Télévision / 6
Session fédérale / 15, 16, 24
Session provinciale / 15, 24
Spectacles et Concerts / 17 à 19
Sports / 40 à 45
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 7

DANS SA CHUTE, ce petit avion a entraîné la mort de deux personnes, l'une de Cartierville et l'autre de Ville St-Michel. L'appareil appartient à la compagnie Laurentide Aviation de Cartierville. L'accident est survenu ce matin vers 6 h., près de St-Rémi de Napierville, à quelques pas de la route no 36. Il a été impossible de connaître l'identité des occupants.

photo René Picard, LA PRESSE

Pé... aurait volé à l'...RSS des secrets nucléaires

LONDRES. (UPI) — Des autorités communistes ont accusé aujourd'hui la Chine d'avoir volé aux Russes d'importants documents traitant d'énergie nucléaire. Ces autorités disent que les renseignements techniques ainsi obtenus pourraient éventuellement jouer un rôle majeur dans les efforts poursuivis en Chine en vue de fabriquer des bombes atomiques. On laisse même à entendre que la Chine, après avoir extorqué d'URSS des secrets nucléaires, est peut-être maintenant techniquement et scientifiquement en mesure de fabriquer un engin d'essai, bien que selon toute probabilité elle demeure industriellement incapable de fabriquer des bombes sur une grande échelle.

Moscou, semble-t-il, s'inquiète de plus en plus de voir que la Chine pourrait un jour disposer d'armes nucléaires. Des diplomates soviétiques, d'ordinaire prudents dans leurs commentaires, disent que la Chine a dérobé des secrets nucléaires d'URSS par divers moyens détournés.

On sait que des savants soviétiques ont séjourné en Chine dans le passé, et que les Russes avaient, à ce moment-là, doté leur alliée d'un réacteur nucléaire destiné à des fins pacifiques. Apparemment, c'est à cette époque que les Chinois ont réussi à subtiliser des bleus (plans) soviétiques. Il semble aussi qu'il y ait eu vol de plans du temps où des savants chinois séjournaient en Russie.

Selon certaines sources, il devient clair que Pékin est en quête du "pouvoir", et dans cette quête, l'acquisition des armes nucléaires joue un rôle majeur. Les Russes, ajoutent ces mêmes sources, ont toujours fait en sorte que la Chine ne dispose pas de la bombe.

Voilà pourquoi, précise-t-on encore, Pékin a cru devoir accuser publiquement Moscou d'avoir rompu un accord selon lequel la Chine aurait éventuellement pu disposer d'un engin d'essai. Depuis lors, Moscou accuse Pékin de faire preuve d'un désir ardent d'avoir la bombe, la préférant même au beurre.

Voir PEKIN en page 2

La Chine ne veut pas de conférence avec Moscou avant l'an prochain

PEKIN, (PA, UPI, AFP) — La Chine populaire a révélé aujourd'hui qu'elle a repoussé l'offre de l'URSS de tenir une réunion bilatérale dès ce mois-ci, en vue de résoudre la querelle sino-soviétique. Les Chinois proposent plutôt de reporter cette réunion au mois de mai 1965.

C'est ce qui ressort de la diffusion par l'agence "Chine nouvelle" de sept documents échangés entre les partis communistes de Chine et de l'URSS depuis novembre 1963.

Dans une lettre au comité central du p.c. chinois, en date du 7 mars dernier, le comité central du p.c. de l'URSS proposait la réunion d'une conférence à deux au mois de mai de cette année ou éventuellement au mois de juin ou juillet, avec une réunion de tous les partis communistes du monde à l'automne de cette année.

Dans sa réponse envoyée hier à Moscou, Pékin déclare que "dans les conditions présentes, non seulement est-il impossible de tenir les pourparlers bilatéraux en mai, mais il sera également trop tôt pour les tenir en octobre".

"Nous jugeons plus approprié de les retarder jusque dans la première partie de l'an prochain, disons en mai. Et si le parti chinois ou le parti soviétique juge alors que le temps n'est pas mûr, les pourparlers pourront être reportés à plus tard," ajoute la réponse chinoise.

Pékin est d'avis que si les Russes ont proposé "ce calendrier accéléré", "ce n'est pas dans le but d'éliminer les divergences et de renforcer l'unité... mais c'est un autre pas dans le complot visant à précipiter la rupture au sein du mouvement communiste international".

Les lettres échangées entre Moscou et Pékin portaient sur cinq principaux sujets de litige: la question de la frontière sino-soviétique, la question de l'aide, la question des experts soviétiques, la question du commerce sino-soviétique et la cessation des polémiques publiques.

Banks devra faire un dépôt de $25,000

par Jean DENECHAUD

Harold C. Banks, âgé de 56 ans, président démis du Syndicat international des gens de mer, condamné à cinq ans de pénitencier mercredi dernier, devra fournir un dépôt en argent de $25,000 pour recouvrer sa liberté provisoire en attendant l'instruction de son pourvoi en appel.

Il a été déclaré coupable de conspiration pour voies de fait graves sur le capitaine Francis Henry Walsh, un chef syndicaliste rival, le 18 août 1957, à Owen Sound, Ontario.

En fixant le dépôt précité le juge en chef de la province, Lucien Tremblay, a permis ce matin que Banks soit remis en liberté, à moins qu'il ne soit détenu pour une autre offense. L'appel de Banks, selon ce que déclare le juge, ne pourra être entendu avant la session de septembre de la Cour d'appel.

"Si je lui refuse l'élargissement provisoire, dit-il, et si son appel est accueilli, il aura subi pendant quelques mois, une détention difficilement justifiable.

"Si j'accorde sa requête, continue-t-il, et si son appel est rejeté, le seul effet sera de retarder de quelques mois le commencement de la sentence.

"D'un autre côté, l'appelant n'a plus la puissance qui était la sienne en 1957. Il n'occupe plus la présidence du Syndicat des marins. Je ne crois pas

Voir BANKS en page 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Points névralgiques

Le Québec continue de vivre des jours marqués au coin de tensions sociales profondes, des jours assombris par les problèmes économiques des régions défavorisées, et par l'inquiétude que suscite l'expansion de divers services gouvernementaux, tels l'éducation, la grande voirie.

L'agitation au sein du monde ouvrier est considérable. On l'a vu récemment dans le débat qui a entouré les amendements au code du travail.

Les deux points névralgiques de l'heure sont la fonction publique et le monde agricole.

Plusieurs événements survenus depuis deux semaines indiquent que ces deux secteurs sociaux atteignent un degré de fièvre intense, alors que la tension continue de régner dans les régions qui ne bénéficient pas du "boom" économique actuel.

De plus, les problèmes scolaires et municipaux commencent à éveiller le peuple, les payeurs de taxe. Ces problè-

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

**DEMAIN, AVERSES, MOINS CHAUD
MIN.: 60 — MAX.: 75**

Vingt feux de forêts au Québec

Une vingtaine de feux de forêts font présentement rage dans plusieurs régions du Québec. La région la plus éprouvée est celle de l'Abitibi, où l'on compte plus de la moitié des foyers d'incendie. On signale que l'incendie qui sévit à Rapide-des-Cèdres a progressé de quatre milles, hier.

Bien entendu, des centaines de personnes combattent ces incendies : le service de la protection des forêts du gouvernement provincial a dépêché cinq avions-citernes dans les régions les plus dévastées, soit trois à Val d'Or, un à Rouyn-Noranda et un autre à La Tuque.

On précise que les forêts du Québec sont très sèches et que la moindre étincelle peut y mettre le feu. Si l'on considère les pronostics de la météo, par ailleurs, il ne semble pas que l'on doive attendre beaucoup d'aide de Dame Nature, particulièrement dans le nord de la province, même si toutes ces régions doivent être recouvertes de nuages dans la journée de demain.

Un porte-parole de la météo à Dorval a en effet précisé qu'une tempête venant du sud-ouest atteindra le sud-ouest du Québec demain après-midi. On doit s'attendre à des pluies intermittentes et peut-être à de courts orages.

Mais ces pluies ne seront pas assez abondantes pour apporter une aide valable aux sapeurs qui luttent contre le feu en forêt.

A une quarantaine de milles à l'ouest de Montréal, le feu ravage la forêt près de Rigaud et s'est même approché à un demi-mille du collège Bourget, dit-on. Cependant les flammes diminuent d'intensité et la situation ne présente aucun danger pour les habitations. Aucune famille n'a été évacuée et il semble bien que la pluie qu'on prévoit plus abondante dans cette région aidera à maîtriser entièrement les flammes dans la journée de demain.

Outre l'Abitibi (on compte 7 foyers d'incendie à Rouyn-Noranda et quatre à Val-d'Or) et la région de Hull, les feux de forêts poursuivent leur ravage dans la Haute Mauricie et au Lac Saint-Jean.

A Dolbeau, la foudre a allumé un feu de forêt hier soir et l'autre foyer d'incendie du lac St-Jean est situé à Ferland.

Par aillleurs, dans la Gaspésie et sur la Côte Nord, on ne signale aucun incendie. Il a plu légèrement dans ces régions.

Le directeur du service de la protection au ministère des Terres et Forêts, M. Georges-H. Bernier, a déclaré qu'on n'avait pas encore interdit la circulation en forêt dans aucune région. "La situation n'est pas alarmante à ce point", dit-il. Il ajoute qu'on prend ordinairement cette mesure à la demande des chefs de district ou des gérants d'associations de protection de la forêt. A midi, M. Bernier n'avait encore reçu aucune demande en ce sens.

Les experts forestiers soulignent que le temps chaud des dernières semaines ont en quelque sorte "prédisposé" les forêts et en ont fait des proies faciles à l'incendie.

En Abitibi, on souligne, en particulier, que des vents assez forts ont rendu la tâche difficile aux avions-citernes chargés de puiser l'eau dans les lacs environnants et de déverser leur cargaison sur les foyers d'incendie, opération délicate et demandant beaucoup d'adresse de la part des pilotes.

A Val d'Or, on a aussi noté que le feu semble sauter d'un endroit à l'autre et on a de la difficulté à localiser les foyers d'incendie. Ainsi, alors qu'on circonscrit les flammes à un endroit, il éclate un autre incendie ailleurs et les sapeurs doivent ainsi courir d'un endroit à l'autre sans savoir s'ils ne seront pas surpris entre deux incendies à la fois.

On note aussi qu'un autre incendie fait rage à Chibougamau, dans la région de Sept-Iles. Comme en Mauricie, les dégats seraient relativement élevés, mais les flammes semblent se calmer quelque peu.

En Ontario

(PC) — L'Ontario est égale-

Voir FEUX en page 2

Le Collège des médecins se prononce aujourd'hui sur le cas Guynemer

par Jean RIVEST

Le Collège des médecins de la province de Québec se réunit aujourd'hui pour prendre une décision sur le cas Guynemer. Maintenant qu'Ottawa a décrété que la question de savoir si un praticien peut ou non administrer le sérum Anablast au petit René Guynemer, de Duvernay, n'est pas de son ressort, mais dépend des autorités compétentes au niveau provincial, le Collège se trouve seul juge en la matière.

Hier, un porte-parole officiel a déclaré que le Collège des médecins prendra ses responsabilités et ne cherchera pas à "renvoyer la balle". Il a rappelé la première déclaration du Collège sur le sujet, il y a à peine une semaine, déclaration qui se résumait à peu près à ceci : "Le Collège permettra l'administration du sérum Anablast, si Ottawa ne s'y oppose pas."

On sait que le petit René Guynemer, âgé de 3½ ans, souffre de leucémie et n'a plus que quelques mois à vivre, selon ses médecins.

Le père de l'enfant est allé en France pour chercher du sérum dont il avait entendu parler par les journaux, et a ramené M. Gaston Naessens, ingénieur et biologiste autodidacte qui prétend avoir inventé un sérum qui guérit infailliblement le cancer. La leucémie est un cancer des éléments régénérateurs du sang.

La venue au Canada de M. Gaston Naessens, dont le sérum a été condamné par la médecine officielle de France, et le désir du père de l'enfant de traiter son fils avec l'Anablast, posent en réalité deux questions.

M. Naessens peut-il mettre son sérum à la disposition des médecins ? Un médecin traitant peut-il prendre sur lui d'administrer le sérum Naessens à son patient ?

A cela, le gouvernement fédéral a répondu, après une rencontre du biologiste et de M. Guynemer avec le sous-ministre de la Santé, dans la capitale fédérale, que M. Naessens n'a pas le droit de distribuer son sérum avant de l'avoir soumis pour approbation à la commission de surveillance des aliments et drogues. Le sous-ministre de la Santé a aussi exprimé l'avis juridique que le fait pour un médecin d'administrer le sérum à un malade ne constitue pas, au sens de la loi, une "distribution" de ce sérum. En conséquence, administrer l'Anablast au petit Guynemer se trouve à relever des autorités médicales compétentes au niveau provincial, c'est-à-dire en pratique, du Collège des médecins.

Celui-ci, d'ailleurs, s'étonne que M. Naessens n'ait pas encore entrepris de démarches pour entrer en communication avec la médecine officielle. M. Naessens a pourtant déclaré à LA PRESSE vendredi dernier, qu'il avait demandé à son avocat de se mettre en rapport avec le Collège.

Il appert que MM. Naessens et Guynemer ont voulu d'abord connaître les vues du gouvernement fédéral — puisqu'en définitive la diffusion de tout nouveau médicament est placé sous son autorité — avant d'entamer des conversations avec les médecins du Québec.

M. Naessens, qui a acquis une réputation mondiale alors qu'il était en Corse pour avoir, croient plusieurs, guéri des centaines de cancéreux avec son sérum Anablast, a quitté la France parce qu'il lui était devenu impossible de travailler à la suite de la condamnation officielle de son sérum.

Il a accepté l'invitation de M. Guynemer de venir à Montréal, parce que ce dernier lui a promis qu'il pourrait travailler librement et qu'il n'éprouverait aucune difficulté à dialoguer avec la médecine officielle et les organismes de surveillance gouvernementaux.

Le biologiste autodidacte va bientôt monter un laboratoire dans une maison meublée qu'on met à sa disposition, et il fabriquera le plus tôt possible une certaine quantité de sérum. Une partie sera utilisée dans le traitement du jeune Guynemer, si le Collège des méde-

Voir MEDECINS en page 2

Page 20:

- *Une entrevue avec l'inventeur de l'Anablast — qui ne demande pas mieux que d'être placé au pied du mur ...*
- *Le texte intégral du rapport de l'Institut du cancer de France sur les travaux de M. Naessens.*

En Egypte, 20,000 policiers protégeront M. Khrouchtchev

LE CAIRE. (AFP-UPI-PA-Reuter) — Près de 20,000 hommes assureront la sécurité de M. Nikita Khrouchtchev et de sa suite pendant leur séjour en Egypte, sans compter les 90 gardes du corps soviétiques qui accompagnent le premier ministre dans sa première tournée en Afrique.

Le paquebot "Armenia", à bord duquel voyage le chef du Kremlin, doit arriver demain à Alexandrie. Alors que le navire traversait le Bosphore, le premier ministre soviétique a envoyé un message à son homologue de Turquie, message de bons souhaits à l'adresse du peuple turc. Dans sa réponse, M. Ismet Inonu a souhaité "bon voyage" à M. Khrouchtchev et "du bonheur aux peuples de l'Union soviétique".

Pendant ce temps, Le Caire se prépare à recevoir le chef soviétique. Les rues de la ville sont décorées aux couleurs de l'URSS et de la RAU. M. Khrouchtchev a déjà un surnom en Egypte : "artichaut", provenant de la mauvaise prononciation de son nom par les Egyptiens des faubourgs de la capitale ou Khrouchtchev est devenu "Kharchouf", nom arabe de cette plante comestible.

La tournée de M. Khrouchtchev en Egypte comprendra notamment une visite au barrage d'Assouan, sur le Nil, réalisé en grande partie grâce aux prêts et à l'aide technique soviétique. Il semble bien que ce voyage ait pour but principal de contrer les efforts effectués dernièrement par le premier ministre de la Chine communiste, M. Chou En-lai, pour se gagner des amitiés et accroître l'influence de Pékin en Afrique et en Asie.

A ce sujet, la "Pravda" accuse aujourd'hui le gouvernement de Pékin d'ériger actuellement une "muraille de Chine" entre les races blanche et jaune à travers le monde. Cette visite du premier ministre soviétique ajoute le journal, est une manifestation émouvante de l'unité qui lie les peuples d'URSS, d'Afrique et d'Asie.

Ce qu'il y a de plus méprisable, dit encore la "Pravda", c'est de voir les dissidents de Pékin chercher à isoler du bloc socialiste la lutte des peuples d'Asie et d'Afrique, chercher à diviser le front uni de l'anti-impérialisme et créer des barrières entre peuples de races blanche, noire ou jaune.

La Semaine d'embellissement commence aujourd'hui ...

... mais à voir l'état de malpropreté que présentait ce matin le boul. St-Laurent, près du boul. Dorchester, on ne le croirait jamais. Pour ceux qui l'ignorent, rappelons que des paniers à déchets ont été placés ici et là sur les grandes artères et qu'ils ne sont pas là par parure mais par utilité. Les citoyens sont invités à s'en servir pour y déposer vieux journaux, boîtes de cigarettes, papiers, etc. Incidemment, c'est à midi aujourd'hui que le maire Drapeau a proclamé l'ouverture de la Semaine d'embellissement, dans un petit parc temporaire, à l'angle du boul. Dorchester et de la rue Amherst.

photo René Picard, LA PRESSE

Pearson réclame de nouveau une force indépendante de soutien pour l'ONU

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre M. Pearson a convié une nouvelle fois hier les pays d'importance moyenne à s'entendre pour créer ensemble une force militaire mise à la disposition des Nations Unies et destinée au maintien de la paix.

Et comme l'Organisation des nations est incapable de constituer sa propre force de paix, le chef du gouvernement a proposé qu'elle prenne au moins les dispositions nécessaires "pour recruter immédiatement une petite force policière internationale expérimentée, spécialement entraînée pour des fonctions telles que la direction de la circulation et le contrôle des foules, la protection des biens, les fonctions d'escorte et les enquêtes sur les crimes".

Dans un long discours qu'il a prononcé à l'université Carleton dans la capitale, le premier ministre a condamné la France aussi bien que la Russie pour leur refus d'assumer leurs responsabilités financières dans les opérations de l'ONU.

"C'est véritablement une situation déplorable et même intolérable" a dit M. Pearson en affirmant que la responsabilité collective est la seule base du financement des opérations pour la paix.

M. Pearson a fait ces déclarations au terme d'un discours dans lequel il a longuement passé en revue les efforts faits sur le plan international depuis le début du siècle pour assurer le maintien de la paix.

De l'improvisation

Il a rappelé les efforts de la Société des Nations. La naissance difficile des Nations Unies et les conditions extrêmement fragiles dans lesquelles cet organisme a réussi tant bien que mal à éviter au monde une troisième guerre généralisée.

Revenant aux opérations de Corée et discutant celles de Suez et du Congo l'ancien diplomate, détenteur d'un prix Nobel de la paix, a laissé entendre qu'elles avaient tenu surtout de l'improvisation et qu'elles avaient eu des résultats d'autant plus étonnants qu'elles avaient dû être organisées très rapidement.

Prenant exemple sur l'opération de Chypre qui ne s'est réalisée que dans l'hésitation générale et dans la méfiance d'un certain nombre de nations, M. Pearson a conclu que pour des raisons politiques l'organisation serait incapable pour quelque temps encore de créer sa propre force internationale ce qui serait la solution idéale aux problèmes causés par la nécessité du maintien de la paix.

Une autre solution s'avère impraticable selon M Pearson; celle qui consisterait à ce que chaque pays mette à la disposition de l'ONU un certain nombre d'éléments pouvant entrer en service sur appel.

Le projet Pearson

Dans ces conditions M. Pearson ne voit qu'une issue: qu'un certain nombre de pays s'entendent entre eux pour créer et maintenir en état de service permanent des unités qui pourraient rapidement être mises à la disposition de l'ONU. Ces unités pourraient servir seules ou avec des contingents d'autres membres de l'ONU qui ne se-

Voir PEARSON en page 2

La caisse de retraite

L'Ontario veut garder le contrôle tout en confiant l'administration à Ottawa

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a laissé entendre hier que son gouvernement envisageait la possibilité de confier au gouvernement fédéral, sur une base contractuelle, l'administration du régime de retraite.

Le projet de M. Robarts serait sensiblement identique au système actuel dans l'ordre de la fiscalité où le gouvernement fédéral perçoit pour l'Ontario certaines taxes dont la province garde cependant le revenu.

Une telle entente, a dit M. Robarts, permettrait d'éviter le double emploi qui résulterait nécessairement de la mise sur pied par le gouvernement provincial de son propre appareil administratif requis par l'administration du régime.

Cependant, l'entente contractuelle donnerait à l'Ontario un contrôle sur l'administration du régime de retraite en ce sens que la province devrait être consultée avant tout changement.

Le premier ministre Robarts a déclaré que c'est là le seul point qui reste à préciser en ce qui a trait au régime de retraite. Jusqu'ici, seul le Québec a manifesté d'une façon claire son intention d'administrer lui-même le régime de retraite.

D'autre part, le député libéral de Sudbury, M. Elmer Sopha, a déclaré que le Canada devra l'établissement d'un régime de retraite national à l'habileté politique de M. Pearson.

M. Sopha a critiqué l'attitude de M. Robarts dans les pourparlers qui ont entouré l'élaboration du projet en déclarant que celui-ci s'était contenté d'attendre que tout lui tombe cuit dans la bouche.

BANKS

SUITE DE LA PAGE 1

que sa mise en liberté constitue un danger pour la société.

"Il importe de fixer un dépôt suffisamment élevé pour assurer en autant qu'il est humainement possible de le faire qu'il ne tentera pas d'échapper à la justice. Je suis d'avis qu'une somme de $25,000 atteindra ce but.

"L'appelant devra cependant se constituer de nouveau prisonnier le lundi 14 septembre 1964, pour l'audition de son appel à la session de septembre 1964, à moins que la présente ordonnance ne soit révoquée plus tôt.

L'adjoint du procureur en chef de la Couronne, M. Jacques Bellemarre, s'était opposé d'abord à tout cautionnement pour le motif que Banks était sujet américain et que l'appelant était actuellement "sans emploi" ayant été déposé comme président du Syndicat international des gens de mer. Il avait réclamé toutefois un cautionnement de $50,000 si le juge en chef Tremblay en décidait autrement.

Déclaré coupable par le juge Claude Wagner de complot en vue de causer des lésions corporelles à une autre personne, il avait été condamné à cinq ans de pénitencier.

Ses avocats, Mes John Ahern, C.R., et Joseph Cohen, C.R., se présenteront cet après-midi, pour fournir le dépôt exigé afin d'éviter à letur client de passer la fin de semaine en détention.

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

cins donne son approbation, et une autre partie sera soumise aux examens, analyses, tests et essais en clinique, en conformité avec la loi fédérale de surveillance des aliments et drogues, et si l'efficacité du sérum est reconnue, il pourra être distribué aux médecins qui voudront l'utiliser.

M. Guynemer doit rencontrer lundi à Québec, le ministre de la Santé, M. Alphonse Couturier.

UN HOMME POPULAIRE — Le président Lyndon Johnson est un homme populaire auprès des foules. Il a pu le constater une fois de plus à son arrivée à l'aéroport de Knoxville, au Tennessee, où il a été accueilli par une foule enthousiaste. Le chef de la Maison blanche effectue une tournée de deux jours qui le conduira dans six Etats.

(Téléphoto PA)

Chypre: 2 compagnies du 22e pour renforcer la garde de Kyrenia

NICOSIE. (PC-PA-AFP) — Le commandement militaire de l'ONU à Chypre envisage d'envoyer la compagnie A du régiment Royal 22e dans les monts Kyrenia. Les 140 hommes de cette compagnie sont actuellement postés à Trakhonas, en banlieue nord de Nicosie, où la situation est relativement calme.

La compagnie A irait appuyer la compagnie C dans le secteur de la passe de Kyrenia, située à une douzaine de milles au nord de la capitale cypriote. La passe de Kyrenia est d'importance hautement stratégique parce que c'est par elle que passe la principale route entre Nicosie et Kyrenia, port situé sur la côte nord de Chypre.

Il serait également question d'installer dans ce secteur le poste de commandement du premier bataillon du 22e qui se trouve à Trakhonas Des Finlandais remplaceraient les Canadiens dans cette banlieue de Nicosie.

Selon le major Robert Thériault, de Québec, quelque 300 coups de feu ont été tirés, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le secteur de la banlieue de Nicosie, tenu par la compagnie B du 22e. Aucune victime n'a été signalée.

A Athènes

Le parti de la gauche démocratique, qui détient 22 des 300 sièges au parlement grec, a demandé aujourd'hui que le gouvernement refuse de discuter du problème de Chypre au cours de la prochaine réunion à La Haye des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN.

Ce parti pro-communiste a également demandé "le retrait immédiat" des eaux territoriales grecques, de la sixième flotte des Etats-Unis. "La présence de ces unités, disent les porte-parole du parti, constitue une menace et une provocation."

Quelque mille jeunes gens ont manifesté hier soir dans le port du Pirée. Ils brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Que la flotte américaine quitte nos eaux!"

21 morts en un mois

Les événements de Chypre ont fait 14 morts et 15 blessés parmi les Cypriotes turcs, 7 morts et 13 blessés parmi les Cypriotes grecs, entre le 27 mars et le 27 avril dernier, signale un communiqué publié hier au quartier général de l'ONU à Nicosie. On rappelle que le 27 mars fut la date d'entrée en fonctions de la force internationale.

Quatre-vingts officiers et soldats du premier régiment de parachutistes ont regagné Londres, hier soir, venant de Chypre. Le reste du bataillon, qui compte environ 500 hommes, aura repris ses quartiers en Grande-Bretagne avant la semaine prochaine.

OTTAWA. (PC) — Le sénateur Grattan O'Leary, conservateur de l'Ontario, a déclaré hier qu'il existait "un réel sentiment de malaise à travers le Canada" au sujet de la situation des troupes canadiennes à Chypre.

Il a pris la parole au Sénat au cours du débat qui porte sur l'opportunité d'établir une commission sénatoriale des affaires extérieures. Le débat se poursuivra la semaine prochaine.

M. O'Leary a affirmé : "Nos troupes sont peut-être en péril". Il a ajouté que "c'est tout à fait excessif d'affirmer que la force de paix de Chypre est soumises aux Nations unies, comme M. Thant et le gouvernement canadien l'ont affirmé".

La paix tente d'être maintenue à Chypre, a ajouté M. O'Leary, par des soldats du Commonwealth britannique et canadiens. Selon le sénateur, la Suède, la Finlande et l'Irlande n'ont, à Chypre, que des contingents symboliques.

"Nous payons pendant qu'U Thant jase", a dit encore le sénateur.

M. O'Leary voudrait que le gouvernement donne plus de renseignements sur la situation des troupes canadiennes à Chypre. Le commandant de la force, le général indien Gyani, a-t-il dit, n'est responsable qu'envers M. Thant et pas du tout envers le gouvernement canadien.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

mes commencent à inquiéter la population. La région de Québec donne des signes assez évidents d'un début de soubresauts populaires.

"La Terre de Chez Nous", organe de l'UCC, laisse entrevoir dans son éditorial du 29 avril que les cultivateurs seront bientôt au bout de leur patience devant le problème de l'impôt foncier.

Des réunions tenues dans les environs de Québec ont suscité des commentaires de la part de certains orateurs qui indiquent chez les cultivateurs l'intention de poser des gestes. Des congrès régionaux se préparent pour la fin du mois.

L'éditorialiste de la "Terre de Chez Nous" fait la part des choses, il souligne le caractère provisoire des remèdes que la généralisation de la taxe de vente à 6 pour cent est censé apporter aux régions rurales.

Mais il n'admet pas que ce cataplasme soit efficace. Au contraire, il affirme que M. Lesage ne donne aucun espoir "que l'injustice révoltante dont il (le fermier) est victime sera corrigée."

Il termine en ces termes: "C'est à n'y rien comprendre. Faudra-t-il, lorsqu'il s'agit du cultivateur, que l'injustice conduise à des mesures et attitudes extrêmes pour qu'on s'ouvre enfin les yeux"

C'est un peu le même ton que l'on retrouve du côté des instituteurs. Le président de la Corporation générale des instituteurs, Léopold Garant, a laissé entendre à Alma, en fin de semaine dernière, que l'Etat semble ne pas vouloir bouger de ses positions à moins d'y être forcé.

"Si l'Etat n'entend que la force, il invite les contribuables à user de cette force... Est-ce que le gouvernement attend la probabilité des désordres et peut-être de violence avant de bouger ?"

Du côté des fonctionnaires, il semble bien que la lutte syndicale entre dans une nouvelle phase et que toute la question de la fonction publique sera débattue de nouveau mais dans des termes qui ne laisseront plus de doutes quant à la fermeté des positions de part et d'autres.

Dans la Vieille Capitale, où l'on nomme les commissaires d'école comme à Montréal, des groupes de citoyens commencent à demander la tenue d'élections.

Dans la ville de Ste-Foy, près de Québec, les propriétaires font face à une augmentation annuelle d'environ 1,000 enfants par année dans les écoles, et on se rend compte qu'il faudra résoudre les problèmes financiers que cette situation entraîne.

Pour ce qui est des régions défavorisées le gouvernement actuel sent bien (on en a des indices sérieux) qu'il ne peut remettre à plus tard certaines interventions nécessaires.

Eric Kierans, le ministre du Revenu, a tenu un langage bien clair à Montréal, mercredi, en s'adressant au Dominion Mortgage & Investments Association.

Il a invité les institutions financières de la libre entreprise à faire face à leurs responsabilités et à prévenir ainsi le besoin d'une intervention inévitable du gouvernement.

"Nos institutions financières ... pourraient fort bien adopter les buts de l'ensemble de notre population, à savoir une croissance générale et un niveau élevé d'emploi...

"Autrement, les gens réclameront l'action du gouvernement et ils ne sont pas d'humeur à attendre."

En somme, l'impatience semble poindre simultanément dans plusieurs secteurs.

On a l'impression que l'administration québecoise fera face sous peu à un autre test formidable de son aptitude à contrôler l'ébullition que suscitent les tensions extraordinaires du renouveau social.

(Tous droits réservés)

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

Incidemment, hier justement, le ministre chinois des Affaires étrangères, le maréchal Chen Yi, a déclaré à Tokyo qu'il ne serait pas difficile à la Chine de posséder ses propres armes "pour assurer la sécurité du pays".

Dans les circonstances, il semble que les Russes s'inquiètent, tout autant que l'Ouest, des progrès accomplis par les Chinois dans leurs efforts en vie de se doter de la bombe. Moscou et Washington semblent se préoccuper grandement de cette affaire.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

raient pas parties aux ententes multilatérales sur la force de soutien

Les gouvernements intéressés maintiendraient évidemment des relations permanentes à ce sujet et créeraient un personnel international qui assurerait une certaine continuité entre des opérations successives De son côté, le bureau du secrétaire général établirait un personnel de planification militaire et un personnel d'appui pour conseiller le secrétaire de l'organisation.

Une force policière

Mais la force militaire n'étant pas la seule façon d'assurer le maintien de la paix le premier ministre a également proposé la création, par l'ONU cette fois, d'une force de police destinée aux fonctions dont il est question plus haut.

"Chypre, a dit le premier ministre, démontre l'importance d'avoir une telle force policière pour aider les soldats."

Parlant des obstacles auxquels fait face l'ONU dans son rôle de gardienne de la paix, le premier ministre a signalé la question financière.

Des sanctions à l'URSS

M. Pearson a dit que pour certains pays les arrérages sont maintenant si considérables qu'ils justifient l'application de l'article 19 de la charte en vertu duquel tout membre qui n'est pas en règle peut être privé de son droit de vote. Il a laissé entendre que le Canada ne s'opposerait pas à ce que des sanctions soient prises contre les pays concernés — et l'URSS en est un.

"Nous ne cherchons pas à forcer l'étude de ce problème, a dit le premier ministre, mais nous sommes prêts à y faire face si les Etats délinquants ne sont pas prêts à rechercher eux aussi une solution constructive."

L'autre obstacle est d'ordre politique. Selon M. Pearson les pouvoirs et les fonctions du conseil de sécurité et de l'assemblée générale devraient être mieux déterminés afin de les rendre capables de faire face aux situations difficiles.

Un conseil plus vaste

"En particulier, le conseil de sécurité a besoin de réaffirmer son autorité de façon à assurer son efficacité lorsque se présentent des menaces à la paix."

"Il faudrait que le conseil ait des cadres plus vastes afin d'être mieux équilibré quant à la composition de ses membres, avec représentation équitable de tous les territoires géographiques. On doit le rendre plus apte à sauvegarder la paix. A cette fin, il se peut que l'on soit obligé de modifier ses fonctions afin de faire face aux conditions changeantes dans le monde".

Dans l'élaboration d'un mécanisme plus efficace pour sauvegarder la paix mondiale, M. Pearson a soumis que le Canada avait joué un rôle d'une grande valeur et qu'il continuerait dans cette voie.

Ottawa ne modifiera pas sa politique envers Cuba

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a laissé entendre que la politique commerciale du Canada à l'égard de Cuba ne serait pas modifiée par des représentations que pourraient faire les Etats-Unis à la suite de la vente par la France récemment de locomotives à la république castriste.

M. Pearson répondait à une question de M. Diefenbaker dans laquelle ce dernier demandait au gouvernement si, conformément à des rapports de presse, il avait été prié par les Etats-Unis de coopérer avec la république voisine dans le but de rendre encore plus efficace le blocus économique de l'île.

Le premier ministre a répondu que la politique canadienne de vente aux pays communistes de matériel non stratégique était bien connue des Américains et que le genre de considérations auxquelles faisait allusion M. Diefenbaker ne la modifierait en rien.

M. Pearson a cependant avoué qu'il avait été question de ce sujet aux récents entretiens qu'ont eus les délégués américains et canadiens sur les affaires économiques.

Le chef de l'opposition a renchéri en demandant si à ce moment des représentations avaient été faites par les autorités américaines et le premier ministre a répondu dans la négative.

Congrès conservateur à Trois-Rivières dimanche

OTTAWA. (DNC) — L'honorable Léon Balcer vient de convoquer en réunion extraordinaire tout ce que le Québec compte de députés ou d'anciens députés conservateurs fédéraux.

La réunion aura lieu à Trois-Rivières dimanche et le leader conservateur du Québec annoncera alors la création d'un organisme provincial autonome dont les buts porteront sur l'organisation en général et sur l'établissement d'une pensée politique conservatrice au Québec.

On sait qu'en devenant leader des conservateurs québecois, le député de Trois-Rivières s'était immédiatement mis à la tâche de former un comité de penseurs chargés d'élaborer un programme politique susceptible de rallier toutes les forces conservatrices de la province.

Depuis ce temps, les conservateurs n'ont pas cessé de négocier pour attirer dans ce comité des personnages prestigieux dans les domaines de la vie publique, de l'économie, etc.

Il ne semble pas que l'organisation de ce comité de penseurs soit complété, mais le leader conservateur ne l'attendra pas pour constituer une aile conservatrice autonome dans le Québec.

Tous les députés conservateurs actuels du Québec, tous les anciens députés conservateurs et les membres exécutifs des trois associations, sénior, féminine et junior, du parti sont convoqués à la réunion au cours de laquelle on fixera probablement la date d'un congrès plénier.

Opération "anti-beetles" à Orly

PARIS. (AFP) — A la requête du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, une opération "anti-beetles" (en français, anti-hannetons) vient d'être déclenchée à Orly, l'aéroport de Paris.

En vertu du cycle biologique du hanneton, une larve met trois ans à atteindre son état définitif. 1964 est une année à "beetles". C'est pourquoi, peu soucieux de voir apparaître sur leur territoire des spécimens de hannetons européens, alors qu'existe uniquement chez eux les hannetons japonais, paraît-il moins voraces, les Américains ont demandé que des mesures particulières soient prises à Orly où pullulent les coléoptères ailés.

Attirés des vergers voisins par les puissants projecteurs qui éclairent les pistes, des milliers d'insectes ont envahi l'aéroport, ces jours derniers, en vols compacts et maladroits, et ils ont tenté de pénétrer dans l'aérogare, au grand effroi des hôtesses.

Aussi, pour éviter qu'un de ces hannetons ne puisse s'introduire aux Etats-Unis après avoir traversé l'Atlantique à bord d'un Boeing, un puissant insecticide est-il désormais pulvérisé dans la cabine et la soute aux bagages de tous les appareils quittant Orly à destination du Nouveau-Monde.

La météo

Minimum cette nuit : 60

Maximum demain : 75

Lever du soleil : 5 h. 33

Coucher du soleil: 8 h. 09

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, St-Maurice, Québec, Lac St-Jean, Abitibi et Pontiac-Témiscamingue:** Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Vents légers. Plus frais. Averses dans quelques régions cet après-midi. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 75; à Ste-Agathe 70; à La Tuque 65; à Rouyn-Noranda et Val d'Or et Québec 70; à La Tuque et Chicoutimi 65; à Témiscamingue 70.

Aperçu pour demain: Nuageux avec averses.

Régions de Baie-Comeau et Rimouski: Nuageux et frais. Ensoleillé et chaud cet après-midi. Nuageux, avec averses, tard dans la soirée. Vents légers. Maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 60.

Aperçu pour demain: Nuageux avec averses.

Régions de Gaspé et Sept-Iles: Nuageux et frais. Pluie ou neige fondante cessant vers midi. Vents de l'est de 20 milles. Légers cet après-midi. Maximum à Gaspé et Sept-Iles 50.

Aperçu pour demain: Nuageux avec averses.. Plus chaud.

FEUX

SUITE DE LA PAGE 1

ment aux prises avec 24 feux de forêts. Le plus important fait rage dans le parc Algnoquin, près du lac Latraverse, à 140 milles au nord-ouest d'Ottawa. Il est hors de contrôle.

Hier, des vents de 25 milles à l'heure ont nui à l'opération "arrosage" des avions-citernes. Le feu a déjà détruit 1,000 acres de forêt.

Dans l'ouest du pays le danger d'incendie est très éloigné. Il pleut presque quotidiennement depuis le 2 mai.

Réduction du prix de gros du sucre

Deux raffineries de sucre de Montréal, la St. Lawrence et la Canada and Dominion, ont annoncé hier une réduction de 10 cents sur le prix de gros du sac de 100 livres de sucre, portant ce prix à $13.50.

Une troisième importante raffinerie, l'Atlantic Sugar, n'a pratiqué aucun changement à ces prix et maintient le coût du sac de 100 livres à $13.60.

Le 27 avril dernier, ces trois compagnies avaient ensemble annoncé une augmentation de 30 cents, fixant à $13.60 le coût de gros du sac de 100 livres.

Le prix du sucre a varié 33 fois depuis le début de cette année, augmentant 21 fois et diminuant 12 fois. Il y a un an le sac de 100 livres de sucre se vendait $13.60. En 1963, il y avait eu 97 changements apportés au prix du sucre.

Un porte-parole d'une chaine de magasins au détail a fait savoir que cette légère réduction ne changerait pas le prix du sucre au détail. Le sac de 5 livres se vendra encore 78 cents et le sac de 10 livres $1.55.

BILL WONG'S INC

Faites du jour de la FETE DES MERES une occasion inoubliable, ENCHANTEZ-LA en lui offrant un dîner au plus nouveau restaurant chinois de Montréal. Dansez au son de la musique du renommé Charle Kittson.

Cuisine chinoise et française par excellence

UN BEAU CORSAGE DE ROSE SERA PRESENTE GRACIEUSEMENT A TOUTES LES MERES.

7965 boul. DECARIE, au sud boul. Métropolitain

Réservations : 731-8202

Vaste terrain de STATIONNEMENT GRATUIT — Permis de liqueurs

Aucun autre vendeur de voitures usagées peut faire cette promesse... et la garder!

GARANTIE PAR ÉCRIT!

RENFERME : Tous les éléments constitutifs majeurs du moteur de la voiture — Tous les éléments constitutifs majeurs de la transmission standard ou automatique — Tous les éléments constitutifs majeurs du pont arrière — Joints universels — Freins — Démarreur — Tampons — Batterie — Pneus — pour une durée de 30 jours pour les modèles 1961 ou plus récents.

VOUS DEVEZ ÊTRE SATISFAIT de votre voiture usagée ● sinon nous échangerons la voiture gratuitement ● ou nous la réparerons à 100% pièce et main d'oeuvre GRATUTEMENT ● et nous vous donnerons une GUARANTIE de 2ANS PAR ÉCRIT ● plus un programme D'ENTRETIEN GRATUIT durant les prochains 24000 miles.

'ARCHI-SÛRE'©

VOITURES USAGÉES

1. Vous êtes sûr du prix. Nos prix sont aussi bas que ceux des autres concurrents. Prière de les vérifier.

2. Vous êtes sûr de la voiture. Nos voitures sont garanties par écrit. Les autres le sont-elles?

3405A '63 CHEVROLET $2350 — Coach, automatique, radio. Balance de garantie d'auto neuve.

3062A '61 CORVAIR $1300 — Très propre

3191A '62 OLDSMOBILE $2575 — Hardtop, tout équipé.

3216B '63 PONTIAC $1975 — Sedan, vraie aubaine

3011A '63 FORD $2600 — Sedan, tout équipé.

3199A '61 MONARCH $1575 — Sedan.

3422A '62 OLDSMOBILE $2250 — Sedan, très attrayant

3291A '62 FORD "Econoline"

CERTIFICAT DE GARANTIE 2 ANS — 30 JOURS* DE GARANTIE ABSOLUE — VOTRE GARANTIE "ARCHISURE" DE VOITURES USAGÉES — PARK AVENUE CHEVROLET LTEE

ON NE SORT PAS A PIED DE CHEZ

PARK AVENUE Chevrolet

5000 JEAN-TALON EST

CINERAMA Ven. 8.30, Sam. 2 h., 8.30 - Dim. 1 h., 4.45, 8.30 CINERAMA

STANLEY KRAMER Presents CINERAMA et Technicolor

FETE DES MERES DIM. LE 10 MAI

UN CADEAU CERTES QUI LUI PLAIRA...

BILLETS pour CINERAMA !

"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD" Vous rirez à vous tordre les côtes !

● HORAIRE : 8 h. 30 tous les soirs — 2 h., mar., sam. — le dim. 1 h., 4 h. 45, 8 h. 30

● Sièges réservés en vente au THEATRE PAR COURRIER ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE ● Aussi réservations par téléphone.

● Enfant, 10 ans admis mer. et sam. 2 h. — dim. 1 h.

Film Gagnant de l'Académie

CINERAMA IMPERIAL

1430 BLEURY Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

UNE COMPAGNIE REYNOLDS ALUMINIUM DE REYNOLDS INTERNATIONAL

Symboles de Qualité

FILCO

FILTERLITE ALL WEATHER (Alum) LTD.

Fenêtres, Portes et Revêtement } EN ALUMINIUM

Commercial et résidentiel

102, ELMSLIE, LaSALLE — 366-5630

AVEZ-VOUS DÉMÉNAGÉ?

Dans ce cas, si vous êtes un(e) abonné(e) du service de livraison à domicile de LA PRESSE, assurez-vous de continuer à recevoir fidèlement votre quotidien préféré ... à votre nouvelle adresse. Pour ce faire, vous n'avez qu'à bien remplir le coupon ci-dessous, le découper et nous le retourner par la poste le plus tôt possible.

LA PRESSE est livrée PARTOUT à 45¢ par semaine

● Vous pouvez aussi aviser directement notre service de livraison à domicile en téléphonant, du lundi au vendredi, entre 9 h. a.m. et 9 h. du soir, à ce numéro :

VI. 9-1138

SAMEDI, de 9 h. a.m. à midi

LA PRESSE
7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Québec

NOM .....

ANCIENNE ADRESSE .....

ADRESSE ACTUELLE .....

.....

NOUVEAU No DE TELEPHONE .....

DIRECTEUR GENERAL
demandé
ASSOCIATION D'HOPITAUX

POSITION OFFERTE :
Directeur général d'une association d'hôpitaux dont les fonctions seront d'organiser les diverses activités de l'association: direction de programmes éducationnels, préparation de publications, de congrès ; relations extérieures et gouvernementales. Le ou la candidat(e) devra également agir comme secrétaire auprès du conseil d'administration et des divers comités.

QUALIFICATIONS REQUISES :
Parfait bilingue et capable de rédiger correspondance dans les deux langues. Doit être diplômé(e) d'un cours reconnu d'administration hospitalière et/ou posséder expérience équivalente dans le domaine hospitalier.

Si qualifié(e) faire parvenir votre curriculum vitae à
CASE 9695, LA PRESSE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 8 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 174

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le caisson du Pont de l'Expo "se débattait" dans le St-Laurent...

Le premier des caissons métalliques qui serviront à la construction des quatre piliers du Pont de l'Exposition, est arrivé à destination, tout près de la berge de la jetée Mackay.

L'opération s'est déroulée, hier matin, entre 9h. et 12h.45.

Ce fut spectaculaire à souhait.

Encadré, traîné, poussé par des remorqueurs, halé par un treuil, l'immense coffre flottant de 100 pieds de long se débattait dans le courant Sainte-Marie comme un cheval sauvage que l'on veut faire entrer dans un corral.

On l'avait déjà remorqué sans difficulté dans le canal de Lachine, depuis les chantiers de Dominion Bridge jusqu'à la pointe du quai Bickerdike, puis jusqu'à la rive nord de la jetée Mackay, dans les eaux paisibles du port.

Hier matin, on s'engagea dans le Saint-Laurent.

Et le spectacle commença — conduit et suivi avec autant de nervosité que de compétence par les ingénieurs de Dufresne Engineering.

Entre la jetée Mackay et l'île Verte, le courant Sainte-Marie atteint des vitesses de dix, de douze et même de quatorze milles à l'heure.

Le caisson et ses remorqueurs, à côté, devant et derrière, entreprirent donc de contourner la pointe Mackay. En suivant la rive, une affaire de quelques centaines de pieds seulement...

En réalité, c'est dans le sens opposé que les centaines de pieds s'additionnait. Le coffre et les remorqueurs dérivaient et s'éloignaient de la pointe Mackay. Ils furent bientôt presque rendus au pont Jacques-Cartier, cherchant, parmi les courants, le plus accueillant comme on cherche une piste facile.

Poussant leurs moteurs à fond, les quatre remorqueurs remontèrent le Saint-Laurent — jusqu'au point où, le courant étant aussi fort qu'eux, ils se mirent à faire, en haletant, du sur-place. On ne reculait pas, mais on n'avançait pas non plus. Et on était encore à 300 pieds du cable que l'on avait prévu d'accrocher au caisson pour venir en aide aux remorqueurs.

La montagne d'acier refusant d'avancer davantage, c'est le treuil que l'on déplaça.

Il aura fallu plus de trois heures d'un effort acharné et palpitant. Mais la victoire est restée aux ingénieurs.

Comme un sombre pachyderme partiellement immergé, le caisson tire encore un peu sur les câbles qui le retiennent, mais il est là où on le voulait, "maté" pour ainsi dire.

R.G.

L'Expo sera un catalyseur des problèmes du pays

— M. Pierre de Bellefeuille

QUEBEC (PCf) — De l'avis du directeur du service des exposants, l'Exposition universelle canadienne de 1967 va jouer un rôle de catalyseur des problèmes du pays par l'appel qu'elle fait à la collaboration de Canadiens de toutes les régions.

Conférencier devant la section québécoise de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Pierre de Bellefeuille a dit hier soir à ses auditeurs qu'ils pouvaient atendre de l'Exposition un stimulant à la vie économique du pays. Il s'y trouvera en effet un service pour favoriser les rencontres entre hommes d'affaires canadiens et étrangers. On s'attend d'ailleurs à voir les touristes dépenser près de $400 millions et les exposants étrangers, $200 millions.

M. de Bellefeuille a aussi prédit un afflux de touristes pour la Vieille Capitale à l'occasion de l'Expo. Un programme a été établi pour faire voyager les visiteurs à travers le Canada et Québec, à cause de sa proximité relative de la métropole.

Voir L'EXPO en page 4

Les Faits divers sont en page 4

Malade mentale: une mise au point du directeur médical de l'Hôtel-Dieu

A la suite d'un article publié mercredi dans LA PRESSE, sous la signature de notre reporter Claire Dutrisac, le directeur médical de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le Dr François Laramée, a exprimé, hier, le désir de faire une mise au point, que nous publions intégralement, suivie d'une note de la Rédaction.

Montréal, le 7 mai 1964
Monsieur Gérard Pelletier
Rédacteur en chef
La Presse
7 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Cher monsieur,

Sous la signature de Claire Dutrisac, La Presse a publié, hier (le mercredi 6 mai), un article coiffé d'un titre sur quatre colonnes qui se lit comme suit: Sans prévenir, un hôpital renvoie une malade mentale en robe de nuit. Pour mieux accrocher l'oeil du lecteur, cette même manchette était aussi reproduite en bonne place de la première page, soit en haut, à gauche. Ce titre et cet article contiennent des fausetés et des inexactitudes, que votre journaliste aurait pu éviter si elle avait pris la peine de compléter et de contrôler les informations qu'on lui a fournies.

De toutes façons voici les faits.

Lundi, le 4 mai, à 11 h. du soir, une malade de 31 ans est amenée à la clinique d'urgence de l'Hôtel-Dieu dans l'ambulance de l'hôpital Bélanger, et accompagnée de deux policiers du poste no 20. Aucun membre de la famille n'est présent.

Le médecin de garde à l'Urgence interroge et examine la malade, et apprend qu'elle a déjà été traitée pour un état neurologique au Montreal General Hospital, et pour des troubles psychiatriques à l'Institut Albert Prévost, et que pour ces conditions elle a des médicaments en sa possession. D'après les renseignements obtenus, le médecin attribue son état de somnolence et de confusion à un dosage trop élevé de médicaments. Il décide alors de la garder sous observation dans un lit d'urgence. La malade passe une nuit calme et ne reçoit aucun traitement ni médicament.

A 9 h. 30 le lendemain matin (mardi 5 mai), la malade subit un nouvel examen. L'état de somnolence et de confusion est presque complètement dissipé, et la malade se comporte tout à fait normalement. Le médecin décide alors qu'elle n'a pas besoin d'être hospitalisée. Il est en outre convenu qu'il est important qu'elle revoie ses médecins pour que ses doses de médicaments soient rajustées. Le médecin va même jusqu'à offrir à la malade d'être suivie par la clinique de neuro-psychiatrie de l'Hôtel-Dieu. Elle refuse. Elle ne veut pas rester à l'hôpital et ne veut y subir aucun traitement.

Puis elle commence, devant un témoin, une série de trois appels téléphoniques. Tout d'abord à son employeur, qui refuse de la reprendre chez elle. Ensuite à sa mère, qui refuse également de la reprendre, et cela, malgré les explications et les instances du témoin. Enfin, à une troisième personne non identifiée, et toujours avec le même résultat. Malgré ces refus, la malade décide de quitter l'hôpital et de prendre un taxi; il est 11 heures du matin.

Le médecin ne s'oppose pas à ce départ, parce qu'il juge cette malade de 31 ans en état de prendre ses propres décisions.

Quant à la chemise de nuit qu'elle porte, elle n'est pas transparente mais confectionnée d'un tissu assez épais et fleuri, avec collet et bouts de manche. De toutes façons, cette tenue est sûrement beaucoup moins provocante que certaines de celles qu'on voit dans la rue par les chaudes journées dont

Voir MALADE en page 4

50 accusations contre huit jeunes présumés terroristes

par Léopold LIZOTTE

A la suite des fructueuses "razzias" des derniers jours effectuées à la fois par la Sûreté municipale, la PP et la Gendarmerie royale, une cinquantaine d'accusations ont été signées, ce matin, pour être portées contre les huit jeunes gens que l'on croit avoir été les principaux leaders du mouvement terroriste connu sous le sigle ALQ.

Tous devaient comparaître en Correctionnelle, en fin d'après-midi, après avoir été ramenés à Montréal des différents endroits où ils ont été détenus jusqu'à maintenant, pour les besoins des diverses enquêtes en cours.

Voici maintenant un premier "détaillé" des accusations:

• Les sept détenus seront accusés du vol d'armes à la salle d'exercice militaire de Shawinigan.

• Les sept jeunes gens seront également accusés du vol d'armes à la salle d'exercice des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins.

• Trois d'entre eux seront accusés d'un vol à main armée de $9,000 commis à la Caisse populaire de Shawinigan.

• Cinq membres du groupe seront accusés d'un vol à main armée (à peu près raté) de $50, à la Caisse populaire d'Hochelaga, rue Aylwin.

• Trois d'entre eux seront également accusés du vol à main armée de $7,000 commis dans une succursale de la Banque de Montréal, à Sherbrooke, vol pour lequel deux des coupables ont déjà écopé, aux Assises, de deux années de pénitencier.

On remarquera que les accusations concernant les deux délits spectaculaires commis à Shawinigan seront portées à Montréal et non à Trois-Rivières, comme cela aurait dû se faire normalement.

Si l'on procède ainsi, c'est que tous les accusés sont domiciliés à Montréal ou dans les environs, et qu'ils ont tous été appréhendés dans la région métropolitaine, ces derniers jours.

Or, une disposition spéciale de la loi prévoit que l'on peut ainsi mettre un prévenu en accusation dans un district judiciaire autre que celui où le crime a été commis lorsque, entre autres choses, il réside à un tel endroit ou y a été mis sous arrêt.

Rien ne serait toutefois changé quant aux accusations déjà portées contre certains des accusés à Saint-Jérôme, notamment pour le vol à main armée de Mont-Rolland.

Le nombre des accusations, cinquante, s'explique, d'autre part, par le fait que tous les prévenus seront traduits en cour à la fois pour avoir conspiré pour commettre les crimes en question et pour les avoir commis.

Les accusations de vol à main armée, à propos, viennent confirmer de façon décisive une nouvelle parue dans ce journal, au lendemain même du vol d'armes de l'avenue des Pins, et selon laquelle les terroristes entendaient d'abord se servir de ces armes pour dévaliser des banques, afin de financer la "révolution" qu'ils voulaient déclencher. A la petite semaine ou autrement.

Bien que la police soit évidemment fort circonspecte sur le sujet, il semble par ailleurs avéré que quelques-uns (tout au moins) des suspects qui comparaîtront cet après-midi auraient fait des déclarations qui non seulement les impliqueraient eux-mêmes, mais qui jetteraient encore une lumière assez crue sur les activités de ce super-rejeton du FLQ: l'ALQ.

Plusieurs Montréalais seraient en faveur de la décentralisation

— le maire de Pierrefonds

Plusieurs citoyens de Montréal favoriseraient la décentralisation de l'administration et le rétablissement du gouvernement local dans certains quartiers qui ont été annexés par la métropole.

C'est ce qu'a laissé entendre le maire J.-N. Labelle, de Pierrefonds, qui s'adressait hier soir aux membres du "Roxboro North Shore Lions Club".

Le maire de Pierrefonds a souligné que les employés de la poste royale ne font pas la livraison du courrier à Montréal seulement et que les maires de banlieue ont aussi reçu des lettres de propriétaires de Montréal favorisant le principe du gouvernement local dans leurs quartiers. Il répliquait ainsi au maire Jean Drapeau qui s'est vanté de recevoir des lettres de citoyens de banlieue favorables à l'annexion.

Selon M. Labelle, les doléances des citoyens de Montréal portent principalement sur le fait qu'ils éprouvent beaucoup de difficultés à communiquer avec leurs représentants à l'hôtel de ville.

"Ils semblent unanimes sur un sujet: l'homme de la rue, le citoyen moyen de Montréal, a été oublié et est négligé", a ajouté le maire Labelle, soulignant qu'une Place des Arts, un métro, une Exposition universelle, "c'est bien beau", mais qu'une administration municipale doit aussi s'occuper des questions qui touchent le citoyen de plus près.

M. Labelle a souligné en terminant son exposé, que l'exil des citadins vers les banlieues était inspiré avant tout par "un désir d'obtenir de meilleures conditions de vie familiale" en fuyant "les conditions sociales déprimantes et démoralisantes" des grandes villes.

Pas d'outrage au tribunal dans le cas de "Allo-Police"

par Maurice MORIN

Le juge Roger Ouimet, de la Cour Supérieure, siégeant aux Assises, a rejeté, aujourd'hui, une motion verbale de la part de la Couronne voulant que le propriétaire de l'hebdomadaire "Allo-Police" et l'auteur des dessins apparaissant dans ce journal soient déclarés coupables d'outrage au tribunal, à propos d'une caricature ayant paru dans l'édition du 29 mars dernier, au cours du procès de trois des présumés assassins de Keith (Rocky) Pearson.

Le juge Ouimet a accordé le bénéfice du doute et n'a donc pas reconnu les intimés coupables d'outrage au tribunal ou de mépris de Cour.

Dans son jugement, le président du tribunal a toutefois déploré "l'extrême imprudence dont ont fait preuve les dirigeants de l'hebdomadaire et les funestes répercussions que pourraient avoir pareilles publications sur l'administration de la justice criminelle dans la province de Québec".

Enfin, il a déclaré ce qui suit:

"Une récidive ne saurait toutefois passer inaperçue et il est à souhaiter qu'une surveillance étroite soit établie pour que des "erreurs" du genre ne se répètent pas à l'avenir". Me Dollard Dansereau, C.R., occupait pour "Allo-Police".

La preuve avait révélé "que "Allo-Police" avait publié, en page deux, une caricature non signée représentant une Cour de justice avec juge, greffier, avocats revêtus de la toge et portant le rabat. L'un des procureurs, s'adressant au tribunal, montrait du doigt 12 hommes presque nus, dont quelques-uns étaient casqués de plumes, d'autres portaient des anneaux aux oreilles (ou un os à travers le nez) et le dernier était armé d'une lance. On avait l'impression de voir des aborigènes des régions désertiques de l'Australie ou de quelque territoire éloigné de l'Afrique. Le bas de vignette se lisait comme suit: "Voilà ce qu'il nous faut pour former un jury impartial. Ces indigènes sont les seuls à ne pas avoir entendu parler des faits de la cause par la radio, ou la télévision..."

Appelé à rendre témoignage, le caricaturiste avait juré "devant Dieu" avoir fait la caricature bien avant que ne commençât le procès dans l'affaire Pearson" et affirmé que cette caricature, d'ailleurs, n'avait pas trait au dit procès, qu'elle avait été faite sans aucune mauvaise intention, que lui, le caricaturiste, n'avait pas eu

Voir OUTRAGE en page 4

Réélection de 2 conseillers à Côte-St-Luc

Deux conseillers ont été réélus par acclamation à Côte St-Luc, mercredi, date-limite pour les mises en nomination en vue des élections du 13 mai.

Ce sont, au siège no 1, M. Ed J. Kirwan, qui est membre du conseil depuis 30 ans, et au siège no 3, M. Ronald E. Hindle.

Au siège no 2, le conseiller sortant, M. Charle Brownstein, ne s'est pas représenté comme il l'avait annoncé, et trois candidats tenteront d'obtenir son poste. Ce sont MM. Frank Hubscher, Nathan Schuster et Milton Winston.

Les élections auront lieu mercredi prochain. Les bureaux de scrutin seront ouverts de 9 h. du matin à 7 h. du soir.

Près de 3,200 personnes auront droit de voter.

Le projet d'usine d'épuration de la rive sud a toujours la priorité

(par T.D.) — Tant et aussi longtemps que la Commission intermunicipale ne se sera pas désistée de son projet d'une usine d'épuration régionale, auquel participeraient les onze municipalités de la rive sud et la Société de l'Exposition universelle, on peut dire que celui de la ville de Longueuil arrive un peu trop tôt.

De source officieuse, c'est ce qui ressortirait de la rencontre du ministre Pierre Laporte avec le président de la Commission intermunicipale, le maire Lawrence Galetti, et les autorités de l'Expo, réunis hier à Montréal.

Comme on le sait, la ville de Longueuil songe à construire sa propre usine d'épuration des eaux vannes, avec la collaboration de la Société de l'Exposition (une contribution de $500,000 qui a déjà été offerte à la Commission intermunicipale).

Les autorités de Longueuil ont annoncé leur projet mercredi soir, mais cette décision avait été prise le 22 avril dernier, à une réunion du conseil tenue à huis clos.

Depuis, les membres du conseil de Longueuil ont rencontré le ministre Pierre Laporte pour lui faire part d'un tel projet. Une deuxième entrevue à ce sujet doit avoir lieu avec le ministre des Affaires municipales, lundi prochain.

"Pas de commentaires pour le moment", c'est la réponse que le ministre Laporte a faite à LA PRESSE, à l'issue de son entrevue, hier, avec le maire Galletti et les représentants de l'Expo, MM. Andrew Kniewasser, directeur général, et le colonel Edward Churchill, directeur du Service des aménagements.

De nouvelles propositions ont-elles été faites concernant le projet de l'usine régionale de la Commission? C'est fort possible, puisque cette réunion était prévue depuis plusieurs semaines, à la demande personnelle du président de la Commission intermunicipale, M. Galletti.

Chose certaine, il a été question du nouveau projet amené par la ville de Longueuil, et il n'aurait pas été retenu, pour le moment du moins.

Le ministre Laporte a consenti à révéler que l'étude du projet de la Commission intermunicipale se poursuit, que la proposition faite par la Société de l'Expo, — une contribution d'un demi-million de dollars — demeure inchangée, et que les mêmes pourparlers sont toujours en cours en ce qui a trait au projet conjoint d'une usine régionale, préconisé par les onze municipalités de la rive sud.

Nouvelle étape des négociations dans les hôpitaux

par Jacques LAFRENIERE

Les négociations dans les hôpitaux de Montréal se dirigeant vers une impasse, le Syndicat des employés d'hôpitaux (CSN) a décidé de confier à la Fédération nationale des services à laquelle il est affilié, la poursuite des négociations. Si ces pourparlers échouent à ce stade, on fera appel à la Confédération des syndicats nationaux elle-même, afin d'éviter, si possible d'aller en arbitrage.

Le 28 avril dernier, le conseil général du syndicat a rejeté les offres patronales formulées au cours des 18 séances de négociations précédant cette date, et a alors opté pour donner mandat à la fédération de reprendre les pourparlers avec la partie patronale. "Il est à espérer que cette deuxième étape produise les résultats que tous les travailleurs attendent", déclarait hier, dans un communiqué de presse, le président et du syndicat et de la fédération, M. Paul-Emilien Dalpé.

M. Dalpé craint que, si ces pourparlers échouent, les travailleurs ne se trouvent dans "une situation intenable" et que les conséquences soient "graves dans les hôpitaux". Mais, ajoute-t-il, "nul ne souhaite, tant du côté patronal que du côté syndical, que la situation s'envenime".

Les mains liées

Selon M. Dalpé, "les clauses monétaires, ont révélé que les administrateurs d'hôpitaux ont les mains liées par le Service d'assurance-hospitalisation et qu'ils ne sont pas maîtres d'accéder aux revendications des travailleurs. Le syndicat avait demandé des augmentations générales de salaires les plus raisonnables pour une période de deux ans. La contre-proposition patronale n'accorde aucune augmentation générale".

Le dirigeant syndical précise que les administrateurs ont accordé des augmentations importantes à des catégories particulières. Mais des groupes entiers de travailleurs sont laissés pour compte.

En somme, ajoute-t-il, l'"anomalie contre laquelle tout le monde s'est élevé, y compris les administrateurs, lorsque la sentence arbitrale a été rendue le 14 février 1963, est répétée sciemment par ces derniers".

M. Dalpé ne craint aucunement d'affronter le gouvernement provincial dans ses pourparlers en vue du renouvellement des conventions collectives des employés d'hôpitaux. Commentant brièvement les recommandations des spécialistes faites mardi devant le Comité des relations du travail dans les services publics, M. Dalpé s'est dit prêt à rencontrer le gouvernement, puisque en définitive c'est lui qui paie les salaires des employés d'hôpitaux. Il a ajouté que ce sont les administrateurs qui font obstruction à ce processus de la négociation collective, et qui ne sont pas disposés à céder une partie de leur autonomie au gouvernement.

La sentence Bérubé

La sentence rendue le 14 février 1963 a régi les salaires et les conditions de travail pendant les douze mois qu'elle a été en force. Aujourd'hui encore, les employés des hôpitaux de Montréal sont subordonnés à cette sentence en attendant la signature d'une nouvelle convention collective.

Cette sentence à laquelle on a accolé le nom du président qui dirigeait les assises du tribunal d'arbitrage, le juge Bérubé, avait été accueillie froidement par les travailleurs. Ils avaient convenu tacitement à cette époque, et d'une façon non-équivoque il y a quelques mois, que jamais plus ils ne recouraient à un tribunal d'arbitrage pour régler leurs affaires.

C'est pourquoi le syndicat tente présentement d'éviter un échec définitif des pourparlers.

Le syndicat a soumis ses propositions le 23 mars dernier. Ce projet a été revu en trois fois, clause par clause au cours des dernières semaines.

"Il ne serait pas juste de dire qu'il y a eu du côté patronal manque de bonne foi, dit M. Dalpé. Mais l'on peut certainement affirmer que les offres de la partie patronale ne peuvent être considérées comme très valables".

Il ajoute que de longues et pénibles discussions ont entouré les négociations des clauses essentielles à la vie syndicale, telles: la liberté d'action, la procédure des griefs, l'ancienneté, etc. "On nous a dit que le syndicat tentait d'arracher aux administrateurs toute l'autorité qui leur appartient. Pourtant le syndicat ne fait que demander non pas d'être reconnu par condescendance ou par complaisance, mais bien de pouvoir exécuter en toute liberté le mandat que lui confère son certificat de reconnaissance".

Ces négociations intéressent directement 10,000 employés des hôpitaux de Montréal et des villes environnantes. Elles auront des répercussions dans une grande partie de la province, car on se fie ordinairement sur le résultat de ces pourparlers pour fixer les salaires et les conditions de travail ailleurs.

Outremont n'est plus un refuge pour gens riches

— M. Jean PROVOST

"Les citoyens d'Outremont sont fatigués de cette tendance à considérer comme un refuge confortable pour gens satisfaits et désirent que l'on exploite son potentiel pour en faire une des municipalités pilotes du Québec", a déclaré hier, M. Jean Provost, candidat à la mairie aux élections municipales de lundi prochain, alors qu'il s'adressait à "un groupe de femmes libérales".

Selon M. Provost, l'époque pendant laquelle Outremont était un refuge pour gens riches est révolue et cette municipalité doit se mettre au pas du développement de la région métropolitaine.

M. Provost a traité l'administration actuelle de "sclérosée" et croit qu'il est temps d'y insuffler du sang nouveau.

Son adversaire est M. Bernard Couvrette, qui occupait un siège de conseiller depuis 15 ans.

La population fera son choix lundi.

Délégués de l'Expo reçus au Guatemala

CIUDAD GUATEMALA, (AFP) — MM. Jacques Asselin et Robert Raymond, délégués du comité d'organisation de l'Exposition universelle de Montréal prévue pour 1967 sont arrivés hier à Guatemala, où ils ont été reçus par le ministre de l'économie, M. Enrique Peralta Mendez.

Les délégués canadiens ont déclaré aux journalistes que leur mission consistait à se rendre dans les différents pays latino-américains pour les inviter à participer à cette exposition.

Un piéton subit de graves fractures

Un jeune homme de 21 ans, originaire de Port-aux-Basques, à Terre-Neuve, a été blessé grièvement peu avant 2 h. hier après-midi, lorsqu'il a été heurté par une automobile, à l'intersection du boul. Taschereau et de la rue Logan, à Jacques-Cartier.

La victime, George Rose, est dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture du crâne et de fractures aux jambes et aux bras.

FAITS divers

Sauvetage . . . sur la rivière

Une femme et ses trois enfants ont vécu une heure qui leur a semblé . . . une éternité, ce matin, lorsque le moteur de leur embarcation a soudainement arrêté de fonctionner alors qu'ils navigaient sur la rivière des Prairies en face de l'hôpital Sacré-Coeur.

Des passants alertés par les cris de la femme ont immédiatement appelé la police. Deux agents du poste no 20 ont emprunté une embarcation et ont rescapé . . . les presque-naufragés.

Ah ! . . . ces moteurs . . . défectueux.

Deux garçonnets se noient

Deux garçonnets furent victimes de l'onde, hier, le premier dans le canal de Soulanges, le deuxième dans le lac Mayer.

Robert Lachapelle, 8 ans, de l'île Perrot, s'est noyé dans le canal de Soulanges, dans lequel il est tombé, près des Cèdres, village situé à trente milles à l'ouest de Montréal.

Gabriel Desjardins, 12 ans, s'est pour sa part noyé alors qu'il nageait dans les eaux du lac Mayer, près de l'Ascension, à 85 milles au nord-est de la métropole.

Vaines recherches sur le fleuve

Une douzaine de policiers et pompiers des postes nos 7 et 39, dans l'est de Montréal, ont effectué des recherches, entre minuit et 1 h. 30 la nuit dernière, sur le fleuve, dans le but de sauver de prétendus naufragés.

A la suite d'un appel qu'on préfère garder anonyme, ces policiers et pompiers, sous la direction du sergent Donat Lessard, du poste no 7, ont patrouillé, dans une embarcation à moteur, les eaux du fleuve, au large du "quai Boucherville", au bas de la rue Mercier, dans le port de Montréal. Mais sans résultat.

Selon l'informateur qui avait donné l'alerte, il y aurait eu collision entre deux canots-automobiles et au moins quatre personnes auraient été en danger.

Les recherches n'ont pas confirmé l'alerte.

Etudiant de Roxboro tué dans l'Illinois

URBANA, Ill. (UPI) — Un jeune homme de Roxboro, étudiant à l'Université de l'Illinois, a été tué hier lorsque son scooter a été heurté par une automobile sur le campus de l'université, à Urbana.

La victime, Jenning Dai, de Roxboro, dans la banlieue de Montréal, a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital McKinley, à Urbana.

Tentative de vol

En brisant la glace de la montre de l'épicerie Beaumont, 2111, rue Champlain, des malfaiteurs ont tiré de son sommeil, sans s'en douter, le propriétaire de l'endroit qui habite à l'arrière. Ce dernier a immédiatement alerté la police qui est arrivée à temps sur les lieux pour capturer l'un des suspects en train d'enlever les éclats de verre pour mieux se glisser à l'intérieur. Le second malfaiteur a voulu se sauver mais est demeuré cloué sur place quand il a entendu siffler à ses oreilles une balle que venait de tirer l'un des agents qui arrivaient sur les lieux.

Seagram fait construire un navire à Monrtéal

Les chantiers de la Canadian Vickers, dans l'est de la métropole, ont reçu une commande pour un navire de 26,000 tonnes. Cette jauge est la plus forte qu'un navire peut avoir pour passer dans la Voie maritime du St-Laurent.

La commande a été reçue de la maison Seagram qui confiera l'exploitation du navire à l'armateur grec Phryxos Papachristidis, de Montréal.

Le navire doit être livré au printemps de 1965. Il sera semblable au "Québecois" et au "Montréalais", deux transports de vrac qui battent déjà pavillon de la compagnie Papachristidis, entre Montréal et les Grands Lacs.

Le navire, qui sera mis en chantier incessamment, aura une vitesse de 17 noeuds à l'heure et une capacité d'emmagasinement de 1,160,000 pi. cubes. Son équipage comprendra 40 hommes.

La police croit possible une reprise du terrorisme

Plusieurs officiers supérieurs des divers corps policier du Québec ont lancé hier l'avertissement que la possibilité d'autres activités terrosistes existe toujours, même si l'Armée de libération du Québec a apparemment été démantelée.

Pour sa part, l'inspecteur Raoul Carrière, de l'escouade antiterroriste de la Gendarmerie canadienne, a déclaré : "L'ALQ, ou quel que soit le nom qu'elle décide de se donner aujourd'hui ou demain, n'est pas morte et nous continuerons nos enquêtes".

De son côté, le directeur de la Sûreté provinciale du Québec, M. Josaphat Brunet, déclarait que sa force policière poursuit toujours ses activités antiterroristes et qu'elle ne ralentira pas après les résultats des jours derniers.

"Je suis convaincu, a-t-il affirmé, que nous n'avons pas encore vu la fin des activités de l'ALQ."

Seul le directeur de la police de Montréal, M. J.-Adrien Robert, n'a pas osé faire de commentaires sur le sujet en disant qu'il préférait analyser la situation avant d'en dire davantage. Il a cependant déclaré qu'il ne fait aucun doute que deux cellules de l'ALQ ont été démembrées.

Il semble évident que la brigade antiterroriste préfère demeurer continuellement en alerte et tenter d'étouffer les noyaux terroristes avant que ceux-ci passent à l'action.

La police est convaincue que tout n'est pas fini surtout par le fait que de grandes quantités d'explosifs demeurent toujours aux mains de personnes dont elle ignore l'identité. Ces bâtons de dynamite ont été volés au cours des derniers mois sur des chantiers de construction du métro, de même que sur d'autres projets de construction de la région métropolitaine.

Presque toutes les armes volées ont été retrouvées

Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a affirmé hier, en Chambre, qu'en autant qu'il est possible de le vérifier, on croyait au ministère que le presque totalité, sinon la totalité des armes volées dans les deux arsenaux québecois récemment avaient été retrouvées ou seraient sur le point de l'être, à la suite des coups de filet accomplis par la police ces derniers temps.

Le ministre répondait alors à une question de M. Louis-Philippe Pigeon député progressiste conservateur de l'Assomption-Montcalm.

OUTRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

et les tribunaux sont sujets à la critique et qu'un argument raisonnable pour critiquer tout acte judiciaire qu'on allègue contraire à la loi ou au bien public soit permissible, tout acte délibéré pour faire mépriser le tribunal ou diminuer son autorité est un mépris de Cour".

Enfin, il déclare :

"Considérant, cependant, que tout intimé dans une requête pour outrage au tribunal a droit au bénéfice du doute, tant au point de vue faits qu'au point de vue droit, j'accorde le bénéfice du doute dans ce cas-ci".

Le tribunal a fait ensuite la mise en garde dont il est question au début de ce compte rendu.

MALADE

SUITE DE LA PAGE 1

la nature nous comble de ce temps-ci.

L'Hôtel-Dieu de Montréal est convaincu d'avoir fait son devoir : il a pris tous les moyens pour établir s'il y avait nécessité médicale d'hospitalisation; mais non d'hospitalisation : l'opinion des médecins qui l'ont examinée est qu'il y avait nécessité de traitement médicaux mais non l'hospitalisation; l'hôpital a tout fait pour aider la malade dans ce sens.

Une fois la décision médicale prise, dans des cas semblables, il appartient à la famille ou à l'entourage immédiat de prendre ses responsabilités.

Dans la pratique courante, les hôpitaux de Montréal desservent une zone. Cette malade ne venait pas de celle que dessert l'Hôtel-Dieu. Détail si l'on veut, mais qui a quand même son importance. Malgré cela, la malade a été reçue, examinée et gardée 12 heures sous observation.

Nous est-il permis, monsieur le rédacteur en chef, de vous demander de publier intégralement cette mise au point, et en aussi bonne place dans votre journal que l'article de Mlle Dutrisac.

Votre tout dévoué,
François Laramée, Md.
Directeur médical

NDLR — Nous sommes heureux de publier les explications du directeur médical de l'Hôtel-Dieu, explications que notre reporter avait elle-même sollicitées avant la publication de son article, comme cela était indiqué d'ailleurs dans l'article lui-même.

Quant aux "faussetés et inexactitudes" que le Dr Laramée mentionne au premier paragraphe de sa lettre, nous ne pouvons relever que trois points de sa version des faits qui ne coïncident pas avec la version de LA PRESSE :

a) l'expression utilisée par notre reporter : "... on la renvoyait, sous l'effet de calmants" pouvait laisser croire que des médicaments avaient été administrés à la malade à l'Hotel-Dieu même. De fait, ces mots se rattachaient, dans l'esprit du reporter, aux doses massives de médicaments que la malade avait ingurgitées la veille, hors de l'hôpital, et à la démarche titubante observée par plusieurs témoins lors de son arrivée chez sa mère;

b) Le Dr Laramée écrit : "... la malade décide de quitter l'hôpital et de prendre un taxi; il est 11 heures du matin. Le médecin (de l'hôpital) ne s'oppose pas à ce départ, parce qu'il juge cette malade de 31 ans en état de prendre ses propres décisions". LA PRESSE décrit la malade comme "incapable de garder ses esprits" à son arrivée chez sa mère, un fait que nous avons soigneusement vérifié : elle ne pouvait même pas reconnaître des personnes de son entourage habituel. Etait-elle plus lucide au départ de l'hôpital, quelques minutes plus tôt ? C'est possible. Mais notre affirmation ne constitue ni une "inexactitude" ni une "fausseté";

c) le texte de notre reporter parlait d'une "robe de nuit transparente" tandis que le Dr Laramée souligne qu'il s'agissait d'une "chemise de nuit confectionnée d'un tissu assez épais et fleuri". Vérification faite, il s'agit d'un vêtement de dacron, transparent à la lumière du jour.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

serait de plus appelé à en loger plusieurs.

La visite de l'Exposition, selon une estimation de M. de Bellefeuille, prendra au moins 10 jours, à raison de cinq heures de marche par jour et de 30 minutes pour chacun des 50 pavillons nationaux.

Le conférencier a aussi fait savoir que 28 pays avaient retenu des terrains sur l'emplacement de l'Expo, bien que seulement 11 aient jusqu'ici annoncé officiellement leur participation. Chez les entreprises, on compte 31 réservations et sept participations officielles.

A cause de la clémence de l'hiver, la ville de Montréal est déjà en avance de trois ou quatre semaines dans ses travaux d'aménagement, a-t-il ajouté.

Quant aux autres pavillons dignes d'un intérêt particulier, le directeur du Service des exposants devait signaler ceux des Nations unies, de la Jeunesse et de l'Oecuménisme, ainsi que celui du Québec, qui jouera un rôle de centre culturel.

Côté spectacle, M. de Bellefeuille a mentionné la venue des opéras les plus célèbres du monde à la Place des Arts, déjà retenue pour les six mois que durera l'Expo. Il a aussi indiqué le parc de la joie de vivre et le stade pour les grands spectacles.

NOUVEL EDIFICE A BUREAUX

Voies immédiates avec le boulevard Métropolitain. A l'épreuve du feu. Air conditionné. Divisions selon les besoins des clients. Stationnement inclus. $3.50 le pied carré.

Inf. DU. 1-2854, RA. 1-5011

COMMENT TUER LES MAUVAISES HERBES SUR LES PELOUSES AVEC UN ARROSOIR*

Tout ce dont vous avez besoin c'est de l'eau et du KILLEX de GREEN CROSS. Mélangez. Puis employez un arrosoir ou un pulvérisateur.

KILLEX élimine les mauvaises herbes résistantes, y compris les pissenlits, plantains, mouron des oiseaux, trèfle, caille-lait, triolet, valériane, lierre rampant, renouée, jacobée et bourse-à-berger.

Il n'endommagera pas le gazon!

* OU EMPLOYEZ CE PULVÉRISATEUR SOLIDE ET INCASSABLE!

C'est facile! Vous n'avez qu'à mettre 1 once de KILLEX, remplir d'eau et pulvériser.

PEU IMPORTE LA MAUVAISE HERBE OU LE PARASITE, GREEN CROSS LES ÉLIMINERA!

GREEN CROSS vous offre tout ce qu'il vous faut contre tout ce qui vole, rampe ou pique; contre les plantes nuisibles; et pour les plantes désirables.

PRODUITS Green Cross

FABRICATION CANADIENNE — QUALITÉ SOUVERAINE

Division de THE SHERWIN-WILLIAMS CO. OF CANADA LIMITED *MARQUE DÉPOSÉE

ANNONCE

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
Bruno Quesnel
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1013, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez
VI. 9-7071

PROBLÈMES!

Les soins constants aux fenêtres représentent une perte de temps et d'argent pour le propriétaire.

MODERNES! Admirez la beauté — comparez les nombreux avantages des NOUVELLES!

PORTES et FENÊTRES RUSCO

Approuvées par la S.C.H.L. et acceptées pour prêt pour l'amélioration des maisons.

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE

Acier — Moins de corvées. Loisirs accentués. Horizons plus vastes

HOME SPECIALTIES, (1962) INC.
9095 boul. St-Laurent, DUpont 1-2511

Plus d'automobilistes assurent leur automobile de Wawanesa de préférence à toute autre compagnie...Voici pourquoi!

ÉCONOMIE MEILLEUR TAUX
pour réduire les dépenses de votre automobile

PLUS DE BUREAUX DE SERVICE
que toute autre compagnie

DIX MOIS POUR PAYER
un grand avantage budgétaire

L'ENGAGEMENT DE NE PAS ANNULER
et un actif de $43 millions assure votre sécurité

RÈGLEMENT RAPIDE ET ÉQUITABLE DES RÉCLAMATIONS
payement effectué directement — sans délai

TOUS LES RISQUES JUGÉS AU MÉRITE
sans obligation

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR TOUTES LES SUCCURSALES:
735-2211
8585 BOULEVARD DECARIE
Voisine du CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
CENTRE D'ACHAT DOMAINE
CENTRE D'ACHATS DORVAL
CENTRE D'ACHATS JACQUES-CARTIER
10,548, RUE LAJEUNESSE
1228 EST, RUE MONT-ROYAL
CENTRE D'ACHATS BLVD. PIE IX
5688, AVENUE VERDUN
3326, EST, RUE ONTARIO
Ouvert tous les jours jusqu'à 10 hrs. p.m. et le samedi jusqu'à 6 hrs.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC Wawanesa

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC ET AU CANADA

FIANÇAILLES — Mlle Elpiniky Papachristidis, fille de M. et de Mme Phrixos B. Papachristidis, et M. Pierre-Paul Bove, fils de M. et de Mme Bove, de Zelzate Gand, Belgique, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera célébré le samedi 23 mai.

FIANÇAILLES — Mlle Louise Laplante, fille de M. et de Mme Arthur Laplante, d'Outremont, et M. Guy Lavigueur, fils de M. et de Mme Paul-E. Lavigueur, de Ville Mont-Royal, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera célébré le samedi 30 mai, à l'église Saint-Joseph de Mont-Royal.

Ottawa

Son Exc. le gouverneur général a reçu l'Hon. Alastair Buchan mercredi.

* * *

Son Excellence madame Vanier a reçu au thé mercredi les dames membres de la Chambre des communes et les épouses des membres de la Chambre des communes.

* * *

La remise des diplômes aux nouvelles infirmières de l'Ecole des infirmières de l'Hôpital municipal aura lieu à 2 h. 30, l'après-midi du mercredi 20 mai, en la salle des conférences de l'école secondaire Glebe. Une réception suivra cette cérémonie, au salon de la résidence des infirmières, rue Parkdale.

REPRESENTANT TECHNIQUE

EN ELECTRICITE

Belle occasion par une compagnie prospère dans toutes sortes de produits d'électricité. Après avoir reçu un entraînement à fond dans la vente des produits, le représentant technique passera chez les ingénieurs-conseils, entrepreneurs et architectes. Il aura son point d'attache à Montréal et s'occupera des clients du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes.

Doit être âgé de 25 à 35 ans, doit parler les deux langues couramment, aimer vaincre la concurrence dans la vente et doit posséder une bonne formation technique, qu'il l'ait acquise dans une école spécialisée ou par la pratique.

Très bon salaire plus boni et dépenses.

Stricte discrétion assurée. Veuillez écrire chez

D. W. WOOD

PEAT, MARWICK, MITCHELL & CO.

1155, boul. Dorchester ouest, Montréal

Téléphone : 866-0865

Faire-part

Mme T. H. P. Molson et M. H. M. Pasmore sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Penelope Anne Pasmore à M. Jean-Claude Baudinet, fils de M. et de Mme Pierre Baudinet de Paris, France. Le mariage sera célébré le samedi 16 mai, dans la chapelle de l'église St. James The Apastle.

* * *

Le Dr et Mme J. E. Barbeau de Laval-sur-le-Lac, annoncent le mariage de leur fille Hélène à M. Jean Crépeau, fils du Dr et de Mme A. Crépeau, d'Outremont. La cérémonie nuptiale aura lieu dans l'intimité le samedi 23 mai, à l'église Saint-Jean-Gualbert, de Laval-sur-le-Lac.

Un savoureux pain de viande avec une soupe Campbell

Madame, régalez votre famille avec un savoureux pain de viande, facile à réaliser grâce à la soupe Campbell.

Pain de viande à la sauce tomate

1 boîte (10 onces) de soupe aux tomates Campbell
¼ tasse d'eau
1 tasse de croûtons
¼ tasse oignon émincé
2 c. à soupe de persil haché
1 oeuf légèrement battu
1 c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
1½ lb de boeuf haché

Mélanger soupe et eau. Combiner ½ tasse de cette soupe avec croûtons, oignon, persil, oeuf, sel et poivre. *Bien* incorporer à la viande. Former un pain; mettre dans un plat à gratin peu profond (12 x 8 x 2). Cuire à four modéré (350°) pendant 1 heure et 15 minutes. Mélanger le reste de soupe avec 2 c. à soupe de jus de cuisson. Réchauffer; remuer de temps à autre. Verser sur le pain au moment de servir. 4 à 6 portions.

MARDI, CAMPBELL VOUS PROPOSERA UN AUTRE MENU-TYPE

à Noter ***

DEFILE DE MODES A SOREL — L'Associaition des hommes d'affaires de Sorel Inc. organise un grand défilé de modes en plein air qui se tiendra ce soir vendredi 8 mai, à 9 h. Il y aura 125 présentations, du manteau de fourrure au costume de bain. Cet événement aura lieu à Sorel, au Centre commercial de la rue Roi, situé entre les rues Georges et Augusta.

DINER D'OUVERTURE — Le dîner d'ouverture de la section féminine du club de golf de Rosemère, aura lieu le 14 mai prochain, à 6 h. 30 p.m., au club de golf et sera suivi d'une courte réunion d'affaires.

LA FETE DES MERES — La Voix des femmes, sous la présidence d'honneur de Mme Jean Drapeau, invite toutes les mères et leurs familles, à la plantation d'un arbre, symbole de vie. La fête des mères fut à l'origine une fête de la paix. Cette manifestation se tiendra au Jardin botanique le samedi 9 mai, à 2 h. p.m. Un film sera présenté. L'entrée est libre.

AU CENTRE CULTUREL D'OUTREMONT — Le Centre culturel d'Outremont situé au 1357 de l'avenue Van Horne, recevra tous les membres et leurs amis à une soirée de danse qui se tiendra au Centre, le samedi 9 mai, à 8 h. 30 p.m. Le centre sera ouvert tout l'été et un programme spécial est organisé pour assister au festival de musique Tanglewood dans les Laurentides. Pour renseignements, composer CR. 2-7040.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE — La 10e réunion de la saison 1963-64 de l'Alliance Française de Montréal se tiendra le mardi 12 mai, à 8 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel Ritz Carlton. Mme Tania Fédor sera la conférencière invitée et parlera d'Anna le Noailles, poete des éblouissements.

CONGRES ANNUEL — L'Association des auxiliaires d'hôpitaux de la province de Québec, tiendra son congrès annuel les 12 et 13 mai, à l'hôtel l'Esterel, sous la présidence de Mme Gérard Boudrias. Les membres des divers auxilaires, désirant assister à ce congrès, sont priés de communiquer avec leur présidente respective ou à RE. 8-1476.

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS. — Une soirée de théâtre sera donnée au Musée des Beaux-Arts, le vendredi 15 mai prochain, à 9 h. 15. La troupe du Rideau Vert, sous la direction de Mme Yvette Brin-d'Amour, a gracieusement accepté de présenter une pièce d'Alfred de Musset "On ne badine pas avec l'amour", au bénéfice du Musée.

LA FEDERATION EQUESTRE CANADIENNE — Un déjeuner sera offert en l'honneur du colonel A. Podhajsky, directeur de l'Académie espagnole d'équitation de Vienne, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal, le jeudi 28 mai à 12 h. 30. A cette occasion, en appréciation du dévouement et des grands services rendus à l'art équestre, une médaille d'or sera présentée au colonel Podhajsky par la Fédération équestre canadienne. Des personnalités de la vie publique, arts et sports, et venant de Halifax, Québec, Ottawa, Toronto et Vancouver seront présents à ce déjeuner qui se tiendra sous le patronage d'honneur de Son Exc. F.H. Leitner, ambassadeur dA'utriche et de M. N. Loewenheim, consul général d'Autriche à Montréal.

DINER REGIMENTAIRE — Le 6e bataillon du 22e régiment, à Saint-Hyacinthe, clôturait les activités de la saison, samedi. A cette occasion un dîner régimentaire avait lieu au mess des officiers. Sur la photo prise à l'heure de l'apéritif, on remarque, dans l'ordre habituel : Mme Robert Hamel, le lt-colonel Hamel, ancien commandant du régiment ; Mme Charles Roy et le lt-colonel Roy, commandant actuel ; Mme Jacques Nichols et le major Nichols, président du mess qui a reçu ce soir-là la décoration canadienne.

Bal des Trois Services

Le bal des Trois Services, ainsi appelé lorsqu'il a été lancé pour la première fois en 1936, se tiendra cette année à l'arsenal du régiment Royal Montréal, Westmount, le samedi, 9 mai. Le bal est destiné à tous les sous-officiers supérieurs des trois services et des forces aériennes Etats-Unis, et leurs épouses.

L'invité d'honneur, le colonel Clifford P. McPherson, CD, directeur de la milice, représentera le lieutenant-général G. Walsh, CDE, CBE, DSO, CD.

Les présidents d'honneur du bal qui a eu lieu tous les ans depuis 1936, sauf durant les années de guerre, sont le commodore M. J. A. T. Jetté, CD, officier supérieur de marine pour la région de Montréal, représenté par le commandant L. O. Stonehouse, CD; le major-général Fleury, CBE, ED, CD, général de la région militaire de la province de Québec, représenté par le lt.-col. D. H. McIndoe, DSO, CD ; AVM M.M. Hendrick, OBE, CD, officier d'aviation de l'armée de l'air, représenté par le commandant d'aviation E. N. Henderson, CD; et le maître sergent chef N. Wandkowsi, USAF, Plattsburgh.

Le président du bal cette année est l'officier breveté J. J. Bradley, du corps de génie électrique et mécanique.

On s'attend à ce que plus de 400 sous-officiers supérieurs des trois services assistent au bal, avec leurs épouses, soulignant ainsi l'unité et la coopération qui existent entre la marine, l'armée de terre et l'aviation.

MLLE MADELEINE DESMARAIS, fille de M. et de Mme Joseph Desmarais, de Montréal, et M. **ANDRE POITRAS**, fils de M. et de Mme Aimé Poitras d'Ottawa, dont le mariage sera célébré le samedi 16 mai prochain, à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à 11 heures.

Son Exc. le gouverneur général et Madame Vanier à la L.O.C. & J.O.C.

Son Excellence le gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier, accompagné de son épouse, présidera le banquet de clôture de la grande semaine d'information de l'Action Catholique Ouvrière de Montréal (L.O.C. et J.O.C.).

Un souper familial aura lieu au Chalet de la Montagne demain soir, le 9 mai, à 7 h. 30. Cette manifestation se place dans le cadre du thème étudié par les mouvements d'Action catholique cette année : Relations entre jeunes et adultes. Parents et enfants sont invités à venir ensemble.

Après le repas, un concert sera donné par le choeur V'là l'Bon Vent, de Québec, qui se spécialise en chansonnettes canadiennes. M. François Provencher dirige cette chorale qui groupe 120 jeunes et adultes. Pour toutes informations, prière de téléphoner à AV. 8-4261.

Son Exc. le gouverneur général du Canada, et Madame Vanier; Son Exc. Mgr Paul Grégoire, représentant de Son Eminence; Me Jean-Baptiste Crépeau, représentant du premier ministre de la Province; Son Exc. le docteur Eugène Thibault, C.G.C.S.C., M. le chevalier S. Henri Robitaille, C.C.S.S.; M. Emilien Lafrance, ministre de la Famille, P.Q.; M. Fernand Alie, pro-maire, ville de Montréal; M. Charles Renaud, représentant du service social, ville de Montréal; M. Jean Marchand, président de la Confédération des Syndicats Nationaux; M. Roger Provost, président de la Fédération des Travailleurs du Québec; M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du Travail de Montréal; M. Réal Charbonneau, président de l'Action Catholique Canadienne; M. Alfred Reynolds, président de l'Action Catholique de Montréal; M. l'abbé Gérard Lalonde, directeur de l'Action Catholique de Montréal; Mme Béatrice Darveau, vice-présidente de l'Action Catholique de Montréal; Rév. Père Laurent Denis, aumônier National de la L.O.C.; M. l'abbé Jacques Leclerc, aumônier diocésain de la L.O.C.; M. l'abbé Jean-Claude Pépin, aumônier diocésain de la J.O.C.; M. Gérard Duceppe, président du Comité de l'A.C. diocésaine spécialisée; Mlle Rita Bois, vice-présidente du comité de l'A.C.D. spécialisée; Mme Reina Comte, présidente nationale de la L.O.C.; M. Jacques Boucher, président national de la J.O.C.; M. André Lapointe, président diocésain de la L.O.C.; Mme Lucienne Montpetit, vice-présidente diocésaine de la L.O.C.; Mlle Denise Provencher, présidente de la J.O.C.F. de Montréal; M. Jacques Favreau, président de la J.O.C. de Montréal; M. Raymond Doyle, secrétaire de la Conférence de la Famille.

Mlle ROSA MARIA MONICO, de San Salvador, république d'El Salvador, en Amérique Centrale, étudiante à l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil, à Westmount, s'est mérité, pour ses succès dans l'étude de la langue française, la médaille décernée par la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Les débutantes londoniennes font la révérence au gâteau

LONDRES. (PC) — La saison mondaine pour l'été 1964 a été inaugurée avec éclat par des centaines de débutantes qui ont évolué sur une piste de danse de Mayfair lors du bal d'anniversaire de la reine Charlotte.

Parmi les 24 roses anglaises choisies pour faire la procession cette année, traînant derrière elles un gigantesque gâteau d'anniversaire en papier mâché, on reconnaissait Mlle Belinda Heathcoat Amory, nièce du vicomte Amory, ancien haut commissaire britannique à Ottawa.

Le bal, qui porte le nom de l'épouse du roi George III, est le point de départ traditionnel de la série de fêtes, danses, régates et réunions hippiques qui a lieu au cours de l'été londonien jusqu'au départ de la reine en Ecosse, au début du mois d'août, pour ses vacances annuelles.

Le bal atteint son point culminant lorsque les jeunes filles toutes de blanc vêtues, font la révérence devant le gâteau artificiel qui pèse 200 livres.

Certaines demoiselles trouvent que "c'est idiot de faire la révérence à un gâteau". Il fut un temps où les débutantes se courbaient devant la reine lorsqu'elles étaient "présentées".

Mais depuis que Sa Majesté a aboli les réceptions de présentation il y a quelques années, c'est le gâteau ou rien du tout.

Il faut dire que le gâteau est toujours le même. D'un bal à l'autre on le remise sans cérémonie dans un garage de la banlieue londonienne.

Voyages

M. et Mme Maurice Faucher de Duvernay, P.Q., M. et Mme Albert Durant de St-Vincent-de-Paul, Montréal, ainsi que Mlle G. Dansereau de Ste-Anne-de-Bellevue, étaient récemment à bord du "S.S. Homeric" pour effectuer une croisière à travers Nassau et les Iles Bahamas.

"Je passe l'été dans les voûtes frigorifiques de Walsh Fourrures"

Il est indispensable que toute fourrure de qualité soit entreposée dans des voûtes fiables et de toute protection telles que celles des spécialistes de la fourrure de la maison Walsh Fourrures.

COMPOSEZ VI. 9-8328
et l'on ira chercher toutes vos fourrures

J. Walsh
FOURRURES

3416 AVE DU PARC coin Sherbrooke — VI. 9-8328

Louez votre fourrure Chez JERRY

Louez une élégante étole de fourrure qui rehaussera votre chic en toute circonstance.

Grand choix —
- Hermine
- Vison
- Renard
- Ecureuil, etc.

PRIX RAISONNABLE
Tél.: AV. 8-3352
JERRY'S FUR RENTALS
3486 av. du Parc

Un diamant Birks... pierre précieuse d'une rare beauté

Un diamant bien choisi
ne perd jamais sa valeur puisque
celle-ci dépend de la beauté et de la
rareté du diamant.
Seul un expert peut déceler
la très légère différence de la qualité,
la gradation délicate des teintes,
la perfection de la taille qui permettent
de distinguer deux pierres
qui semblent identiques.
Le savoir et l'habileté de nos
gemmologues vous assurent
la meilleure valeur au Canada...
le diamant que votre fiancée
sera heureuse et fière de porter.

BIRKS
JOAILLIERS

Un étui en argent sterling et un certificat d'assurance vous sont offerts avec les compliments de la maison Birks

Membre enregistré de l'"American Gem Society"

CARRE PHILLIPS ● DORVAL ● ROCKLAND

Le courrier de Pauline Lamy

Les jeunes filles se confient-elles à leur mère ?

Récemment, j'ai pris part à une discussion avec quelques amies et compagnes de mon âge (un peu plus ou un peu moins de vingt ans), et nous avons décidé, pour finir, de vous exposer une situation courante.

Sur le tapis est venue la question suivante : est-ce que nous causons avec nos parents, notre mère en particulier, des choses qui nous tiennent le plus à coeur ? Sauf pour une seule, la réponse a été "non".

Moi qui suis orpheline de mère, combien de fois est-ce que je me suis dit : "Ah, si maman était là ! Au cours de mon adolescence surtout, elle m'a manqué. Encore aujourd'hui, il me semble que cela me ferait du bien au coeur de causer avec ma mère."

Mon père est bien bon, mais c'est différent de parler avec un homme, il me semble.

J'ai été bien étonnée d'apprendre que la plupart des filles évitent plutôt de causer avec leur mère. Pourquoi ? Elles ont donné plusieurs raisons. Entre autres, elles n'aiment pas recevoir de conseils . . . et dès qu'elles parlent de quelque chose, on leur en donne, qu'elles en demandent ou non. Aussi, elles se sentent plus indépendantes quand elles ne racontent rien ou presque d'un tant soit peu intime. Quelques-unes ont peur de n'être pas comprises. Mais même celles qui disent qu'elles le seraient sûrement ne sont pas du tout portées à se confier. Il y a, disent-elles, une certaine pudeur qui les retient.

J'ai gardé pour la fin la raison qu'elles ont toutes données (sauf une, encore une fois) pour se montrer aussi réservées. Elles craignent que leurs propos soient rapportés, non pas évidemment à tout le voisinage, mais à une tante, à une amie intime; autrement dit, elles pensent qu'il est à peu près impossible à leur mère de ne pas répéter ce qu'elles lui auraient confié.

Par exemple, voici l'histoire la plus typique qui ait été racontée (j'en modifie intentionnellement les détails) : Marie, disons, sortait avec un garçon depuis six mois et ne savait si elle devait encourager ce jeune homme ou le décourager, étant donné qu'il était d'une nationalité et d'une culture différentes de la sienne et que, pour elle-même; cela posait un gros problème. Elle s'en ouvre à sa mère qui la comprend et ne cherche nullement à l'influencer; elles parlent coeur à coeur.

La mère ne cherche pas à décider à la place de sa fille. Marie est ravie de cette conversation qui va l'aider à voir clair. Trois jours plus tard, dans un grand magasin de la ville, Marie rencontre par hasard l'une de ses tantes qui lui dit, au-dessus d'un comptoir : "Il paraît que tu as une grosse décision à prendre !" Marie a conclu : "Ça a été fini. Je n'ai plus rien dit de personnel à ma mère. Ce n'était pas grave, en soi, mais ça m'a déplu, ça m'a déçue de voir que maman avait parlé de notre conversation à ma tante, que j'aime pourtant beaucoup."

Nous voudrions savoir ce que vous en pensez. J'ai été déléguée par mes compagnes, parce que je ne suis pas en cause.

— J. D.

Si votre mère vivait, seriez-vous avec elle en les mêmes termes qu'une seule de vos compagnes ou en les mêmes termes que la plupart d'entre elles ? Il n'est pas rare du tout que de grandes filles, tout en sachant très bien qu'elles peuvent compter sur leurs parents et tout en ayant une très grande confiance en eux, ne soient pas du tout portées à leur parler de choses intimes.

La principale raison à cela ne serait-elle pas la suivante : quand on a environ vingt ans, et que l'on approche par conséquent de la maturité, on a besoin d'apprendre à voler de ses propres ailes, on a besoin de se détacher (dans le meilleur sens du terme, il va sans dire) de ses parents, on a besoin d'apprendre à penser et à agir par soi-même. Il s'agit d'acquérir une indépendance de bon aloi. Les liens ne sont pas rompus, mais comme ils s'orientent vers une relation d'adultes, les jeunes prennent de la distance . . . et sont presque toujours moins loquaces sur leur compte personnel.

Est-ce seulement les mères de vos amies qui sont exposées à causer, avec une intime de leur âge, des choses que peuvent raconter ces jeunes filles ? On comprend la déception de Marie. Il faut comprendre aussi ceci : la mère avait fait tellement sien le problème de sa fille qu'elle a dû en parler comme s'il lui était absolument personnel. Il me semble que si j'étais Marie, je dirais très affectueusement à ma mère que j'aurais préféré qu'elle gardât pour elle seule cette conversation. Les mères ne savent-elles pas depuis longtemps qu'elles ne sont pas parfaites ? Tout comme leurs grandes filles . . .

Pauline

La main à la pâte

Pain aux abricots secs

2¾ t. de farine tout-usage
4 c. à thé de poudre à pâte
¾ c. à thé de sel
½ t. d'abricots secs hachés
½ t. de noix hachées
¼ t. de beurre mou
¾ t. de sucre granulé
1 oeuf
1½ t. de lait

Mettre le beurre en crème et incorporer le sucre graduellement. Ajouter l'oeuf et obtenir une préparation homogène ; ajouter le lait. D'autre part, tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel ; ajouter les abricots secs et les noix hachées. Incorporer à la première préparation et battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Cuire dans un four préchauffé à 350° F., une heure environ. Laisser refroidir une dizaine de minutes dans le moule avant de renverser le pain sur une grille à gâteaux. Envelopper dans une feuille d'aluminium et laisser reposer ainsi 24 heures. Couper ce pain en tranches épaisses.

* * *

Pain fourré aux abricots

½ t. de lait
¼ t. de sucre granulé
½ c. à thé de sel
¼ t. de beurre
½ t. d'eau tiède
1 c. à thé de sucre granulé
1 sachet de levure
1 oeuf
2¾ t. de farine tout-usage
Beurre fondu
¼ t. d'abricots secs hachés
¼ t. de sucre granulé
2 c. à table de cassonade
1 t. d'eau
½ c. à thé d'essence d'orange
2 c. à table de jus d'orange
½ t. de noisettes hachées

Faire chauffer le lait sans le laisser bouillir. Ajouter ¼ de tasse de sucre, le sel et ¼ de tasse de beurre. Laisser tiédir. Entre temps, ajouter 1 cuillerée à thé de sucre à l'eau tiède et l'y faire dissoudre. Saupoudrer la levure et laisser reposer une dizaine de minutes avant de remuer. Ajouter le lait tiédi et l'oeuf bien battu. Incorporer 1¼ tasse de farine et battre en pâte lisse. Ajouter suffisamment de farine pour obtenir une pâte souple (1½ tasse environ). Renverser la pâte sur une surface légèrement farinée et la pétrir jusqu'à ce qu'elle soit élastique. La verser dans un bol légèrement beurré, couvrir et laisser lever au double du volume, à l'abri des courants d'air.

Entre temps, préparer la garniture aux abricots. Dans une petite casserole à parois épaisses, mélanger les abricots, ¼ de tasse de sucre granulé, 2 cuillerées à table de cassonade et 1 tasse d'eau. Porter au point d'ébullition sans couvrir. Remuer de temps en temps jusqu'à ce que les abricots soient tendres. Mettre ce mélange en purée et ajouter le jus et l'essence d'orange. Laisser refroidir.

Dégonfler la pâte et la renverser sur une planche légèrement farinée. Abaisser au rouleau en un rectangle de 13 x 9". Recouvrir avec la purée d'abricots et saupoudrer de noisettes hachées. Rouler la pâte et souder le bord en pinçant avec les doigts. Mettre dans un moule à pain beurré, de 9 x 5" ; badigeonner de beurre fondu ; couvrir et faire lever à l'abri des courants d'air jusqu'au double du volume. (Une heure environ).

Cuire dans un four préchauffé à 350° F., pendant 30 à 35 minutes. Renverser sur un gril à gâteaux et laisser refroidir lentement à l'abri des courants d'air.

6–Fédération des Services sociaux à la famille

Secteur économico-social et conseil supérieur de la famille

Les agences qui offrent des services d'assistance aux personnes aptes et inaptes au travail font face à des difficultés. Les oeuvres sont invitées à présenter leur budget au début de l'automne pour l'année fiscale qui débute le premier avril de l'année suivante. Les retards apportés dans l'acceptation des budgets causent, dans divers milieux, des difficultés administratives et ralentissent le travail d'organisation de ce département.

La Fédération déplore que le Ministère diminue les prévisions budgétaires sans en discuter avec l'organisme concerné. Toute diminution risque, dans ces cas, de se faire au détriment de tous les partis concernés en commençant par l'indigent. Les agences n'ont probablement pas encore réussi à établir une uniformité dans la présentation des budgets, ce qui peut prêter à des comparaisons ou des appréciations plus ou moins justifiées. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte ; distance, situation économique de la région, etc . . . La Fédération est consciente que ses agences membres doivent continuer à intensifier leur travail de prévention et de réhabilitation auprès des cas d'assistance-chômage. C'est l'insuffisance des moyens financiers et surtout de personnel compétent qui empêche habituellement une agence de faire plus et mieux dans le domaine de réhabilitation auprès des aptes et inaptes au travail.

La fédération souhaite l'application, à aussi brève échéance que possible, des articles 33 et 34 du rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique ; ce qui serait à l'avantage et du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social et des agences sociales.

Les diverses recommandations contenues dans ce rapport n'ont pour seul but que d'apporter une solution bienfaisante aux divers problèmes que l'expérience a permis de constater.

Conseil supérieur de la famille

"La Fédération des Services Sociaux à la Famille" espère que le "Conseil supérieur de la Famille" lui fera large place. Depuis une vingtaine d'années les services sociaux de la Fédération ont étudié les problèmes qui peuvent affecter les familles de notre province. Les agences sociales possèdent dans leurs milliers de dossiers des mines de renseignements sur les facteurs de détérioration ou de prpgrès, affectant les milieux familiaux. Leurs travailleurs sociaux, débordés depuis toujours par des tâches lourdes et urgentes, n'ont pu exploiter ces sources de renseignements. Mais il reste que l'information est toujours là et pourrait être éventuellement utilisée, tout en sauvegardant la confidentialité, en vue du mieux-être de nos familles du Québec.

La création d'un Conseil Supérieur de la famille peut rendre des services appréciables et au secteur public et au secteur privé du Bien-Etre à la condition que les représentants des deux secteurs acceptent de travailler dans un climat de confiance et de collaboration. Cet organisme consultatif doit être connu comme une entreprise conjointe et coopérative des organismes publics et des organismes privés oeuvrant dans le champ du bien-être familial. Sans doute que le "Conseil Supérieur de la Famille" aura pour but principal de conseiller le gouvernement sur tout ce qui concerne la famille, en particulier sur les législations et mesures sociales du "Ministère de la Famille et du Bien-Etre".

Ce "Conseil" devrait posséder des cadres assez élaborés et un personnel compétent capable de faire de la recherche et de suggérer des programmes et des initiatives susceptibles d'enrayer les misères familiales et de consolider nos familles. Ce "Conseil" ne pourra remplir qu'un rôle consultatif auprès du gouvernement mais il ne faudrait pas que ce rôle consultatif devienne "décoratif" et inopérant comme c'est souvent le cas pour les comités de cette nature. Ce dernier devra avoir assez de latitude et d'influence. Il pourra, par exemple, faire des recommandations au Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, recommandations qui sans engager ce dernier, ne devront pas être considérées comme de simples voeux. Le Conseil devrait aussi connaître les vues du Ministère et exprimer ses opinions à leur sujet.

Le "Conseil Supérieur de la Famille" à cause de sa compétence, devra être en mesure d'exercer une autorité morale sur les organismes privés oeuvrant dans le champ du bien-être familial. Sans doute que ce dernier ne pourra pas dicter aux organismes familiaux ce qu'ils doivent faire jusque dans le moindre détail. Mais si ce "Conseil" comprend parmi ses membres des personnes compétentes et représentatives des organismes privés, il lui sera alors facile d'influencer les politiques générales de ces organismes.

Il semble que le nombre de neuf membres suggéré par la Commission Boucher est insuffisant si ce "Conseil" doit jouer un rôle d'envergure dans la promotion du bien-être familial.

Dans un prochain article : Recrutement et formation du personnel.

La LOC part en guerre contre l'ignorance

La Ligue Ouvrière Catholique, qui tient du 3 au 10 mai la Semaine de la Famille, s'est toujours soucié des problèmes que rencontre la famille dans son épanouissement humain et chrétien. Il y a plusieurs années la L.O.C. mettait sur pied le "Service d'Orientation des Foyers" qui existe encore aujourd'hui après avoir connu certaines adaptations. Ce service est organisé dans les régions de Sorel, de Granby et de Saint-Hyacinthe. Dans cette dernière région seulement, 90 couples ont suivi cette année les activités du service.

Il s'attaque aux deux grandes plaies qui faussent la rentabilité des foyers modernes : l'ignorance et l'égoïsme jouisseur. C'est-à-dire qu'il fait la guerre à toute une série de fausses maximes qui sont prêchées dans les usines, les cinémas, les magasins comme "il faut que jeunesse se passe", "ne faut-il pas que l'on s'amuse avant si on est fait pour aller ensemble", etc. Il combat aussi l'égoïsme qui s'ancre de plus en plus dans les foyers. On est beaucoup plus inquiet de son propre bonheur que du bonheur du conjoint, et cette attitude conduit ordinairement à la mauvaise entente et souvent les conjoints cherchent ailleurs des compensations illicites.

Le service fait voir des horizons spirituels nouveaux à tous les foyers sincères qui s'y inscrivent. Il remet devant les yeux des époux, le plan de Dieu, l'architecte du foyer chrétien. Il leur fait comprendre le véritable sens de l'amour humain, de la charité authentique qui doit animer toute la vie conjugale. Au cours des discussions amicales, les époux saisissent mieux que l'amour véritable est l'oubli de soi, l'esprit de sacrifice, pour ne penser qu'au bonheur de la personne ou des personnes aimées.

La participation au S.O.F. invite les foyers à la générosité de l'Apostolat familial. Souvent les couples participants cherchent d'eux-mêmes à faire profiter d'autres foyers de toutes les découvertes que leur a apportées le service d'orientation des foyers et quelques-uns deviennent couples meneurs du S.O.F.

En somme, le Service d'Orientation des Foyers veut être au service de l'Eglise afin de diffuser la doctrine chrétienne sur la vocation du mariage et les moyens de la réaliser pleinement. En particulier, il veut mettre en lumière l'enseignement de l'encyclique de Pie XI : "Casti Connubili" sur le mariage chrétien.

Ici on vous renseigne

"Ignorante" — 485 grammes égalent 15½ onces et 70 grammes égalent 2½ onces.

Je ne peux vous donner ici une diète pour maigrir. Vous devriez consulter encore une fois votre médecin et vous faire prescrire une diète précise, puisque ses recommandations sur l'alimentation en général ne vous suffisent pas. Vous pourriez également faire de la culture physique, prendre des massages.

"Clairette" — On désigne à tort par "brûlements" la sensation désagréable causée par la présence de substances irritantes dans l'estomac. Le terme technique exact est brûlures.

Exemple : Les brûlures (d'estomac) traduisent la présence de substances irritantes dans l'estomac ou une hypersensibilité de la muqueuse. (Larousse médical)

ENCORE ACTIVE — Mme Gladys Porter, la première femme à siéger à la Législature de la Nouvelle-Ecosse, reste active bien qu'elle s'apprête à fêter ses 70 ans le 4 août prochain. Veuve du journaliste H. Wyman Porter, elle s'occupe encore de sa maison et fait sa propre cuisine.

ANNONCE

Comment faire disparaitre cet air "vieilli" prématuré

Qu'est-ce qui vieillit prématurément le visage d'une femme—qui lui donne pattes d'oie, petites rides, épiderme rugueux? La *déshydratation de la peau* causée par les rigueurs de l'hiver, les appartements surchauffés, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Si c'est là votre cas, vous avez besoin de la DRY SKIN CREAM POND's. Cette crème réputée à l'allantoïne commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes! L'allantoïne dégage les pores obstrués par les cellules desséchées et permet à l'action de la lanoline richement hydratée, contenue dans la crème Pond's, d'agir en profondeur. Presque en une nuit, l'épiderme apparaît plus doux, plus velouté, *plus jeune*. Employez la DRY SKIN CREAM POND's régulièrement. En pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

CHEZ Lilianne INC.

VOICI . . .
aisance et confort
pour
tailles fortes
LIFE
de
Formfit

Formfit prouve, par ces deux exemples de vêtements amincissants, qu'une taille élégante peut s'obtenir avec tout le confort et l'aisance nécessaires. La gaine est une merveille . . . un tissu légèrement baleiné et une coupe qui fait ressortir toute la beauté naturelle de votre taille. Venez donc aujourd'hui essayer un magnifique Life de Formfit. Blanc seulement. Tailles 28 à 40. 19.50

Attention spéciale aux
COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES
CR. 6-9705

CHEZ Lilianne INC.
- 6688 rue St-Hubert
- 1682 Mt-Royal E.
- Centre d'Achats Wilderton
- 378 Ste-Catherine O.
- 3601 Notre-Dame O.
- Place Ville-Marie

La Patrie

L'HEBDO DES CANADIENS FRANCAIS

Montréal, semaine du 7 au 13 mai 1964 — 85e année / numéro 19 / Canada 15¢ / Etats-Unis 20¢

"La Patrie" était au congrès de "LA PATENTE"

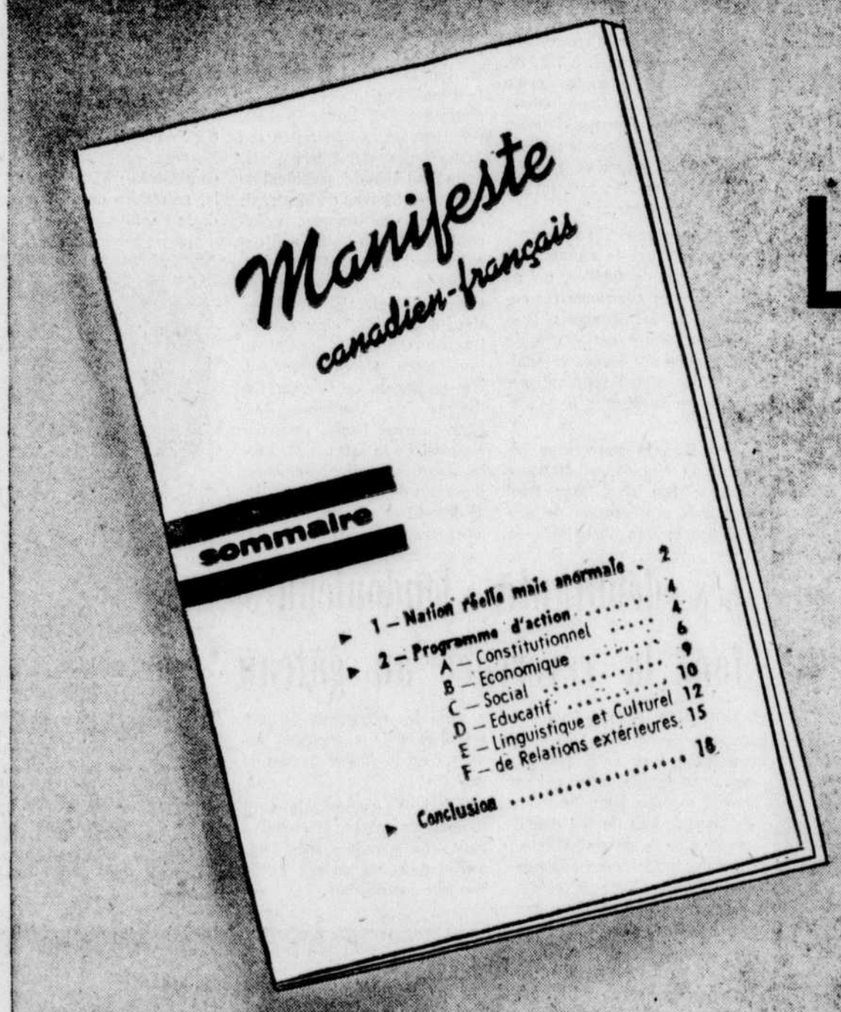

LA RÉFORME DE L'O.J.C. S'AMORCE

En pages 2 et 3
le reportage exclusif de
ROGER CYR

"...J'ai peur que les sociétés secrètes ne soient pas un terrain bien propice au développement de la démocratie..."
JEAN DUCEPPE
au banquet officiel de l'O.J.C.

La semaine prochaine :
Un document "secret" :
Le texte du "MANIFESTE"

Le mot d'ordre d'un tract clandestin : "TUONS LANCIAULT"
(L'homme qui aurait touché la rançon des dénonciations FLQ)
— en page 8

BB à Montréal?
par Manuel MAITRE
(pages spectacles)

Les SOLITUDES mises en commun
par Céline LEGARE
(La Patrie / Madame)

et deux nouvelles chroniques :

LE CAMPING
par Jean-Paul DENIS
(cahier Magazine)

LES COURSES
par Bert SOULIERE
(pages sportives)

COMMENT ON FABRIQUE UN CRIMINEL La deuxième partie de l'enquête d'Alice Poznanska-Parizeau (Cahier magazine, pages 5 et 6)

CAHIER No 2 / PAGES 15-24

LA PRESSE

THEATRE / FINANCE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, VENDREDI 8 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 174

L'emplacement de l'usine GM à Ste-Thérèse

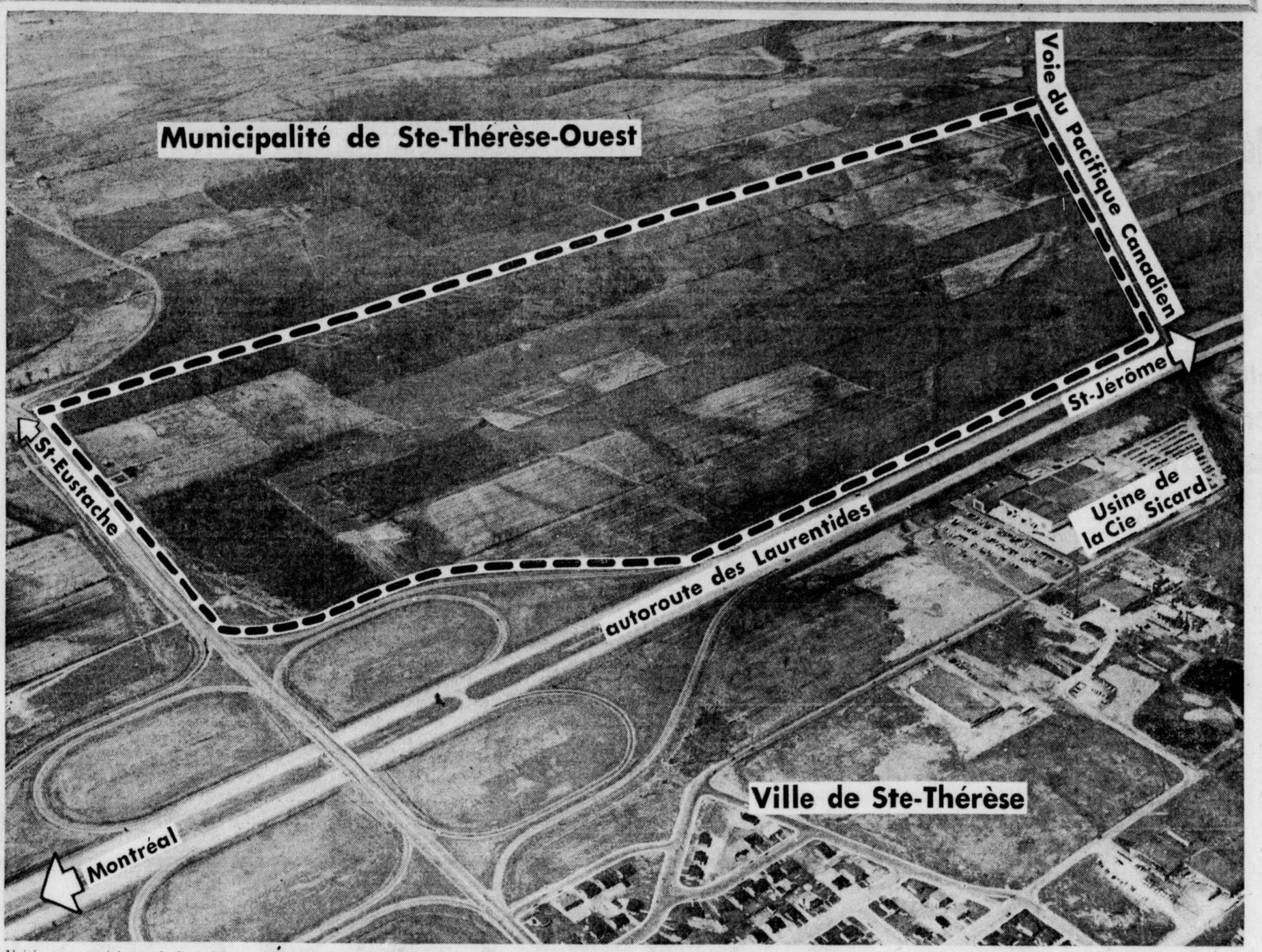

Voici une vue aérienne de l'emplacement (entre pointillés) de la future usine de la General Motors à Ste-Thérèse. L'emplacement, qui a une superficie de 302 acres, se trouve dans la municipalité de Ste-Thérèse-Ouest. L'usine, qui aura une surface couverte d'un million de pieds carrés, sera située sur la partie nord du terrain en face de l'usine de la compagnie Sicard tandis qu'un immense terrain de stationnement devrait couvrir en grande partie la section sud que longe la route conduisant à St-Eustache.

photo aérienne par J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Avec le rajustement de l'impôt sur le revenu

La double taxation des petits revenus disparaît au Québec

QUEBEC — Le Bill No 27, que M. Eric Kierans a fait adopter mercredi en première lecture par l'Assemblée législative pour modifier la "Loi de l'impôt provincial sur le revenu", fait disparaître partiellement la DOUBLE TAXATION à laquelle on astreignait les contribuables ayant un revenu imposable inférieur à $6,000; et l'on prévoit que la double taxation disparaîtra entièrement en 1965.

analyse de Jacques Monnier

Notons que les contribuables ayant un revenu imposable inférieur à $6,000 par année constituent de 80 à 85% de toutes les personnes payant l'impôt sur le revenu.

Le Bill No 27 a été préparé principalement pour faire bénéficier le Trésor provincial des arrangements fiscaux conclus pour l'année 1964. On sait que le dégrèvement consenti par Ottawa est de 18% en 1964 alors qu'il était seulement de 17% en 1963.

A la session du parlement de Québec l'an prochain, le gouvernement Lesage et M. Eric Kierans présenteront un autre projet de loi pour adopter la législation aux concessions faites par les autorités fédérales pour 1965 : un dégrèvement de 21%.

Le Bill no 27 dont on vient de connaître la teneur, ne change rien à la partie de la "table de l'impôt provincial sur le revenu", qui concerne les contribuables ayant un revenu imposable inférieur à $6,000; sous ce rapport, il n'y a pas de modifications en 1964 comparativement à 1963. Toutefois **comme le dégrèvement consenti par Ottawa était de 17% seulement en 1963 et passe à 18% en 1964, et comme l'impôt provincial sur le revenu est légèrement supérieur à ces 18% pour les contribuables dont le revenu imposable est inférieur à $6,000, il en résulte que la double taxation disparaît partiellement pour cette catégorie de contribuables.**

La double taxation était — on le comprend facilement — plus forte en 1963, quand le dégrèvement ne dépassait pas 17%. L'impôt provincial excédait de façon plus marquée cet abattement.

La disparition sera complète en 1965 alors que le dégrèvement atteindra 20%.

Prenons l'exemple d'une personne dont le revenu imposable est de $4,000. Dans son cas, l'impôt provincial est de $117. Le dégrèvement étant seulement de $103.70 en 1963, la double taxation pour cette personne a pris l'aspect d'un versement de $13.30 au ministère provincial du Revenu — (soit la différence entre $117 et $103.70). En 1964, le dégrèvement étant plus fort, cette même personne ne devra débourser que $7.20. Ce sera un pas vers l'abolition de la double taxation.

L'ensemble des économies réalisées ainsi au cours de la présente année par les contribuables ayant un revenu imposable inférieur à $6,000 s'élèverait à une couple de millions de dollars.

La somme sera récupérée par l'administration provinciale du côté des contribuables dont le revenu imposable est supérieur à $6,000 ; mais on affirme, au ministère du Revenu, que ces derniers ne vont pas voir leurs charges augmenter, ce qui ne manque pas de surprendre à première vue.

Ouvrons une parenthèse pour signaler qu'il n'y a pas double taxation dans le cas des personnes ayant plus de $6,000 de revenu imposable.

Qu'arrivera-t-il à cette catégorie de contribuables ? Au ministère du Revenu, on explique comment l'Etat québécois va trouver des fonds additionnels de ce côté :

Rajustement pour les revenus supérieurs à $6,000

Le dégrèvement consenti par Ottawa est de 18% en 1964. Avec la "table de l'impôt provincial sur le revenu" utilisée en 1963, les personnes ayant un revenu imposable dépassant $6,000 auraient à payer en 1964 un impôt inférieur à ces 18% ; alors on verrait ces contribuables et non la province bénéficier de l'accord fiscal avec Ottawa. Pour empêcher ce non-sens, le Bill No 27 change donc la partie de la "table de l'impôt provincial sur le revenu" qui concerne ces contribuables ; il s'agit d'élever leur impôt provincial sur le revenu juste assez pour que le gouvernement du Québec puisse pleinement bénéficier du dégrèvement de 18% accordé par Ottawa.

Il en résultera des rentrées additionnelles d'argent pour le Trésor provincial.

Donnons deux exemples :

1— **Revenu imposable de $8,000** — Dans ce cas, le dégrèvement consenti par les autorités fédérales sera de $282.60 en 1964 ; et si la "table de l'impôt provincial sur le revenu" restait sans modification, l'impôt provincial serait seulement de $275. Cela signifie que les nouveaux arrangements fiscaux profiteraient au contribuable et non au gouvernement du Québec ; le contribuable empocherait $7.60 auxquels Ottawa a renoncé pour les laisser à la province. Le Bill No 27 porte donc à $283 l'impôt provincial dans le cas en question, mais le contribuable n'en souffrirait pas, vu le dégrèvement de 18%.

2— **Revenu imposable de $40,000.** — Le dégrèvement consenti par les autorités fédérales sera de $2,892.60 en 1964 ; et si l'on continuait à employer la "table de l'impôt provincial sur le revenu" de 1963, l'impôt provincial serait seulement de $2,684. Le contribuable encaisserait la différence qu'Ottawa veut abandonner au Québec. Pour corriger l'anomalie, le Bill No 27 porte à $2,893 l'impôt provincial dans ce cas.

La "Patente" resterait un mouvement secret tout en s'orientant vers la gauche

par **Teddy CHEVALOT**

L'Ordre de Jacques-Cartier, mieux connu sous le nom de la "Patente", veut-il devenir un mouvement semi-secret, d'une part, comme le laisserait entendre son télégramme, expédié à la presse, du 4 mai dernier, et de l'autre, accepterait-il de changer bord pour bord de programme politique, économique et social, par rapport à son passé ?

C'est la questiton que l'on peut se poser lorsqu'on voit ce mouvement poser un geste aussi révolutionnaire que celui d'admettre son existence, alors que durant les 37 dernières années, il se refusait à répondre à toutes les attaques, de quelque bord qu'elles viennent.

L'OJC restera secret

Selon plusieurs congressistes de l'Association culturelle canadienne, (nom officiel de l'Ordre de Jacques-Cartier), il a bien été précisé au congrès de la dernière fin de semaine que l'Ordre gardera son caractère secret, ceci même si l'on songe, — à moins que la publicité donnée dans les journaux n'oblige la "Patente" à se replier, à nouveau, sur elle-même, — à faire connaître une partie des Chanceliers, membres du Conseil Suprême, ou CX, ainsi que certains buts de ce mouvement.

En effet, en gros, **et selon nos informateurs,** il a été dit à ce congrès que : "L'Ordre de Jacques-Cartier n'avait rien à gagner en se faisant connaître par les non-membres".

Bien plus, Le caractère autoritaire de l'Ordre a été reconnu à ce même congrès. C'est ainsi qu'il a été déclaré, au cours d'une des nombreuses séances de commission, que l'on se fait des illusions de croire que les membres de la "Patente" sont libres de choisir, de leur propre volonté, les moyens d'arriver à la reconnaissance du fait canadien-français.

"L'Ordre, aurait-il été déclaré, ne veut pas mener ses membres à la LIBERTE, mais elle veut atteindre à leur maîtrise ainsi qu'à celle des destinées de leur nation.

"Nos membres, a-t-il été précisé, lorsqu'ils sont admis, ne peuvent plus, même s'ils le désirent, agir comme si la nation canadienne-française n'existait pas".

Quant au maintien du secret, une des raisons principales en est que selon ce qui s'est dit à ce congrès, il serait néfaste pour la "Patente" de s'exposer en public, tout comme il serait néfaste, puisqu'on les compromettrait pour toujours, de rendre public le nom de certains frères, car, alors, l'Ordre perdrait le bénéfice d'obtenir, sous la garantie du secret, plus d'une information précieuse.

Une politique de nationalisation

Mais ce n'est pas tout. Non contente de se transformer sur le plan de l'extériorisation, la "Patente" a aussi décidé de mettre en application, sur une période de dix ans, un programme complet de rénovation de la nation canadienne-française en général, et du Québec en particulier : **ceci résulte d'un document ultra-secret dont mention a été faite au journaliste de LA PRESSE.**

Pour elle, le principe du "fédéralisme coopératif" est mort de sa belle mort. Il faut donc le remplacer par un autre, et celui-ci n'est nul autre qu'un ETAT québécois, totalement autonome, qui ne sera relié à la Confédération canadienne, nouveau genre, que par des liens qui resteront à définir.

Ceci veut dire qu'il faudra reviser en son entier l'actuelle constitution, après "convocation par le gouvernement central et par les Etats provinciaux", en vue, au moyen d'une série de conférences, d'en arriver à "une nouvelle association binationale conçue comme une fédération d'Etats nationaux".

Mais qu'arrivera-t-il du Québec une fois devenu totalement autonome ? Là encore l'Ordre de Jacques-Cartier a pensé une série de solutions politiques, économiques, sociales et éducatives, qui laissent pantois les anciens connaisseurs de la "Patente".

Lorsqu'on entend parler certains membres de l'Ordre présents au congrès, on a l'impression très nette que celui-ci se dirige vers une politique de gauche.

Ainsi, l'on estime que lorsque le Québec aura sa pleine autonomie, il faudra prévoir diverses dispositions économiques, dont entre autres :

- L'usage complet de toutes les ressources fiscales, soit de l'ensemble des impôts directs et indirects qui existent présentement au Québec ;
- La nationalisation des entreprises de télécommunications, des transports aériens, ferroviaires et routiers dans le cadre de l'Etat ;
- La nationalisation progressive, et fort probablement partielle, des ressources naturelles de base, c'est-à-dire celles concernant la forêt et les mines ;
- La création de régies ou sociétés mixtes qui seraient chargées d'administrer l'exploitation de ces biens, régies dans lesquelles le nouvel Etat québécois détiendrait, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de bureaux créés spécialement à cet effet, au moins 51% de toutes les parts ;
- La création d'une régie québécoise des transports, laquelle possédera entre autres une compagnie aérienne et qui, de plus, possédera le monopole du transport des autobus et des autocars sur les grandes routes de la province ;
- Pour arriver à ce résultat, il faudra créer une Banque du Québec, qui pourra jouer auprès de l'Etat le rôle naturel d'une banque centrale, à condition toutefois qu'il y aura des accords de pris entre les Etats nationaux associés de manière à obtenir la similitude dans les chartes et la parité permanente dans les monnaies.

Lorsqu'on sait que de plus, l'Ordre suggère le remplacement du présent Conseil législatif par un "Conseil national élu au suffrage indirect, comme émanation des conseils régionaux", et le remplacement du lieutenant-gouverneur par un Président élu, on se rend compte alors qu'il y a quelque chose de changé dans la "Patente". Celle-ci définitivement ne pense plus en termes de minorités canadiennes-françaises, mais bien à l'établissement d'un ETAT canadien-français totalement autonome. C'est tout juste si l'Ordre ne verse pas dans le séparatisme.

Qu'on produise les cartes électorales de Castonguay ou qu'on les brûle

— Réal Caouette

OTTAWA (PC) — Le leader créditiste, M. Réal Caouette, a demandé, hier aux Communes que les cartes électorales présentement préparées par le commissaire à la représentation, M. Nelson Castonguay, soient produites en Chambre ou brûlées.

M. Caouette a prétendu que la série d'ébauches de cartes que prépare actuellement le bureau de M. Castonguay, influence considérablement le travail des commissions provinciales chargées de définir les nouvelles frontières électorales.

Les cartes sont une insulte au Parlement. M. Castonguay n'avait pas d'affaire à se mêler de cartes électorales, a déclaré le chef créditiste.

Les Communes débattaient pour la deuxième fois une motion de M. Paul Martineau PC-Pontiac - Témiscamingue demandant que des copies des cartes soient produites en Chambre.

Aucune décision n'a été prise durant le débat qui a dure une heure. D'après les règlements des Communes, il ne reste que 40 minutes pour discuter cette motion.

M. Jack Pickersgill a révélé, le 23 avril, que le personnel de M. Castonguay était en train de préparer trois séries d'ébauches de cartes de toutes les provinces basées sur des variations de 10, 20 et 25 pour cent. Cependant, lui et M. Castonguay considéraient que le temps n'était pas arrivé de les publier.

Il a expliqué que M. Castonguay avait invité les membres de chaque parti à visiter son bureau où il leur expliquerait le travail qu'il était en train de faire.

M. Caouette a déclaré hier qu'il avait rendu visite à M. Castonguay et avait vu les cartes et les graphiques. Le commissaire à la représentation lui a dit que les cartes seraient soumises aux commissions provinciales.

Manque de logique

Il a prétendu qu'un seul coup d'oeil sur la délimitation du comté de Villeneuve, qu'il représente actuellement, lui avait suffi pour se rendre compte que la réfection de la carte n'était pas logique.

Le graphique indique que la ville de Rouyn, qu'il a dit être essentiellement créditiste, sera ajoutée au comté de Pontiac-Témiscamingue, représenté par M. Martineau, alors que sa jumelle Noranda serait affiliée à Val d'Or et Amos.

M. Stanley Knowles, NPD-Winnipeg-Nord-Centre, a demandé à M. Caouette s'il ne croyait pas que ses critiques étaient trop sévères étant donné que M. Castonguay accomplissait une tâche qui lui avait été imposée par la loi créant son poste.

Le leader créditiste a précisé que ses critiques étaient amères et dirigées contre ceux qui ont demandé à M. Castonguay de dresser ces cartes.

D'après lui, il n'était pas sage de demander à M. Castonguay de préparer des ébauches pour définir des frontières électorales, ce travail ayant dû être confié aux commissions provinciales.

M. Marcel Lambert, PC-Edmonton-Ouest, a affirmé qu'il ne voyait aucune objection à produire les cartes en Chambre.

Aucun créditiste ne changerait de parti d'ici quelque temps

OTTAWA (PC) — Les députés semblent s'accorder à croire qu'aucun membre du Crédit social n'essaiera de rallier un autre parti au moins jusqu'à ce qu'un comité des Communes ait terminé son enquête sur les déclarations d'un député à propos de son entretien avec l'organisateur national du parti libéral, M. Keith Davey.

Pendant ce temps, des membres importants du parti conservateur ont nié jeudi qu'il y ait une campagne concertée pour attirer dans leurs rangs deux membres du Crédit social.

Deux députés élus sous l'étiquette du Crédit social au cours des élections de 1963 sont passés au parti conservateur le mois dernier. Ce sont M. Gérard Girouard, de Labelle et Gérard Ouellet, de Rimouski.

M. Girouard a révélé en Chambre, après s'être joint au parti conservateur, que M. Davey lui aurait offert une caisse électorale bien garnie s'il avait voulu rallier le parti libéral.

Un comité de la Chambre doit commencer son enquête dans cette affaire la semaine prochaine. L'enquête a été réclamée par M. Stanley Knowles NPD - Winnipeg North Centre qui a prétendu que la déclaration de M. Girouard constituait ni plus ni moins qu'une accusation de tentative de corruption.

Démenti

Dans une déclaration qu'il a faite, M. Davey a nié qu'il y ait eu discussion de caisse électorale ou d'argent dans sa conversation avec M. Girouard.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker a fait hier une déclaration dans laquelle il a nié avoir ordonné d'arrêter une campagne visant à attirer dans les rangs de son parti des membres du Crédit social.

Des rumeurs voulaient qu'il ait mis un terme à ces pourparlers à cause de l'enquête sur les déclarations de M. Girouard et aussi à cause des réactions peu favorables de la part des conservateurs de Labelle et de Rimouski face à l'adhésion de M. Girouard et Ouellet à leur parti.

Des rumeurs persistantes veulent que trois ou quatre des neuf membres du Crédit social étudient la possibilité de passer à un autre parti. Mais des députés des deux côtés de la Chambre croient que rien ne se fera dans cette direction tant que le comité spécial n'aura pas terminé son enquête.

Le comité est présentement sous la présidence de M. Maurice Moreau (libéral-York-Scarborough mais on s'attend qu'il soit remplacé par M. Larry Pennell (libéral - Brant - Haldimand). M. Moreau était un des quatre députés libéraux présents lors de la rencontre de M. Girouard avec M. Davey.

Air Canada ne songe pas à relier Montréal et Moscou

Air Canada n'envisage pas d'établir prochainement une liaison Montréal-Moscou.

Le directeur des relations extérieures de la société, M. Fred Fraser, a déclaré, hier soir, que la visite que poursuit en URSS le président M. Gordon McGregor, n'a aucun lien avec l'éventualité d'un accord entre Air Canada et Aeroflot, la société d'Etat russe, pour relier les deux pays par la voie des airs.

Air Canada a songé à l'établissement d'une liaison Montréal-Moscou au lendemain des hostilités, et à quelques reprises ensuite, mais les négociations n'ont jamais abouti. L'expansion du réseau de Air Canada, convient-il de souligner, fait toujours l'objet d'études constantes et il n'est pas interdit de penser qu'une liaison soit établie dans l'avenir entre la métropole canadienne et la capitale soviétique.

M. McGregor dirige à Moscou une délégation d'hommes d'affaires canadiens.

LE "NEW LOOK" DE L'ARMEE — L'Armée canadienne vient de se donner un nouvel uniforme de combat. Les premiers à le porter sont les militaires de la brigade canadienne postée en Allemagne de l'Ouest. Le nouvel uniforme a subi des essais de l'Arctique au désert. On voit ici le sergent major Steve Horan, de Verdun, portant l'uniforme habituel, donnant des instructions au sergent Victor Rettenbacher, de Merrit, Colombie-Britannique, qui porte le nouvel uniforme.

Téléphoto UPI

Emploie demandé

Recherche travail permanent. Qualifications, B.A. Baccalauréat ès droit. Expérience : 4 ans dans une étude de notaire. Auto. 30 ans.

Case La Presse 9694

A VENDRE

Lot assorti d'Aérothermes (Unit heaters) avec thermostats et commutateurs magnétiques Valves-Unions et fittings assortis. Tuyaux ½ à 2" différentes longueurs. Valeur $1,500 prix spécial.

Appeler de 8.30 a.m. à 5 hres p.m.
M. Jarest — RA. 9-6361

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS DE SOUMISSION

METRO

Construction de la station Jarry (gros-oeuvre)
CONTRAT 2-B-17

On recevra à l'Hôtel de Ville de Montréal, Qué., des soumissions, en double exemplaire, cachetées et adressées au Comité Exécutif pour la construction de la station Jarry (gros-oeuvre), située dans la rue Jarry à l'intersection de la rue Berri, (contrat 2-B-17).

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées à un bureau des postes en la Cité de Montréal, P.Q., le ou avant le 29 mai 1964, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux du Greffier de la Ville à l'Hôtel de ville, le 2 juin 1964, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux Publics, METRO, Edifice Jacques-Viger, 755 rue Berri, Salle 191, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un **chèque visé**, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, d'un montant égal à autant de fois **deux cents** ($200.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état, moins de **TRENTE** (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal pour une somme de **quarante mille** dollars ($40,000.00), en monnaie légale du Canada.

Le Comité Exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité Exécutif.

Le greffier de la Ville,
GABRIEL MORIN

Hôtel de Ville.
Montréal, le 8 mai 1964.

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSIONS
No B-296-B-297

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 A.M. heure avancée de l'Est comme suit :

B-296—le jeudi 28 mai 1964, relativement à la fourniture d'un jeu de barres à 13,800 volts avec le matériel auxiliaire (Centrale de Manicouagan 2).

B-297—le jeudi 28 mai 1964, relativement à la fourniture d'un jeu de barres blindées, 3,000 ampères, 600 volts (Centrale Manicouagan 2).

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles sus-mentionnés).

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, les dépôts seront conservés jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'Ingénieur en Chef,
Service des Projets Techniques,
HYDRO-QUEBEC
Suite 1517
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec, pour chacune des soumissions ci-haut mentionnées. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Soumissions no B-296-297"**, suivant le cas.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les cosecrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 5 mai 1964.

HYDRO-QUEBEC
Appel d'offres no B-299

Des soumissions cachetées doivent adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi, 28 mai 1964, relativement à la fourniture de

tout le matériel et de toute la main-d'oeuvre nécessaires à la construction d'un centre de télécommunications (ouest, rue Jarry, Montréal).

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou est incapable de fournir à l'Hydro-Québec une caution d'exécution équivalente à au moins 50% de la valeur totale du contrat et un bon de garantie de plein paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux équivalent à 50% du montant concerné. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, les dépôts seront conservés jusqu'à présentation d'une caution d'exécution acceptable à l'Hydro-Québec.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef,
Service Projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal,

et en obtenir copie contre un dépôt de $100 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. **Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme** et qui ont retourné les dits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel d'offres No B-299".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 6 mai 1964.

Représentant demandé

25 à 35 ans, expérience dans la vente de matériaux de construction.

SAMEDI :
de 9 hres à midi
SUR SEMAINE :
de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.
M. LALONDE 631-2451

COUR SUPERIEURE

CANADA, Province de Québec, District de Montréal,
No 640584.

HECTOR CORMIER, directeur du district postal de Montréal, résidant au numéro civique 173 du Plateau Ouimet, à Ste-Rose dans le district de Montréal domicilié dans les cité et district de Montréal, agissant en sa qualité de directeur du district postal de Montréal, pour le ministère des Postes du Canada,
demandeur es-qualité,

vs

PIERRE TALON, résidant et domicilié au numéro civique 6020 de la rue Louis Hémon, appt 2, dans les cité et district de Montréal,
défendeur

et

BANQUE CANADIENNE NATIONALE et BANQUE DE MONTREAL,
tierces-saisies.

PAR ORDRE DE LA COUR :
Il est ordonné au défendeur : PIERRE TALON, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 5ème jour de mai 1964.

MAURICE CARON,
Député-Protonotaire.

PAUL PAPINEAU,
Avocat,
60 ouest, St-Jacques,
Chambre 401,
Montréal.
PROCUREUR DU DEMANDEUR ES-QUALITE.

Ministère des Travaux publics
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention : "SOUMISSION POUR NOUVEAUX BUREAUX — 7ième ETAGE — EDIFICE DES DOUANES, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, MONTREAL, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mercredi 27 mai 1964.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de : L'Architecte Régional, Division de la Construction, Ministère des Travaux Publics, 1631 avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret
Gérant du bureau

TRAVAIL DU SOIR

Opératrices pour machines overlock et ordinaires avec expérience dans chandail de tricot de coton. Travail de 6 hres p.m. à minuit.

S'adresser à : Russell Knit Ltd
6469 Boyer 3e étage

CHAUFFEUR-VENDEUR

25 à 36 ans, marié de préférence, position à l'année, très bon salaire plus commission.
Se présenter de 2 à 4 hres p.m. et de 5.30 à 7.30 p.m.

8195 PASCAL GAGNON, St-Léonard.

INGENIEUR 1re CLASSE

Bilingue, 35 ans, 15 années d'expérience variée en mécanique et services d'entretien. Vapeur, hydraulique, pneumatique, équipement production. Expérience direction groupes d'ouvriers, cherche position permanente et responsable dans production ou entretien d'usines. Présentement travaille à niveau supérieur.

CASE 9692 LA PRESSE

CONTREMAITRE POUR METAL EN FEUILLES
demandé

pour installer des systèmes de climatisation aux Bermudes et dans régions similaires. Répondre, donnant détails d'expérience et disant quand vous serez prêt à

CASE 9981 LA PRESSE

VENDEUR D'IMPRIMERIE
demandé

Un emploi intéressant pour l'homme que nous recherchons. Dans un atelier moderne et complet d'imprimerie et de lithographie, établi depuis plus de 30 ans. Excellentes conditions de travail. En plus, avantages d'assurance-groupe, vie et fonds de pension. Les personnes qualifiées peuvent écrire en toute confidence, et chaque lettre recevra une réponse.

CASE 9779 LA PRESSE

VENDEURS DE VOITURES NEUVES ET USAGEES DEMANDES

Par important dépositaire G.M. Expérience nécessaire dans la vente en général. Salaire, commission, boni et tous les bénéfices de la compagnie. S'adresser en personne chez

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine — Voir le gérant des ventes

VENDEUR DEMANDE

Compagnie de peinture et de produits chimiques en pleine expansion recherche un vendeur pour vendre à l'industrie des matériaux ouvrés à Montréal.
Cette situation offre d'excellentes chances d'avancement à l'homme qualifié.
Seulement ceux ayant expérience doivent faire application. Les avantages comprennent salaire et boni, bénéfices marginaux, automobile fournie.

Pour entrevue téléphoner à M. Charton
381-5903 de 9 a.m. à 5 p.m.

ADMINISTRATEUR VENDEUR
POUR IMPRIMEUR

Excellente occasion pour un administrateur de faire partie d'une compagnie d'imprimerie bien établie et réputée, spécialisée en travaux de haute qualité. Le candidat choisi dirigera le développement de nouveaux débouchés sous tous ses aspects et prendra part activement à une administration progressive.
Doit parler couramment les deux langues, être âgé de 25 à 35 ans, dynamique et posséder une expérience approfondie des arts graphiques. Bonne présentation, personnalité sympathique. Doit pouvoir traiter avec notre clientèle au niveau administratif. En retour nous offrons un revenu dont la seule limite est l'initiative du candidat. Veuillez adresser tous détails sur antécédents, expérience et qualifications à

CASE 9775 LA PRESSE

REPRESENTANT DEMANDE

General Mills Inc. fabricant de mélange à gâteaux et de céréales demande représentant, doit être bilingue, affable, ambitieux, libre de voyager, de préférence ayant moins de 32 ans, expérience préférable mais non obligatoire, automobile ainsi que les dépenses de voyages défrayées par la compagnie, salaire avantageux. Si intéressé communiquer avec M. W. J. Bell.

GENERAL MILLS INC.
3405, av. ADDINGTON
ch. 108, Mtl 28

REPRESENTANT-VENDEUR

Important manufacturier dans le domaine de l'automobile demande représentant-vendeur pour la vente aux stations de service, propriétaires de flottes et grossistes en accessoires automobiles de la province de Québec. Il faut avoir entre 25 et 40 ans, être bilingue, diplômé d'école secondaire ou l'équivalent, marié, détenir un emploi actuellement. Il faut aussi bon caractère et pouvoir prouver un bon crédit.
Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans la vente automobile pourvu que vous soyez en bonne santé, désireux de travailler, capable d'initiatives et ayez le courage et l'ambition de faire dix ou quinze visites par jour sans qu'il soit nécessaire de vous contrôler.
Cet emploi motive un salaire de $4,800 à $6,000 plus commission substantielle. La compagnie met une voiture à votre disposition et vous offre un plan de pension, hospitalisation et assurance-groupe.
Veuillez répondre en anglais et mentionner vos études, votre expérience des affaires. Inclure aussi, si possible, une photo récente. Discrétion assurée à toute réponse.

CASE 9687 LA PRESSE

CORDONNIER
TEMPS PARTIEL

Age environ 40 ans,
5 hres par jour,
1 soir par semaine.
Travail à l'heure.
MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE

POUR INFORMATIONS :
VI. 9-7149

OPTICIEN D'ORDONNANCES
demandé

EXCELLENTE OPPORTUNITE

Ecrire à

CASE 9784, LA PRESSE

TENUE DE LIVRES

Nous sommes à la recherche d'une personne (homme ou femme) ayant une bonne connaissance de la tenue de livres pour travailler à plein temps à la comptabilité d'un certain nombre d'entreprises.
Les candidats devront être âgés de 30 à 45 ans, être bilingues, détenir un diplôme de 11e année ou l'équivalent et posséder les connaissances nécessaires à la tenue de tous les livres d'entreprises moyennes.
Salaire en proportion des connaissances et de l'expérience.
Les candidats devront adresser leur demande par écrit à :
C. NADEAU
SUITE 1400
500 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTREAL 1, QUE.

ATTENTION
DISTRIBUTEURS DE LIQUEURS DOUCES A MONTREAL

Importante compagnie demande 10 distributeurs. Routes rapportant de $10,000 à $15,000 de revenus par année. Contrat avec territoire.

1) Faut posséder camion
2) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans le même territoire
3) Références bancaires nécessaires

Aussi 3 solliciteurs avec automobile et expérience dans la vente de liqueurs douces.

Application entièrement confidentielle.

ECRIRE CASE 9671 LA PRESSE

ARTISTE EN CREATIONS TECHNIQUES
département de recherche et de mises au point

On demande un artiste de grande expérience, connaissant les arts graphiques et les diverses techniques d'imprimerie, notamment pour l'impression des affiches en carton, la fabrication des boites, de même que la technique du relief et de l'estampage à chaud.

Aptitudes pour la mécanique si possible et certaine expérience ou formation dans l'imprimerie. Toutefois nous désirons avant tout qu'il soit désireux d'approfondir la recherche et la mise au point dans les dits domaines.

Notre personnel est au courant de cette annonce. Avantages et salaire selon l'habileté et le progrès réalisé.

Si vous pensez avoir les qualités requises, veuillez nous écrire. Stricte discrétion assurée.

CASE 9783 LA PRESSE

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LIGNERY
OFFRES D'EMPLOI

A. **INSTITUTRICES ET INSTITUTEURS** détenant un brevet A ou plus (ou l'équivalent) pour enseigner au cours secondaire.
Postes vacants dans tous les degrés, toutes les options et toutes les spécialités.

B. **PROFESSEURS** masculins ou féminins pour enseigner aux élèves de langue anglaise (Junior high).

C. **ADJOINT** à la direction générale chargé de la supervision de l'enseignement. Brevet d'enseignement et titres universitaires requis. Bonne expérience dans l'enseignement des matières au programme.

D. **SECRETAIRES** scolaires (femmes) bilingues. Expérience de l'administration scolaire requise.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS

Parité de salaire $4,800 à $10,000 selon les qualifications et l'expérience.

ECRIRE A: **J. HENRI RHEAULT**
DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
9 NORD, BOUL. MONTCALM
CANDIAC — COMTE LAPRAIRIE, QUE.

AVIS JUDICIAIRE

Avis est par les présentes donné que "Ellen Corp." incorporée en vertu de la loi des Compagnies de Québec, par lettres patentes et ayant son bureau chef dans la cité et district de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner ses lettres patentes (charte) à partir et après la date qu'il lui plaira de déterminer.

Daté à Montréal, ce 6ème jour de mai 1964.

S. MORRIS
secrétaire

A LOUER

VILLE-EMARD 6012 BOUL. MONK
7 PIECES CHAUFFEES, EAU CHAUDE, MODERNE, 220, MENAGE FAIT.
484-8297

FEMME

Pour aider contremaître en vêtements sport pour dames. Expérience exigée. 273-3895.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Excellente occasion d'avancement pour jeune technicien de laboratoire avec ou sans expérience pour analyse qualitative dans le plus grand plan de placage industrie de la Province. Doit être bilingue, salaire à discuter. S'adresser à :

HEROUX MACHINE PARTS LTD.
Marc Gagné - OR. 7-2861

AVIS DE REQUETE D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est par les présentes donné que SEBRING INVESTMENTS LTD. ayant son bureau chef dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner ses lettres patentes, à partir de et après la date qu'il lui plaira de déterminer.

Daté à Montréal, ce 6ème jour de mai 1964.

STEIN & STEIN
Procureurs de la requérante
Montréal, Québec.

AVIS DE REQUETE D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est par les présentes donné que LIFE LINE CLOTHING INC. ayant son bureau chef dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner ses lettres patentes, à partir de et après la date qu'il lui plaira de déterminer.

Daté à Montréal, ce 6ème jour de mai 1964.

STEIN & STEIN
Procureurs de la requérante
Montréal, Québec.

CONTRAT DE TRANSPORT

Le 5 mai 1964.

DES SOUMISSIONS sont demandées pour transporter seulement 8,500 verges cubes de pierre. (Run of Quarry) trajet de 5½ milles. Toujours sur grande route à Chomedey, P.Q. Chargement par loader 977, 2½ vgs. Venir voir Marcel Langlois, Ing.P., à 2270 Boul. Fortin, Chomedey, Qué., FE. 4-7962.

CONTREMAITRE DE NUIT

Pour maintenance et entretien, équipement lourd. Travail de 6 p.m. à 7 a.m. Bonnes conditions, compagnie bien établie.

APPELER : 669-7161
M. BERGERON

VENDEUR

EXCAVATION . BETON . PIERRE . CONCASSEE

Jeune homme bonne apparence, bilingue, sociable, possédant automobile pour représenter la compagnie auprès de grosses entreprises, doit pouvoir lire plans et devis, conditions de travail intéressantes. Compagnie bien établie, salaire selon qualifications. Ecrire donnant détails quant à l'âge, éducation, expérience à

CASE POSTALE 180, STATION YOUVILLE, MTL

CONTREMAITRE POUR ATELIER DE MECANIQUE
ET
VENDEURS DE SERVICE

Avec expérience, demandés par important concessionnaire G.M. Inutile de répondre si aucune expérience dans les produits G.M.

Ecrire à CASE 9778 LA PRESSE

ENTREPOT
ESPACE A LOUER
7,200 pieds carrés
1900 rue DES ERABLES
INF. : N. DUFRESNE, DU. 9-8211

Ville de Montréal
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS
ARTICLES DE BUREAU ET PAPETERIE

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif pour la fourniture de :

Articles de bureau et papeterie

pourvu que ces soumissions soient parvenues au Comité exécutif au plus tard le **26 mai 1964 à 11:00 a.m.** pour être ouvertes au bureau du greffier de la ville, à l'Hôtel de ville, **le même jour, à MIDI.**
Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalent à **DIX (10%)** pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.
Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du **11 mai 1964** par monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700 boulevard Rosemont, Montréal 10.

Hôtel de ville,
Montréal, le 8 mai 1964.

Le greffier de la Ville,
GABRIEL MORIN.

IMPORTANT ENCAN HEBDOMADAIRE
à partir de lundi matin, à 10 h.

Mobiliers de salle à manger, de chambre et chesterfield de grand prix. Diverses bibliothèques, secrétaires-bibliothèques, vaisseliers, tables de chevet et autres, divers fauteuils, buffets, devants brisés. Commodes, réfrigérateurs électriques, poêles, radios, phono et haut-parleurs, téléviseur, miroirs, table, et lampes de parquet, machine à coudre, tableaux à l'huile. Tapis orientaux et canadiens. Une certaine quantité de verrerie, argenterie, etc. Lot de vêtements de toutes sortes pour hommes et femmes.

On peut visiter samedi 9 mai de 9 h. à 5 h. 30

VENTE : à partir de lundi matin, à 10 h., à notre salle d'encan du sous-sol, 721, rue de l'Inspecteur, une rue à l'ouest d'University.

UN. 6-5751 **Fraser Bros. Ltd. Fondée en 1880**

COMMIS VOYAGEUR

EXCELLENTE OCCASION POUR JEUNE HOMME dans NOTRE SERVICE DES VENTES

1. 22 à 27 ANS.
2. FAUT AVOIR TERMINE COURS SECONDAIRE. EXPERIENCE DE LA VENTE PREFERABLE MAIS NON INDISPENSABLE
3. FAUT ETRE BILINGUE
4. EXCELLENT SALAIRE DES DEBUT, BONI DE RENDEMENT, TOUTES DEPENSES PAYEES.
5. GENEREUSE SECUIRTE SOCIALE COMPRENANT ASSURANCE-VIE, ASSURANCE-SANTE, CAISSE DE RETRAITE, ETC.
6. AUTO FOURNIE.
7. EXCELLENTES CHANCES D'AVANCEMENT.

Donner tous renseignements PAR ECRIT, à

Service d'emploi
The Toni Company
Division de Gillette of Canada Ltd.
5450, ch. Côte-de-Liesse
Montréal 9, Qué.

57% de plus pour la science à l'Unesco

PARIS, (AFP) — Le budget ordinaire de l'Unesco a indiqué le directeur général René Maheu, est en augmentation de 21.9% par rapport au précédent, son montant proposé est de $47,600,000 mais doivent s'ajouter des ressources extra-budgétaires d'un total presque égal : $46,190,000 fournis dans des buts précis, par des organisations internationales, l'assistance technique, et le fonds spécial des Nations-Unies.

L'effort de l'Unesco au cours des deux années à venir devra, pense M. Maheu, porter encore sur l'enseignement et la planification (ce poste est en augmentation de 13%).

Mais l'organisation devra commencer une campagne pour le développement de la science (ce poste connait une augmentation foudroyante de 57%). Les sciences sociales et humaines, qui constituent le troisième grand point du budget, seront presque stabilisées avec une augmentation de 10% seulement.

Africains aux études

Quelque 18,000 Africains poursuivent des études en Angleterre, comparativement à 7,000 en France, à 5,500 en Russie et à 5,000 aux Etats-Unis.

ACHETEUR

Vêtements d'enfants. Demandé comme assistant à l'acheteur en chef pour importante chaine de magasins au détail. Position d'avenir.

F. WEBBER
677-6301

INGENIEUR STATIONNAIRE

- **2e CLASSE A.B. BILINGUE**
- **POUR GRANDE MEUNERIE DE MONTREAL**
- **BENEFICES USUELS**

S'adresser à
M. J. A. GAUTHIER
990, rue MILL — UN. 6-7961, local 296

GERANT DEMANDE

Expérimenté en fabrication et installation de systèmes de ventilation de moulins de papier; doit être prêt à voyager dans pays étrangers, lorsque requis. Répondre donnant tous détails sur expérience à

CASE 9782 LA PRESSE

MIRACLE MART
DEMANDE UN
INTERVIEWER
POUR SON SERVICE DU PERSONNEL

Les candidats doivent être parfaits bilingues, gradués universitaires ou l'équivalent et avoir au moins un an d'expérience dans ce domaine.

Faire demande par écrit au
SERVICE DU PERSONNEL
MIRACLE MART
8235 MOUNTAIN SIGHTS **MONTREAL**

MIRACLE MART
DEMANDE UN ACHETEUR

CADEAUX-PORCELAINE, CERAMIQUE ET VAISSELLE

Les personnes qualifiées trouveront là l'occasion de se joindre à une compagnie dynamique et aux progrès rapides. Miracle Mart offre une rémunération intéressante et toute la gamme des avantages sociaux.

Faire demande par écrit indiquant vos qualités et expérience à

MIRACLE MART
SERVICE DU PERSONNEL
8235 Mountain Sights **Montréal**

CONTREMAITRES DEMANDES
(MAINTENANCE)

LA BRASSERIE LABATT LIMITEE requiert pour son département de l'entretien 2 contremaîtres possédant au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la machinerie de lignes d'embouteillage.

LES CANDIDATS AGES DE 30 A 45 ANS et ayant l'expérience pratique dans la surveillance de mécaniciens expérimentés se verront accorder la préférence.

LA COMPAGNIE OFFRE des conditions généreuses de salaire, assurances de maladie et de retraite.

Seulement les demandes par écrit adressées à

CASE 9777, LA PRESSE

SERONT PRISES EN CONSIDERATION

VENDEUR DEMANDE
région de Montréal

Une société nationale ayant la distribution exclusive de crampons industriels, de feuillards d'acier et d'outillage d'expédition, demande un vendeur pour occuper un poste de ventes à Montréal.
Salaire, commission généreuse et dépenses payées. Participation à la caisse de retraite et au plan d'hospitalisation. Occasion unique pour jeune homme qui désire se tailler une carrière dans la vente industrielle. Automobile fournie, si nécessaire.
Ecrire à M. Connor, en français et en anglais, si possible, donnant âge, instruction, expérience et salaire désiré. La préférence sera accordée aux postulants bilingues.

GENERAL SHIPPING EQUIPMENT LIMITED
10205, rue Armand-Lavergne
Montréal-Nord, P.Q.

CITE DE CHOMEDEY
COMTE DE LAVAL
PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE CHOMEDEY
DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville de la Cité de Chomedey des soumissions pour l'exécution des travaux suivants : —

Règlement no C-280 — Construction d'un édifice industriel à l'intention de Canadian Formwork Ltd.

Les soumissions, identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant aux travaux concernés, devront être présentées sur les formules préparées à cet effet et être remises en quadruplicata et sous-pli cacheté au greffier de la Cité, à 3812 boul. Lévesque, avant six (6) heures du soir, lundi le 25 mai 1964, pour être ouvertes en séance du conseil municipal qui aura lieu le même jour à 8:00 heures p.m., au 750 boulevard Labelle, Chomedey, en ce qui concerne l'entrepreneur général et avant 2:00 heures p.m., vendredi le 22 mai 1964 au bureau du dépositaire en ce qui concerne les sous-traitants en électricité, mécanique et plomberie-chauffage.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé émis sur une banque à charte, à l'ordre de la Cité de Chomedey et d'une valeur égale à 10% du montant de la soumission présentée, lequel chèque visé devra être remplacé par une garantie d'exécution des travaux, émise en faveur de la Cité de Chomedey par une compagnie d'assurance reconnue et d'une valeur égale à 50% du montant de la soumission acceptée en ce qui concerne l'entrepreneur général et par une garantie d'exécution de 50% émise en faveur de l'entrepreneur général en ce qui concerne les soumissions des sous-traitants acceptées.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumission de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus au bureau de MM. Warshaw, Swartzman, Bobrow, architectes, 400 boul. Labelle, Chomedey, moyennant un dépôt de $100.00 en ce qui concerne l'entreprise générale et au bureau de MM. Gaston Désy et Associés, Ing.-Cons., 400 boul. Labelle, Chomedey moyennant un dépôt de $50.00 en ce qui concerne les sous-traitants en électricité, mécanique et plomberie-chauffage. Ces dépôts seront remboursés sur remise des plans et cahiers des charges pourvu que ceux-ci soient reçus en bon état et dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La Cité de Chomedey se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNE A CHOMEDEY,
CE 5 MAI 1964.

Gaston Chapleau,
Directeur des Services et Greffier.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
340	Abitibi	15⅞	15⅝	15⅝
—	Abitibi pr	25	25	—
30	Algoma	68½	68½	68½
1400	Alumin	32½	32½	32½
—	Alum 4¼p	44½	44¼	—
—	Alum 1 pr	22¼	22¼	—
100	Alum 2p	47⅛	47⅛	47⅛
—	Ang Cdn p	52	52	—
—	AngT 4½p	45	45	—
100	AngT 265p	52¾	52¾	52¾
—	AngT 290p	53½	53½	—
—	Argus	15	15	—
—	Arg 2.50p	51	51	—
—	ArgC pr	12¾	12	—
10	Asbestos	19¾	19¾	19¾
—	Atl Sug	17⅞	17⅞	—
—	BailS 5pr	23½	23½	—
—	BailS 5¼p	25¼	25¼	—
50	Bq CN	77	77	77
20	Bq Imp	65½	65½	65½
30	Bq Mont	66	66	66
—	Bq NE	71¾	71¾	—
—	Bq PC	55¾	55½	—
25	Bq Roy	76	76	76
—	Bq Tor-D	63¾	63¾	—
—	Bathurst P	20¼	20	—
—	BathurstPA	55	55	—
—	BathurstPp	20	20	—
522	Bell Phone	54⅛	54	54⅛
—	Bow S Pr	52	52	—
—	Bow M Pr	51	51	—
—	Bow Paper	7	7	—
—	Bralorne	400	400	—
—	Brazil	275	270	—
100	BA Oil	33	33	33
—	BC Forest	30⅜	30⅜	—
—	BC Power	47	47	—
—	BC Phone	60½	60½	—
—	BC Ph 4½	91	91	—
—	BC Ph 4¾	98	98	—
—	Brckvl Pr	7⅛	7⅛	—
—	Brown	14½	14½	—
—	Bruck A	26	26	—
—	Bruck B	11½	11½	—
—	Build Prod	26½	26½	—
—	Cal Pow	22¾	22¾	—
—	Cal P 5%P	102	102	—
75	Can Cem	45½	45½	45½
—	C Cem Pr	26¼	26¼	—
—	CD Sugar	27	27	—
—	CI Fndry	34½	34	—
—	CI Fdry 4¼	90½	90½	—
—	Can Malt	21½	21½	—
125	C S L	30¾	30¾	30¾
—	C Wire B	17¼	17¼	—
—	Aviat E	9¾	9¾	—
300	C Brew	10	9⅞	9⅞
—	C Brew A	49¼	49¼	—
—	C Brew B	52½	52½	—
—	C Br Alum	10¼	10¼	—
—	CBAL A w	175	175	—
—	C Chem w	650	650	—
—	C Fndtn	455	455	—
—	C Fnt A pr	18½	18½	—
—	C I L	19½	19½	—
—	CI Pow	19½	19½	—
—	CI Po Pr	48½	48½	—
—	C Morcani	395	395	—
480	CPR	44	43¾	44
10	C Pet Pr	13½	13½	13½
—	C Pow P	14	14	—
—	C Refract	15¾	15¾	—
—	Cdn Tire	39	39	—
—	C Vickers	19	19	—
100	Cap Wire	8	8	8
400	Central D	820	815	820
200	Chemcell	14¼	14¼	14¼
—	Chem 1.75	38	38	—
—	Chrysler	55	55	—
—	Coghlin	7⅛	7⅛	—
—	Col Cell	12¼	12¼	—
200	Cons MS	35¼	35¼	35¼
325	Cons Paper	41¼	41¼	41¼
—	Cons Text	11½	11½	—
—	Consu Glass	10½	10½	—
—	Corby A	19¾	19¾	—
—	Coronatio	485	485	—
—	Crain RL	13¾	13¾	—
—	Créd Fonci	90	90	—
—	Cr Cork	95	95	—
—	Crush Int	9¾	9¾	—
—	Cr Z A	29	29	—
—	Deltona	39	39	—
—	Denison	12¾	12¾	—
—	Dist Seag	59¾	59¼	—
—	D Bridge	20⅞	20⅝	—
—	D Coal P	15	15	—
100	D Corset	14	14	14
150	Do Fasco	22	22	21
200	D Glass	17½	17½	17½
—	D Glass P	19½	19½	—
—	D Lime	5	5	—
—	Dosco	16⅛	16⅛	—
150	D Stores	20¼	20¼	20¼
5835	D Tar	20¾	20¼	20¼
—	D Tar P	21½	21	—
275	D Text	25¼	25	25⅛
100	Donohue	29¾	29¾	29¾
—	Du Pont	45½	45	—
—	Dupuis A	12¾	12½	—
—	Enamel A	7	7	—
80	Falcon	74	74	74

LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD.

(Autrefois Imperial Investment Corporation Ltd.)

AVIS DE RACHAT PARTIEL DES OBLIGATIONS 6½% A FONDS DE REMBOURSEMENT SERIE CINQ

Aux détenteurs d'obligations 6½% à fonds de remboursement, série cinq, de Laurentide Financial Corporation Ltd., (autrefois Imperial Investment Corporation Ltd.), garanties par un acte de fiducie daté pour référence le 15e jour de février 1958 et un acte de fiducie supplémentaire daté pour référence le 15e jour de février 1961, les deux en faveur de National Trust Company, Limited.

AVIS est ici donné que, conformément aux dispositions desdits actes de fiducie, les obligations 6½% à fonds de remboursement, série cinq, énumérées ci-dessous, échéant le 1er mars 1981, ont été tirées au sort pour rachat à même le fonds de remboursement et seront rachetées le 8e jour de juin 1964. Le prix de rachat de chacune des obligations ainsi tirées au sort, étant le montant principal ainsi que l'intérêt couru et non payé, jusqu'à et y compris ledit 8 juin 1964, sera payé sur présentation et remise des obligations et de tous les coupons d'intérêt s'y rapportant, échéant après cette date de rachat, à toute succursale au Canada de la Banque de commerce Canadienne Impériale.

ET AVIS est aussi donné ici qu'après ledit 8 juin 1964, l'intérêt sur les obligations devant être rachetées cessera de courir et que les coupons d'intérêt de ces obligations, après ladite date, deviendront nuls et de nul effet.

Obligations à coupons en coupures de $1,000 chacune portant le préfixe distinctif VM, rachetées au complet :

0022	0859	1823	2539
0032	0906	1885	2605
0036	0932	1925	2607
0041	0945	1972	2660
0174	0978	1995	2661
0280	0983	2009	2688
0360	0999	2041	2695
0386	1022	2057	2744
0388	1066	2066	2820
0397	1070	2076	2830
0403	1083	2097	2869
0409	1185	2109	2870
0413	1221	2118	2905
0430	1232	2209	2906
0451	1262	2212	2927
0454	1274	2219	2937
0487	1276	2233	2959
0597	1286	2235	2983
0664	1611	2251	3001
0724	1655	2285	3010
0728	1666	2305	3085
0782	1743	2329	3110
0816	1787	2345	3123
0818	1803	2504	3151
0842	1815		

Obligations à coupons en coupures de $25,000 chacune portant le préfixe distinctif VW, rachetées en partie seulement :

001	($2,000)	$20	($4,000)
003	($1,000)	033	($1,000)
015	($2,000)		

Daté à Vancouver, Colombie-Britannique, le 8 mai 1964.

LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD.

(Ci-devant Imperial Investment Corporation Ltd.)

NATIONAL TRUST COMPANY, LIMITED

Fiduciaire

—	Fam Play	20	19½	—
50	Fleetwood	20	20	20
—	Ford	61	61	—
425	Fraser	32	31⅞	32
—	Fr Pete Pr	325	325	—
—	Gen Dynam	29	29	—
—	GMC	96¼	96¼	—
—	GR BRCI	14½	14½	—
—	GL Paper	25½	25½	—
—	Guard Ass	5¼	5¼	—
—	Hdy Andy	8	8	—
400	Hawk Sidd	7⅞	7⅞	7⅞
400	Hollinger	30¾	30⅜	30¾
—	Holt Ren	25	25	—
825	Home O A	19¼	19	19¼
—	Home O B	18⅞	18⅞	—
—	Horne Pr	330	330	—
—	H Smith Pr	43	43	—
—	Hud Bay M	69⅝	69½	—
—	Hud's Bay	16½	16½	—
2450	Husky O	8¼	8¼	8¼
—	Husky O w	7¾	7¾	—
150	Imp Oil	50	49⅞	50
—	Imp Th	13¼	13¼	—
—	I Tb Pr	5	5	—
65	Ind Accp	23¼	23¼	23¼
—	I Ac 4.50	98¼	98¼	—
—	Inld Pr	16¼	16½	—
—	Inld N Gas	7	7	—
—	Int Bronz	22½	22½	—
510	Int Nckel	85¼	85	85¼
—	Int Pap	23¼	35½	—
—	Int Util	23¾	23¾	—
—	I Util Pr	47	47	—
200	Intrp PL	85¼	85¼	85¼
—	Jamaica	11	10¾	—
—	Labatt	18¼	18¼	—
—	Lau Sec	20	20	—
—	Lau Fin	14	14	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
600	Loblaw (a)	7⅜	7⅜	7⅜
—	Loblaw (b)	7¼	7¼	—
—	Loeb M	27¼	27¼	—
—	MacLrn (a)	27½	27½	—
—	MacLrn (b)	24½	24½	—
300	MacMill P	30¾	30¼	30¼
—	Mail CCP	27	27	—
—	Maritime E	21	21	—
25	Maritime T	20¾	20¾	20¾
2800	Mass F	24	24	24
530	Mass F 5½	120	120	120
—	Miron 6%	12	11¾	—
—	MitchR (a)	7	7	—
—	Molson (a)	30¼	30¼	—
—	Molson (B)	31¾	31¾	—
—	Mtl Loco	12¾	12½	—
—	Mtl Trust	98½	98½	—
100	Moore Crp	54½	54½	54½
100	Morse (a)	14½	14¼	14½
—	Morse (b)	14½	14	—
—	Nat Drug	13¾	13¾	—
—	N Drug Pr	13½	13½	—
—	Nat Trust	127	127	—
—	Nfld Light	11	11	—
100	Noranda	47	46⅞	47
—	N S Light	27¾	27¾	—
—	Ogilvie	14⅞	14⅞	—
—	Ogilvie Pr	35⅜	35⅜	—
—	Ont Steel	27¾	27¾	—
—	Pac Pete	13⅜	13⅜	—
—	Page Hers	29¾	29¾	—
425	Penmans	29½	29	29½
—	Placer	35½	35½	—
300	Pow Corp	12¼	12¼	12⅜
100	Price B r	44¾	44¾	44¾
—	Price Pr	88	88	—
1200	QN Gas	7½	7½	7½
—	QNG Pr	98½	98½	—
—	Que Phone	24	24	—
300	Que PH	21	21	21
—	Reed Paper	9	9	—
100	Reitman's	13½	13½	13½
—	Reitm 'A'	11¼	11¼	—
—	Rio Algom	11¾	11¾	—
—	Rockwell	57	57	—
—	Rolland A	9¼	9¼	—
—	Rolland Pr	91	91	—
—	Rothman	12¼	12	—
200	Russel A	10¾	10¾	10¾
150	St-L Cem A	25¾	25¼	25¼
—	St-L Cem w	325	325	—
—	St-L Corp	21¼	21¼	—
—	St-L Cor A	101	101	—
—	Salada F	12	11⅞	—
—	Scott LaS	12	11¾	—
100	Shell Can	17¾	17¾	17¾
—	Shell I Pr	37	36⅝	—
—	Sher W	38	36	—
—	Shop Save	12	12	—
—	Sicard	8⅜	8⅜	—
400	Simpsons	43¾	45½	45¾
—	Soc GF	9	9	—
—	Southam	28¼	28¼	—
SS	Steel	11¾	11¾	—
1861	Steel Can	26¼	26⅛	26¼
—	SteibA A	29¼	29¼	—
—	Texaco Can	59¾	59¼	—
—	T Fin A	11¾	11¾	—
400	Tr C Corp	10¾	10¾	10⅝
1655	Tr C PL	39⅛	39	39⅛
—	Tr Mt PL	18	17¾	—
—	Triad Oil	212	210	—
—	Turnbull	10½	10½	—
—	Turnbull P	10¼	10¼	—
—	UN Steel	455	455	—
—	Viau	13	13	—
230	Walk GW	34¾	34¼	34¼
—	W & Knapp	50	50	—
—	W Coast Tr	18	18	—
—	Weston A	17¾	17¼	—
—	Weston B	17½	17½	—
—	Zellers	42¼	42¼	—
—	Zeller's Pr	47½	47	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	11	11	—
—	Allied Tel	105	100	—
—	Alpha A	150	150	—
800	Alscope	40	40	40
—	Alsof	14	13½	—
—	AMg Beau	3	3	—
500	Ameraniu	7½	7½	7½
—	A A Molyb	185	185	—
—	Ang C Pu $	41	41	—
4500	Anthonian	9	8	9
—	Arno	6	5	—
6500	Augustus	27½	27	27
—	Baker Talc	9	9	—
—	Band Ore	10	10	—
—	Barvallee	5	5	—
—	Bateman	10	9	—
—	Beauce Pl	10	10	—
—	Beld Cort	18	18	—
—	Bethlehem	625	625	—
—	Bl. Hawk	110	110	—
25000	Bla. River	25	19	24
—	Blue Bon	330	325	—
—	BlueB w	325	325	—
—	Bluewater	34	32	—
—	Bornite	12	10	—
—	Bruneau	20½	20	—
—	Burnt Hill	37	35	—
—	Calumet	5	5	—
—	Camflo	150	147	—
—	CS Pete	305	305	—
—	C-Collieri	$ 12⅜	12⅜	—
—	C Delhi	750	750	—
—	C Dredge	200	200	—
—	C Inv T	$ 28	28	—
—	C Inter	350	350	—
1200	C. Magn	173	170	170
—	C Sec U	100	100	—
—	Cantexas	185	185	—
—	Caribec	8	8	—
—	Cartier-Q	6½	6½	—
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar	$ 11½	11	—
—	Cent M	8½	3	—
—	Cessland	110	100	—
300	Chemalloy	135	135	135
—	Chib Cop	9½	9½	—
—	Chipman	7½	7½	—
—	Cleveland	6	6	—
—	C O G	30	30	—
—	Commodor	440	440	—
—	Commod w	135	135	—
—	Cominga	3	3	—
—	C Canorama	55	54	—
800	C Div Se	180	180	180
—	C Div Se	35	35	—
—	C Mogado	32	30	—
1500	C Monpas	8	8	8
—	C Ne Pac	9½	9½	—
—	C Persh	10	10	—
—	Cop Man	11	11	—
500	Copstream	29	29	29
—	Couvret A	$ 20¼	20¼	—
—	Cr MG A	$ 13	13	—
800	C Si L A	$ 11	11	11
—	Crusade	8½	8½	—
—	Delta Elect	280	280	—
—	Denau A	$ 24¼	24¼	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome	$ 28¼	28¼	—
—	Dom Exp	14	14	—
—	Do Lease	19	19	—
100	D Oileloth	$ 33	33	33
—	Drum We	$ 11¾	11¾	—
—	Dumagami	90	90	—
—	Dumont	23	23	—
—	East Sull	288	288	—
—	East Vent	58	52	—
—	Electrolie	$ 10¼	10¼	—
—	Emp Oil	5½	5	—
1000	Equity Ex	16	16	16

1000	Fab Met	17	17	17
—	Fabi	6	6	—
8000	Fano	27	26½	26½
—	Fiscal	9	9	—
—	Fiscal Pr	$ 19	19	—
—	Flint Rock	18	18	—
—	Fontana	5	5	—
—	For Power	700	700	—
—	FT Reliance	27	27	—
1000	Fox Lake	18	18	18
100	Frigistors	50	50	50
6000	Fundy	6	6	6
20100	Futurity	38	35	35
—	Ghislau	32	31	—
1450	G Autotro	400	395	395
—	Glen Lake	128	125	—
1000	Gold Age	14	14	14
—	Grissol	155	150	—
—	Gui-Por Ur	23½	21	—
—	Inland Ch	390	375	—
—	Inspiratn	130	130	—
—	Int Atlas	115	115	—
—	Int Ceram	6½	6½	—
—	Intp Dredg	11	11	—
—	InvFound	$ 50½	50	—
—	JockeyAp	$ 10⅜	10⅜	—
3800	Jubilee	270	270	270
—	K Desmond	47	44	—
375	KentingA	$ 5¾	5¾	5¾
—	Kiena	465	455	—
89	Kodiac Pet	140	140	140
—	Kontiki	5	5	—
—	La Acc A	$ 8	8	—
—	Laduboro	85	85	—
—	Lait Le A	6¾	6¾	—
—	Lambt A	$ 17¼	17¼	—
200	Lamon A	$ 10½	10½	10½
—	Leland P	$ 50	50	—
—	Lingside	5½	5	—
500	Lithium	8	8	8
—	Macdonal	21	21	—
—	Mala HY	35	35	—
—	Marchat	75	75	—
—	Massval	16	16	—
3500	McAdam	76	75	75
—	McIntyre	$ 57½	57½	—
—	McKinney	13	13	—
—	Melchers	$ 8	8	—
—	Melc Pr	$ 5¼	5¼	—
—	Mer Chip	15	14	—
—	Merrill	73	73	—
—	Mid-Chib	31	31	—
600	Midpoa	220	220	220
—	Min Ore	35	35	—
2000	Mistango	36½	36½	36½
—	Molyb	45	45	—
7000	Monpre	10	9½	10
100	Mt Pleast	104	104	104
—	MR Daries	5¼	5¼	—
—	MR Rice	$ 11¾	11¾	—
—	Mt W Inn	70	70	—
—	Mussens	$ 12	12	—
500	Naut Vnd	185	185	185
5138	Nat Min	18	14	18
500	N Frmaq	8	8	8
1000	N Imprl	64	64	64
—	Newrich	39	36	—
—	NW Amlet	8	7	—
—	Nocana	8½	8½	—
—	Nor Fin	12½	12½	—
—	NA Absts	6½	6½	—
—	NA R M	33½	31	—
900	Nrth Ex	143	140	142
—	N Canalsk	14	14	—
—	Nov min	27	27	—
—	Opem Ex	16	15	—
1200	Orchan	570	570	—
55	PA Inv	390	390	390
—	Patino	785	785	—
25	Paton	$ 12½	12½	12½
—	Pat Silver	13	12	—
—	Paudash	12	11½	—
—	Paul Serv	$ 15½	15½	—
—	Peace Riv	315	300	—
—	Pemb El	$ 29	29	—
8000	Pennbec	16½	15	16
—	Peso S	190	186	—
—	Phoenix O	52	52	—
1500	Pitt Gold	5	5	5
2000	Porcupine	8	8	8
—	Pow 1 pr	$ 46½	46½	—
—	PwC 2 Pr	$ 13	13	—
—	Que Ascot	11	11	—
—	Que Chib	18	18	—
—	Q Cobalt	260	260	—
—	Q Indust M	38	37	—
—	Que Smelt	10½	8	—
—	Qu PH 50	$ 20	20	—
—	Qu PH 51	$ 19¾	19¾	—
—	Red Crest	4	4	—
—	Ruby Foo	235	235	—
—	Ru F Wts	15	15	—
—	St L Colu	260	235	—
J	StL D Lds	80	80	—
—	Sangamo	$ 8	8	—
—	Silver Reg	21	21	—
—	Silve Sum	21	21	—
—	Silver T	14	14	—
—	Sobeys(A)	$ 16¾	16¾	—
1000	S Dufault	11	11	11
1200	Spartan Air	44	43	43
—	Spartan w	5	5	—
800	Stairs Ex	112	110	110
—	Std Gold	6½	6½	—
—	Steeloy	52	51	—
—	Sullivan	198	198	—
50	Superpak	400	400	400
—	Surlake	36	36	—
1000	Tache	12	12	12
500	Talisman	80	80	80
—	Tazin	8	8	—
1000	Tib Expl	6½	6½	6½
—	Titan	7½	7½	—
—	TrC Free	$205	205	—
200	Trsterre	80	85	86
—	Tru-Wall	400	395	—
—	U Cor P	$ 30¼	30¼	—
—	Un Obalski	45	44	—
—	U Tow E	$ 15½	15	—
—	Val-Mar	$ 5⅜	5½	—
—	V Der H	70	65	—
—	Vanguard	6½	6½	—
—	Viola	350	345	—
—	Virginia	5½	5½	—
—	Wabasso B	75	75	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	105	105	—
—	West Hel	25	25	—
—	Westeel	$ 12⅞	12⅞	—
—	Westville	5	5	—
18700	White Star	72	69	70
—	York Sp	$ 6	6	—

Chrysler continue de mener

MONTREAL — A l'ouverture de la dernière séance de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne cette semaine, les cours étaient légèrement en hausse. L'activité boursière était modérée.

Noranda a monté de ⅜ à 46⅞, Interprovincial Pipe Line a augmenté de ¼ à 85 ¼ et Power Corporation à 12⅞, Aluminium à 32½ et Dominion Tar à 20¼ ont progressé de ⅛.

Abitibi, Husky Oil et Trans-Canada Pipe Line a baissé de ⅛ à 15 ⅞, 8⅛ et 39.

Dans les mines spéculatives, White Star Copper et Fano ont tous deux monté d'un cent à 71 et 27 cents. Pennbac a gagné ½ cent à 15 cents.

Northern Explorations a baissé de trois cents à $1.42 et Futurity Porcupine Prime et Copstream ont gagné un cent à 35, huit et 29 cents.

* * *

TORONTO. — De petites prises de bénéfices ont fait perdre du terrain à la majorité des titres industriels négociés ce matin à Toronto.

Abitibi, Alberta Gas, Canada Iron, Dominion Stores, Massey-Ferguson et Simpsons ont tous perdu quelques fractions.

Canadian Canners "A" qui annonça ses plus hauts bénéfices depuis 12 ans, allait contre la tendance générale avec un gain de ⅜ à 13½.

Parmi les métaux usuels, Hudson Bay Mining a augmenté de ⅜ à 69⅞ et Noranda de ⅛ à 46⅞.

Chez les spéculatives, Tombill se hausse de six cents à $1.61. Cette société annoncera aujourd'hui qu'une entente a été conclue avec une importante compagnie minière en vue de l'exploitation du gisement de potasse de la Tombill en Saskatchewan.

Les pétroles avaient un ton un peu plus ferme.

* * *

NEW YORK. — Les cours étaient plus élevés à l'ouverture à Wall Street. Chrysler et les aciéries continuaient de battre la marche.

Chrysler débuta en hausse de ¼ à 50⅞ sur une transaction-bloc de 20,000 actions.

Les aciéries quoique plus élevées étaient un peu moins fortes que jeudi. Jones & Laughlin gagna environ 1 point.

Texas Gulf qui était en déclin jeudi, recouvre 1½ à 51.

La plupart des chemins de fer étaient inchangés.

Quelques déclins parsemés et modérés furent enregistrés par Pfizer, American Tobacco, Jersey Standard et Control Data.

Polaroid et U.S. Smelting gagnent 2 points chacun.

* * *

LONDRES — L'allure générale est demeurée incertaine aujourd'hui à Londres. Au début les valeurs de tout repos ont fléchi; mais elles se sont raffermies par la suite.

Les cours négociés en dollars étaient fermes. Consolidated Paper a perdu du terrain; mais Consolidated Mining, Noranda, International Nickel et Massey-Ferguson étaient tous fermes.

Les assurances progressaient et les industrielles étaient irrégulières.

Les cuivres étaient fermes de même que les pétroles. Les aurifères ont subi des fluctuations.

* * *

PARIS — Comme on s'y attendait, les affaires sont réduites à leur plus simple expression en cette séance "sandwich" précédée et suivie d'un chômage boursier.

On se borne souvent à reproduire les cours de mercredi dernier et dans les autres cas, c'est un au-dessous de ceux-ci que sont inscrits les cours d'ouverture. L'activité de la séance se borne d'ailleurs pratiquement à cette inscription.

Les rentes françaises maintiennent leurs positions mais la caisse de l'énergie rétrograde; aux obligations indexées tendance à peine soutenue ; aux banques et aux constructions électriques parmi ces dernières, D.B.A. s'inscrit même en baisse sensible.

Aux valeurs étrangères, on remarque surtout la fermeté des valeurs de pétrole des diverses nationalités : Petrofina, Royal Dutch, Shell et Franco-Wyoming. Les allemandes sont mieux disposées et certaines italiennes montrent une très bonne fermeté. Allure satisfaisante aussi des néerlandaises et, bien sur des américaines. Les britanniques sont soutenus de même que les cuivres congolais. Les mines d'or, enfin, font généralement bonne contenance.

cote des grains

Le 7 MAI 1964

WINNIPEG

MARCHE A TERME :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	77½	77⅞	77½	77⅞
Juil.	78½	78⅝	78½	78½
Oct.	79⅝	79⅝	79½	79½
Déc.	—	—	—	78

ORGE :

Mai	1.16	1.16¼	1.16	1.16¼
Juil.	1.16	1.16	1.15⅞	1.15⅞
Oct.	1.15⅞	1.15⅞	1.15¾	1.15¾
Déc.	1.14¾	1.14¾	1.14½	1.14½

LIN :

Mai	3.12½	3.12⅝	3.12½	3.12½
Juil.	3.13⅝	3.13⅝	3.13⅝	3.13⅝
Oct.	3.16⅞	3.17⅛	3.16⅝	3.17
Déc.	3.15	3.15¼	3.14¾	3.15½

SEIGLE :

Mai	1.38½	1.38½	1.37⅞	1.37⅞
Juil.	1.40⅝	1.40⅝	1.39⅛	1.39⅛
Oct.	1.39⅝	1.39⅝	1.38½	1.38¾
Déc.	1.37⅝	1.37⅞	1.37	1.37

GRAINES DE COLZA :

Mai	2.69	2.69	2.65½	2.67¼
Juil.	2.70½	2.72	2.65¼	2.67½

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 77⅜ ; EX 3 CW 75⅜ ; 3 CW et EX 1 fourragère 74⅜ ; 2 fourragère 74⅛ ; 3 fourragère 74⅛ ; 2 fourragères 71¼ ; 3 fourragère 68¼ ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.18¼ ; 1 CW 2-rang 1.16¼ ; 2 CW 2-rang 1.14¼ ; 3 CW 6-rang 1.16¼ ; 3 CW 2 rang et 1 fourragère 1.12¼ ; 2 fourragère 1.11¼ ; 3 fourragère 1.07¼.

Seigle : 1 et 2 CW 1.37⅞ ; 3 CW 1.33⅜ ; 4 CW 1.17⅜ ; ergoté 1.12⅜ ; sur voie 1.37⅛.

Lin : 1 CW 3.12¼ ; 2 CW 3.07¼ ; 3 CW 2.82¼ ; sur voie 3.12¼.

Graines de colza : No 1 CDN 2.67½.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 16½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.03¼	2.03½	2.01¼	2.02⅛
Juil.	1.52½	1.52¾	1.51¾	1.52¼
Sept.	1.54¼	1.54⅝	1.53¼	1.53⅝
Déc.	1.59¼	1.59½	1.58½	1.58⅝
Mars	1.63	1.63¼	1.62¼	1.62½

NOUVEAU :

Juil.	1.53½	1.53⅝	1.52¾	1.53⅛
Sept.	1.55¼	1.55¼	1.54	1.54⅜
Déc.	1.59⅞	1.60	1.59	1.59½

MAIS :

Mai	1.25⅜	1.25⅝	1.24⅞	1.25
Juil.	1.25⅞	1.26	1.25½	1.25⅝
Sept.	1.23¼	1.23½	1.23⅛	1.23¼
Déc.	1.18⅛	1.19	1.18⅜	1.18½
Mars	1.22¼	1.22⅜	1.22	1.22

AVOINE :

Mai	62¾	62

CAHIER No 3 / PAGES 25-38 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 8 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 174

DEUX SOLDATS britanniques, cachés derrière des rochers, montent la garde dans la région montagneuse de la frontière entre le Yemen et Aden. Un porte-parole britannique a déclaré aujourd'hui que les soldats anglais occupaient deux points stratégiques sur la route allant d'Aden à Dhala. Cette dernière localité est située dans la région septentrionale de la Fédération d'Arabie du Sud. La route Aden-Dhala traverse la région de Radfan où des membres de tribus dissidentes ont tué quatre soldats britanniques récemment. Les autorités de la Fédération d'Arabie du Sud, appuyées par la Grande-Bretagne, font face à l'heure actuelle à des opérations d'obstruction, sur la route Aden-Dhala, menées par des guerriers arabes qui bénéficient de l'appui du gouvernement yéménite.

Dans leur premier commentaire officiel sur la situation en Arabie du Sud, les dirigeants de Pékin ont déclaré aujourd'hui que "les mains des colonialistes britanniques étaient entachées du sang des populations yéménites". L'organe officiel du parti communiste chinois, "Le Quotidien du Peuple", ajoute que "le peuple chinois appuie entièrement la lutte des populations du Yemen méridional contre les colonialistes britanniques".

La proposition des USA est à la limite des concessions des pays industrialisés

GENEVE. (AFP, PC) — Le projet sur les institutions, présenté hier à la conférence mondiale du commerce par le délégué américain, avec l'appui du Canada, du Japon, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Suède, a été vivement critiqué par les délégués de l'URSS et de la Tchécoslovaquie (auteurs avec la Pologne d'un projet qui préconise la création d'une nouvelle organisation internationale du commerce).

Les 75 pays du tiers-monde signataires de la motion qui a permis la convocation de la conférence estiment que le plan américain sur les institutions est inacceptable.

Le délégué soviétique reproche notamment au texte américain de ne rien apporter de neuf et de vouloir consolider les institutions existantes, telles que le GATT, qui selon lui ne sont pas à même de faire face aux problèmes nouveaux que pose le commerce dans le monde.

"Nous demandons, dit-il, des solutions hardies et radicales, on nous propose un nouveau comité dans le cadre de l'ECOSOC. Nous assistons à une tentative de ranimer le GATT et nous entraîner dans le train-train de la bureaucratie de l'ONU".

Crise possible

Parmi les raisons qui poussent ces pays à rejeter le plan américain figure notamment la part trop importante donnée à la représentation des pays industrialisés dans la "commission du commerce international". Les représentants américains font remarquer que les pays industrialisés d'Occident, plus le Japon, assurent 80 pour cent du commerce mondial et 80 pour cent du budget des institutions internationales.

La suppression dans le projet américain d'un secrétariat autonome pour le commerce dans le cadre de l'ONU est considérée dans ces milieux comme exprimant en quelque sorte un désaveu de M. Raul Presbisch, secrétaire général de la présente conférence.

Les observateurs s'attendent donc à des prises de position violemment antagonistes sur la question des institutions, et même une crise à ce sujet. Toutefois, ils notent que certaines délégations occidentales, notamment la française et la plupart des autres délégations des "Six" à l'exception des Pays-Bas, se montrent très réservées vis-à-vis de la proposition américaine.

Il se pourrait donc que, d'ici quelque temps, les "Six" puissent faire à leur tour une proposition de compromis sur les institutions, rapprochant le tiers-monde des pays industrialisés. On indique d'autre part, de sources américaine et canadienne, que la proposition américaine représente la limite des concessions des pays industrialisés.

Le délégué américain, M. Richard Gardner, a déclaré à la conférence que la proposition des Etats-Unis était une synthèse des points de vue exprimés à la conférence, et non pas une nouvelle thèse. Le vote sur ce plan sera probablement pris dans deux ou trois semaines. La conférence elle-même se termine en juin.

Gains travaillistes aux élections municipales de Grande-Bretagne

LONDRES. (AFP) — Victoire travailliste aux dépens des conservateurs et affiliés et recul net des libéraux, tel est le bilan des élections qui se sont déroulées dans 366 municipalités anglaises et galloises et dans les 32 arrondissements du "Grand Londres".

Pour la première fois dans les annales anglaises, Portsmouth sera désormais administrée par un conseil municipal travailliste. La majorité des travaillistes n'est pour le moment que d'une voix, mais pourrait atteindre trois voix dans quelques semaines, à l'occasion des élections des magistrats municipaux.

Les conservateurs, bien que durement éprouvés, ne subissent pas pourtant le "désastre" que certains envisageaient : ils ont reconquis déjà la majorité dans quatre conseils de ville. Le "Labour", dans le même temps, en a obtenu neuf, dont ceux de Portsmouth et de Margate, villes considérées jusqu'à présent comme des bastions tories.

Mais le parti travailliste se félicite surtout du fait que son avance reste particulièrement sensible dans les régions où des élections législatives partielles auront lieu jeudi prochain.

Bonn est en désaccord avec Paris sur les structures de l'OTAN

BONN. (UPI, AFP, Reuter) — Les dirigeants ouest-allemands sont en désaccord avec les critiques émises par la France au sujet de la structure du commandement dans l'OTAN ; les Français estimeraient que cette structure est démodée et hypocrite. Selon des sources diplomatiques, les Allemands estiment plutôt que les difficultés auxquelles l'OTAN est en butte proviennent de l'absence de volonté des Français pour remplir leurs engagements envers l'alliance. Les Allemands estimeraient qu'une réorganisation de structure n'apporterait aucun remède à ces maux.

C'est au moment ou les ministres des Affaires étrangères de l'alliance se préparaient à leur conférence régulière du printemps, qui aura lieu la semaine prochaine à La Haye, que le différend franco-allemand sur cette question a été rendu public. Le gouvernement de Bonn, toujours selon les mêmes sources diplomatiques, serait moins inquiet de l'avenir de l'OTAN que ne l'était l'ancien chancelier Adenauer. Ce dernier a récemment mis en garde contre la possibilité d'une désintégration de l'OTAN, en 1969, date d'échéance du traité qui l'a créée.

On souligne aussi que n'importe quel membre de l'OTAN aurait pu réclamer que soit modifié le traité de l'OTAN en 1959, mais même la France s'en est abstenue. Ces sources ajoutent qu'en 1969, le traité ne cessera pas d'être en vigueur, mais que les membres auront le droit de cesser d'y adhérer. Quant au Gouvernement de Bonn, il déclare n'avoir aucune raison de penser que la France fasse la moindre tentative pour quitter l'OTAN.

Par ailleurs, à Washington, M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat, a défendu la structure actuelle de l'OTAN et condamné toute velléité de la remplacer par un système d'alliances libre entre pays occidentaux. Il a affirmé que l'OTAN était soumise à de nouvelles difficultés et à une tension renouvelée du fait de la détente Est-Ouest. "Dans le contexte de détente que nous connaissons aujourd'hui, "a-t-il dit, "il faut craindre que l'OTAN perde peu à peu de sa vitalité". M. Ball s'est aussi plaint de ce que les membres de l'OTAN n'aient pas réussi à s'entendre "sur des questions aussi critiques que celle du commerce avec Cuba".

Oswald: bouc émissaire ?

LONDRES. (Reuter) — L'écrivain américain Thomas Buchanan a affirmé hier que Lee Harvey Oswald avait servi de "bouc émissaire" dans l'assassinat du président Kennedy et que les véritables instigateurs du meurtre étaient de gros capitalistes.

Buchanan, un ancien communiste qui habite maintenant Paris, a pris la parole au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion du lancement d'un nouveau livre : "Qui a tué Kennedy ?" qui doit être publié aujourd'hui en Grande-Bretagne et dans huit pays européens.

Ce livre ne paraîtra pas immédiatement aux Etats-Unis. Une version condensée a paru récemment, par tranches, dans l'hebdomadaire de gauche "L'Express".

Dans son ouvrage, Buchanan prétend que le crime a été monté par un fanatique d'extrême-droite. Selon lui, Oswald et son meurtrier, Jack Ruby, n'étaient que deux complices membres d'un groupe d'au moins sept hommes. Le livre donne à entendre que les vrais instigateurs du meurtre du président furent de gros capitalistes, qui craient leurs intérêts menacés par la politique libérale de l'administration Kennedy.

Après dépouillement du scrutin dans 378 conseils sur les 398 où s'est déroulé le vote, le tableau des gains et des pertes aux élections municipales s'établit comme suit :

1) Conservateurs : gains 83, pertes 215, nouveaux sièges gagnés 467.

2) Travaillistes : gains 288, pertes 34, nouveaux sièges gagnés 911.

3) Libéraux : gains 34, pertes 93, nouveaux sièges gagnés 16.

4) Indépendants : gains 35, pertes 99, nouveaux sièges 51.

5) Communes : un gain, pertes nulles, nouveaux sièges gagnés 3.

Poussée à gauche

La "poussée à gauche" enregistrée au cours des élections municipales des trois premiers jours de la semaine (le scrutin se poursuivra jusqu'à demain en Angleterre et au pays de Galles) semble donc confirmée, ainsi que les résultats des récentes élections cantonales.

Suivi attentivement, en tant qu'indice pour les élections générales d'octobre prochain, le scrutin d'hier a déjà permis aux partisans de M. Harold Wilson, chef du "Labour", d'affirmer qu'en se fondant sur les chiffres connus, le "Labour remportera en octobre plus de 100 voix de majorité aux Communes".

Un fonds Kennedy de $3 millions en G.-B.

LONDRES. (UPI - AFP - Reuter) — Les autorités britanniques se sont lancées dans un vaste projet en hommage à l'ex-président américain John Fitzgerald Kennedy.

La reine Elizabeth, le premier ministre sir Alec Douglas-Home, le chef travailliste Harold Wilson, le chef libéral Jo Grimond et le lord-maire de Londres ont annoncé hier l'ouverture d'une campagne de souscription en vue de recueillir un million de livres sterling ($3,000,000). Cet argent servira à ériger un monument à M. Kennedy à Runnymede, sur les bords de la Tamise, où la Grande-Bretagne cédera à perpétuité aux Etats-Unis une partie des lieux où fut signée la Magna Carta, en 1215.

La majeure partie du fonds Kennedy sera toutefois consacrée à l'attribution de bourses d'études aux Etats-Unis. Le plan prévoit l'envoi, chaque année, dès 1965, d'une douzaine d'étudiants dans l'une des trois universités suivantes : Harvard, Radcliffe College et l'Institut de technologie du Massachusetts.

Dans toute l'Europe, déjà, on a fait beaucoup pour honorer Kennedy. On a donné son nom à des rues, des ponts, des parcs, des écoles, des bibliothèques et même à un pic des Dolomites, dans le nord de l'Italie.

Lundi prochain, dans la banlieue londonienne de West Ham, on ouvrira le John F. Kennedy Center, établissement où l'on appliquera les techniques les plus avancées pour aider les enfants retardés mentalement. Près de $420,000 ont été consacrés à l'entreprise.

Le ghetto de Harlem : un milieu explosif

NEW YORK. (AFP, PA) — Au moment même où l'on révèle l'existence à Harlem (quartier noir de New York) d'un groupe terroriste noir, les "Blood Brothers" ("Frères de sang"), une organisation en faveur des jeunes noirs de Harlem, "Harlem Youth Opportunities Unlimited" (HARYOU), financée par le gouvernement fédéral, publie un long rapport sur la communauté noire de Harlem intitulé : "La jeunesse du ghetto".

Le Dr Kenneth Clark, président du HARYOU et professeur de psychologie dans un collège de New York, a présenté ce long rapport au cours d'une conférence de presse. "En bref, a-t-il dit, le "ghetto de Harlem" est la consécration publique de l'impuissance. A Harlem, on note l'effervescence, le ressentiment, la stagnation et la résignation des habitants aux abus dont ils sont victimes. De tels sentiments pourraient provoquer une explosion."

A Harlem, où 232,792 Noirs vivent sur une superficie d'environ trois milles et demi carrés, indique le rapport, un homme sur cinq vit séparé de sa femme. La moitié des enfants de moins de 18 ans vivent ou avec leur père ou avec leur mère. Le taux de délinquance juvénile est deux fois plus élevé que dans les autres quartiers de New York, la mortalité infantile est de 45.2 pour 1,000, soit à peu près deux fois plus grande qu'ailleurs.

Le rapport ajoute que le nombre de jeunes faisant usage de narcotiques à Harlem est de trois à huit fois plus élevé que dans les autres quartiers. Les maladies vénériennes se révèlent six fois plus fréquentes que chez les autres jeunes. Enfin, le nombre de jeunes Noirs de Harlem impliqués dans des meurtres est six fois plus important que dans l'ensemble de New York.

Groupe terroriste

Le Dr Clark a refusé de confirmer l'existence à Harlem d'un gang de jeunes Noirs dont le seul but serait d'assassiner les Blancs. "L'existence d'un tel groupe est possible, a ajouté le Dr Clark, mais personnellement il me semble extrêmement difficile qu'un gang de 400 personnes, dont le but serait la violence systématique, existe sans que l'on possède aucune information sur lui.

L'un des adjoints du professeur Clark avait déclaré récemment au "New York Times" qu'une association de jeunes, âgés de 12 à 20 ans et connus sous le nom de "Blood Brothers", s'était constituée à Harlem dans le seul but d'assassiner les Blancs qui s'y aventureraient. Selon le journal, ces jeunes s'entraînaient secrètement dans des caves de Harlem au maniement des armes et au corps à corps.

Ces informations faisaient suite à l'assassinat non expliqué de plusieurs personnes de race blanche dans le quartier de Harlem. Le professeur Clark affirme que ces déclarations prêtées à l'un des membres de son organisation sont "sans fondement". Il n'en avertit pas moins le public du danger latent que constitue, selon lui, le "ghetto de Harlem".

"Beaucoup de jeunes de Harlem sont devenus tellement amers, dit-il, qu'un mouvement tel que les "Black Muslims", organisation extrémiste dirigée par Malcolm X, peut représenter pour eux un grand intérêt".

Attachés militaires drogués en URSS

MOSCOU — (UPI, AFP, PA, Reuter) — Les autorités soviétiques ont maintenu le silence aujourd'hui au sujet des accusations anglo-américaines selon lesquelles quatre attachés militaires occidentaux auraient été drogués récemment à Odessa.

Hier, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient protesté conjointement auprès des ministères des Affaires étrangères et de la Défense de l'URSS, à la suite d'un incident survenu le 25 mars dernier, au cours duquel trois attachés militaires américains auraient été drogués en compagnie d'un officier de marine britannique.

Il s'agit, pour les Etats-Unis, du lieutenant-colonel J. M. Landrigan, de l'infanterie de marine, attaché naval adjoint, du lieutenant-colonel W. L. Van Meter, de l'aviation, attaché de l'air adjoint, et du lieutenant-commandant S. Shapiro, de la marine, attaché naval adjoint. Quant à l'officier de marine britannique, il s'agit du lieutenant de vaisseau John Harvey Samuel.

Des porte-parole du département d'Etat et du Foreign Office ont dit que les quatre attachés militaires croient avoir été drogués au cours de leur dîner, le 25 mars dernier, dans le port d'Odessa, sur la Mer Noire.

La protestation américaine n'ayant été remise au ministère des Affaires étrangères de l'URSS que le 2 mai, ce retard s'explique par les analyses qui ont été pratiquées et qui ont révélé la présence d'une quantité de barbituriques suffisante pour causer une extrême somnolence.

Interrogé sur le point de savoir si les attachés avaient constaté la disparition de documents au cours de la nuit qu'ils passèrent dans l'hôtel d'Odessa où ils avaient dîné, l'un des porte-parole a répondu qu'à sa connaissance rien n'avait disparu.

Il n'a pas pu dire non plus si les attachés avaient constaté qu'on avait cherché à fouiller leurs chambres pendant qu'ils dormaient.

Brésil : 3e purge politique

BRASILIA (Reuter) — Une nouvelle purge dans les rangs des politiciens de gauche semble s'amorcer au Brésil aujourd'hui, attendu que 24 députés d'Etat et d'autres personnalités politiques se sont vus annuler leur mandat, tandis que 34 autres personnes sont dépouillées, pour une période de 10 ans, de leurs droits politiques.

Les personnes visées par la liste gouvernementale publiée hier appartiennent aux Etats du Rio Grande do Sul, et les observateurs croient comprendre qu'il s'agit là d'une purge qui sera effectuée, Etat par Etat, d'ici le 8 juin prochain.

L'annulation des mandats et la suppression des droits politiques sont effectuées en vertu de la "loi institutionnelle" votée par l'administration militaire le 9 avril dernier et qui donne 60 jours au commandement révolutionnaire pour achever la purge politique. La liste rendue publique aujourd'hui est la troisième émise depuis l'adoption de la loi. Elle frappe surtout les membres du parti ouvrier du Brésil dont le chef, Joao Caruso Scuderi, qui est du nombre de ceux qui ont été démis de le ur mandat.

La liste est publiée peu après que les autorités eurent nié qu'une autre purge se préparait.

Ngo Dinh Can sera fusillé demain à Saigon

SAIGON. (UPI) — Ngo Dinh Can, frère de feu le président Ngo Dinh Diem du Sud-Vietnam, passera devant le peloton d'exécution demain en dépit d'un appel à la clémence soumis par l'ambassadeur américain à Saigon, M. Henry Cabot Lodge. Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé que Can sera fusillé à la prison Chia Hoa de Saigon et que les journalistes pourront assister à l'exécution.

Can, qui contrôlait la région centrale du Vietnam sous le régime Diem, a été jugé et trouvé coupable de meurtre, d'arrestation et de détention illégale, d'extorsion et d'atteinte à l'économie nationale. Son appel à la clémence a été rejeté.

"La RAU et Israël ne possèdent pas de missiles nucléaires à faible portée" - Sir Alec

LONDRES. (Reuter, AFP) — Le gouvernement britannique ne dispose d'aucun renseignement permettant de croire que la République arabe unie ou l'Etat d'Israël possèdent actuellement, ou soient en voie de posséder des missiles nucléaires à faible portée, a déclaré hier soir Alec Douglas-Home à la Chambre des Communes.

Le premier ministre de Grande-Bretagne a également exprimé l'espoir qu'un accord sur la non-dissimination des armes nuclaires pourra être conclu dans le cadre de la conférence de Genève. Il a cependant rejeté les suggestions de M. Harold Wilson, chef du parti travailliste, invitant la Grande-Bretagne à prendre des initiatives en vue de favoriser la création de zones non-nucléaires au Moyen-Orient, en Europe centrale et sur tout le continent africain.

Sir Alec a souligné à ce sujet que le Royaume-Uni entendait maintenir avec l'Egypte et tous les pays du Moyen-Orient des relations amicales, mais, a-t-il dit, "nous entendons respecter les engagements qui nous lient à nos alliés", laissant ainsi entendre que les troupes britanniques continueraient à défendre la Fédération d'Arabie du Sud.

Un député travailliste avait interrogé le premier ministre en faisant état d'informations en possession du gouvernement britannique selon lesquelles l'Egypte et Israël produiraient de petits missiles provoquant des retombées radioactives.

Il a déclaré que des savants allemands travaillent à la construction de fusées et d'autres missiles pour l'Egypte, ce qui ne peut, selon lui, qu'aboutir à une course aux armements intensifiée entre Israël et l'Egypte, et compromettre la stabilité au Moyen-Orient. Sir Alec Douglas-Home lui a répondu :

"Nous ne possédons aucune preuve de ce que l'Egypte ou Israël cherchent à produire des armes de cette sorte."

M. Jo Grimond, chef du parti libéral, a demandé si le gouvernement pouvait donner l'assurance que "l'esprit de Suez" avait été définitivement abandonné. Le premier ministre a répondu : "L'esprit de Suez a été abandonné il y a longtemps. Mais l'état des affaires au Moyen-Orient ne dépend pas de notre seule bonne volonté. Il doit y avoir réciprocité et nous n'en avons pas beaucoup vu jusqu'à présent."

Un prêtre catholique critique le travail des journalistes américains au Sud-Vietnam

COHOES, N.Y. (PA) — Selon un prêtre catholique, qui dirigeait les services de secours catholiques au Sud-Vietnam au cours des cinq dernières années, les journalistes américains dans ce pays déchiré par la guerre ont "recherché le dramatique et le sensationnel au détriment de la vérité".

"Les reporters ont fait de la bien piètre besogne," déclarait hier l'abbé Paul Duchesne dans une entrevue au journal Times-Union d'Albany.

Ce prêtre trouve "ironique" que deux correspondants américains au Vietnam, Malcolm Browne, de la Presse Associée, et David Halberstam, du New York Times, aient remporté des prix Pulitzer il y a quelques jours pour le travail qu'ils ont accompli là-bas.

Pour l'abbé Duchesne, les nouvelles touchant la persécution des bouddhistes sous le régime du président Ngo Dinh Diem étaient "tronquées". La presse "a crucifié Diem", ajoute-t-il.

Selon lui, les journalistes auraient avantage à avoir un recul de deux jours sur les événements, plutôt que d'essayer d'informer leurs journaux "cinq minutes après l'événement".

Leurs reportages seraient alors plus complets et plus exacts, dit-il.

(Rappelons que récemment, la presse américaine a fait état d'un rapport d'une commission d'enquête qui aurait été "supprimée" par les services officiels du gouvernement. Ce rapport mentionnait que la distribution des secours américains au Vietnam, canalisés par une agence catholique, avait donné lieu à de la "corruption" et du "marché noir" au profit de personnalités vietnamiennes sous le régime Diem).

Nomura, le "messager" nippon, meurt à 86 ans

TOKYO. (PA) — L'amiral Kishisaburo Nomura, qui était ambassadeur du Japon à Washington lors de l'attaque de Pearl Harbor, est décédé aujourd'hui à l'âge de 86 ans, après une longue maladie.

C'est lui qui en compagnie de l'émissaire Saburo Kurusu apporta au secrétariat d'Etat américains, le 7 décembre 1941, la réponse du Japon rejetant la dernière offre de paix des Etats-Unis. A ce moment les bombes avaient déjà commencé de tomber sur Pearl Harbor. Le secrétaire d'Etat Cordell Hull, bouillant de colère, avait fait attendre les deux émissaires nippons pendant 15 minutes avant de leur servir l'une des plus violentes semonces que l'on ait enregistrées dans les annales diplomatiques.

Nomura, qui avait été nommé à Washington neuf mois plus tôt pour mener les négociations de paix, a toujours soutenu qu'il n'avait été qu'un "messager" et qu'il n'était pas au courant de l'attaque qui entraîna les USA dans la deuxième guerre mondiale. Les autorités américaines acceptèrent généralement sa version et il ne fut pas jugé comme criminel de guerre.

Le FBI enquête sur les causes de la chute d'un avion en Californie

CONCORD, Calif. (UPI-PA) — La découverte d'un revolver prêt à tirer, dans les ruines de l'avion des "Pacific Air Lines" qui s'est écrasé hier sur une colline à l'est de San Francisco, a permis au FBI de commencer une enquête en vue de trouver les raisons de cette tragédie de l'air.

Les 44 personnes qui étaient à bord du turbo-propulseur ont été tuées sur le coup.

Des fragments de métal éparpillés sur une distance d'un quart de mille, un magnétophone démoli, le revolver et des morceaux de corps humains sont les seuls indices à la disposition des enquêteurs pour faire leur travail.

L'appareil, qui venait de Reno, transportait plusieurs joueurs (gamblers) qui se dirigeaient vers San Francisco.

Quelques secondes avant que l'avion ne commence son plongeon funeste, la radio du bord a émis un message rendu inaudible par de trop nombreux bruits statiques. Par contre, ce message a été enregistré et les enquêteurs de l'Agence fédérale américaine de l'aviation espèrent pouvoir y trouver des renseignements.

L'arme trouvée, un revolver de calibre .38, fait l'objet d'intenses recherches. On a jusqu'ici trouvé qu'elle n'appartenait pas, comme on l'avait cru au début, à l'inspecteur George Lacau, de la police de San Francisco, une des victimes de la tragédie.

Hier, deux moines franciscains se sont rendus près de la scène de l'accident pour administrer sous conditions les derniers sacrements aux victimes. Ils ont été suivis par des employés du coroner du comté de Contra Costa qui ont mis dans des sacs de plastique les morceaux de corps humains qu'ils ont pu trouver. Aucune identification n'est possible, a déclaré un médecin.

Un témoin oculaire de l'accident, un jeune homme de 21 ans, a déclaré que le moteur gauche de l'avion était en panne tandis que celui de droite faisait entendre un terrible hurlement.

Le transfuge Svenson aurait dévoilé des secrets à l'URSS

HEIDELBERG, Allemagne de l'Ouest. (UPI) — Selon des sources dignes de foi, l'officier américain Alfred Svenson, qui avait passé du côté de l'Allemagne de l'Est, serait déféré en cour martiale sous l'inculpation de désertion, et possiblement sous l'inculpation d'avoi régalement dévoilé des secrets militaires.

Le quartier général de l'armée américaine en Allemagne de l'Ouest avait auparavant annoncé que Svenson avait été rendu à ses supérieurs, hier, par les Soviétiques.

Le capitaine Svenson, âgé de 31 ans, manquait à l'appel depuis le 4 mai 1963. La mère de l'officier est d'origine lithuanienne.

Les autorités militaires américaines n'ont pas donné la raison pour laquelle les Soviétiques ont livré le transfuge, mais un porte-parole de l'armée a souligné qu'il ne s'agissait nullement d'un échange et que personne n'avait été livré aux Soviétiques en contrepartie.

Une sentaine de militaires américains sont passés en territoire communiste depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, mais Svenson était le premier officier de l'armée de terre à avoir déserté son poste en Europe.

En septembre dernier, Svenson avait déclaré à des journalistes occidentaux à Berlin-Est que les autorités communistes l'avaient roué de coups lorsqu'il tenta de s'évadier en Occident. Quelques semaines plus tard, l'officier déclarait qu'il était heureux de vivre à Berlin-Est.

Le 330e

PARIS. (PA) — Un homme s'est tué hier en sautant de la tour Eiffel. Il s'agirait d'Erik Alifa, un Yougoslave âgé de 30 ans. C'est le 330e suicide dont la tour, vieille de 75 ans, est la complice involontaire.

MONTREAL, VENDREDI 8 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 174

le carnet
DE RAYMOND GUERIN

ROULEZ CARROSSES!

Je puis vous certifier que pour Britt Ekland, tout va sur des roulettes. Ou plutôt, sur des roues. Et comment !

Britt Ekland, jeune beauté vaporeuse au regard langoureux, est vaguement connue comme starlette et comme Suédoise.

(Les starlettes sont souvent suédoises, comme les allumettes).

Mais son principal titre de gloire, à la jeune Britt, c'est d'être la nouvelle femme de l'acteur britannique Peter Sellers.

Et Peter Sellers fit bien les choses envers elle, quand il l'épousa. Je veux dire qu'il n'y alla pas de main-morte, le frère, en ce qui concerne les cadeaux de noces ! Hé ! Il lui offrit pas moins de sept voitures, une pour chaque jour de la semaine !

Là-dessus, il y avait une Rolls et une Cadillac.

Pour les samedi et dimanche, je présume.

Sept voitures . . . Mais ça prend un sacré garage pour remiser tout ça !

Moi, si je causais avec l'individu Sellers, je lui dirais ma façon de penser.

Il y a des coups de pied qui se perdent : des coups de pied là où vous savez.

Qu'un homme riche ait le droit de faire ce qu'il veut de son argent, fort bien. Mais il me semble qu'il ne doit pas dépasser une certaine limite morale. Surtout en public.

Donner sept automobiles à une femme, c'est de l'idiotie pure et gratuite.

Certains diront que cela augmente de six fois les risques d'accidents mortels. Mais je ne suis pas tout à fait d'accord. Il faudrait, pour en arriver là, que la jeune femme conduise les sept voitures en même temps.

Non, c'est tout simplement une dilapidation d'argent. Un "gaspil" éhonté. Séraphin n'en mangerait pas pendant une semaine sa soupe Campbell.

Sept voitures !

Mais il y a de quoi nourrir un million de Chinois pendant deux semaines avec ça !

• • •

ARMES ET ARTS

On a bien dit que la guerre était un art. Et la formule est consacrée: "L'art de la guerre", dit-on tout simplement, comme s'il s'agissait de décorer un salon.

Voyez comme la formule vient d'être consacrée au Canada :

Le collège militaire de Kingston mettra bientôt sur pied un cours conduisant à la maitrise ès arts.

C'est l'honorable ministre de la Défense lui-même, M. Hellyer, nul autre et pas moinsse, qui annonçait cette nouvelle il y a quelque temps à Ottawa.

Eh oui, c'est comme ça : une maîtrise ès arts : un vrai cours d'"arts artistiques" dans un collège militaire.

S'il fallait maintenant que, pour rendre la politesse à l'armée, les étudiants en humanités, dans nos universités, se mettent à apprendre des exercices de parade !

Mais il n'est pas question de cela. Et je trouve très bien que l'on décerne des maitrises ès arts à Kingston. Toutefois il y a un accroc :

le cours n'est pas destiné aux cadets, mais aux professeurs !

"Pour permettre à ces derniers de parfaire leurs connaissances académiques tout en enseignant eux-mêmes", explique le ministère de la Défense.

Zut !

On a manqué là une belle occasion de fabriquer des officiers-dilettantes.

• • •

BIEN LONGUE ET PLAISANTE

Cela ne me regarde pas, évidemment, mais je conseillerais amicalement à la firme Rosevale Preserves of Canada de se trouver au plus tôt un bon traducteur. Ce que j'en dis, ce n'est que pour lui venir en aide. Je suis sûr que son chiffre d'affaires augmenterait.

Car ses clients de langue française comprendraient alors ce dont elle parle. J'admets que ses communiqués y perdraient peut-être en fantaisie et en cocasserie divertissantes, mais ils attendraient davantage leur but. Voici un texte qu'elle fit parvenir il y a quelque temps à divers restaurants, et autres établissements du genre :

"Cher monsieurs : Nous sommes plu annoncer que M. P. L. (ça ne servirait à rien de le nommer ici) associe precident avec Les Produits Rainbow a joine nos personels comme gerant de vendeur. Son detaille connaissance dans les services d'aliments comme restaurateur et aussi fourniseur est bien connu.

"Nous avons enclose un liste de prix de nos produits pour votre consideration. M. L. serai capable continuer distribuer a vous comme avant. L'appelle de telephone chaque semaine serai aussi continue comme labituellement.

"Nous esperons sincerement pour faire d'affaire bien longue et plaisante".

Quant à la liste des prix, elle parle de "base de soup instant", de "base de sauce", de "mélanger pour hamburger", de "fermete de remplissage", de "fruite solid pack", de "noix en fragemen", de "syrops de fountaine", de "serviette dispenser". Il y en a plusieurs pages. Et il est dit aussi mystérieusement, que "c'est offre est available un a chacun expirer Mar. 31".

Il faut admettre l'originalité du texte. Après tout, c'est peut-être ça la réponse à la commission B & B !

Evidemment, le communiqué date un peu. Il remonte au 1er mars. Il va sans dire que si la compagnie a amélioré depuis la tenue de ses écrits, je lui fais mes profondes excuses, lui tire mon chapeau, et la félicite de son initiative.

Le Québec a maintenant son "service de santé d'urgence"

par Jacques LAFRENIERE

Il existe depuis peu d'années au Québec un "service de santé d'urgence" dont le rôle consiste principalement à coordonner toutes les mesures d'urgence en vue d'assurer la protection civile. Le sous-ministre adjoint de la Santé, le Dr Laurent Lizotte en a dévoilé publiquement l'existence hier, au cours d'une brève conférence devant l'Association de prévention des accidents industriels qui tient sa conférence annuelle présentement à Montréal.

Le service de santé d'urgence, dont le Dr Lizotte est le directeur, prévoit l'organisation de soins médicaux et d'hygiène publique dans tous les cas de désastre, que ces désastres soient d'origine naturelle ou la conséquence d'une guerre.

"Il nous faut prévoir de quelle façon nous pourrons faire administrer les soins médicaux à un nombre considérable de blessés, a dit le Dr Lizotte. Nous devons prévoir également de quelle façon nous pourrons maintenir les conditions hygiéniques si nous avons à faire face à un nombre élevé de réfugiés, conditions hygiéniques qui seront alors des plus importantes afin de prévenir les épidémies."

Ce service doit aussi s'assurer que la population pourra s'approvisionner en eau potable, en cas de catastrophe sérieuse ou de guerre, et de quelle façon pourront être réorganisés les systèmes d'égout.

Le programme

Le programme qui est encore à l'état embryonnaire, comprend la location stratégique des hôpitaux d'urgence ou des hôpitaux mobiles et des centres avancés de traitement.

Il faut aussi choisir dès maintenant le personnel médical ou paramédical qui devra être employé dans une situation d'urgence et assigner immédiatement à chaque personne une tâche bien définie.

Le Dr Lizotte, comme il a déjà commencé à le faire, se mettra en communication avec tous les hôpitaux du Québec dans le but de leur exposer le plan hospitalier d'urgence qui consiste, en plus de l'évacuation des patients en cas d'urgence interne, à permettre à chaque hôpital de pouvoir envoyer sur les lieux d'un désastre des équipes médicales bien préparées et bien organisées.

L'éducation populaire entre aussi en ligne de compte. Le Dr Lizotte souhaite que dans chaque famille du Québec il y ait au moins un membre qui soit qualifié en secourisme et en soins à domicile. C'est pourquoi il recommande que des cours en secourisme et en soins à domicile soient donnés aux écoles secondaires.

Ce travail est accompli en collaboration avec la Protection civile du Canada. Dans le Québec, ce sont les unités sanitaires répandues dans toutes les parties de la province qui devront être prêtes à intervenir. "Ces unités sanitaires seront les piliers de la reconstruction dans une région ou dans la province, advenant un désastre. C'est sur ces organismes que reposera le lourd fardeau de protéger la population contre les épidémies possibles."

Le coût d'un tel service doit être considéré comme une prime que l'on paie, comme pour l'assurance-vie, a dit le Dr Lizotte. "Le gouvernement veut assurer la survie du peuple du Québec en cas de désastres", a-t-il dit.

Inspection obligatoire des véhicules-moteurs
— Camille Archambault

(J.L.) — M. Camille Archambault, adjoint au président de l'Association du camionnage du Québec Inc., a réclamé hier, pour "mater la calamité des accidents de la route dans le Québec", une loi d'inspection périodique obligatoire des véhicules-moteurs.

Il a précisé qu'un pareil système est courant dans la majorité des Etats américains et dans quatre provinces canadiennes.

M. Archambault a aussi préconisé l'adoption d'un système de pointage pour les conducteurs. Ce système a pour but d'enregistrer la répétition des actes de négligence et d'infractions, par chaque détenteur d'un permis de conduire. Il a contribué dans les provinces et les Etats des USA où il est appliqué à rehausser le standard de conduite et à diminuer les accidents.

M. Archambault a révélé que de tous les accidents survenus sur nos routes, seulement cinq pour cent sont attribuables à l'état de la chaussée, les autres sont dus aux conducteurs. Il arrive aussi que l'état de santé des conducteurs y soit pour quelque chose. C'est pourquoi M. Archambault recommande aux entreprises qui embauchent des camionneurs, de faire subir à ces derniers des examens médicaux périodiques. Il a souligné notamment que 53 p. 100 des chauffeurs sont sujets à une mort subite.

Il y a aussi d'autres moyens de diminuer les accidents de la route, selon le conférencier. Il y a par exemple l'adoption d'une loi pour rendre obligatoires les signaux routiers conventionnels et uniformes sur tout le territoire québécois. "Plusieurs municipalités, au gré de leur fantaisie, a-t-il dit, emploient des signaux différents pour indiquer la même interdiction. La grande variété et diversité de ces signaux confondent et irritent les automobilistes et sont cause dans bien des cas d'accidents meurtriers".

Dans l'industrie

Sécurité en fonction du travailleur

La sécurité dans l'industrie, pour qu'elle soit efficace, doit cesser d'être pensée en fonction de la direction et des contremaitres. L'éducation sécuritaire doit être faite en fonction de ceux à qui elle s'adresse : aux travailleurs, à ceux qui courent le risque d'être blessés.

C'est ce que déclarait hier midi, M. A.I. Hainey, gérant des ventes à l'Union Carbide Canada Limited.

M. Hainey a déploré que depuis la dernière guerre mondiale, 25,000 Canadiens aient été tués accidentellement dans les établissements commerciaux et industriels du Canada. En 1961, a-t-il constaté, les accidents ont coûté la somme de $126,087,255, dont $24,860,223 au Québec. Ces pertes de temps et d'argent hypothèquent lourdement l'économie du pays. C'est pourquoi, a-t-il souhaité, les industries devraient adopter des plans concrets pour réduire les accidents.

La conférence annuelle de l'association précitée a débuté hier à Montréal. Elle se poursuit encore toute la journée, aujourd'hui. Ce soir, au banquet de clôture, le conférencier est le ministre du Travail, M. Carrier Fortin.

Les directeurs d'écoles ne veulent pas être traités en fonctionnaires

ESTEREL (C.B.) — A l'ouverture de leur congrès annuel, à Estérel, les quelque 125 directeurs généraux d'écoles de la province et leurs adjoints immédiats se sont interrogés sur leur rôle dans le contexte actuel de l'enseignement au Québec.

Les congressistes, à l'unanimité ont reconnu qu'il était illogique qu'un directeur des écoles soit encore considéré comme un simple fonctionnaire par la commission scolaire. Il a des droits et des prérogatives que les commissaires d'écoles doivent reconnaître et lui permettre d'exercer, ont-ils proclamé.

A l'assemblée générale qui a suivi la séance d'inscription, hier, les membres de l'Association des directeurs généraux des écoles ont décidé de la mise sur pied d'un comité qui aura pour principale fonction d'analyser les tâches d'un directeur général des écoles.

Codification nécessaire

M. Louis-Philippe Bédard, président de l'Association, a expliqué que cette codification est extrêmement urgente pour mettre fin au manque de coordination, voire à l'ingérence parfois des commissaires des écoles, au niveau de l'administration et la direction de l'enseignement.

"Elle le sera encore davantage, a-t-il soutenu, lorsque s'opérera le grand changement au niveau du ministère de l'Education, alors que vraisemblablement les directeurs généraux des écoles seront appelés à prendre plus de responsabilités".

La formation de ce comité a été laissée à la discrétion de l'exécutif de l'association.

Plusieurs problèmes

Les congressistes prendront connaissance aujourd'hui et demain de plusieurs problèmes qui existent présentement dans l'enseignement. On a mentionné qu'on accordera une attention particulière aux nouvelles normes imposées par le ministère de la Jeunesse, notamment en ce qui concerne des matières académiques spécialisées du cours primaire.

Le congrès se terminera demain midi par un banquet, alors que le conférencier sera M. Arthur Tremblay, sous-ministre du ministère de la Jeunesse et représentant de M. Paul Gérin-Lajoie.

DITES-LE AVEC DES FLEURS — Il y a, au Canada, 600,000 de nos enfants — 3% de la population — qui sont des arriérés mentaux. "Un chiffre alarmant", disait, mercredi, M. Robert F. Shaw, qui, en plus d'être commissaire général adjoint de l'Expo 67, est le président national de l'Association de l'aide à l'enfance mentalement arriérée. En marge d'un important colloque Industrie-Expo, on a marqué le début d'une Semaine nationale d'Aide à l'enfance arriérée en demandant à des personnalités comme M. Shaw, Me Jean Drapeau, maire de Montréal, et au ministre fédéral de l'Industrie, M. Charles M. Drury, de planter, devant le restaurant Hélène-de-Champlain, les premières d'un lot de deux millions de graines de muflier qui vont être mises en vente dans le cadre d'une opération intitulée "Fleurs de l'Espoir". Voici donc M. Drury retrouvant dans les yeux confiants d'Edith Hussey, 10 ans, l'assurance que **les fruits passeront les promesses des fleurs.**

photo LA PRESSE

La diversité des programmes d'éducation nuit à l'expansion économique du Canada
— M. W. R. Dymond

(J.L.) — Il apparait important au sous-ministre fédéral du Travail, M. W. R. Dymond, de coordonner et d'organiser la grande variété de programmes d'éducation, d'entraînement et de développement de la main-d'oeuvre qui existent au Canada.

Parlant hier devant le premier congrès de l'Association canadienne de la formation professionnelle, M. Dymond a fait remarquer qu'il y a au Canada une gamme variée d'institutions. Il croit que des ententes seraient possibles entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les autorités locales qui s'occupent de l'éducation, pour canaliser tous ces programmes en vue d'en faire une force pour l'avancement économique du pays.

M. Dymond a révélé que les gouvernements fédéral et provinciaux avaient accordé une somme de $559 millions au cours des trois dernières années pour l'érection d'institutions d'enseignement. Cette somme a permis, entre autres, la construction de 559 écoles qui dispensent aujourd'hui l'enseignement spécialisé à 153,000 étudiants.

Les changements technologiques et l'automatisation exigent une meilleure formation de la main-d'oeuvre, pour assurer la croissance économique du Canada, a souligné le conférencier.

Depuis les trente dernières années, il s'est produit des changements importants dans la composition de la force ouvrière. Les "cols blancs" ont connu une augmentation beaucoup plus considérable que les travailleurs des autres secteurs économiques. Par contre, le nombre des employés dans l'industrie de l'agriculture a diminué.

Il importe que les écoles techniques, les instituts de technologie, les écoles d'arts et métiers et les centres d'apprentissage offrent des programmes scolaires qui tiennent compte de la demande de main-d'oeuvre.

Il est important également, a déclaré M. Dymond, que les jeunes gens acquièrent une formation telle qu'ils puissent non pas seulement être prêts à accepter un premier emploi, mais à faire face à d'autres carrières qui s'offriront à eux.

L'entrainement des travailleurs âgés doit aussi retenir l'attention des gouvernements afin que ces ouvriers ne soient pas délaissés par l'industrie à cause d'une formation qui ne cadre plus avec les besoins des entreprises.

Un problème particulier qu'a soulevé le conférencier est celui des jeunes gens qui doivent quitter l'école plus tôt que les autres, à cause de leur manque de talent. Une fois sur le marché du travail, ces jeunes gens sont appelés à passer bien souvent la plus grande partie de leur temps en chômage, parce que l'industrie moderne requiert des travailleurs toujours de plus en plus qualifiés. Il devrait y avoir moyen, selon M. Dymond, de prévoir des programmes spéciaux d'entraînement pour ces jeunes gens.

Partage des responsabilités dans la formation de la main-d'oeuvre

Dans le cadre du congrès de l'Association canadienne de la formation professionnelle, une discussion d'experts eut lieu hier après-midi, à l'Institut de Technologie de Montréal, sous la présidence de M. Dean Goard, directeur adjoint de l'éducation des adultes, à Vancouver. Il s'agissait pour eux de déterminer la contribution des gouvernements, des enseignants, de l'industrie, du monde des affaires et du commerce à la formation de la main-d'oeuvre.

Voici un résumé des exposés des quatre panelistes :

M. J. P. Mitchell, directeur de l'enseignement technique et professionnel de l'Alberta.

Les gouvernements, dit-il, ont participé à contre coeur à la formation professionnelle. Sur le plan municipal, les initiatives se sont limitées aux jeunes des écoles publiques, car il est clair que des programmes plus élaborés dépassent leurs moyens. Cependant, en général quand ils ont accepté leur responsabilité, ils ont bien réussi.

C'est aux provinces que revenait la pleine responsabilité de cette formation. Mais pendant longtemps, l'éducation a signifié les carrières libérales et la culture. Et lorsque les provinces sont entrées dans l'entrainement technique et professionnel, ce fut avec l'aide du fédéral. Et encore, ce mouvement n'obtint pas un appui unanime.

Plusieurs considéraient en effet que la préparation au travail n'était pas de l'éducation. Cependant, les gouvernements provinciaux qui ouvrirent des écoles de métier, d'agriculture, etc, remportèrent le succès désiré.

Enfin, le fédéral qui, semblait-il, n'avait rien à voir dans ce domaine, est celui qui aujourd'hui joue le plus grand rôle, parce qu'il estime la formation professionnelle essentielle au bien-être économique du pays. Il a commencé par instituer des programmes pour remédier au chômage et, avec l'appui de la majorité, il a étendu son activité à l'échelle nationale. Le souci d'Ottawa de constituer des réserves de main-d'oeuvre compétente était basé sur trois points : augmentation significative de la population de 15 à 19 ans; demande accrue de spécialistes; insuffisance du recours à l'immigration pour répondre aux besoins. Une plus grande démocratisation de l'enseignement et un plus vif intérêt pour la formation professionnelle résulteront de cette politique.

Seul le fédéral, a ajouté M. Mitchell, peut agir efficacement dans un domaine d'une aussi grande portée, mais en coopération avec les autorités provinciales et municipales.

M. G. L. Talbot, United Aircraft of Canada Ltd, de Montréal

Les responsabilités de l'industrie, dit-il, s'étendent sur trois périodes : pré-emploi ; emploi ; post-emploi. L'industrie doit informer les écoles et universités de ses besoins particuliers dans une région donnée, afin qu'elles puissent procéder à des adaptations nécessaires; elle doit faire partie des comités de planification des écoles techniques; elle doit recevoir des étudiants pour des visites ou des séjours d'observation et leur offrir du travail d'été.

Sur place, l'industrie doit former des spécialistes à tous les niveaux pendant des périodes variant de quelques heures à plusieurs mois. Lors d'un congrès, on a constaté que 84 p. 100 des entreprises représentées se payaient un programme de formation de la main-d'oeuvre. Dans l'avenir, a-t-il ajouté, on devra recourir davantage à l'enseignement programmé pour entrainer et réentrainer le personnel, et un cinquième du temps de travail des employés pourra être affecté à leur formation.

M. Roger Laberge, directeur général des études spécialisées au ministère de la Jeunesse;

Etablissant un parallèle entre les institutions générales et les écoles spécialisées, M. Laberge en fit un court historique et déclara qu'au Québec, un secteur séparé du secteur public d'enseignement s'est développé et a été jusqu'ici seul responsable de la formation professionnelle.

Il existe depuis environ 50 ans et ses débuts furent modestes. Aujourd'hui, selon le ministre provincial du Travail, là province compte 72,000 apprentis dont 28,000 dans l'enseignement spécialisé et 10,000 dans les centres d'apprentissage, les autres se préparant sous le régime des décrets. Selon les niveaux, la partie théorique varie : 40 p. 100 au cours technique; 30 p. 100 au cours de métiers.

M. Laberge a aussi parlé des cours de rattrapage ou de préemploi pour les sans-travail, à la suite des ententes fédérales-provinciales. En 1962-63, 54 spécialités ont été enseignées à 7,000 adultes sans emploi et plus de 1,000 personnes ont déjà profité de cours de formation générale pour contremaitres et de cours de supervision.

Il est plus impérieux qu'autrefois que la formation professionnelle devienne encore plus institutionnalisée et il faudra que cette préparation comprenne l'acquisition de techniques polyvalentes. Au niveau des structures, dit M. Laberge, il

Voir PARTAGE en page 46

Les services publics seront installés dès cet automne à l'Expo

(J.L.) — L'ingénieur en chef de la compagnie de l'exposition universelle de 1967, M. Gilles Sarault, a déclaré hier que les services sur le terrain de la foire seront tous installés avant l'hiver prochain, tels les services d'eau, d'égout, d'électricité et de gaz.

Selon M. Sarault, la construction des bâtiments débutera tôt au printemps de 1965, de sorte que l'exposition sera prête à ouvrir ses portes à la date prévue, en 1967. Déjà les travaux de remplissage des îles sont pratiquement terminés. Ils le seront complètement au début de juillet.

M. Sarault était invité à parler de l'exposition hier à la conférence annuelle de l'Association de prévention des accidents industriels, à Montréal. Il a expliqué le thème de l'expo, "Terre des hommes", il a fait valoir le site de cette foire et décrit les moyens d'accès pour se rendre sur les terrains.

M. Sarault ne prévoit pas qu'il y aura embouteillage sur les ponts donnant accès à Montréal par la rive sud en 1967. Les 26,000,000 de visiteurs attendus, dont 69 p. 100 viendront des Etats-Unis, accéderont aux terrains de tous les côtés, y compris par le pont près de la jetée McKay.

D'ailleurs les moyens de transport en commun qui seront capables de transporter 30,000 personnes à la minute inviteront les automobilistes à garer leur voiture. De tous les visiteurs attendus, 30 p. 100 viendront du Canada et 1 p. 100 des pays autres que les Etats-Unis et le Canada.

de nouveau cet été!

POL-R-PAK®

le carton-glacière

O'KEEFE

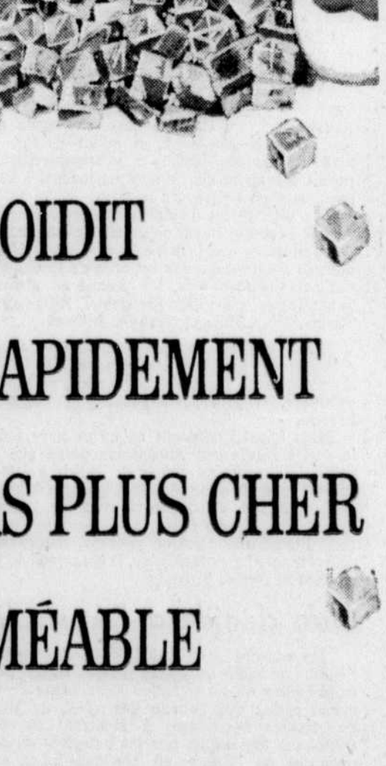

REFROIDIT

LA BIÈRE RAPIDEMENT

NE COÛTE PAS PLUS CHER

IMPERMÉABLE

VOUS N'AJOUTEZ QUE LA GLACE

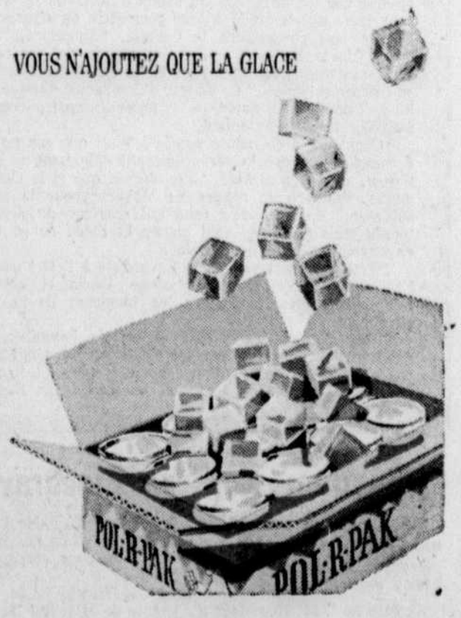

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le Canada plus prêt à faire face à l'Australie (Laverdure)

L'un des grands événements sportifs de la saison d'été à Montréal sera certainement la série Canada-Australie du tournoi de la coupe Davis, devant avoir lieu les 17, 18 et 19 juillet sur les courts de gazon du club Mount Royal.

Ce qui ajoute à l'intérêt naturel de tout match international, c'est que dans cette série le Canada lancera dans la lutte deux joueurs qui arriveront au pays après avoir participé à une quinzaine de tournois en Europe. Nous ne pourrons prétexter cette fois l'insuffisance de l'entrainement de nos porte-couleurs ou encore leur non-participation à des compétitions internationales. François Godbout et Keith Carpenter, actuellement à Rome où ils prennent part aux championnats d'Italie, figureront dans plusieurs tournois dont ceux de Rolland Garros et de Wimbledon avant de revenir au pays pour disputer la victoire aux Australiens.

LUCIEN LAVERDURE

Le comité de sélection canadienne avait espéré ajouter à ces deux jeunes étoiles, le vétéran Robert Bédard auquel il a offert le rôle de capitaine joueur du groupe. Mais directeur des cours de français à Lennoxville pendant la saison d'été, il a été forcément obligé de décliner l'invitation. Bédard n'est pas le genre d'homme à accepter de remplir une tâche à laquelle il ne peut consacrer suffisamment de temps pour la bien exécuter.

Mais même s'ils ne connaissent pas encore les deux autres joueurs de l'équipe canadienne, les observateurs sont enchantés de savoir qu'en Godbout et Carpenter, le Canada aura pour la première fois depuis des années deux joueurs vraiment prêts pour une lutte de cette importance.

Le Canada n'a pas à se glorifier de ses succès jusqu'ici dans ses séries contre l'Australie. Au cours des huit reprises opposant les deux pays dans le tournoi pour la coupe Davis, 1914, 21, 25, 47, 49, 50, 55 et 59, le nôtre n'a pas réussi une seule fois à enlever une série et il n'a gagné qu'un seul match, celui remporté par Branden Macken aux dépens de Bill Sidwell en 1949 par le compte de 3-6, 7-5, 6-3, 5-7, 8-6, soit une affaire de cinq sets.

Cette année, la série se présente sous un jour différent car les meilleurs joueurs australiens sont présentement sous le coup d'une suspension et jusqu'ici rien n'indique que Roy Emerson, Bob Hewitt, Ken Fletcher, Fred Stolle et Martin Mulligan seront réinstallés pour leur permettre de se tailler une place sur l'équipe. Mais dans une pépinière de joueurs de tennis comme l'Australie, cela n'est pas de nature à désaxer autant une équipe que ce serait le cas partout ailleurs. Si ceux qui se sont attiré les foudres des dirigeants du tennis australien en refusant de participer à tous les tournois en leur pays auxquels il leur avait été ordonné de prendre part, John Newcombe et Tony Roche seront vraisemblablement les deux principaux adversaires des Canadiens au club Mount Royal.

Tous ces faits laissent percevoir une lueur d'espoir pour le Canada. Un observateur aussi compétent, réaliste et averti que Lucien Laverdure nous met toutefois en garde contre un trop grand optimisme. L'Australie, rappelle-t-il, semblait jusqu'à l'an dernier toujours en mesure de puiser parmi sa multitude de joueurs ceux qui pouvaient faire pencher la victoire de son côté. Des jeunes inconnus pour ainsi dire du monde extérieur du tennis sortaient de l'ombre par des succès qui laissaient les experts tout ahuris.

"Je suis très encouragé parce que cette fois, nous aurons une équipe bien à point pour une série de cette importance, nous a-t-il dit. Je ne dis pas que la chose ne s'est jamais produite au cours du passé mais le fait est rare dans notre histoire de tennis."

Le vainqueur de cette série rencontrera le Mexique et dans le cas d'un succès canadien, cet autre match se déroulerait sans doute également à Montréal.

Un fait doublement intéressant pour nos fervents du tennis du Québec, c'est qu'à cause de ces séries, le tournoi pour les championnats du Canada devant avoir lieu au club Monkland en juillet devrait amener les membres de ces équipes à y prendre part. Laverdure paraît convaincu que jamais un tournoi n'aura réuni un pareil groupe de joueurs au pays.

Le vétéran est d'opinion que les Américains conserveront la coupe Davis qu'ils enlevaient l'an dernier aux Australiens et que l'équipe la plus susceptible de briller dans la zone européenne est celle de la Grande-Bretagne. Celle-ci s'avance vers les premières places avec des joueurs tels que Mike Sangster, Billy Knight, Roger Taylor, Allan Mills et Graham Stillwell.

La Suède est un autre pays européen qui compte d'excellents joueurs. L'Allemagne et l'Espagne sont susceptibles de causer des surprises, particulièrement la première. Il y a aussi l'Italie, la Yougoslavie et la France.

Mais Laverdure doute qu'aucun pays puisse enlever la coupe Davis aux Américains parce que personnellement il a une haute opinion de Dennis Ralston un joueur qui lui rappelle énormément Ellsworth Vines. Son style, ses coups sont identiques à ceux de l'ancienne étoile américaine. C'est à son avis le joueur le plus prometteur aux Etats-Unis. Ceux-ci peuvent naturellement aussi compter sur Chuck McKinley, le champion de Wimbledon, en 1963 et Frank Froehling.

Que décidera l'Australie ?

En causant avec Laird Watt, l'ancien membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis et également ex-président de l'Association Canadienne de tennis, nous avons appris que Pancho Contreras, du Mexique, était de passage récemment à Montréal en marge d'une campagne touristique par les autorités du Mexique. Le capitaine de l'équipe du Mexique lui a exprimé son opinion que les dirigeants du tennis d'Australie réinstalleront leurs as de façon à leur permettre de figurer sur l'équipe qui rencontrera le Canada. "Autrement, a-t-il dit, "l'Australie court un grave risque de perdre sa série aux mains de votre pays de la façon dont Godbout et Carpenter jouent." Ce danger d'une rapide élimination, lui fait croire qu'il amènera les autorités australiennes à réfléchir très sérieusement.

Contreras a de même appris à Watt que son pays a demandé à ce que la série Australie-Mexique, si série il y a, ait lieu à Mexico. "J'en déduis que si le Canada gagne, il devra se rendre au Mexique pour la ronde suivante," de nous dire celui qui continue à jouer au tennis mais pour son seul plaisir et l'idée de se tenir en excellente condition physique.

Watt partage l'opinion de Laverdure à l'effet que les Etats-Unis conserveront la coupe Davis et que la Grande-Bretagne remportera les honneurs de la zone européenne.

"Les Américains auront cette fois l'avantage de défendre la coupe sur leur terrain. C'est un détail à ne pas oublier" a-t-il dit. L'Espagne est, d'après lui, le pays le plus susceptible de renverser les calculs en Europe.

Trou d'un coup au Pinegrove

Herb Rosenfeld a réussi un trou d'un coup, hier au club Pinegrove, site de l'omnium Canadien cette année.

Au trou no 2, M. Rosenfeld a projeté la balle à une distance de 230 verges à l'aide d'un fer-3. C'est certes l'un des plus long trou d'un coup enregistrés en province.

M. Rosenfeld jouait en compagnie de MM. Bill Weir, Claude Travers et Ron Hayday.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE — Le baseball est un sport populaire dans la famille Potvin. Au cours de la prochaine saison, le club Ville-Marie alignera les jeunes PIERRE et GUY POTVIN tandis que leur frère aîné YVON agira à titre d'adjoint du gérant MARCEL DURAND. Les trois Potvin s'entretiennent avec le président PIERRE PROULX et l'entraîneur ALBERT BELISLE (à droite). M. BELISLE assume cette fonction depuis la fondation de l'équipe, soit depuis une vingtaine d'années.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Kenny Reardon démissionne

Une bombe a éclaté ce matin au Forum de Montréal. Non . . . ce n'est pas l'oeuvre des défunts F.L.Q. ou A.L.Q., mais bien la démission de Kenny Reardon comme vice-président du Canadien. En annonçant lui-même la nouvelle, Reardon a mis fin à une affiliation de 25 années avec l'organisation du Canadien, soit comme joueur étoile ou comme exécutif.

KENNY REARDON

En acceptant la démission de Reardon, le sénateur Hartland de M. Molson, président du Canadien, a déclaré : "C'est avec regret que j'accepte la démission de Kenny Reardon comme vice-président du Canadien et adjoint au gérant de la compagnie Canadian Arena. Je me soumets à son désir de consacrer plus de temps à sa famille et à ses autres intérêts dans les affaires".

Durant sa carrière de hockeyeur avec le Tricolore, Reardon était réputé pour son audace et ses montées spectaculaires. Sa fougue au jeu lui a aidé à devenir l'une des étoiles du hockey de 1945 à 1950.

A la fin de sa carrière comme joueur, Reardon a épousé la fille du sénateur Donat Raymond, alors président du Canadien. Peu de temps après, il devenait membre du bureau de direction du club montréalais, poste qu'il a conservé jusqu'à aujourd'hui.

Reardon, qui ne craignait pas le jeu rude durant ses années de hockeyeur, n'était point flatteur pour les employés du Forum au cours des dernières années. Il ne se gênait pas pour critiquer les hommes de Toe Blake, s'attaquant parfois aux grandes étoiles de l'équipe. Kenny était impopulaire auprès des joueurs à cause de sa franchise et de sa sévérité.

Agé de 43 ans et originaire de Winnipeg, Reardon s'est joint à l'organisation du Canadien en 1940. Deux ans plus tard, il entrait dans l'armée canadienne et y restait jusqu'à la fin de la guerre. Son devoir de citoyen canadien accompli, Reardon a repris sa place avec le Canadien.

La démission surprise de Reardon va donner emprise aux rumeurs voulant que d'autres changements majeurs soient effectués dans la direction du Canadien d'ici quelques semaines. Une dépêche de la United Press International mentionne le nom de Frank Selke, directeur général du club. Il a déjà dit qu'il se soumettrait aux désirs de son patron, le sénateur Molson. Attendons les développements.

Tournoi de golf de la Palestre

Gilles Dubé, un ex-joueur des Red Wings de Détroit ,a été nommé président du comité d'organisation du tournoi de golf annuel des bienfaiteurs de la Palestre nationale, disputé le premier juin, sous la présidence d'honneur de Guy Poliquin, président général de la Palestre.

Ce 8e tournoi aura lieu au club de golf Islemere, et on croit que le nombre des participants atteindra le chiffre de 150.

Au stade Delorimier

Début de la saison de soccer dimanche

C'est dimanche après-midi, à 3 h., que le club de soccer Cantalia, de la Ligue Interprovinciale, ouvrira sa saison au stade Delorimier. Une cérémonie spéciale marquera ce début de saison à laquelle participeront plusieurs personnalités italiennes.

Deux joueurs venant directement d'Italie sont arrivés hier par Alitalia. Ce sont le gardien de but Nicola Marra, âgé de 26 ans, et un joueur pouvant alterner au poste de demi-centre ou à l'arrière, Dominico Conte, âgé de 21 ans. Tous deux ont porté les couleurs du club Gulgluonesi et du Thermoli Vasto Tescara, en Italie.

La direction du Cantalia annonce également qu'elle attend ce soir ou demain dans la matinée l'arrivée de trois joueurs anglais de première division.

Pour cette joute d'ouverture, le Cantalia, qui a été reconnu par la PQFA et la CSFA, rencontrera l'Ukrainia.

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!

Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

CET ETE C'EST LE SHANTUNG

. . . le tissu s'appelle Bahia, soie shantung à texture de toile qui donne à votre complet estival une dimension nouvelle. Le dessin ci-haut illustre un complet léger de style épaule naturelle à deux boutons et devant haut, magnifiquement façonné par Lionel Portigal. Naturel, marine ou noir.

$69.50

Jusqu'à 26 semaines pour payer

Lionel Portigal INC.

Les boutiques aux PORTES ROUGES

1177 O., Ste-Catherine
4969 Ch. de la Reine-Marie
6990 St-Hubert
3987 Wellington, Verdun
3429 E., Ontario
1705 E., Mont-Royal
645 E., St-Joseph, Québec
1174 St-Jean, Québec
150 Racine, Chicoutimi

MARCHANDS LAWN-BOY

LEOPOLD BELISLE
10, RUE LEPAGE
TERREBONNE
666-3524

T. BROCHU
151 rue CARTIER
POINTE-CLAIRE — 695-5500

COGNAC CYCLE & SPORTS
1380 Grand Boulevard
CHAMBLY — 658-1561

daccord
900 Montée de Liesse
St-Laurent — RI. 7-2401

OMER DE SERRES
AV. 8-0251
1406 RUE ST-DENIS
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

DON'S MARINE
LTD.
444 AVE ROTHESAY
ST-LAMBERT — OR. 1-5993
Juste vis-à-vis pont Victoria

Dupuis Motor Boat
INC.
3597, rue HOCHELAGA
LA. 6-7708

FECTEAU & FILS
LTEE
7845 boul. ST-LAURENT
271-1050

FEDERAL MARINE (1964) CO.
12525 boul. LACHAPELLE
FE. 4-5730

G. P. GAZAILLE
1309 est, rue BEAUBIEN
277-1227

International Electric Company Limited
Division des outils électriques portatifs et moteurs refroidis à l'air
6500, chemin Upper Lachine
HU. 1-8115

Lampron Sport ENRG.
3561, rue BELAIR
Ville St-Michel 728-2353

LANE AUTO ELECTRIC
INC.
855, boul. STE-ELISABETH
Laprairie OL. 9-0651

JOS LATULIPPE
LTEE
2558, rue ROUEN
LA. 1-5282

pressez...

tirez...

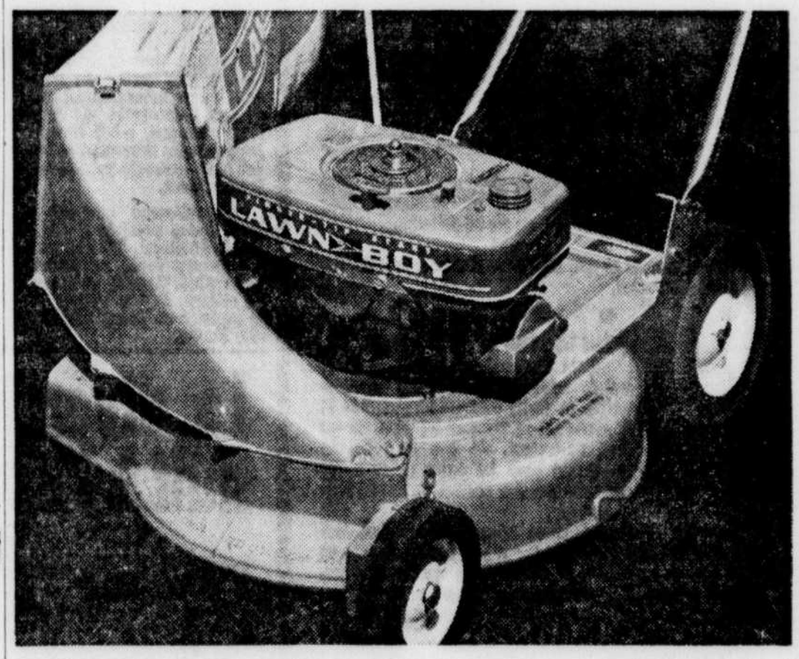

Si vous pouvez lever le petit doigt vous pouvez démarrer la Lawn-Boy 1964

La Lawn-Boy 1964 possède le moteur de tondeuse automotrice le plus facile à démarrer qui soit. Vous n'avez qu'à (1) tourner le bouton de démarrage à "on" et pousser une fois pour amorcer le moteur (2) tirer le démarreur avec deux doigts et vous êtes prêt commencer à tondre.

Le nouveau et ingénieux ramasse-herbe ne peut s'obstruer parce que la section arrière du sac se remplit en premier. Une soupape de réglage fournit une basse vitesse pour le tondage léger et une haute vitesse pour le tondage épais. Des roues de réglage facile vous permettent d'obtenir, sans outils, la hauteur de coupe désirée.

Le moteur de 3 c.v. de la Lawn-Boy vous donne le courage nécessaire pour couper même les gazons les plus épais. De plus, vous obtenez la garantie Lawn-Boy de deux ans; deux fois la garantie offerte par tout autre. Procurez-vous bientôt une nouvelle Lawn-Boy . . . chez votre marchand Lawn-Boy dont le nom apparaît dans les pages jaunes.

LAWN-BOY
LA TONDEUSE AUTOMOTRICE QUI SE VEND ENCORE LE MIEUX AU CANADA
OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA

GARAGE A. LEVESQUE
665 boul. LAURIER
BELOEIL — OL. 3-6188

McGARR MARINE
1204 ouest, rue ST-LAURENT
en face du pont Jacques-Cartier
Longueuil — OR. 4-4159

Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301, rue CRAIG ouest

Ravary Limitée
3767 est, rue STE-CATHERINE
LA. 7-2311

J.-M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

SAVARD MACHINE SHOP INC.
Vente et service
980, ROY — RI. 7-4719
VILLE ST-LAURENT

Simpson MONTRÉAL VI. 2-7221
977 ouest, STE-CATHERINE

Trudeau
6541, boul. ST-LAURENT
CR. 3-3601

Val Royal
BUILDING MATERIALS LIMITED
CARTIERVILLE — MONTREAL-NORD
FE. 4-5320 — DA. 2-7341
12200, boul. Laurentien
11401, boul. PIE-IX

Douze nouveaux gérants sur la scène du baseball junior

par **Gilles TERROUX**

Parmi les positions les plus incertaines, dans les milieux du baseball majeur, celle du gérant occupe l'une des premières places.

On pardonne rarement à cet homme. Si l'équipe ne peut faire mieux qu'accumuler les insuccès, les chroniqueurs sportifs commencent à prétendre que ses jours sont comptés. Bien souvent, la direction de l'équipe s'impatiente et décide de changer de gérant au beau milieu de la saison régulière.

Au baseball junior, l'enjeu est beaucoup moindre mais au niveau du gérant, on prend la chose au sérieux.

La preuve : neuf équipes des deux ligues locales entreprendront la saison 1964 avec un nouveau pilote.

Et en plus de ces nombreux changements, le public devra se familiariser avec les tactiques de ceux qui dirigeront les trois nouvelles équipes.

Le peloton des gérants de la ligue Nationale junior est presque méconnaissable si on le compare à celui de la saison dernière.

D'abord, il y a la présence des nouvelles équipes de Québec et de St-Jean qui remplacent celles de Longueuil et de National. Dans les deux villes respectives, on dit beaucoup de bien des gérants Yvon Talbot, de Québec et Jean Payette, de St-Jean.

Lorsque débutera la saison régulière, dimanche après-midi, les partisans des champions Cardinaux de St-Jérôme accueilleront un nouveau gérant en la personne de Robert Lauzon qui a succédé à André Pellerin.

Les adversaires du Saint-Jérôme, les Athlétiques de Sorel, seront de nouveau pilotés par Georges Vandal, tandis que l'instructeur au premier but sera le Montréalais Raymond Daviault, un ancien lanceur des Mets de New York.

Les Lions de Chomedey ont profité du retrait du National pour embaucher le gérant Paul Martin à la place de Jean-Paul Carrière.

Les autres nouveaux gérants du circuit Armand Mondou seront Robert Béliveau (Lachine), Jean-Paul Cyr (Rosemont) et Marcel Giroux (Verdun).

Dans la ligue Montréal junior, quatre pilotes ont été remplacés tandis que le poste de gérant de la nouvelle équipe de St-Barnabé a été confié à Normand Martineau.

Toutefois, les finalistes de l'an dernier, St-Henri et Kinsmen qui inaugureront la saison dimanche après-midi au parc Gadbois, n'ont effectué aucun changement à ce niveau et seront dirigés respectivement par Jean Charron et Claude Lefèbvre.

A noter que le St-Henri a repris son nom, qu'il avait perdu en faveur de St-Jean-de-Matha la saison dernière.

Ron Snell, dépisteur des Sénateurs de Washington dans la province de Québec et gérant du Ville-Mont-Royal en 1962, guidera la destinée du Notre-Dame-de-Grâce cette saison. Il remplacera Jack Wallace qui dirigera la section midget de l'association de baseball de NDG.

A Longueuil, Pierre Hurtubise a été promu au poste de vice-président de l'équipe et a cédé sa place à Gilles Roch, le cadet parmi les gérants du baseball junior.

Le St-Louis-Villeray sera piloté par Guy Lemieux tandis que le Verdun a désigné Harty Rioux pour remplacer Jacques Bélanger. Rioux était à la barre de direction du Verdun de la ligue Nationale il y a deux ans.

A cette liste de nouvelles équipes et de nouveaux gérants, ajoutons une pléiade de nouveaux joueurs et attendons-nous à une saison de baseball fructueuse à tous les points de vue.

Raymond rétabli

ST-JEAN, (DNC) — Le lanceur Claude Raymond, des Colts de Houston, est rétabli d'un début d'empoisonnement et de grippe intestinale et a repris son poste en fin de semaine dernière.

L'athlète de Saint-Jean avait dû être hospitalisé pour une période de dix jours.

JOCKEY ENTRE CIEL ET TERRE — Le jockey TOM BURNS est projeté dans l'air par son cheval LE VESUVE (Vesuvius) lors d'une course à obstacles disputée hier à la piste AQUEDUCT. Trois jockeys, y compris Burns, ont subi des fractures dans cette course, alors que sept des 11 chevaux inscrits n'ont pu terminer l'épreuve. Téléphoto UPI

La coupe Allan à Winnipeg pour la 1ère fois en 33 ans

WINNIPEG (PC) — Après une absence de 33 ans, la coupe Allan, emblème du championnat senior du Canada, est retournée à Winnipeg, hier, alors que les Maroons ont vaincu les Athlétiques de Woodstock, 5 à 3.

Les 6,500 spectateurs ont une fois de plus assisté à une brillante performance du gardien de buts Don Collins, l'une des vedettes des trois victoires précédentes remportées aux comptes de 5-0, 7-1 et 5-0.

Collins qui a effectué 35 arrêts s'est surtout signalé à la troisième période alors qu'à quatre occasions, il a eu à repousser deux lancers consécutifs.

Les compteurs des Maroons ont été JimMacKenzie, Aggie Kukulowicz, Al Johnson, Chuck Lumsden et Ross Parke. Jack McIntyre, Tommy Wilson et Ron Mason ont été les compteurs de Woodstock.

Trois des cinq buts des Maroons sont survenus pendant des punitions à l'adversaire.

Les Maroons alignaient six anciens joueurs professionnels et à plusieurs occasions, les Athlétiques donnaient l'impression d'une équipe de second ordre. Toutefois, les champions de l'Ontario pourront se vanter de n'avoir jamais abandonné la lutte et d'avoir remplacé la finesse et l'expérience par une combativité de tous les instants.

Brian Salter, qui a brillé au cours des trois premières joutes, s'est de nouveau signalé avec 27 arrêts.

Podres serait échangé aux Colts!

Les Dodgers subissent un 13e échec en 22 parties

La direction des Dodgers de Los Angeles commence à s'exaspérer de la piètre tenue de ses champions du monde. A la suite de la défaite d'hier soir, au compte de 2-1 aux mains des faibles Colts de Houston, une rumeur circule à Los Angeles à l'effet que les Colts et les Dodgers seraient sur le point de conclure une transaction impliquant, paraît-il, le lanceur Johnny Podres. Buzzie Bavasi, directeur gérant des Dodgers, dément cette rumeur, mais il n'y a pas de fumée sans feu, surtout lorsqu'une équipe championne perd 13 de ses 22 premiers matches !

Hier, trois artilleurs des Colts ont tenu les Dodgers en échec. En effet, Bob Bruce, Skinny Brown et Hal Woodeshick ont accordé un seul point aux hommes de Wally Alston même si ceux-ci ont frappé neuf coups sûrs.

Pour ajouter aux malheurs des Dodgers, leurs grands rivaux, les Giants de San Francisco, ont conservé la première place de la ligue Nationale en triomphant des Cubs de Chicago au compte de 7-6 grâce au simple de deux points réussi par Tom Haller. Willie Mays a frappé trois simples et a porté sa moyenne au bâton à .479.

Dans les autres parties à l'affiche dans la Nationale, les Mets de New York, aidés par le circuit opportun de Tim Harkness, ont vaincu les Reds de Cincinnati au compte de 3-2; les Cardinaux de Saint-Louis ont eu raison des Pirates de Pittsburgh, 4-2; et les Phillies de Philadelphie ont battu le Milwaukee par 9-6.

Dans la ligue Américaine, Tony Oliva a épaté tout le monde en frappant deux circuits, y compris un Grand Slam, et deux simples faisant compter six points et conduisant les Twins du Minnesota à un gain de 9-1 sur les Angels de Los Angeles.

Trou d'un coup au Bella-Vista

M. Jacques Roy, qui jouait en compagnie de MM. Jean Nadeau, Léo Moretti et Jos Garofalo, au club de golf Bella-Vista, de St-Basile-le-Grand, a réussi un trou d'un coup.

A l'aide d'un fer-5, M. Roy a projeté la balle dans la coupe au cinquième trou d'une distance de 160 verges.

ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIR

Ausable Chasm

À 90 MINUTES SEULEMENT DE MONTRÉAL

PAR LA NOUVELLE AUTOROUTE DES ADIRONDACKS À PARTIR DE CHAMPLAIN, SORTIE 9N.

Une journée entière de plaisir pour toute la famille! L'un des spectacles les plus grandioses de l'est du continent! Venez explorer les gorges sculptées au coeur de la pierre, admirer l'arc-en-ciel des chutes Rainbow et sauter les rapides à bord d'une grande embarcation confortable!

- NOUVEAU MUSÉE AUTOMOBILE — Très anciennes voitures magnifiquement restaurées — Collection Walter Church.
- PISTE DE "KARTING" EN U — Passionnantes petites autos de course sur vraie piste miniature!
- CAFÉTERIA MODERNE
- BOUTIQUE DE CADEAUX-SOUVENIRS
- TERRAIN DE PIQUE-NIQUES
- STATIONNEMENT GRATUIT

ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ AU PAIR

délicat

un qualificatif tout indiqué pour le whisky écossais, et qui s'applique *exactement* au délicat et moelleux 'Black and White', le whisky par excellence des réunions amicales. *Le secret de sa qualité réside dans le mélange.* 'Black and White' résulte du mélange d'une sélection des meilleurs whiskys écossais. Ce mélange, dosé avec un art consommé, donne une finesse de goût que vos hôtes apprécient au plus haut point. 'Black and White' est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse. Bouteilles de diverses contenances.

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

"BUCHANAN'S"

8-4138

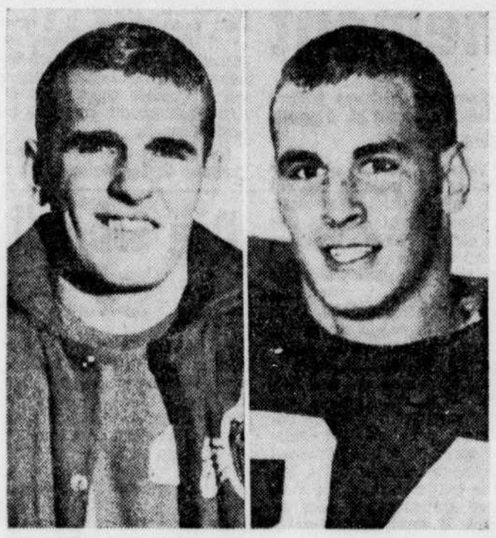

CANADIENS AVEC LES RIFLES — Deux jeunes joueurs de Québec, PAT SPONZA, à gauche, et MARC BRUNEAU viennent de s'ajouter à la liste des joueurs sous contrat avec les Rifles du Québec. Sponza, jugé le meilleur joueur du camp canadien des Alouettes, en 1961, s'alignera comme flanqueur et botteur de précision. Quant à Bruneau, comme Sponza âgé de 21 ans, il sera utilisé comme centre-arrière ou demi.

SPÉCIAUX PRÉ-SAISON EN VENTE

OUEST

JOHNNY'S SUNOCO SERVICE STATION
5107 ouest, rue Sherbrooke
488-3466

MILLS TIRE SERVICE LTD.
164 GALLERY SQUARE
WE. 2-5890

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
744, rue DE LA MONTAGNE
932-2971

PEREIRA SERVICE STATION
4200 WESTERN
Westmount — WE. 2-1554

J. L. TESSIER SUNOCO SERVICE
9301, boul. LaSALLE
Ville LaSalle — DO. 5-1693

THRUWAY AUTO CENTER
6959 Upper Lachine Road
484-6398

Frank Andreoli
White Rose Service Station
5875 ouest, rue St-Jacques
HU. 8-8543

OMER BARRE VERDUN LTEE
5979, ave VERDUN
Verdun — 768-2551

CANADA TIRE CO
5222 ouest, rue Jean-Talon
731-7766

CANADA TIRE CO
850 ouest, rue ST-JACQUES
Montréal — 866-4885

ÉCONOMISEZ 1/3
B.F. GOODRICH BIG EDGE
Valeur comp. $35.75
7.50/8.00 x 14 tubeless
Flanc blanc, $2.00 de plus
$22.95 AVEC ÉCHANGE

Pensez-vous que des pneus de première classe sont nécessairement des pneus chers? Voyez ceci! Nylon à double épaisseur de première qualité ... une semelle massive à gros rebord ... un composé de caoutchouc moderne pour un haut rendement ... et la plus haute qualité B. F. Goodrich de fond en comble. Maintenant, voyez l'étiquette du prix, moins cher que plusieurs pneus de seconde classe! Alors, si seulement le meilleur est assez bon, voici la chance de l'année d'économiser.

PLAN DE PROTECTION DE PNEU BFG * *
Un nouveau plan remarquable pour la protection des pneus garantit maintenant par écrit chaque pneu B. F. Goodrich contre les défectuosités, les coupures, les brisures, les éclatements, *sans limite de temps* et jusqu'à ce que toute la semelle soit partie.

VENTE! PRIX DE LISTE POUR $20.45*
B.F. GOODRICH LONG MILER
$15.95 AVEC ÉCHANGE
*6.70 x 15, genre avec chambre à air, flanc noir — toutes les grandeurs et tous les genres de valeurs semblables.

B. F. Goodrich Long Miler Nylon est le meilleur pneu pour sa valeur en argent, et est maintenant encore plus appréciable à l'occasion de notre vente pré-saison. Des économies sur toute la ligne, y compris pneus à flanc blanc, flanc noir, tubeless, genre avec chambre à air et toutes les grandeurs TANT QU'IL Y EN A. Ce pneu égale ou surpasse plusieurs pneus annoncés comme "premier assortiment". Voyez-nous aujourd'hui même!

LUMIÈRE DE SÉCURITÉ
$2.29 VALEUR
$1.48
Nouvelle idée sensée de sécurité! Une lumière à bas prix sur la calandre s'est avérée par des recherches un avertissement efficace aux autres conducteurs. Des milliers installent cette lumière et maintenant, vous pouvez l'obtenir à moins cher!

RECHAPAGES GARANTIS
Une chance une fois par année d'économiser sur des semelles neuves à l'occasion de notre vente pré-saison. Semelles de première qualité BFG.
À PARTIR DE $8.88 AVEC ÉCHANGE

OUEST
GARAGE
Jacques & Raymond
1125 CHURCH
Verdun — PO. 8-3163

NORD OUEST
SHORKEY SERVICE STATION
Graham & Rockland
Ville Mt-Royal — RE. 8-4441

ST-CHARLES SERVICE STATION
3048, Montée St-Charles
Kirkland — 697-1451

IMPERIAL TIRE SALES LTD.
2652 ouest, rue NOTRE-DAME
WE. 2-0340

LA PRESSE
LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

EST
EAST END TIRE CENTER
6043 est, rue NOTRE-DAME
256-3527

D. GUAY S/S
5011, rue PAPINEAU
522-0165

L. LESSARD AUTO ELECTRIC LTD.
3241 est, rue JARRY
Ville St-Michel — 727-3789

CONSUMERS TIRE & SUPPLY LTD.
8752, 8e AVENUE
Ville St-Michel — 722-1137

MONACO SERVICE STATION
9211, boul. ST-MICHEL
Ville St-Michel — 321-2710

Walter Morgan s/s
4647 est, rue NOTRE-DAME
255-3117

Mount Royal Tire & Battery Service Reg'd.
5125, ave PAPINEAU
522-4610

René Populus s/s
2727 est, rue HOCHELAGA
524-4115

UNITED TIRE SUPPLY CO. LTD.
4700 est, rue ROUEN
256-1677

NORD-OUEST
Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
690, boul. Ste-Croix
Ville St-Laurent — 742-2971

Tout le monde en parle...

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE

Où les clients PONTIAC-BUICK reçoivent en tout temps le service le plus courtois et le plus empressé.

Buick Wildcat 4 portes, hardtop

PROFITEZ DES PLUS GROSSES ALLOCATIONS D'ECHANGE
- PONTIAC
- TEMPEST
- BUICK
- VAUXHALL
- ACADIAN
- CAMIONS GMC

Livraison immédiate — Financement sur les lieux

BOULEVARD PONTIAC — LTÉE — BUICK

7085 boul. St-Laurent — Montréal — Tél.: 279-7321

TARZAN

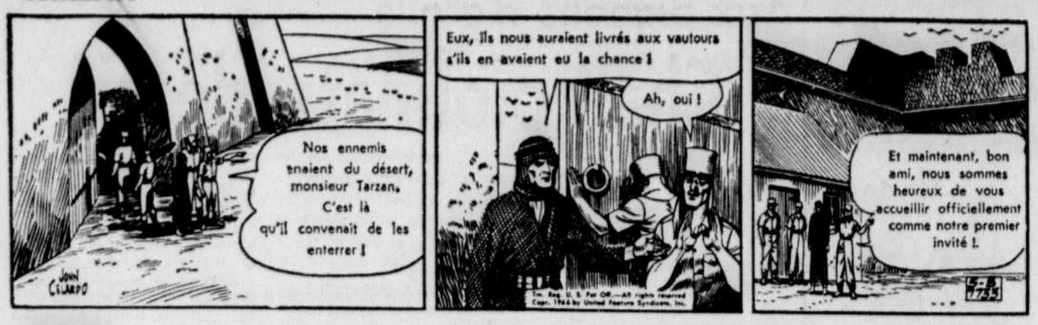

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

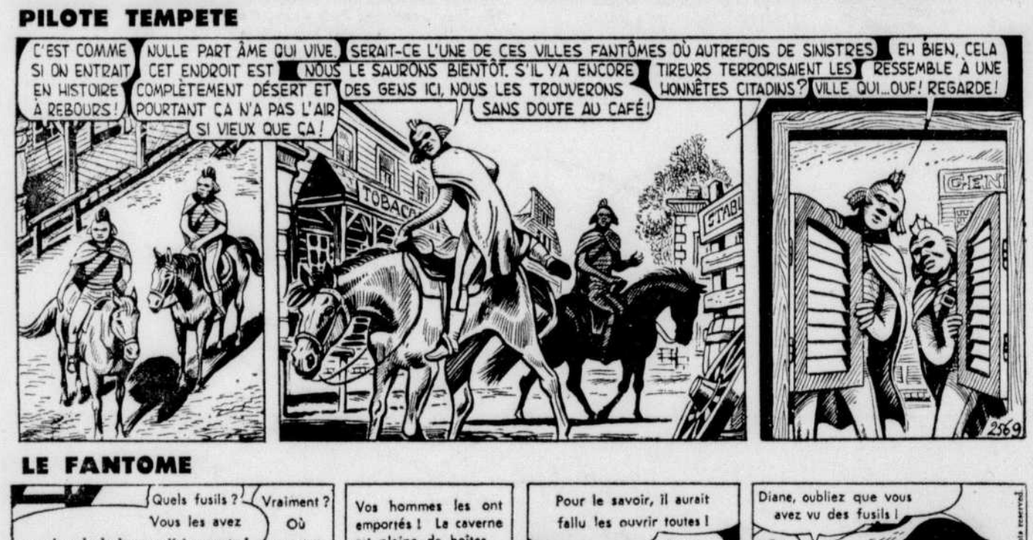

LE FANTOME

LE SURHOMME

LES CANADIENS

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

PETITE EVE

avis de DÉCÈS

ALLARD (Marie-Louise) — A Châteauguay Station, le 6 mai 1964, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ludger Allard née Marie-Louise Allard, demeurant à 83 rue Crépin. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils,
35 boul. Normand,
Châteauguay Centre
à 11 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARELLE (Laura) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Régis Arelle, née Laura Boyer, demeurant à 4642 De Lanaudière. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
Avis des funérailles demain.

ARSENAULT (Roméo) — A Valleyfield, le 6 mai 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé Roméo Arsenault, époux de feu Ida Bourbonnais. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Pilon & Fils,
St-Clet
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Marthe où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation Aux Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Irénée) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 50 ans est décédé Irénée Asselin, époux de Lily Duchesne, demeurant à 2196 Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Joseph) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Barrette, époux de Alice Quintal, père de Raymond, demeurant à 2050 McGill College. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier
2521 est, rue Ste-Catherine
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Edouard) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Edouard Beauchamp, président de Edouard Beauchamp & Fils et de Eastern Farm Products Inc., époux de Simone Comtois, demeurant à 10101 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 hres 45, pour se rendre au Sanctuaire St-Jude, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRIAULT (Aimée) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé Mme Victor Beaudriault, née Aimée Dubois, demeurant 3346 Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 7 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAVEN (Flore) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 67 ans 8 mois, est décédée Flore Mercier, épouse de feu Raymond Lemuel Beaven. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-eau-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Florida) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Omer Binette, née Florida Corbeil, demeurant au 630 De Pontbriand. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative des Frais Funéraires,
7030 rue St-Denis
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Louise) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Isai Bissonnette, née Louise Lemire, demeurant à 10,149 Bruchésy. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Georges Godin,
10,540, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

BLOUIN (Georges) — A Ottawa, le 10 mai 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Georges Blouin, demeurant à 86, Irving, Ottawa, époux de Antoinette Falardeau, père de Mme John Vanbergen (Marie-Reine), d'Ottawa, Mme Rod Villeneuve (Lucile), de Washington, Mme Roger Smith (Antoinette), de Mtl., frère de Paul, Mme Adrien Thomas (Marguerite) et Mme Charles Goulet (Blanche), tous trois de Montréal, et Henri de Alhabra, Californie. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier,
7, avenue Fairmount
pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est de Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Rosina) — A Valleyfield, le 7 mai 1964, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Samuel Bourbonnais, née Rosina Bourbonnais. Elle était mère de Soeur Mathilde Jésus et soeur de Soeur Marie-Crescence des Soeurs de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils
317, rue Victoria
pour se rendre à l'église paroissiale de Côteau-du-Lac où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Joseph Moïse) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 85 ans est décédé M. Joseph Moïse Boyer, époux en 1ères noces de Mathilda Dupuy et en 2èmes noces de feu Rose-Anna Filiatreault. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Florida) — A Montréal-Nord, le 8 mai 1964 à l'âge de 74 ans est décédée Mme J.-Henri Brisebois, épouse de Florida Lescarbeau, demeurant 11,185 L'Archevêque. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925 rue Monselet,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Stromboli, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Léontine) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brunet, née Léontine Desroches, demeurant à 4147 Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 10.15 hres pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10.30 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATEAUVERT (Albertine) — A Ville St-Michel, le 6 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Henri Châteauvert née Albertine Forgues, demeurant à 1982 rue Lecavalier autrefois de 120 est, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End où le service sera célébré à 7 hrs 15 et de là au cimetière de Framton, comté Dorchester, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à 2 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Malvina) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Joseph Anthime Chevalier, née Malvina Lafontaine, demeurant à 7176 St-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384, rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autr invitation.

CLAUDE (Aldéa) — A Duvernay le 5 mai 1964 à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Albert Claude née Aldéa Gaudreau, autrefois de la paroisse St-Sacrement demeurant à 2888 Place Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Rose-de-Lima) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Emile Daoust, née Rose-de-Lima L'Hostie, demeurant 466 est, Rachel. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 est, rue Rachel
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Angéline) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Léonard David, née Angéline Goyette. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parent's et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESILETS (Fidèle) — A Pointe-aux-Trembles, le 6 mai 1964 à l'âge de 71 ans 11 mois est décédé M. Fidèle Désilets époux de Gertrude Paradis demeurant à 12702 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
11,813 rue Notre-Dame est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Delphis) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Delphis Desjardins, époux de Léontine Laroche, demeurant à 218 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Marie-Louise) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 6 mai 1964 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Ernest Desjardins née Marie-Louise Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cardinal & Cardinal
39, rue Blainville est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES MARAIS (E. H.) Au Cap-de-la-Madeleine, Québec, le 6 mai 1964, à l'âge de 70 ans et 3 mois, est décédé Edgar H. Des Marais, ajusteur d'assurance, du 278 boul. St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine. Epoux de feu Irène Archambeault, père de Paul, Pauline (Mme Jacques Valentine), Lucille (Mme Marc Beauchamp). Lui survivent des beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Henri Archambeault, Mme Yves Archambeault, des belles-filles, petits-enfants, neveux, nièces et cousins. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. D. Garneau,
405 boul. Ste-Madeleine,
Cap-de-la-Madeleine.
Le service funèbre aura lieu samedi le 9 mai à 10 h. a.m. à l'église St-Lazare, rue Rochefort, Cap-de-la-Madeleine. Inhumation au cimetière de Cap-de-la-Madeleine.

DESORMIERS (Eva) — A Montréal, le 6 mai 1964 à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Louis Desormiers née Eva Monette demeurant à 1914 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty & Monty
1926, rue Plessis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite Marie où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Hormidas) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé Hormidas Dubois, époux de Fiore Aubin, demeurant à 87, rue Laurier, Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Irénée où le service sera célébré à 9 h. 45 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Clémentia) — A St-Edouard-Napierville, le 7 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Irénée Gagnée, née Clémentia Circé. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure
à St-Edouard
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction René Fortin, Napierville.

GODIN (Hortence) — A Verdun, le 6 mai 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Eugène Godin, née Hortence Mongenais, autrefois de la paroisse St-Léon de Westmount, demeurant à 126, 2e Ave, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. Lasalle,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOLLAIN (Eugène) — A Lachine, le 6 mai 1964, à l'âge de 70 ans est décédé M. Eugène Gollain époux de Florida Croft. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre Dame à Lachine
à 8 hrs pour se rendre à l'église paroissiale de St-Emile de Suffolk, Co. Papineau, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Alice) — A l'Hôpital Maisonneuve, le 4 mai 1964 à l'âge de 57 ans est décédée Alice Descarie, épouse de Jean-Jacques Gravel, demeurant à 447 St-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
70, boul. Lemoyne
à 10 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Raoul) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Raoul Guay, époux d'Alice Séguin, demeurant à 2370 Hampton. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Marie) — A Shawinigan, le 7 mai 1964, à l'âge de 63 ans, est décédée subitement Mme veuve Eugène Harvey, née Marie Richer. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOHNSON (Arthur) — A l'hôpital Royal Victoria, le 7 mai 1964, est décédé Arthur Johnson, époux bien-aimé de Fernande Castonguay et père de Raymond et Gerald et frère d'Eddy, Jack, Percy et Albert, dans sa 49e année. Service en la
Chapelle Armstrong,
3426 avenue du Parc,
le 11 mai à 1 p.m. De là au Crématorium Mont-Royal.

LABERGE (Régina) — A Châteauguay-Centre, le 7 mai 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Régina Laberge. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils,
35 boul. Normand,
Châteauguay-Centre
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Gilberte) — A Pont-Viau, le 6 mai 1964, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Lafrance, née Gilberte Vaillancourt, demeurant 28, rue Berri, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault
90, boul. Lévesque
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Rosario) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé Rosario Lamarche, époux de feu Anna Filion. Il laisse 4 garçons et 4 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là, au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Charlemagne) — A Montréal, le 5 mai 1964 à l'âge de 54 ans est décédé M. Charlemagne Lambert, époux de Berthe Dagneau, demeurant à 3424 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Ursule, comté Maskinongé, lieu de la sépulture, où une libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATRAVERSE (Simone) — Subitement à Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Simone Latraverse, fille de feu Adélard Latraverse et de Eveline Dulac, demeurant à 3445, rue Gascon, appt 4. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue De Lorimier
Avis des funérailles plus tard.

LEGER (Léon) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Léon Léger, époux de Irène Courchesne, demeurant à 752 Walker. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Delia) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 68 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Louis Lemieux, née Delia Lalande, épouse en 1ères noces de Oscar Desjardins, demeurant 5617 boul. de la Vérendrye, mère de Richard Desjardins, du Service d'ambulances de la cité de Montréal, de Mme Paul Dubé (Liliane) et de Emile Desjardins, de Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Montpetit & Fils Inc.,
315 rue Danis,
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETANG (Germaine) — A Outremont, le 6 mai 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Létang, née Germaine Beausoleil, demeurant à 947 Davaar. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
5310, avenue du Parc
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Marius) — A Montréal, le 5 mai 1964 à l'âge de 70 ans est décédé M. Marius Lévesque, époux de Louisa Deschalets, demeurant à 1715 Panet. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty & Monty,
1926, rue Plessis
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORION (Hector) — A l'hôpital des Vétérans, le 6 mai 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Hector Lorion, fils de feu Isidore Lorion et de feu Analda Masse, demeurant 2065 Préfontaine, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le serice sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAINVILLE (J.-Ovila) — A Montréal-Nord, le 6 mai 1964 à l'âge de 70 ans est décédé M. J.-Ovila Mainville époux de Fortunate Beaudoin père de Madeleine (Mme Marcel Labelle) demeurant 10,617 Oscar. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Antoine Marie Claret ... le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Lucien) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Lucien Massicotte, époux de Clara Petit, demeurant à 6317 Delorimier. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative des Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCALL (Patrick) — A Lachine, le 7 mai 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Patrick McCall, époux de Lily Landry, demeurant à 350, 7e avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'REILLY (John) — A Montréal-Nord, le 7 mai 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé John O'Reilly, époux de Dorothy Russell, frère de George O'Reilly, maire de Verdun, et de Richard O'Reilly, demeurant à 10993 Hénault, père de Catherine, Nellie, Irène, John, Billy. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa,
angle Ste-Gertrude
à 8 hrs 30 pour se rendre l'église Ste-Rita où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Louis) — A Deschambault, le 7 mai 1964 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Paré, époux de Julie Bouillé, demeurant à Deschambault. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église de Deschambault où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Didection : J.-A. Lacoursière de St-Casimir.

PARENTEAU (Alphonse) — A St-Lambert, le 5 mai 1964, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alphonse Parenteau, époux d'Alexina Salois, demeurant à 48, avenue Lorne, autrefois de paroisse St-François-Solano, père de Mme R. David (Carmelle), Mme Georges Duquette (Jeanne-Mance), Mme Albert Bissonnette (Monique), Jean et Liguori. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne, St-Lambert,
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.p., pas de fleurs.

RABY (Conrad) — A Montréal, le 7 mai 1964 à l'âge de 80 ans est décédé M. Conrad Raby, époux de feu Flore Picard. La dépouille mortelle est exposée à la résidenèce funéraire
Magnus Poirier Inc.
6320 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

ROUSSEAU (Isidore) — A Verdun, le 7 mai 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Isidore Rousseau fils, demeurant buol. 9 C, Côte-Ste-Catherine, comté Laprairie, fils de M. et Mme Isidore Rousseau, de Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEL (Eva) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Moise Roussel, née Eva Papineau, demeurant à 5704 Boyer. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-DENIS — A Verdun, le 6 mai 1964, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Hector St-Denis, époux en 1ère noces de Jeanne Beauvais dit Bellettête, en 2ème de Antoinette Delorme, demeurant au numéro 1266 rue Stephens, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
L. Thériault,
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Lénore) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Arthur Thibodeau, née Lénore Champagne, demeurant à 2067 Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TITTLEY (Delphis) — A Ottawa, le 6 mai 1964, à l'âge de 91 ans, est décédé Delphis Tittley,

les tribunaux

A Windsor, Ontario

Cinq Montréalais inculpés de vol à main armée dans une banque

WINDSOR, Ont. (PC) — Cinq Montréalais inculpés relativement au vol à main armée commis le 24 avril dans une succursale de la Banque Royale du Canada, ont choisi un procès devant jury lors de leur comparution en Cour de magistrat, hier.

Toute caution leur a été refusée et ils devront demeurer en prison jusqu'au 14 mai, date de leur enquête préliminaire.

Ils ont été arrêtés peu de temps après que la banque eût été dévalisée de $30,000 par des bandits masqués qui avaient ordonné aux employés et aux clients de se coucher par terre pendant qu'ils vidaient les tiroirs-caisses.

Allen Gillender, 43 ans; Léo Jutras, 39 ans; Robert Dillon, 25 ans; son frère Charles, 26 ans et William Fraser, 26 ans sont accusés de conspiration pour commettre un vol. Robert Dillon et William Fraser sont accusés en plus de vol à main armée.

Lors de leur première comparution en Cour il y a deux semaines, leur caution avait été fixée à $7,000 chacun. Tous étaient demeurés en prison.

J.-G. Robitaille écope de dix ans de pénitencier

VICTORIA (PCf) — **Un Montréalais de 32 ans a été condamné hier à 10 ans de pénitencier pour avoir participé à un vol armé** de $7,300 dans une banque de Saanich, dans la banlieue de Victoria, le 24 avril dernier.

Jean-Ghislet Robitaille, qui s'était reconnu coupable de vol à main armée, a reçu sa condamnation du juge William Ostler. Celui-ci a déclaré qu'il avait décidé que le fouet pour Robitaille, en plus de sa peine d'emprisonnement, n'était pas tout à fait justifiable.

Robitaille, qu'on a arrêté dans un hôtel du centre de la ville, le 27 avril, était un des quatre individus recherchés en rapport avec le vol d'une succursale de la Banque de Montréal.

Mardi, on mettait la main, dans une ville de l'est des Etats-Unis, sur Roland-Joseph Dagenais, 32 ans, de Vancouver, pour le confier ensuite aux autorités canadiennes.

Le chef de police de Saanich, M. Bert Pearson, a laissé entendre qu'on ne pourrait pas procéder à l'arrestation des deux autres suspects aussi rapidement qu'on s'y attendait. La police croit que ces deux hommes seraient actuellement dans la ville où Robitaille a été appréhendé.

Acquittement de Morasse et Béland

QUEBEC. (PC) — Jean-Guy Morasse et Alain Béland, tous deux âgés de 21 ans, ont été acquittés, hier, d'une accusation de vol à main armée, relativement au vol de $4,000, commis par un groupe de bandits dans une succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce du centre de la ville.

Le verdict a été rendu après cinq minutes de délibérations par un jury des assises.

Les avocats des deux Québecois ont soumis qu'un témoin, qui avait cru les reconnaître parmi les bandits, n'était pas absolument certain lors de l'identification.

Le vol a été commis le 23 décembre dernier.

Accusé de s'être servi de la poste pour des fins illégales

BURLINGTON, Vermont (UPI) — Un Montréalais de 43 ans, Jack Levine, a retrouvé sa liberté moyennant un cautionnement de $1,000, hier, après avoir été accusé par les autorités postales de s'être servi de la poste pour faire circuler ses films pornographiques.

Levine, un assistant en recherche au collège médical de l'Université du Vermont, a comparu à St. Albans après la découverte, chez lui, à Burlington, d'un grand nombre de photos et films pornographiques. Il avait quitté Montréal le 1er octobre 1962.

Le cautionnement de F. Auger forfait à Trois-Rivières

Un juge de la Cour supérieure, district de Trois-Rivières a créé un précédent cette semaine en déclarant forfait un cautionnement de $5,000 sur immeuble.

Le juge Jean-Louis Marchand a posé ce geste à la demande de l'avocat de la Couronne, Me Jacques Lacoursière, après que l'accusé Fernand Auger eut fait défaut de se présenter à la cour et ce, depuis le 7 février dernier.

Bertrand Blanchette de nouveau envoyé au pénitencier

GRANBY. (DNC) — Un Montréalais, Bertrand Blanchette, devra passer les deux prochaines années derrière les barreaux de la prison St-Vincent-de-Paul, pour avoir volé une automobile européenne et cinq pneus au garage Gemme et Alix, au cours du mois d'avril. Blanchette comparaissait devant le juge Patrick-E. Delaney, de la Cour des sessions de la paix, à Sweetsburg.

Le dossier chargé de l'accusé a incité le juge à lui donner une sentence aussi sévère. En effet, depuis 1946, Blanchette a comparu devant les tribunaux sept fois et s'est attiré environ cinq ans et demi de retraite gratuite dans différentes prisons de la province et même de l'Ontario.

Le viaduc Cavendish : un propriétaire intente une poursuite à Côte-St-Luc

Un propriétaire de Côte-St-Luc a intenté une poursuite contre cette municipalité, cette semaine, alléguant que le règlement qui permet la construction d'un viaduc sous le boulevard Cavendish a été adopté illégalement.

Selon Mme Sophie Wollock, le règlement no 758 n'a aucune valeur parce que le maire, M. Samuel Moskovitch, c.r., et les conseillers, auraient abusé de leurs pouvoirs pour empêcher les contribuables de voter lors de l'assemblée des électeurs leur permettant de s'opposer à l'emprunt de $1,675,000.

A cette assemblée, tenue le 23 décembre 1963, 38 contribuables s'étaient opposés à la construction du viaduc et avaient réclamé un référendum à ce sujet. Mais il fallait 40 demandes pour l'obtenir. Il n'y eut donc pas de référendum et, à la mi-janvier, les travaux de construction débutaient.

Cependant, Mme Wollock affirme, dans la poursuite qu'elle a intentée, que le maire a prononcé un discours d'une heure et dix minutes au début de l'assemblée des électeurs, réduisant d'autant les deux heures allouées par la Loi des cités et villes pour le vote. De plus, dans sa poursuite, la plaignante accuse le maire et les conseillers d'avoir essayé de dissuader les électeurs au moment même où ils enregistraient leurs votes et de les avoir empêchés de voter. Cette façon d'agir, selon elle, serait la négation du droit des électeurs.

Mme Wollock a déclaré n'avoir pas l'intention de s'opposer à la construction du viaduc de la rue Cavendish, qui, en assurant le passage sous les voies du Pacifique Canadien, permettra de développer 11 millions de pieds carrés de terrain vacant. "Si j'ai intenté une poursuite contre les autorités municipales, a-t-elle dit, c'est dans le but de protéger le droit des contribuables de demander un référendum sur les règlements d'emprunt."

Le procureur de Mme Wollock, Me Bernard-B. Blanchard, a affirmé qu'il possède des affidavits de six contribuables auxquels on aurait dit de ne pas voter. La poursuite est intentée en Cour supérieure en vertu de l'article 50 du code de procédure qui donne juridiction à ce tribunal sur les corps politiques incorporés.

On y allègue que la procédure d'adoption a été "irrégulière et illégale" puisque les électeurs n'ont pas disposé de deux heures pour enregistrer leur vote, tel que le veut l'article 593 de la Loi des cités et villes, et puisque le maire a "intimidé les électeurs".

De son côté, M. S. Moskovitch a simplement déclaré au reporter qui l'interrogeait à ce sujet que "les procureurs de la municipalité ont reçu instruction de contester la poursuite par tous les moyens légaux à leur disposition".

Les commerçants d'animaux émettront des permis de chien

Les Montréalais pourront se procurer des ... "permis de chien" en s'adressant aux commerçants d'animaux domestiques bona fide.

A l'hôtel de ville, le comité exécutif a en effet autorisé M. Lactance Roberge, directeur du service des finances, à conclure des ententes pour confier à l'avenir à ces vendeurs l'émission des permis de chiens.

Une commission de 50 cents sera versée pour chaque permis émis. Les noms et adresses devront être inscrits en lettres moulées sur chaque permis.

A Montréal, un permis municipal de chien coûte $5.

Il y a au moins 15,819 chiens dans la métropole. En effet, lors de la préparation du budget 1964-65, en février dernier, on a estimé que l'émission de ces permis rapporterait $79,095 au cours de l'année fiscale commencée le 1er mai.

Quant aux commerçants de chiens, chevaux, chats, serins ou autres oiseaux ou animaux (par exemple, des perruches, des singes) non destinés à l'alimentation humaine, ils doivent obtenir un permis émis par la ville de Montréal moyennant $50.

AUTOUR DE LA MÉTROPOLE

Un stimulant, non une déception

VALLEYFIELD. — Commentant la future installation de l'usine de la General Motors à Ste-Thérèse, au détriment de Vaudreuil, le ministre provincial de la Jeunesse, Me Paul Gérin-Lajoie, a déclaré qu'il s'agissait là "d'un stimulant et non d'une déception".

Le ministre, qui est député de Vaudreuil, a ajouté que cette première expérience est un signe des temps nouveaux et que d'autres industries d'envergure sont susceptibles de s'établir à Vaudreuil dans un avenir rapproché.

On apprend, d'autre part, qu'un règlement de fonds industriel d'un million de dollars a été adopté, lundi dernier, par le conseil municipal de Vaudreuil, dans le but sans doute de se préparer à toute éventualité.

Ouverture du parc zoologique

GRANBY — Le ministre du Tourisme dans le gouvernement du Québec présidera, le 16, l'ouverture du jardin zoologique de Granby. A cette occasion, M. Lionel Bertrand dévoilera une plaque commémorative en hommage à M. Horace Boivin, le fondateur du Jardin. D'autre part, la Jeune chambre de Granby a consacré un budget de $137,000 au concours international de sculpture sur pierre, en vue d'une exposition dans la ville, en 1967, à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Arbitrage

HUNTINGDON — Sous la présidence du juge André Régnier, un tribunal d'arbitrage siégera à Huntingdon le 27, pour tenter de trouver un règlement au différend entre le syndicat des instituteurs et des institutrices du comté et les commissions scolaires d'Hemmingford, de Sainte-Agnès, de Sainte-Barbe et de Saint-Anicet. Le litige touche une cinquantaine de professeurs relativement au contrat collectif de travail, pas encore renouvelé depuis le 30 juin 1963.

Stationnement

SAINT-JEAN — Les nouveaux commerçants, désireux de s'établir à Saint-Jean, devront munir leurs établissements de terrains de stationnement suffisamment spacieux, pour assurer hors rue le chargement et le déchargement des camions de livraison. Il semble que ce règlement municipal entrera en vigueur dès la prochaine assemblée du conseil L'échevin Fernand Roy a déposé un' avis de motion en ce sens.

Coordination d'oeuvres

SALABERRY - DE - VALLEYFIELD — Représentant plusieurs organismes de bien-être dans le diocèse de Salaberry-de-Valleyfield, une quinzaine de personnes se sont groupées dans le but de former un comité de coordination des oeuvres de bien-être, tant publiques, privées que bénévoles. M. Gaston-A. Crépeau, du service fédéral de placement à Beauharnois, en a été élu le président, M. G. Bourdon, de Châteauguay, et Bertrand Breton, de Salaberry-de-Valleyfield, les vice-présidents. M. Roland Pomerleau, administrateur de la Fédération des oeuvres dans le diocèse, en assume le secrétariat.

Bâtonnier

IBERVILLE — Me Adélard Forget, c.r., d'Iberville, devient le bâtonnier du barreau du Richelieu, comprenant les districts judiciaires d'Iberville, de Saint-Hyacinthe, de Beauharnois, de Salaberry de Valleyfield et de Sorel. Le conseil du nouveau bâtonnier comprend Mes Adelstan Bouchard, dauphin-conseiller, Gaston Rondeau, de Marieville, syndic, Pierre Chèvrefils, de Salaberry-de-Valleyfield, secrétaire.

En congrès à l'Estérel

Les industriels laitiers entendent régler eux-mêmes leurs propres problèmes

ESTEREL. — "Sans vouloir revenir à un libéraiisme dépassé, nous nous opposons à ce que l'Etat nous dicte notre politique dans nos affaires", a déclaré le président de l'Association des industriels laitiers du Québec, qui célèbre cette année son trentième anniversaire de fondation. "Nous acceptons qu'il nous aide à planifier" ajouta M. Louis-Philippe Dallaire: "nous favorisons la planification, à condition d'y participer".

L'industriel de Rouyn prononçait le discours d'ouverture au congrès de l'association à l'Estérel. Commentant le thème des assises, inspiré par l'attitude "adulte" de l'ensemble industriel dans le Québec, il a souligné que "par suite d'un long et pénible acheminement, de la mise à l'oeuvre de nombreuses mesures restrictives, qui ont engendré beaucoup plus de complications qu'elles n'ont apporté d'allègement à nos difficultés, nous avons compris, comme plusieurs autres industriels et commerçants, qu'il vaut mieux attendre moins de l'Etat, mais nous préoccuper plus de résoudre nous-mêmes nos propres problèmes".

Le congrès des industriels laitiers fait large la place aux travaux de recherches, à l'établissement d'un ordre de priorité dans les objectifs de planification, aux nouvelles structures à élaborer en vue d'une réalisation de plus grandes unités industrielles. La tribune des conférenciers réunit MM. Guy Archambault, de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, Jean-Baptiste Bergevin, sous-ministre adjoint de l'industrie et du commerce dans le Québec, et Paul-D. Normandeau, directeur industriel de la Société générale de financement.

Les congressistes portent leur attention sur la rentabilité exacte du dollar investi dans les entreprises industriellse et commerciales de transformation et de distribution du lait, comparée à la rentabilité des investissements dans les autres secteurs économiques. "Si elle ne donne pas ce que nous sommes en droit d'en attendre, a dit le président Dallaire, nous devons chercher à corriger la situation, si nous voulons devenir des interlocuteurs valables dans le travail d'orientation économique, qui s'annonce". Il a signalé que la formation, l'année dernière du Conseil de l'industrie laitière dans le Québec y contribue largement. Dans son rapport, il a soutenu le projet de l'organisme de généraliser la distribution du lait dans les écoles. Il a déploré la persistance du ministère de l'Agriculture à refuser aux laiteries le droit d'offrir à leur clientèle de la margarine empaquetée, à l'extérieur de leurs établissements.

UN CONTREMAITRE PREVIENT UN SUICIDE — M. Wilfrid Mason, domicilié au 4447, boul. Ste-Rose, à Fabreville, a empêché, mercredi matin, une jeune femme de s'enlever la vie. Cette dernière avait déposé son sac à main et son manteau sur le bord du canal de Lachine, avant de se jeter à l'eau. M. Mason, contremaître d'une cour de triage des Chemins de fer nationaux, a risqué sa vie en plongeant tout habillé dans le canal pour secourir la jeune femme qui tentait de mettre fin à ses jours. Travaillant à Montréal depuis 13 ans, M. Mason est né à Tangier, en Nouvelle-Ecosse.

Henry Blatt élu président canadien des B'nai B'rith

M. Henry Blatt, industriel montréalais, a été élu, lundi, premier président du district canadien, numéro 22, des B'nai B'rith. Il a été officiellement installé dans ses fonctions par Samuel Moskovitch, maire de Côte-St-Luc et membre du Conseil international des gouverneurs de B'nai B'rith.

D'autre part, Mme Saul Nisker, de Toronto, a été élue présidente du nouveau district canadien féminin des B'nai B'rith. Elle a été installée par Mme Leonard Sims, de Détroit, présidente internationale des femmes de B'nai B'rith.

L'oiseau-mouche

L'oiseau-mouche, qui n'atteint que deux pouces et demi et qui ne pèse que 2 grammes, est le plus petit oiseau du monde.

TOUT DROIT CHEZ Dupuis pour celle qu'on aime

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h. — samedi 9 h. 30 à 5 h. 30

FÊTE DES MÈRES LE 10 MAI

"ESSEX"

Un oubli serait regrettable . . .
voyez ces suggestions POUR MAMAN

a) "PENDOLA" montre pendentif format diamant, boîtier jaune ou blanc. Chaîne délicate 21.95
b) "PENDELOQUE" montre-pendentif forme de poire à gland. Boîtier doré fine chaîne 22.95
c) "CHANTECLAIR" montre-bague ronde avec couvercle. Boîtier doré ou blanc. Un bijou qui s'ajuste à volonté 25.95

Plusieurs autres jolies montres pour maman, vous-même.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

"TERYLENE"

est le plus estival des tissus-spécial

"FETE DES MERES"

$25

La robe parfaite pour demi-tailles : 14½ à 24½. Encolure ornée d'un joli drapé. Manches courtes, ceinture assortie.

LE BOLERO qui va sur cette robe est à manches ¾, col rond, petit noeud de chaque côté. Devant doublé. TERYLENE lavable • bleu • lilas • vert.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

Deux tisssus deux robes
un seul bas prix

19.99

a) POUR DEMI-TAILLES
14½ à 24½. Tissu 20% nylon — 80% acétate en • gris • rose • bleu • vert. Ceinture fantaisie. Jupe droite, plis de marche Glissière au dos.

b) LE "SURAH" SOYEUX
imprimé en marine ou noir sur fond blanc. Demi-tailles 14½ à 24½. Col arrondi étroit en "V" et manches ¾. Devant boutonné jusqu'au bas de la jupe droite à plis de marche. Liséré contrastant.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

Machines à coudre WHITE *Tête "zig-zag"*

CONSOLE — meuble fini noyer seulement
Ce modèle illustré chez DUPUIS

Pourquoi ce bas prix ? C'est que les machines ont servi aux démonstrations et sont légèrement égratignées.

- fait les boutonnières
- marche avant/arrière
- pose les boutons
- brode et reprise
- fait ourlet invisible
- pose les appliques

et réalise plusieurs autres points fantaisie.

- **GARANTIE** d'une machine à coudre neuve 1 AN sur le **SERVICE** et **MOTEUR.**

pas de commandes postales, p.s.l., ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS— MEZZANINE, RAYON 775

Ord. 139.00

78.88

Aussi peu que **5.00** par mois

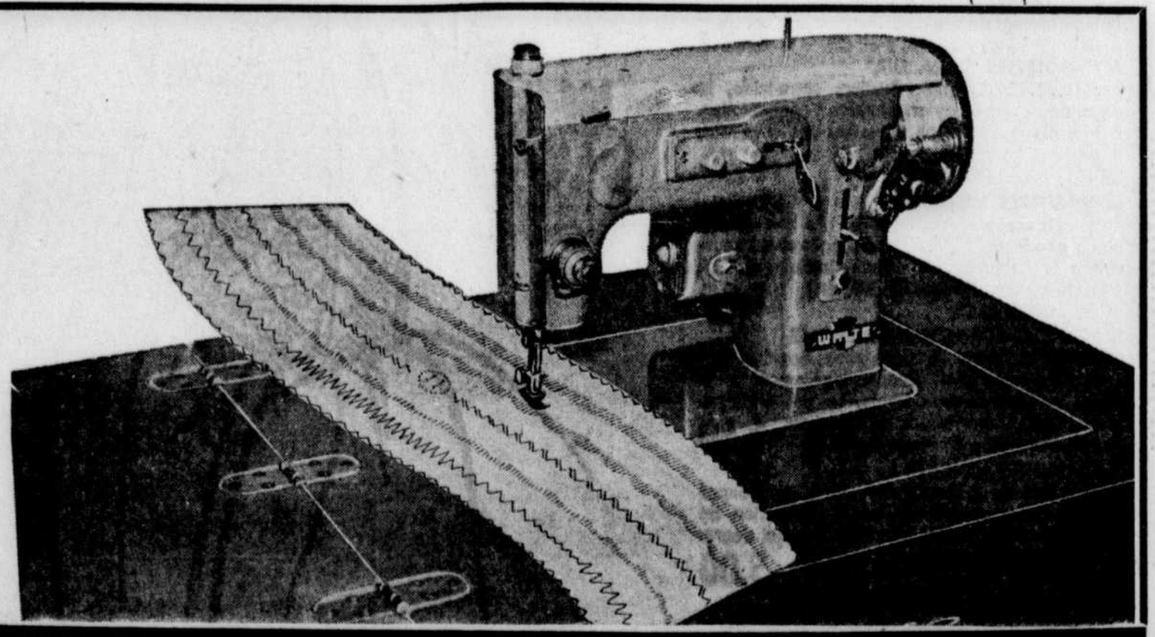

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

L'Hôtel-Dieu s'explique sur le renvoi d'une malade mentale

-Lire en page 3

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, vendredi 8 mai 1964 / Apparition saint Michel Archange.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 174 • 4 CAHIERS • 48 PAGES

TERRORISME

Cinquante accusations seront portées aujourd'hui contre huit présumés terroristes (page 3)

GATT

Le plan américain rejette a priori toute nouvelle organisation mondiale (page 22)

TAXATION

Avec le rajustement de l'impôt sur le revenu, la double taxation des petits revenus disparait au Québec (page 15)

GENEVE

Le Canada et les USA s'opposent à la création d'une nouvelle organisation mondiale du commerce, heurtant ainsi les vues du Tiers-Monde et des pays communistes (page 25)

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 38
Bandes dessinées / 46
Courrier de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 46
Editorial / 8
Finance / 22, 23
Horoscope / 14
Les Tribunaux / 47
Loisirs et récréation / 13
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 25
Radio et Télévision / 6
Session fédérale / 15, 16, 24
Session provinciale / 15, 24
Spectacles et Concerts / 17 à 19
Sports / 40 à 45
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 7

DANS SA CHUTE, ce petit avion a entraîné la mort de deux personnes que la police a identifiées comme étant Roland Hervieux, 26 ans, 3073, rue Monsabré, et Dollard Deveault, 35 ans, 7610, 8e Avenue, Ville St-Michel. La compagnie Laurentide Aviation, propriétaire de l'appareil, a fait savoir que l'avion avait été pris sans permission. Hervieux avait suivi quelques cours et avait 5 heures et demie de vol à son crédit. L'accident est survenu ce matin, vers 6 h., près de St-Rémi-de-Napierville, à quelques pas de la route no 36.

photo René Picard, LA PRESSE

Pékin aurait volé à l'URSS des secrets nucléaires

LONDRES. (UPI) — Des autorités communistes ont accusé aujourd'hui la Chine d'avoir volé aux Russes d'importants documents traitant d'énergie nucléaire. Ces autorités disent que les renseignements techniques ainsi obtenus pourraient éventuellement jouer un rôle majeur dans les efforts poursuivis en Chine en vue de fabriquer des bombes atomiques. On laisse même à entendre que la Chine, après avoir extorqué d'URSS des secrets nucléaires, est peut-être maintenant techniquement et scientifiquement en mesure de fabriquer un engin d'essai, bien que selon toute probabilité elle demeure industriellement incapable de fabriquer des bombes sur une grande échelle.

Moscou, semble-t-il, s'inquiète de plus en plus de voir que la Chine pourrait un jour disposer d'armes nucléaires. Des diplomates soviétiques, d'ordinaire prudents dans leurs commentaires, disent que la Chine a dérobé des secrets nucléaires d'URSS par divers moyens détournés.

On sait que des savants soviétiques ont séjourné en Chine dans le passé, et que les Russes avaient, à ce moment-là, doté leur alliée d'un réacteur nucléaire destiné à des fins pacifiques. Apparemment, c'est à cette époque que les Chinois ont réussi à subtiliser des bleus (plans) soviétiques. Il semble aussi qu'il y ait eu vol de plans du temps où des savants chinois séjournaient en Russie.

Selon certaines sources, il devient clair que Pékin est en quête du "pouvoir", et dans cette quête, l'acquisition des armes nucléaires joue un rôle majeur. Les Russes, ajoutent ces mêmes sources, ont toujours fait en sorte que la Chine ne dispose pas de la bombe.

Voilà pourquoi, précise-t-on encore, Pékin a cru devoir accuser publiquement Moscou d'avoir rompu un accord selon lequel la Chine aurait éventuellement pu disposer d'un engin d'essai. Depuis lors, Moscou accuse Pékin de faire preuve d'un désir ardent d'avoir la bombe, la préférant même au beurre.

Voir PEKIN en page 2

La Chine ne veut pas de conférence avec Moscou avant l'an prochain

PEKIN, (PA, UPI, AFP) — La Chine populaire a révélé aujourd'hui qu'elle a repoussé l'offre de l'URSS de tenir une réunion bilatérale dès ce mois-ci, en vue de résoudre la querelle sino-soviétique. Les Chinois proposent plutôt de reporter cette réunion au mois de mai 1965.

C'est ce qui ressort de la diffusion par l'agence "Chine nouvelle" de sept documents échangés entre les partis communistes de Chine et de l'URSS depuis novembre 1963.

Dans une lettre au comité central du p.c. chinois, en date du 7 mars dernier, le comité central du p.c. de l'URSS proposait la réunion d'une conférence à deux au mois de mai de cette année ou éventuellement au mois de juin ou juillet, avec une réunion de tous les partis communistes du monde à l'automne de cette année.

Dans sa réponse envoyée hier à Moscou, Pékin déclare que "dans les conditions présentes, non seulement est-il impossible de tenir les pourparlers bilatéraux en mai, mais il sera également trop tôt pour les tenir en octobre".

"Nous jugeons plus approprié de les retarder jusque dans la première partie de l'an prochain, disons en mai. Et si le parti chinois ou le parti soviétique juge alors que le temps n'est pas mûr, les pourparlers pourront être reportés à plus tard," ajoute la réponse chinoise.

Pékin est d'avis que si les Russes ont proposé "ce calendrier accéléré", "ce n'est pas dans le but d'éliminer les divergences et de renforcer l'unité... mais c'est un autre pas dans le complot visant à précipiter la rupture au sein du mouvement communiste international".

Les lettres échangées entre Moscou et Pékin portaient sur cinq principaux sujets de litige: la question de la frontière sino-soviétique, la question de l'aide, la question des experts soviétiques, la question du commerce sino-soviétique et la cessation des polémiques publiques.

DERNIÈRE HEURE

2 hold-up en quelques minutes à St-Alexis

Deux jeunes bandits ont fait irruption, à tour de rôle, à la Banque Canadienne Nationale et à la Caisse populaire de St-Alexis des Monts, peu après midi, et ont réussi à s'emparer d'une somme variant entre $6,000 à $10,000.

D'après les signalements reçus, l'un des bandits n'a que 18 ans, mesure environ cinq pieds et pèse 135 livres, tandis que son comparse a environ 25 ans, mesure 6 pieds et pèse 175 livres.

Les deux bandits se sont enfuis dans une auto volée. Ces détails ont été communiqués par le sergent Gérard Rivest, de la PP.

* * *

Robarts veut une conférence sur les Grands Lacs

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a annoncé aujourd'hui son intention de convoquer une conférence internationale pour étudier le grave problème causé par le bas niveau de l'eau dans les Grands Lacs.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Points névralgiques

Le Québec continue de vivre des jours marqués au coin de tensions sociales profondes, des jours assombris par les problèmes économiques des régions défavorisées, et par l'inquiétude que suscite l'expansion de divers services gouvernementaux, tels l'éducation, la grande voirie.

L'agitation au sein du monde ouvrier est considérable. On l'a vu récemment dans le débat qui a entouré les amendements au code du travail.

Les deux points névralgiques de l'heure sont la fonction publique et le monde agricole.

Plusieurs événements survenus depuis deux semaines indiquent que ces deux secteurs sociaux atteignent un degré de fièvre intense, alors que la tension continue de régner dans les régions qui ne bénéficient pas du "boom" économique actuel.

De plus, les problèmes scolaires et municipaux commencent à éveiller le peuple, les payeurs de taxe. Ces problè-

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

**DEMAIN, AVERSES, MOINS CHAUD
MIN.: 60 — MAX.: 75**

Vingt feux de forêts au Québec

Une vingtaine de feux de forêts font présentement rage dans plusieurs régions du Québec. La région la plus éprouvée est celle de l'Abitibi, où l'on compte plus de la moitié des foyers d'incendie. On signale que l'incendie qui sévit à Rapide-des-Cèdres a progressé de quatre milles, hier.

Bien entendu, des centaines de personnes combattent ces incendies : le service de la protection des forêts du gouvernement provincial a dépêché cinq avions-citernes dans les régions les plus dévastées, soit trois à Val d'Or, un à Rouyn-Noranda et un autre à La Tuque.

On précise que les forêts du Québec sont très sèches et que la moindre étincelle peut y mettre le feu. Si l'on considère les pronostics de la météo, par ailleurs, il ne semble pas que l'on doive attendre beaucoup d'aide de Dame Nature, particulièrement dans le nord de la province, même si toutes ces régions doivent être recouvertes de nuages dans la journée de demain.

Un porte-parole de la météo à Dorval a en effet précisé qu'une tempête venant du sud-ouest atteindra le sud-ouest du Québec demain après-midi. On doit s'attendre à des pluies intermittentes et peut-être à de courts orages.

Mais ces pluies ne seront pas assez abondantes pour apporter une aide valable aux sapeurs qui luttent contre le feu en forêt.

A une quarantaine de milles à l'ouest de Montréal, le feu ravage la forêt près de Rigaud et s'est même approché à un demi-mille du collège Bourget, dit-on. Cependant les flammes diminuent d'intensité et la situation ne présente aucun danger pour les habitations. Aucune famille n'a été évacuée et il semble bien que la pluie qu'on prévoit plus abondante dans cette région aidera à maîtriser entièrement les flammes dans la journée de demain.

Outre l'Abitibi (on compte 7 foyers d'incendie à Rouyn-Noranda et quatre à Val-d'Or) et la région de Hull, les feux de forêts poursuivent leur ravage dans la Haute Mauricie et au Lac Saint-Jean.

A Dolbeau, la foudre a allumé un feu de forêt hier soir et l'autre foyer d'incendie du lac St-Jean est situé à Ferland.

Par ailleurs, dans la Gaspésie et sur la Côte Nord, on ne signale aucun incendie. Il a plu légèrement dans ces régions.

Le directeur du service de la protection au ministère des Terres et Forêts, M. Georges-H. Bernier, a déclaré qu'on n'avait pas encore interdit la circulation en forêt dans aucune région. "La situation n'est pas alarmante à ce point", dit-il. Il ajoute qu'on prend ordinairement cette mesure à la demande des chefs de district ou des gérants d'associations de protection de la forêt. A midi, M. Bernier n'avait encore reçu aucune demande en ce sens.

Les experts forestiers soulignent que le temps chaud des dernières semaines ont en quelque sorte "prédisposé" les forêts et en ont fait des proies faciles à l'incendie.

En Abitibi, on souligne, en particulier, que des vents assez forts ont rendu la tâche difficile aux avions-citernes chargés de puiser l'eau dans les lacs environnants et de déverser leur cargaison sur les foyers d'incendie, opération délicate et demandant beaucoup d'adresse de la part des pilotes.

A Vol d'Or, on a aussi noté que le feu semble sauter d'un endroit à l'autre et on a de la difficulté à localiser les foyers d'incendie. Ainsi, alors qu'on circonscrit les flammes à un endroit, il éclate un autre incendie ailleurs et les sapeurs doivent ainsi courir d'un endroit à l'autre sans savoir s'ils ne seront pas surpris entre deux incendies à la fois.

On note aussi qu'un autre incendie fait rage à Chibougamau, dans la région de Sept-Iles. Comme en Mauricie, les dégats seraient relativement élevés, mais les flammes semblent se calmer quelque peu.

En Ontario

(PC) — L'Ontario est égale-

Voir FEUX en page 2

Le Collège des médecins se prononce aujourd'hui sur le cas Guynemer

par **Jean RIVEST**

Le Collège des médecins de la province de Québec se réunit aujourd'hui pour prendre une décision sur le cas Guynemer. Maintenant qu'Ottawa a décrété que la question de savoir si un praticien peut ou non administrer le sérum Anablast au petit René Guynemer, de Duvernay, n'est pas de son ressort, mais dépend des autorités compétentes au niveau provincial, le Collège se trouve seul juge en la matière.

Hier, un porte-parole officiel a déclaré que le Collège des médecins prendra ses responsabilités et ne cherchera pas à "renvoyer la balle". Il a rappelé la première déclaration du Collège sur le sujet, il y a à peine une semaine, déclaration qui se résumait à peu près à ceci : "Le Collège permettra l'administration du sérum Anablast, si Ottawa ne s'y oppose pas."

On sait que le petit René Guynemer, âgé de 3½ ans, souffre de leucémie et n'a plus que quelques mois à vivre, selon ses médecins.

Le père de l'enfant est allé en France pour chercher du sérum dont il avait entendu parler par les journaux, et a ramené M. Gaston Naessens, ingénieur et biologiste autodidacte qui prétend avoir inventé un sérum qui guérit infailliblement le cancer. La leucémie est un cancer des éléments régénérateurs du sang.

La venue au Canada de M. Gaston Naessens, dont le sérum a été condamné par la médecine officielle de France, et le désir du père de l'enfant de traiter son fils avec l'Anablast, posent en réalité deux questions.

M. Naessens peut-il mettre son sérum à la disposition des médecins ? Un médecin traitant peut-il prendre sur lui d'administrer le sérum Naessens à son patient ?

A cela, le gouvernement fédéral a répondu, après une rencontre du biologiste et de M. Guynemer avec le sous-ministre de la Santé, dans la capitale fédérale, que M. Naessens n'a pas le droit de distribuer son sérum avant de l'avoir soumis pour approbation à la commission de surveillance des aliments et drogues. Le sous-ministre de la Santé a aussi exprimé l'avis juridique que le fait pour un médecin d'administrer le sérum à un malade ne constitue pas, au sens de la loi, une "distribution" de ce sérum. En conséquence, administrer l'Anablast au petit Guynemer se trouve à relever des autorités médicales compétentes au niveau provincial, c'est-à-dire en pratique, du Collège des médecins.

Celui-ci, d'ailleurs, s'étonne que M. Naessens n'ait pas encore entrepris de démarches pour entrer en communication avec la médecine officielle. M. Naessens a pourtant déclaré à LA PRESSE vendredi dernier, qu'il avait demandé à son avocat de se mettre en rapport avec le Collège.

Il appert que MM. Naessens et Guynemer ont voulu d'abord connaître les vues du gouvernement fédéral — puisqu'en définitive la diffusion de tout nouveau médicament est placé sous son autorité — avant d'entamer des conversations avec les médecins du Québec.

M. Naessens, qui a acquis une réputation mondiale alors qu'il était en Corse pour avoir, croient plusieurs, guéri des centaines de cancéreux avec son sérum Anablast, a quitté la France parce qu'il lui était devenu impossible de travailler à la suite de la condamnation officielle de son sérum.

Il a accepté l'invitation de M. Guynemer de venir à Montréal, parce que ce dernier lui a promis qu'il pourrait travailler librement et qu'il n'éprouverait aucune difficulté à dialoguer avec la médecine officielle et les organismes de surveillance gouvernementaux.

Le biologiste autodidacte va bientôt monter un laboratoire dans une maison meublée qu'on met à sa disposition, et il fabriquera le plus tôt possible une certaine quantité de sérum. Une partie sera utilisée dans le traitement du jeune Guynemer, si le Collège des méde-

Voir MEDECINS en page 2

Page 20:

- *Une entrevue avec l'inventeur de l'Anablast — qui ne demande pas mieux que d'être placé au pied du mur...*

* * *

- *Le texte intégral du rapport de l'Institut du cancer de France sur les travaux de M. Naessens.*

Banks a versé $25,000 : il est libre provisoirement

par **Jean DENECHAUD**

Un Américain a déposé aujourd'hui $25,000 à la Cour d'appel pour la remise en liberté provisoire de H. C. Banks, président démis du Syndicat international des gens de mer, condamné à cinq ans de pénitencier mercredi dernier et qui a porté sa cause en appel.

L'hon. juge Lucien Tremblay avait fixé ce montant pour permettre à Banks de reprendre sa liberté en attendant l'instruction de son pourvoi en appel.

C'est M. Charles B. Goldfard, de Burmongham, Michigan, qui est venu porter le dépôt de $25,000. Il était accompagné d'un des avocats de Banks, M. Joseph Nuss.

Banks a été déclaré coupable de conspiration pour voies de fait graves sur le capitaine Francis Henry Walsh, un chef syndicaliste rival, le 18 août 1957, à Owen Sound, Ontario.

En fixant le dépôt précité le juge en chef de la province, Lucien Tremblay, a permis ce matin que Banks soit remis en liberté, à moins qu'il ne soit détenu pour une autre offense. L'appel de Banks, selon ce que déclare le juge, ne pourra être entendu avant la session de septembre de la Cour d'appel.

" Si je lui refuse l'élargissement provisoire, dit-il, et si son appel est accueilli, il aura subi pendant quelques mois, une détention difficilement justifiable.

"Si j'accorde sa requête, continue-t-il, et si son appel est rejeté, le seul effet sera de retarder de quelques mois le commencement de la sentence.

"D'un autre côté, l'appelant n'a plus la puissance qui était la sienne en 1957. Il n'occupe plus la présidence du Syndicat des marins. Je ne crois pas que sa mise en liberté constitue un danger pour la société.

"Il importe de fixer un dépôt suffisamment élevé pour assurer en autant qu'il est humainement possible de le faire qu'il ne tentera pas d'échapper à la justice. Je suis d'avis qu'une somme de $25,000 atteindra ce but.

"L'appelant devra cependant se constituer de nouveau prisonnier le lundi 14 septembre 1964, pour l'audition de son appel à la session de septembre 1964, à moins que la présente ordonnance ne soit révoquée plus tôt.

L'adjoint du procureur en

Voir BANKS en page 2

La Semaine d'embellissement commence aujourd'hui...

...mais à voir l'état de malpropreté que présentait ce matin le boul. St-Laurent, près du boul. Dorchester, on ne le croirait jamais. Pour ceux qui l'ignorent, rappelons que des paniers à déchets ont été placés ici et là sur les grandes artères et qu'ils ne sont pas là par parure mais par utilité. Les citoyens sont invités à s'en servir pour y déposer vieux journaux, boîtes de cigarettes, papiers, etc. Incidemment, c'est à midi aujourd'hui que le maire Drapeau a proclamé l'ouverture de la Semaine d'embellissement, dans un petit para temporaire, à l'angle du boul. Dorchester et de la rue Amherst.

photo René Picard, LA PRESSE

Pearson réclame de nouveau une force indépendante de soutien pour l'ONU

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre M. Pearson a convié une nouvelle fois hier les pays d'importance moyenne à s'entendre pour créer ensemble une force militaire mise à la disposition des Nations Unies et destinée au maintien de la paix.

Et comme l'Organisation des nations est incapable de constituer sa propre force de paix, le chef du gouvernement a proposé qu'elle prenne au moins les dispositions nécessaires "pour recruter immédiatement une petite force policière internationale expérimentée, spécialement entraînée pour des fonctions telles que la direction de la circulation et le contrôle des foules, la protection des biens, les fonctions d'escorte et les enquêtes sur les crimes".

Dans un long discours qu'il a prononcé à l'université Carleton dans la capitale, le premier ministre a condamné la France aussi bien que la Russie pour leur refus d'assumer leurs responsabilités financières dans les opérations de l'ONU.

"C'est véritablement une situation déplorable et même intolérable" a dit M. Pearson en affirmant que la responsabilité collective est la seule base du financement des opérations pour la paix.

M. Pearson a fait ces déclarations au terme d'un discours dans lequel il a longuement passé en revue les efforts faits sur le plan international depuis le début du siècle pour assurer le maintien de la paix.

De l'improvisation

Il a rappelé les efforts de la Société des Nations. La naissance difficile des Nations Unies et les conditions extrêmement fragiles dans lesquelles cet organisme a réussi tant bien que mal à éviter au monde une troisième guerre généralisée.

Revenant aux opérations de Corée et discutant celles de Suez et du Congo l'ancien diplomate, détenteur d'un prix Nobel de la paix, a laissé entendre qu'elles avaient tenu surtout de l'improvisation et qu'elles avaient eu des résultats d'autant plus étonnants qu'elles avaient dû être organisées très rapidement.

Prenant exemple sur l'opération de Chypre qui ne s'est réalisée que dans l'hésitation générale et dans la méfiance d'un certain nombre de nations, M. Pearson a conclu que pour des raisons politiques l'organisation serait incapable pour quelque temps encore de créer sa propre force internationale ce qui serait la solution idéale aux problèmes causés par la nécessité du maintien de la paix.

Une autre solution s'avère impraticable selon M. Pearson: celle qui consisterait à ce que chaque pays mette à la disposition de l'ONU un certain nombre d'éléments pouvant entrer en service sur appel.

Le projet Pearson

Dans ces conditions M. Pearson ne voit qu'une issue; qu'un certain nombre de pays s'entendent entre eux pour créer et maintenir en état de service permanent des unités qui pourraient rapidement être mises à la disposition de l'ONU. Ces unités pourraient servir seules ou avec des contingents d'autres membres de l'ONU qui se-

Voir PEARSON en page 2

En Egypte, 20,000 policiers protégeront M. Khrouchtchev

LE CAIRE. (AFP-UPI-PA-Reuter) — Près de 20,000 hommes assureront la sécurité de M. Nikita Khrouchtchev et de sa suite pendant leur séjour en Egypte, sans compter les 90 gardes du corps soviétiques qui accompagnent le premier ministre dans sa première tournée en Afrique.

Le paquebot "Armenia", à bord duquel voyage le chef du Kremlin, doit arriver demain à Alexandrie. Alors que le navire traversait le Bosphore, le premier ministre soviétique a envoyé un message à son homologue de Turquie, message de bons souhaits à l'adresse du peuple turc. Dans sa réponse, M. Ismet Inonu a souhaité "bon voyage" à M. Khrouchtchev et "du bonheur aux peuples de l'Union soviétique".

Pendant ce temps, Le Caire se prépare à recevoir le chef soviétique. Les rues de la ville sont décorées aux couleurs de l'URSS et de la RAU. M. Khrouchtchev a déjà un surnom en Egypte : "artichaut", provenant de la mauvaise prononciation de son nom par les Egyptiens des faubourgs de la capitale ou Khrouchtchev est devenu "Kharchouf", non arabe de cette plante comestible.

La tournée de M. Khrouchtchev en Egypte comprendra notamment une visite au barrage d'Assouan, sur le Nil, réalisé en grande partie grâce aux prêts et à l'aide technique soviétique. Il semble bien que ce voyage ait pour but principal de contrer les efforts effectués dernièrement par le premier ministre de la Chine communiste, M. Chou En-lai, pour se gagner des amitiés et accroître l'influence de Pékin en Afrique et en Asie.

A ce sujet, la "Pravda" accuse aujourd'hui le gouvernement de Pékin d'ériger actuellement une "muraille de Chine" entre les races blanche et jaune à travers le monde. Cette visite du premier ministre soviétique ajoute le journal, est une manifestation émouvante de l'unité qui lie les peuples d'URSS, d'Afrique et d'Asie.

Ce qu'il y a de plus méprisable, dit encore la "Pravda", c'est de voir les dissidents de Pékin chercher à isoler du bloc socialiste la lutte des peuples d'Asie et d'Afrique, chercher à diviser le front uni de l'anti-impérialisme et créer des barrières entre peuples de races blanche, noire ou jaune.

Opération "anti-beetles" à Orly

PARIS. (AFP) — A la requête du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, une opération "anti-beetles" (en français, anti-hannetons) vient d'être déclenchée à Orly, l'aéroport de Paris.

En vertu du cycle biologique du hanneton, une larve met trois ans à atteindre son état définitif. 1964 est une année à "beetles". C'est pourquoi, peu soucieux de voir apparaître sur leur territoire des spécimens de hannetons européens, alors qu'existe uniquement chez eux les hannetons japonais, paraît-il moins voraces, les Américains ont demandé que des mesures particulières soient prises à Orly où pullulent les coléoptères ailés.

Attirés des vergers voisins par les puissants projecteurs qui éclairent les pistes, des milliers d'insectes ont envahi l'aéroport, ces jours derniers, en vols compacts et maladroits, et ils ont tenté de pénétrer dans l'aérogare, au grand effroi des hôtesses.

Aussi, pour éviter qu'un de ces hannetons ne puisse s'introduire aux Etats-Unis après avoir traversé l'Atlantique à bord d'un Boeing, un puissant insecticide est-il désormais pulvérisé dans la cabine et la soute aux bagages de tous les appareils quittant Orly à destination du Nouveau-Monde.

Institut d'océanographie

VICTORIA — (PC) — L'université de Victoria sera dotée d'ici trois ans d'un institut fédéral d'océanographie, a annoncé le Dr Gordon Fields, chef du département de biologie. Quelque 140 savants y feront des recherches.

UN HOMME POPULAIRE — Le président Lyndon Johnson est un homme populaire auprès des foules. Il a pu le constater une fois de plus à son arrivée à l'aéroport de Knoxville, au Tennessee, où il a été accueilli par une foule enthousiaste. Le chef de la Maison blanche effectue une tournée de deux jours qui le conduira dans six Etats.

(Téléphoto PA)

Chypre : 2 compagnies du 22e pour renforcer la garde de Kyrenia

NICOSIE. (PC-PA-AFP) — Le commandement militaire de l'ONU à Chypre envisage d'envoyer la compagnie A du régiment Royal 22e dans les monts Kyrenia. Les 140 hommes de cette compagnie sont actuellement postés à Trakhonas, en banlieue nord de Nicosie, où la situation est relativement calme.

La compagnie A irait appuyer la compagnie C dans le secteur de la passe de Kyrenia, située à une douzaine de milles au nord de la capitale cypriote. La passe de Kyrenia est d'importance hautement stratégique parce que c'est par elle que passe la principale route entre Nicosie et Kyrenia, port situé sur la côte nord de Chypre.

Il serait également question d'installer dans ce secteur le poste de commandement du premier bataillon du 22e qui se trouve à Trakhonas Des Finlandais remplaceraient les Canadiens dans cette banlieue de Nicosie.

Selon le major Robert Thériault, de Québec, quelque 300 coups de feu ont été tirés, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le secteur de la banlieue de Nicosie, tenu par la compagnie B du 22e. Aucune victime n'a été signalée.

A Athènes

Le parti de la gauche démocratique, qui détient 22 des 300 sièges au parlement grec, a demandé aujourd'hui que le gouvernement refuse de discuter du problème de Chypre au cours de la prochaine réunion à La Haye des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN.

Ce parti pro-communiste a également demandé "le retrait immédiat" des eaux territoriales grecques, de la sixième flotte des Etats-Unis. "La présence de ces unités, disent les porte-parole du parti, constitue une menace et une provocation."

Quelque mille jeunes gens ont manifesté hier soir dans le port du Pirée. Ils brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Que la flotte américaine quitte nos eaux!"

21 morts en un mois

Les événements de Chypre ont fait 14 morts et 15 blessés parmi les Cypriotes turcs, 7 morts et 13 blessés parmi les Cypriotes grecs, entre le 27 mars et le 27 avril dernier, signale un communiqué publié hier au quartier général de l'ONU à Nicosie. On rappelle que le 27 mars fut la date d'entrée en fonctions de la force internationale.

Quatre-vingts officiers et soldats du premier régiment de parachutistes ont regagné Londres, hier soir, venant de Chypre. Le reste du bataillon, qui compte environ 500 hommes, aura repris ses quartiers en Grande-Bretagne avant la semaine prochaine.

OTTAWA. (PC) — Le sénateur Grattan O'Leary, conservateur de l'Ontario, a déclaré hier qu'il existait "un réel sentiment de malaise à travers le Canada" au sujet de la situation des troupes canadiennes à Chypre.

Il a pris la parole au Sénat au cours du débat qui porte sur l'opportunité d'établir une commission sénatoriale des affaires extérieures. Le débat se poursuivra la semaine prochaine.

M. O'Leary a affirmé : "Nos troupes sont peut-être en péril". Il a ajouté que "c'est tout à fait excessif d'affirmer que la force de paix de Chypre est soumises aux Nations unies, comme M. Thant et le gouvernement canadien l'ont affirmé".

La paix tente d'être maintenue à Chypre, a ajouté M. O'Leary, par des soldats du Commonwealth britannique et canadiens. Selon le sénateur, la Suède, la Finlande et l'Irlande n'ont, à Chypre, que des contingents symboliques.

"Nous payons pendant qu'U Thant jase", a dit encore le sénateur.

M. O'Leary voudrait que le gouvernement donne plus de renseignements sur la situation des troupes canadiennes à Chypre. Le commandant de la force, le général indien Gyani, a-t-il dit, n'est responsable qu'envers M. Thant et pas du tout envers le gouvernement canadien.

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

cins donne son approbation, et une autre partie sera soumise aux examens, analyses, tests et essais en clinique, en conformité avec la loi fédérale de surveillance des aliments et drogues, et si l'efficacité du sérum est reconnue, il pourra être distribué aux médecins qui voudront l'utiliser.

M. Guynemer doit rencontrer lundi à Québec, le ministre de la Santé, M. Alphonse Couturier.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

raient pas parties aux ententes multilatérales sur la force de soutien

Les gouvernements intéressés maintiendraient évidemment des relations permanentes à ce sujet et créeraient un personnel international qui assurerait une certaine continuité entre des opérations successives De son côté, le bureau du secrétaire général établirait un personnel de planification militaire et un personnel d'appui pour conseiller le secrétaire de l'organisation.

Une force policière

Mais la force militaire n'étant pas la seule façon d'assurer le maintien de la paix le premier ministre a également proposé la création, par l'ONU cette fois, d'une force de police destinée aux fonctions dont il est question plus haut.

"Chypre, a dit le premier ministre, démontre l'importance d'avoir une telle force policière pour aider les soldats."

Parlant des obstacles auxquels fait face l'ONU dans son rôle de gardienne de la paix, le premier ministre a signalé la question financière.

Des sanctions à l'URSS

M. Pearson a dit que pour certains pays les arrérages sont maintenant si considérables qu'ils justifient l'application de l'article 19 de la charte en vertu duquel tout membre qui n'est pas en règle peut être privé de son droit de vote. Il a laissé entendre que le Canada ne s'opposerait pas à ce que des sanctions soient prises contre les pays concernés — et l'URSS en est un.

"Nous ne cherchons pas à forcer l'étude de ce problème, a dit le premier ministre, mais nous sommes prêts à y faire face si les Etats délinquants ne sont pas prêts à rechercher eux aussi une solution constructive."

L'autre obstacle est d'ordre politique. Selon M. Pearson les pouvoirs et les fonctions du conseil de sécurité et de l'assemblée générale devraient être mieux déterminés afin de les rendre capables de faire face aux situations difficiles.

Un conseil plus vaste

"En particulier, le conseil de sécurité a besoin de réaffirmer son autorité de façon à assurer son efficacité lorsque se présentent des menaces à la paix."

"Il faudrait que le conseil ait des cadres plus vastes afin d'être mieux équilibré quant à la composition de ses membres, avec représentation équitable de tous les territoires géographiques. On doit le rendre plus apte à sauvegarder la paix. A cette fin, il se peut que l'on soit obligé de modifier ses fonctions afin de faire face aux conditions changeantes dans le monde".

Dans l'élaboration d'un mécanisme plus efficace pour sauvegarder la paix mondiale, M. Pearson a soumis que le Canada avait joué un rôle d'une grande valeur et qu'il continuerait dans cette voie.

Premiers jumeaux siamois

Mary et Aliza Chalkhurst, nés en Angleterre vers 1550, sont les premiers jumeaux siamois dont la naissance a été enregistrée.

BANKS

SUITE DE LA PAGE 1

chef de la Couronne, Me Jacques Bellemarre, s'était opposé d'abord à tout cautionnement pour le motif que Banks était sujet américain et que l'appelant était actuellement "sans emploi" ayant été déposé comme président du Syndicat international des gens de mer. Il avait réclamé toutefois un cautionnement de $50,000 si le juge en chef Tremblay en décidait autrement.

Déclaré coupable par le juge Claude Wagner de complot en vue de causer des lésions corporelles à une autre personne, il avait été condamné à cinq ans de pénitencier.

Ses avocats, Mes John Ahern, C.R., et Joseph Cohen, C.R., se présenteront cet après-midi, pour fournir le dépôt exigé afin d'éviter à leur client de passer la fin de semaine en détention.

FEUX

SUITE DE LA PAGE 1

ment aux prises avec 24 feux de forêts. Le plus important fait rage dans le parc Algonquin, près du lac Latraverse, à 140 milles au nord-ouest d'Ottawa. Il est hors de contrôle.

Hier, des vents de 25 milles à l'heure ont nui à l'opération "arrosage" des avions-citernes. Le feu a déjà détruit 1,000 acres de forêt.

Dans l'ouest du pays le danger d'incendie est très éloigné. Il pleut presque quotidiennement depuis le 2 mai.

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

Incidemment, hier justement, le ministre chinois des Affaires étrangères, le maréchal Chen Yi, a déclaré à Tokyo qu'il ne serait pas difficile à la Chine de posséder ses propres armes "pour assurer la sécurité du pays".

Dans les circonstances, il semble que les Russes s'inquiètent, tout autant que l'Ouest, des progrès accomplis par les Chinois dans leurs efforts en vie de se doter de la bombe. Moscou et Washington semblent se préoccuper grandement de cette affaire.

Une bourse de trop

TORONTO — (PC) — Murray Freedman, étudiant à l'université de Toronto qui termine ses études en biochimie cette année, avait demandé une bourse de $5,000 au Conseil des recherches médicales et au Conseil national des recherches. Chacun de ces organismes lui en ayant accordé une, il ne put n'en accepter qu'une. Il poursuivra ses études en Israël l'an prochain.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

mes commencent à inquiéter la population. La région de Québec donne des signes assez évidents d'un début de soubresauts populaires.

"La Terre de Chez Nous", organe de l'UCC, laisse entrevoir dans son éditorial du 29 avril que les cultivateurs seront bientôt au bout de leur patience devant le problème de l'impôt foncier.

Des réunions tenues dans les environs de Québec ont suscité des commentaires de la part de certains orateurs qui indiquent chez les cultivateurs l'intention de poser des gestes. Des congrès régionaux se préparent pour la fin du mois.

L'éditorialiste de la "Terre de Chez Nous" fait la part des choses, il souligne le caractère provisoire des remèdes que la généralisation de la taxe de vente à 6 pour cent est censé apporter aux régions rurales.

Mais il n'admet pas que ce cataplasme soit efficace. Au contraire, il affirme que M. Lesage ne donne aucun espoir "que l'injustice révoltante dont il (le fermier) est victime sera corrigée."

Il termine en ces termes : "C'est à n'y rien comprendre. Faudra-t-il, lorsqu'il s'agit du cultivateur, que l'injustice conduise à des mesures et attitudes extrêmes pour qu'on s'ouvre enfin les yeux"

C'est un peu le même ton que l'on retrouve du côté des instituteurs. Le président de la Corporation générale des instituteurs, Léopold Garant, a laissé entendre à Alma, en fin de semaine dernière, que l'Etat semble ne pas vouloir bouger de ses positions à moins d'y être forcé.

"Si l'Etat n'entend que la force, il invite les contribuables à user de cette force . . . Est-ce que le gouvernement attend la probabilité des désordres et peut-être de violence avant de bouger ?"

Du côté des fonctionnaires, il semble bien que la lutte syndicale entre dans une nouvelle phase et que toute la question de la fonction publique sera débattue de nouveau mais dans des termes qui ne laisseront plus de doutes quant à la fermeté des positions de part et d'autres.

Dans la Vieille Capitale, où l'on nomme les commissaires d'école comme à Montréal, des groupes de citoyens commencent à demander la tenue d'élections.

Dans la ville de Ste-Foy, près de Québec, les propriétaires font face à une augmentation annuelle d'environ 1,000 enfants par année dans les écoles, et on se rend compte qu'il faudra résoudre les problèmes financiers que cette situation entraîne.

Pour ce qui est des régions défavorisées le gouvernement actuel sent bien (on en a des indices sérieux) qu'il ne peut remettre à plus tard certaines interventions nécessaires.

Eric Kierans, le ministre du Revenu, a tenu un langage bien clair à Montréal, mercredi, en s'adressant au Dominion Mortgage & Investments Association.

Il a invité les institutions financières de la libre entreprise à faire face à leurs responsabilités et à prévenir ainsi le besoin d'une intervention inévitable du gouvernement.

"Nos institutions financières . . . pourraient fort bien adopter les buts de l'ensemble de notre population, à savoir une croissance générale et un niveau élevé d'emploi . . .

"Autrement, les gens réclameront l'action du gouvernement et ils ne sont pas d'humeur à attendre."

En somme, l'impatience semble poindre simultanément dans plusieurs secteurs.

On a l'impression que l'administration québecoise fera face sous peu à un autre test formidable de son aptitude à contrôler l'ébullition que suscitent les tensions extraordinaires du renouveau social.

(Tous droits réservés)

Restaurant haut perché

La tour du bureau de poste de Londres contient un restaurant circulaire et tournant où 100 personnes peuvent manger à 520 pieds au-dessus du sol.

Ottawa ne modifiera pas sa politique envers Cuba

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a laissé entendre que la politique commerciale du Canada à l'égard de Cuba ne serait pas modifiée par des représentations que pourraient faire les Etats-Unis à la suite de la vente par la France récemment de locomotives à la république castriste.

M. Pearson répondait à une question de M. Diefenbaker dans laquelle ce dernier demandait au gouvernement si, conformément à des rapports de presse, il avait été prié par les Etats-Unis de coopérer avec la république voisine dans le but de rendre encore plus efficace le blocus économique de l'île.

Le premier ministre a répondu que la politique canadienne de vente aux pays communistes de matériel non stratégique était bien connue des Américains et que le genre de considérations auxquelles faisait allusion M. Diefenbaker ne la modifierait en rien.

M. Pearson a cependant avoué qu'il avait été question de ce sujet aux récents entretiens qu'ont eus les délégués américains et canadiens sur les affaires économiques.

Le chef de l'opposition a renchéri en demandant si à ce moment des représentations avaient été faites par les autorités américaines et le premier ministre a répondu dans la négative.

Incident militaire entre Cambodgiens et Sud-Vietnamiens

SAIGON. (PA) — Un véhicule blindé de l'armée du Cambodge a détruit aujourd'hui un camion de l'armée sud-vietnamienne, au cours d'une escarmouche à la frontière entre le Cambodge et le Sud-Vietnam. Les Cambodgiens ont capturé le véhicule sud-vietnamien et les soldats qui s'y trouvaient à bord.

Réduction du prix de gros du sucre

Deux raffineries de sucre de Montréal, la St. Lawrence et la Canada and Dominion, ont annoncé hier une réduction de 10 cents sur le prix de gros du sac de 100 livres de sucre, portant ce prix à $13.50.

Une troisième importante raffinerie, l'Atlantic Sugar, n'a pratiqué aucun changement à ces prix et maintient le coût du sac de 100 livres à $13.60.

Le 27 avril dernier, ces trois compagnies avaient ensemble annoncé une augmentation de 30 cents, fixant à $13.60 le coût de gros du sac de 100 livres.

Le prix du sucre a varié 33 fois depuis le début de cette année, augmentant 21 fois et diminuant 12 fois. Il y a un an le sac de 100 livres de sucre se vendait $13.60. En 1963, il y avait eu 97 changements apportés au prix du sucre.

Un porte-parole d'une chaine de magasins au détail a fait savoir que cette légère réduction ne changerait pas le prix du sucre au détail. Le sac de 5 livres se vendra encore 78 cents et le sac de 10 livres $1.55.

La météo

Minimum cette nuit : 60

Maximum demain : 75

Lever du soleil : 5 h. 33

Coucher du soleil: 8 h. 09

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa** : Nuages sauf éclaircies, possibilité d'une courte averse aujourd'hui; demain, généralement nuageux, averses ou orages dispersés, un peu moins chaud, plus humide. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles le jour; brises légères la nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 60 et 75.

Cantons de l'Est : Soleil sauf intervalles nuageux, aujourd'hui, averse possible ce soir; demain, généralement nuageux, averses ou orages épars, moins chaud. Vents du sud-ouest de 15 à 25 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 55 et 75.

Laurentides et Mauricie : Généralement nuageux, averses éparses aujourd'hui; demain, généralement nuageux, averses ou orages épars, moins chaud. Vents de 15 à 25 milles tombant la nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 50 et 70; La Tuque, 45 et 60.

Régions de Québec et du lac Saint-Jean : Généralement nuageux, averses possibles aujourd'hui; demain, généralement nuageux, averses et orages l'après-midi et le soir. Un peu plus chaud. Brises légères aujourd'hui; vents du sud-ouest de 15 à 25 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Québec, 45 et 65; Chicoutimi, 45 et 55.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Nuages et éclaircies aujourd'hui; demain, nuages, averses ou orages épars, moins chaud. Vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 55 et 70; Rouyn, Noranda et Val-d'Or, 50 et 65.

Régions de Gaspé et des Septîles : Nuageux et frais, intervalles de pluie ou de neige fondante aujourd'hui; demain, généralement nuageux, averses, moins frais. Vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé, 32 et 45 ; Sept-Iles, 30 et 45.

L'ordre de Lénine

L'ordre de Lénine, créé en 1930, est le plus élevé des ordres civils et militaires soviétiques.

BILL WONG'S INC.

Faites du jour de la FETE DES MERES une occasion inoubliable, ENCHANTEZ-LA en lui offrant un dîner au plus nouveau restaurant chinois de Montréal. Dansez au son de la musique du renommé Charle Kittson.

Cuisine chinoise et française par excellence

UN BEAU CORSAGE DE ROSE SERA PRESENTE GRACIEUSEMENT A TOUTES LES MERES.

7965 boul. DECARIE, au sud boul. Métropolitain

Réservations : 731-8202

Vaste terrain de STATIONNEMENT GRATUIT — Permis de liqueurs

CINERAMA Ven. 8.30, Sam. 2 h., 8.30 - Dim. 1 h., 4.45, 8.30 CINERAMA

STANLEY KRAMER presente CINERAMA et Technicolor

FETE DES MERES DIM. LE 10 MAI

UN CADEAU CERTES QUI LUI PLAIRA

BILLETS pour CINERAMA !

"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"

Vous rirez à vous tordre les côtés !

• HORAIRE : 8 h. 30 tous les soirs — 2 h., mer., sam. — le dim. 1 h., 4 h. 45, 8 h. 30

• Sièges réservés en vente au THEATRE PAR COURRIER ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE • Aussi réservations par téléphone.

• Enfant, 10 ans admis mer. et sam. 2 h. — dim. 1 h.

Film Gagnant de l'Académie

CINERAMA IMPERIAL 1430 BLEURY Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

Aucun autre vendeur de voitures usagées peut faire cette promesse...et la garder !

Seul Park Avenue vous offre une voiture usagée "Archi-Sûre" qui est

GARANTIE PAR ÉCRIT!

RENFERME : Tous les éléments constitutifs majeurs du moteur de la voiture — Tous les éléments constitutifs majeurs de la transmission standard ou automatique — Tous les éléments constitutifs majeurs du pont arrière — Joints universels — Freins — Démarreur — Tampons — Batterie — Pneus — pour une durée de 30 jours pour les modèles 1961 ou plus récents.

VOUS DEVEZ ÊTRE SATISFAIT de votre voiture usagée ● sinon nous échangerons la voiture gratuitement ● ou nous la réparerons à 100% pièce et main d'oeuvre GRATUTEMENT ● et nous vous donnerons une GUARANTIE de 2ANS PAR ÉCRIT ● plus un programme D'ENTRETIEN GRATUIT durant les prochains 24000 miles.

'ARCHI-SÛRE' ©

VOITURES USAGÉES

1. Vous êtes sûr du prix. Nos prix sont aussi bas que ceux des autres concurrents, filière de les vérifier.

2. Vous êtes sûr de la voiture. Nos voitures sont garanties par écrit. Les autres le sont-elles?

3405A '63 CHEVROLET $2350 — Coach, automatique, radio. Balance de garantie d'auto neuve.

3062A '61 CORVAIR $1300 — Très propre

3191A '62 OLDSMOBILE $2575 — Hardtop, tout équipé.

3216B '63 PONTIAC $1975 — Sedan, vraie aubaine

3011A '63 FORD $2600 — Sedan, tout équipé.

3199A '61 MONARCH $1575 — Sedan.

3422A '62 OLDSMOBILE $2250 — Sedan, très attrayant

3291A '62 FORD "Econoline"

ON NE SORT PAS A PIED DE CHEZ

PARK AVENUE Chevrolet

5000 JEAN-TALON EST

UNE COMPAGNIE REYNOLDS ALUMINIUM DE REYNOLDS INTERNATIONAL

Symboles de Qualité

FILCO

FILTERLITE ALL WEATHER (Alum) LTD.

Fenêtres, Portes et Revêtement } EN ALUMINIUM

Commercial et résidentiel

102, ELMSLIE, LaSALLE — 366-5630

AVEZ-VOUS DÉMÉNAGÉ ?

Dans ce cas, si vous êtes un(e) abonné(e) du service de livraison à domicile de LA PRESSE, assurez-vous de continuer à recevoir fidèlement votre quotidien préféré . . . à votre nouvelle adresse. Pour ce faire, vous n'avez qu'à bien remplir le coupon ci-dessous, le découper et nous le retourner par la poste le plus tôt possible.

LA PRESSE est livrée PARTOUT à 45¢ par semaine

• Vous pouvez aussi aviser directement notre service de livraison à domicile en téléphonant, du lundi au vendredi, entre 9 h. a.m. et 9 h. du soir, à ce numéro :

VI. 9-1138

SAMEDI, de 9 h. a.m. à midi

LA PRESSE
7 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Québec

NOM .....

ANCIENNE ADRESSE .....

ADRESSE ACTUELLE .....

NOUVEAU No DE TELEPHONE .....

DIRECTEUR GENERAL
demandé
ASSOCIATION D'HOPITAUX

POSITION OFFERTE :
Directeur général d'une association d'hôpitaux dont les fonctions seront d'organiser les diverses activités de l'association: direction de programmes éducationnels, préparation de publications, de congrès ; relations extérieures et gouvernementales. Le ou la candidat(e) devra également agir comme secrétaire auprès du conseil d'administration et des divers comités.

QUALIFICATIONS REQUISES :
Parfait bilingue et capable de rédiger correspondance dans les deux langues. Doit être diplômé(e) d'un cours reconnu d'administration hospitalière et/ou posséder expérience équivalente dans le domaine hospitalier.

Si qualifié(e) faire parvenir votre curriculum vitae à
CASE 9695, LA PRESSE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 hrs.
1540	Abitibi	15⅞	15¾	15⅞
—	Abitibi p	25	25	25
50	Algoma	68½	68½	68½
3000	Alumin	32½	32½	32½
175	Alum 4¼ p	44¼	44¼	44¼
—	Alum 1 p	22¼	22¼	22¼
100	Alum 2 p	47¼	47¼	47¼
—	Ang Cdn p	52	52	52
—	AngT 4½ p	45	45	45
100	AngT 285 p	52¾	52¾	52¾
—	AngT 290 p	53½	53½	53½
—	Argus	15	15	15
—	Arg 2.50 p	51	51	51
—	Arg C pr	12⅜	12	12
610	Asbestos	19¾	19¾	19¾
—	Atl Sug	17¼	17¼	17¼
—	Bail 5 p	23½	23½	23½
—	Bail S 5¾ p	25¼	25¼	25¼
50	Bq CN	77	77	77
20	Bq Imp	65½	65½	65½
350	Bq Mont	66	66	66
—	Bq N-E	7⅛	7⅛	7⅛
—	Bq PC	55¾	55½	55½
25	Bq Roy	76	76	76
125	Bq Tor-D	63¾	63¾	63¾
400	Bathurst p	20¼	20¼	20¼
—	Bathur P A	55	55	55
—	Bathur P p	20	20	20
122	Bell Phone	54⅜	54	54
—	Bow 5 Pr	52	52	—
—	Bow Mer P	51	51	—
—	Bow Paper	7	7	—
—	Bralorne	400	400	—
0	Brazil	275	270	275
—	BA Oil	33	33	—
—	BC Forest	30½	30⅜	30½
—	BC Power	47	47	—
—	BC Phone	60½	60½	—
—	BC Ph 4½	91	91	—
—	BC Ph 4¾	98	98	—
—	Brockvl Pr	7⅛	7⅛	—
—	Brown	14½	14½	—
—	Bruck A	26	26	—
—	Bruck B	11½	11½	—
—	Brod	26½	26½	—
—	Cal Pow	22⅜	22⅜	22¾
—	P 5% P	102	102	—
—	Can Cem	45¼	45½	45¾
—	Cem P	28¼	28¼	—
—	CD Sugar	27	27	—
0	CI Fdry	34¼	34	34
—	CI Fdry	90½	90½	—
—	Can Malt	21½	21½	—
125	C S L	30⅜	30½	30⅜
—	C Wire (b)	17¼	17¼	—
800	C Aviat E	9¼	9¼	9¾
2800	C Brew	10	9⅞	10
—	C Brew (A)	49¼	49¾	—
150	C Brew (b)	52⅜	52½	52⅜
—	CBr Alum	10¼	10¼	—
—	CBAL (a) w	175	175	—
—	C Chem w	650	650	—
—	C Fndtn (a)	18½	18½	—
—	C I L	19½	19½	—
—	CI Pow	19½	19½	—
—	CI Pow Pr	48½	48½	—
—	C Marconi	395	395	—
1780	CPR	44	43¾	44
210	C Pet Pr	13¼	13½	13½
—	C Pow & P	14	14	—
—	C Refract	15¾	15¾	—
—	Cdn Tire (A)	39	39	—
—	C Vickers	19	19	—
100	Cap Wire	8	8	8
1300	Central Del	820	810	810
775	Chemcell	14¼	14¼	14¼
—	id 1.75 Pr	38	38	—
—	Chrysler	55	55	—
—	Coghlin	7⅛	7⅛	—
—	Coil Cell	12½	12½	—
750	Cons MS	35½	35¼	35½
325	Cons Paper	41¼	41¼	41¼
—	Cons Text	11½	11½	—
—	Cons Glass	10½	10½	—
—	Corby (A)	19⅜	19¾	—
—	Coronation	485	485	—
—	Crain RL	13¾	13¾	—
—	Cr Foncier	90	90	—
—	Cr Cork	95	95	—
—	Cr Zell A	29	29	—
—	Crush Int	9¾	9¾	—
—	Deltona	59	59	—
—	Denison	12⅜	12⅜	—
250	Dist Seag	59½	59¼	59½
800	D Bridge	20⅞	20¾	20¾
—	D Coal Pr	15	15	—
100	D Corset	14	14	14
150	Do Fasco	22	22	22
200	D Glass	17½	17½	17½
—	D Glass pr	19½	19½	—
—	D Lime	5	5	—
—	Dosco	16¼	16¼	—
150	D Stores	20¼	20¼	20¼
11750	D Tar	20¾	20¼	20¾
—	D Tar Pr	21½	21	—
1275	D Text	25¼	25	25⅛
130	Donohue	30	29¾	30
—	Du Pont	45½	45	—
150	Dupuis A	12¾	12½	12¾
—	Enamel B	74	74	74
150	Falcon	74	74	74
—	Fam Play	20	19½	—
150	Fleetwood	20	20	20

LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD.

(Autrefois Imperial Investment Corporation Ltd.)

AVIS DE RACHAT PARTIEL DES OBLIGATIONS 6½% A FONDS DE REMBOURSEMENT SERIE CINQ

Aux détenteurs d'obligations 6½% à fonds de remboursement, série cinq, de Laurentide Financial Corporation Ltd., (autrefois Imperial Investment Corporation Ltd.), garanties par un acte de fiducie daté pour référence le 15e jour de février 1958 et un acte de fiducie supplémentaire daté pour référence le 15e jour de février 1961, les deux en faveur de National Trust Company, Limited.

AVIS est ici donné que, conformément aux dispositions desdits actes de fiducie, les obligations 6½% à fonds de remboursement, série cinq, énumérées ci-dessous, échéant le 1er mars 1981, ont été tirées au sort pour rachat à même le fonds de remboursement et seront rachetées le 8e jour de juin 1964. Le prix de rachat de chacune des obligations ainsi tirées au sort, étant le montant principal ainsi que l'intérêt couru et non payé, jusqu'à et y compris ledit 8 juin 1964, sera payé sur présentation et remise des obligations et de tous les coupons d'intérêt s'y rapportant, échéant après cette date de rachat, à toute succursale au Canada de la Banque de commerce Canadienne Impériale.

ET AVIS est aussi donné ici qu'après ledit 8 juin 1964, l'intérêt sur les obligations devant être rachetées cessera de courir et que les coupons d'intérêt de ces obligations, après ladite date, deviendront nuls et de nul effet.

Obligations à coupons en coupures de $1,000 chacune portant le préfixe distinctif VM, rachetées au complet :

0022	0859	1823	2539
0032	0906	1885	2605
0036	0932	1925	2607
0041	0945	1972	2660
0174	0978	1995	2661
0280	0983	2009	2688
0360	0999	2041	2695
0386	1022	2057	2744
0383	1066	2066	2820
0397	1070	2076	2830
0403	1083	2097	2869
0409	1185	2109	2870
0413	1221	2118	2905
0430	1232	2209	2906
0451	1262	2212	2927
0454	1274	2219	2937
0487	1276	2233	2959
0597	1286	2235	2983
0664	1611	2251	3001
0724	1655	2285	3010
0728	1666	2305	3085
0782	1743	2329	3110
0816	1767	2345	3123
0818	1803	2504	3151
0842	1815		

Obligations à coupons en coupures de $25,000 chacune portant le préfixe distinctif VW, rachetées en partie seulement :

001	($2,000)	$20	($4,000)
003	($1,000)	033	($1,000)
015	($2,000)		

Daté à Vancouver, Colombie-Britannique, le 8 mai 1964.

LAURENTIDE FINANCIAL CORPORATION LTD.

(Ci-devant Imperial Investment Corporation Ltd.)

NATIONAL TRUST COMPANY, LIMITED

Fiduciaire

—	Ford	61	61	—
975	Fraser	32	31¾	32
200	Fr Pet Pr	325	325	325
—	Frosst A	19	18¾	—
—	Gen Dynam	29	29	—
—	G M C	96¼	96¼	—
—	GR BRCI	14½	14½	—
75	GR BRCI Pr	47	47	47
—	GL Paper	25½	25½	—
—	Guard Ass	5¼	5¼	—
—	Hdy Andy	8	8	—
2275	Hawk Sidd	7⅞	7⅞	7⅞
600	Hollinger	30¾	30¼	30¾
—	Holt Ren	25	25	—
3835	Home O A	19¼	19	19¼
350	Home O B	19½	19½	19½
—	Horne Pf	330	330	—
—	H Smbith Pr	43	43	—
1310	Hud B M	70	70	70
—	Hud's Bay	16½	16½	—
3975	Husky O	8¼	8¼	8¼
—	Husky O Cw	7¾	7¾	—
440	Imp Oil	50	46⅞	50
395	Imp Tob	13¼	13¼	13¼
—	I Tob Pr	6	6	—
580	Ind Accep	23¼	23	23¼
—	Inl C Pr	16¼	16¼	—
—	Inl N Gas	7	7	—
—	Int Bron	22½	22½	—
3725	Int Nickel	86	85	86
225	Int Paco	36	35¾	36
550	Int Util	23⅝	23¾	23¾
50	Int Util Pr	48	48	48
260	Inter PL	85¼	85	85¼
500	Jamaica PS	10⅝	10⅝	10⅝
100	Labatt	18¼	18¼	18¼
—	Laura Sec	20	20	—
200	Laur Fin	14	14	14
—	Lewis	7¼	7¼	—
1925	Loblaw A	7½	7½	7½
300	Loblaw B	7⅝	7⅝	7⅝
—	Loeb M	27¼	27¼	—
200	MacLren A	21⅞	21⅝	21⅞
200	MacLren B	24½	24½	24½
1200	MacMill Pw	30¼	30¼	30¼
—	Mail CCP	27	27	—
3850	Mass F	24	23¾	24
100	Maritim E	21	21	21
291	Maritime T	20¾	20¾	20¾
700	Mass	5¾	120	120
—	Miron 6%	12	11¾	—
—	Mitch R A	7	7	—
750	Molson A	30¾	30½	30¾
25	Molson B	31¾	31¾	31¾
—	Mtl Loco	12⅞	12½	—
—	Mtl Trust	98½	98½	—
410	Moore Corp	54½	54½	54½
100	Morse	14½	14½	14½
—	Morse B	8¾	8¾	—
100	Nat Drug	13⅜	13⅜	13⅜
—	N Drug P	13½	13½	—
—	Nat Trust	127	127	—
200	NFLD Light	11	11	11
1440	Noranda	47⅞	46⅞	47
129	N S Light	27¼	26	27¼
600	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
—	Ogilvie Pr	39¾	39¾	—
—	Ont Steel	27¾	27¾	—
125	Pac Pete	13⅜	13⅜	13⅜
200	Page-Hers	30	30	30
550	Penmans	29½	29	29½
—	Placer	35½	35½	—
1350	Power Corp	12⅞	12⅞	12⅞
243	Price Br	44¾	44⅞	44¾
—	Price Pr	88	88	—
1300	QN Gas	7¾	7½	7¾
10	QNG Pr	100½	100½	100½
—	Que Phone	24	24	—
500	Q PH 61 P	21	21	21
—	Reed Paper	9	9	—
150	Reitman's	13½	13½	13½
—	Rejtman's A	11¼	11¼	—
400	Rio Algo	11¾	11¾	11¾
34	Rockwell	50½	50½	50½
325	Rolland A	9½	9½	9½
—	Rolland Pr	91	91	—
—	Rothmans	12¼	12	—
200	Russel A	10¾	10¾	10¾
150	StL Cem A	25¼	25¼	25¼
—	St L Cem w	325	325	—
—	StL Corp	21⅜	21⅜	—
—	St L Corp	101	101	—
130	Salada F	11¾	11¾	11¾
—	Scott LaS	12	11¾	—
200	Shell Can	17¾	17¾	17¾
—	Shell I Pr	27	26¾	—
—	Sher W	38	38	—
—	Shop Save	12	12	—
125	Sicard	8¾	8¾	8¾
545	Simpsons	45¾	45½	45¾
—	Soc GF	9	9	—
800	Southam	27⅞	27⅞	27⅞
—	SS Steel	11¾	11¾	—
7877	Steel Can	26¼	26¼	26¼
530	Steinbg A	29¼	29¼	29¼
—	Texaco Can	59¼	59¼	—
650	T Fin (A)	11¾	11¾	11¾
1750	TrC Corp	10⅞	10¼	10⅞
4007	TrC PL	39¼	39	39¼
1150	Tr Mt PL	18	18	18
—	Triad Oil	212	210	—
100	Turnbull	10¼	10¼	10¼
—	Turnbull Pr	10¼	10¼	—
—	UN Steel	455	450	—
—	Viau	13	13	—
355	Walk GW	34⅜	34¼	34⅜
500	W Knapp	50	50	50
700	WCoast Tr	18	17⅞	18
—	Weston 'A'	17⅜	17¼	—
—	Weston 'B'	17½	17½	—
300	Zeller's	15¾	15¾	15¾
—	Zeller's Pr	47½	47	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
5000	Ajax	11	10½	11
—	Allied Tel	100	100	—
—	Alpha A	150	150	—
500	Alscope	40	40	40
—	Alsof	14	13½	—
8600	AMg Beau	6	5½	6
500	Amerantic	7½	7½	7½
—	A A Mots	185	185	—
—	Ang C Pu $	41	41	—
4500	Anthonian	9	8	9
2000	Arno	6	6	6
6500	Augustus	27½	27	27
—	Baker Tale	9	9	—
—	Band Ore	10	10	—
—	Barvallee	5	5	—
—	Bateman	10	9	—
—	Beauce Pl	10	10	—
—	Beld Cort $	18	18	—
—	Bethlehem	625	625	—
—	Bl Hawk	110	110	—
115000	Bl River	26	19	24
800	Blue Bon	330	330	330
—	id B w	325	325	—
—	Bluewater	34	32	—
—	Bornite	12	10	—
—	Bruneau	20½	20	—
—	Burnt Hill	37	35	—
1000	Calumet	4½	4½	4½
1000	Camflo	150	150	150
—	CS Pete	305	305	—
—	C Collier $	12¾	12¾	—
—	C Delhi	750	750	—
—	C Dredge	200	200	—
—	CI Inv $	28	28	—
—	C Interurb	350	350	—
1200	C Magnesi	173	170	170
—	C Sec Und	100	100	—
—	Cantexas	185	185	—
—	Carbec	8	8	—
—	Cartier-Que	6½	6½	—
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar $	11¼	11	—
—	Cent Man	8½	8	—
100	Cessland	100	100	100
700	Chemalloy	140	135	140
—	Chib Copper	9½	9½	—
—	Chipman	7½	7½	—
—	Cleveland	6	6	—
—	Com O G	30	30	—
—	Commodor	440	440	—
—	Commodore	135	135	—
—	Cominga	5	5	—
—	C Canorama	55	54	—
800	C D Se (A)	180	180	180
—	C D Sec Pr	35	35	—
—	C Mogador	32	30	—
1500	C Monpas	8	8	8
5000	C New Pac	10	10	10
—	C Persh	10	10	—
500	CQ Yell	6	6	6
—	Cop-Man	11	11	—
2000	Copstream	30	28	30
—	Courcel (A)	20¼	20¼	—
—	C MG (A)	13	13	—
800	C St-L (A) $	11	11	11
—	Crusade	8½	8½	—
—	Delta Elec	280	280	—
—	Dena (A) $	24¼	24¼	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dome $	28¼	28¼	—
—	Dom Exp	14	14	—
—	Dom Lease	19	19	—
200	D Oilcloth $	33	33	33
—	Dru Weld $	11	11¾	—
—	Dumagami	90	90	—
—	Dumont	23	23	—
—	East Sull	288	288	—
8500	East Vent	53	50	50
—	Electroliter $	10¼	10¼	—
—	Emp Oil	5¼	5	—
8000	Equity Ex	16	16	16

Les automoteurs en vedette à Wall Street

MONTREAL — Les cours continuaient de progresser mais le commerce était relativement restreint sur les Bourses de Montréal et Canadienne, vers le milieu de l'après-midi.

Les industrielles, les services publics et les papeteries étaient plus élevés mais les banques étaient inchangées. D'un côté comme de l'autre la plupart des changements étaient fractionnaires.

Le secteur des métaux usuels était plus fort conséquemment à l'avance de 1¼ à 47¼ enrégistrée par Noranda et à un gain de ⅜ à 85¼ d'International Nickel.

Par ailleurs les gains et les pertes suivantes furent enrégistrés : Dominion Tar gagne ⅜s ainsi que la banque de Toronto, banque de Montréal baisse de ⅜s, Price Bros., Pac. Pete et Simpsons baissent de ¼ chacun, Interprovincial Pipe Line, Dom. Glass et Molson "A" gagnent ¼ chacun.

Les spéculatives à la Bourse Canadienne étaient assez actives et généralement en hausse; White Star Copper gagne 2 à 72 cents, Black River et Native Minerals se haussent de 1 cent chacune à 24 et 19 cents; Mt. Pleasant progresse de 11 cents à 1.15 et Fano et Pennbec de ½ cent chacune à 26½ et 16 cents respectivement.

Futurity baisse de 1 à 35 cents et Monpre de 1½ à 8½ cents.

* * *

TORONTO. — Au début de l'après-midi, la cote industrielle sur le marché de Toronto était mixte. Les métaux usuels et les pétroles de l'ouest étaient plus fermes et les aurifères légèrement en avance.

Sur la liste industrielle, les titres de papeteries affichaient un ton mixte à plus élevé; les banques étaient un peu faibles. Par ailleurs, Reichold gagne 1¼ à 27¼, BC Phone et CPR gagnent ½ et ¼ respectivement tandis que Eddy Match perd 1 point à 46.

Chez les métaux usuels, Hudson Bay et Noranda progressent de ⅜ chacun, Int. Nickel de ¼ et Brunswick Mining, par-

mi les cadets, gagne 10 cents à $9.90.

Le commerce chez les spéculatives était terne; Tombill menait avec un gain de 6 cents à $1.61.

* * *

NEW YORK. — La cote continue de s'élever à de nouveaux sommets dû principalement à la tendance haussière des acieries et de la Chrysler.

Sur la liste industrielle, les chemins de fer après un départ incertain, affichaient des progrès.

A la suite de la demande plus forte pour l'outillage de bureaux, les appareils photographiques et les machines calculatrices, les actions de ces valeurs étaient en hausse.

Quant à la balance de la liste, la tendance affichait plutôt un aspect décousu; les tabacs et les lignes aériennes étaient plus faibles.

Et la tendance était irrégulière parmi les pétrolières, les chimiques, les métaux non ferreux, les aérospatiales et les électroniques.

* * *

LONDRES — L'allure générale est demeurée incertaine aujourd'hui à Londres. Au début les valeurs de tout repos ont fléchi; mais elles se sont raffermies par la suite.

Les cours négociés en dollars étaient fermes. Consolidated Paper a perdu du terrain; mais Consolidated Mining, Noranda, International Nickel et Massey-Ferguson étaient tous fermes.

Les assurances progressaient et les industrielles étaient irrégulières.

Les cuivres étaient fermes de même que les pétroles. Les aurifères ont subi des fluctuations.

* * *

PARIS — Comme on s'y attendait, les affaires sont réduites à leur plus simple expression en cette séance "sandwich" précédée et suivie d'un chômage boursier.

On se borne souvent à reproduire les cours de mercredi dernier et dans les autres cas, c'est un au-dessous de ceux-ci que sont inscrits les cours d'ouverture. L'activité de la séance se borne d'ailleurs pratiquement à cette inscription.

Les rentes françaises maintiennent leurs positions mais la caisse de l'énergie rétrograde; aux obligations indexées tendance à peine soutenue ; aux banques et aux constructions électriques parmi ces dernières, D.B.A. s'inscrit même en baisse sensible.

Aux valeurs étrangères, on remarque surtout la fermeté des valeurs de pétrole des diverses nationalités : Petrofina, Royal Dutch, Shell et Franco-Wyoming. Les allemandes sont mieux disposées et certaines italiennes montrent une très bonne fermeté. Allure satisfaisante aussi des néerlandaises et, bien sur des américaines. Les britanniques sont soutenus de même que les cuivres congolais. Les mines d'or, enfin, font généralement bonne contenance.

cote des grains

Le 7 MAI 1964

WINNIPEG

MARCHE A TERME :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	77⅛	77⅛	77½	77⅛
Juil.	78½	78⅝	78½	78½
Oct.	79⅝	79⅝	79½	79½
Déc.	—	—	—	78

ORGE :

Mai	1.16	1.16¼	1.16	1.16¼
Juil.	1.16	1.16	1.15⅜	1.15⅜
Oct.	1.15⅜	1.15⅜	1.15⅜	1.15⅜
Déc.	1.14⅜	1.14⅜	1.14½	1.14½

LIN :

Mai	3.12½	3.12⅝	3.12⅜	3.12½
Juil.	3.15⅜	3.15⅜	3.15⅜	3.15⅜
Oct.	3.16½	3.17⅛	3.16¾	3.17
Déc.	3.15	3.15¼	3.14⅜	3.15⅛

SEIGLE :

Mai	1.28½	1.28¾	1.27⅝	1.28
Juil.	1.28⅞	1.29	1.27⅝	1.28¼
Sept.	1.29½	1.29½	1.28¾	1.28¾
Déc.	1.32½	1.32⅝	1.31⅝	1.32
Mars	1.34¾	1.35	1.34¼	1.34½

FEVES :

Mai	2.55⅛	2.56	2.55	2.55⅛
Juil.	2.51⅜	2.51⅞	2.51⅛	2.51⅜
Août	2.49	2.49	2.48¼	2.48½
Sept.	2.44	2.44	2.43	2.43
Nov.	2.42¼	2.42⅝	2.41½	2.41⅝
Jan.	2.45⅜	2.45⅞	2.45⅛	2.45¼
Mars	2.48⅜	2.49¼	2.48	2.48¼

GRAINES DE COLZA :

Mai	2.69	2.69	2.63½	2.67¼
Juil.	2.70½	2.72	2.65¼	2.67½

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 77⅜ ; EX 3 CW 75⅜ ; 3 CW et EX 1 fourragere 74⅜ ; 1 fourragere 74⅛ ; 2 fourragères 71⅛ ; 3 fourragère 68⅜ ; fourragère mélangee 52.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.18¼ ; 1 CW 2-rang 1.16¼ ; 2 CW 2-rang 1.14¼ ; 3 CW 6-rang 1.16¼ ; 3 CW 2 rang et 1 fourragere 1.12¼ ; 2 fourragère 1.11¾ ; 3 fourragère 1.07¼.

Seigle : 1 et 2 CW 1.37⅛ ; 3 CW 1.33⅞ ; 4 CW 1.17⅜ ; ergote 1.12⅜ ; sur voie 1.37⅜.

Lin : 1 CW 3.12¼ ; 2 CW 3.07¼ ; 3 CW 2.82¼ ; sur voie 3.12¼.

Graines de colza : No 1 CDN 2.67¼.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 16½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.03¼	2.03½	2.01¼	2.02⅜
Juil.	1.52½	1.52⅝	1.51⅜	1.52¼
Sept.	1.54⅛	1.54⅜	1.53¼	1.53⅜
Déc.	1.59¼	1.59⅛	1.58¼	1.58⅜
Mars	1.63	1.63⅛	1.62¼	1.62⅜

NOUVEAU :

Juil.	1.53½	1.53⅝	1.52¾	1.53⅛
Sept.	1.55¼	1.55¼	1.54	1.54⅜
Déc.	1.59⅛	1.60	1.59	1.59½

MAIS :

Mai	1.25⅜	1.25⅝	1.24⅞	1.25
Juil.	1.25⅞	1.26	1.25½	1.25⅝
Sept.	1.23½	1.23½	1.23⅛	1.23⅛
Déc.	1.18⅝	1.19	1.18⅜	1.18⅝
Mars	1.22¼	1.22⅜	1.22	1.22

AVOINE :

Mai	62⅜	62¼	61	61¼
Juil.	63⅜	63⅝	62⅜	62⅝
Sept.	65¼	65½	64⅜	64⅝
Déc.	67¼	67¾	67¼	67¼
Mars	69⅛	69⅝	69	69

SEIGLE :

Mai	1.28½	1.28¾	1.27⅝	1.28
Juil.	1.28⅞	1.29	1.27⅝	1.28¼
Sept.	1.29½	1.29½	1.28¾	1.28¾
Déc.	1.32½	1.32⅝	1.31⅝	1.32
Mars	1.34¾	1.35	1.34¼	1.34½

FEVES :

Mai	2.55⅛	2.56	2.55	2.55⅛
Juil.	2.51⅜	2.51⅞	2.51⅛	2.51⅜
Août	2.49	2.49	2.48¼	2.48½
Sept.	2.44	2.44	2.43	2.43
Nov.	2.42¼	2.42⅝	2.41½	2.41⅝
Jan.	2.45⅜	2.45⅞	2.45⅛	2.45¼
Mars	2.48⅜	2.49¼	2.48	2.48¼

fruits et LEGUMES

Liste des prix payés aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal.

POMMES : McIntosh $3.50 à $4 à cuire $1.75 à $2.25. Cortland $3 la boite.

ASPERGES : nouvelles récoltes : .27 la livre.

BETTERAVES : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

CAROTTES : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

LAITUE : nouvelle récolte de serres chaudes $3.25 les deux douzaines.

NAVETS : no 1 $2.50 à $2.75, no 2 $1.50 à $1.75 les 50 livres et $3 le minot.

OIGNONS : jaunes no 1 un po. ¾ et plus $1.50 à $1.75, no 2 $1.25, rouge $1.50 à $1.75 les 50 livres, du printemps .45 à .50 la douzaine.

Patates : $1.25 les 50 livres, $1.50 à $1.60 les 75 livres.

Radis : .90 la douzaine de paquets.

Rhubarbe : de serres : .75 à .90 la douzaine de paquets.

Fleurs : .75 à $1 la boite de plants.

DEVISES ETRANGERES

SOURCE
Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	rand	1.51¾
Allemagne	mark	.2722
Argentine	peso	.0082
Australie	£ aust.	2.42½
Autriche	shilling	.0420
Belgique	franc	.02171½
Brésil	cruseiro	.0010
Chili	escudo	.3461
Danemark	couronne	.1568
Espagne	pesata	.0182
France	franc	.2208
Hollande	florin	.2995
Italie	lire	.001732
Japon	yen	.002989
Mexique	peso	.0579
Norvège	couronne	.1513
Nlle-Zelande	£ N.Z.	3.01⅜
Pérou	sol	.0407
Suède	couronne	.1515
Suisse	franc	.2307
Tchécoslovaquie	couronne	.1520
Venezuela	bolivar	.2415

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	*	.56	16	3.50
Algoma Steel		1.60	68	2.35
Aluminium	*	.60(k)	33	1.81
Argus Corp	*	.32	14	5.00
Bell Tel.	*	2.20	53	4.15
B. A. Oil	*	1.00	33	3.03
B. C. Forest		.60	30	2.00
Bldg Prod.		1.00	25	4.00
G 'n D. Sugar	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.20	24	5.00
Can Cement	*	1.20	45	2.66
Can Iron Fdy	*	1.00	32	3.12
Chemcell (1963		.30	14	2.14
Cdn Found.		.20	40	4.50
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	.60	20	3.00
Cdn Vickers	*	1.00	19	5.26
CPR	*	1.50	44	3.40
Cons Paper	*	2.00	41	4.87
Dist Seag.	*	1.80	59	3.05
Dom. Bridge		.40	19	2.10
D. Fndry & S	*	1.60	63	2.53
Dom. Glass		.60	19	3.15
Dom Stores		.50	20	2.50
Dom. Oilcloth	*	1.60	32	5.00
Dom Tar	*	.80	19	4.21
Dom. Textile	*	.80	24	3.33
boni incl.		1.00	24	4.16
Donohue		1.00

DEUX SOLDATS britanniques, cachés derrière des rochers, montent la garde dans la région montagneuse de la frontière entre le Yemen et Aden. Un porte-parole britannique a déclaré aujourd'hui que les soldats anglais occupaient deux points stratégiques sur la route allant d'Aden à Dhala. Cette dernière localité est située dans la région septentrionale de la Fédération d'Arabie du Sud. La route Aden-Dhala traverse la région de Radfan où des membres de tribus dissidentes ont tué quatre soldats britanniques récemment. Les autorités de la Fédération d'Arabie du Sud, appuyées par la Grande-Bretagne, font face à l'heure actuelle à des opérations d'obstruction, sur la route Aden-Dhala, menées par des guerriers arabes qui bénéficient de l'appui du gouvernement yéménite.

Dans leur premier commentaire officiel sur la situation en Arabie du Sud, les dirigeants de Pékin ont déclaré aujourd'hui que "les mains des colonialistes britanniques étaient entachées du sang des populations yéménites". L'organe officiel du parti communiste chinois, "Le Quotidien du Peuple", ajoute que "le peuple chinois appuie entièrement la lutte des populations du Yemen méridional contre les colonialistes britanniques".

La proposition des USA est à la limite des concessions des pays industrialisés

GENEVE. (AFP, PC) — Le projet sur les institutions, présenté hier à la conférence mondiale du commerce par le délégué américain, avec l'appui du Canada, du Japon, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Suède, a été vivement critiqué par les délégués de l'URSS et de la Tchécoslovaquie (auteurs avec la Pologne d'un projet qui préconise la création d'une nouvelle organisation internationale du commerce).

Les 75 pays du tiers-monde signataires de la motion qui a permis la convocation de la conférence estiment que le plan américain sur les institutions est inacceptable.

Le délégué soviétique reproche notamment au texte américain de ne rien apporter de neuf et de vouloir consolider les institutions existantes, telles que le GATT, qui selon lui ne sont pas à même de faire face aux problèmes nouveaux que pose le commerce dans le monde.

"Nous demandons, dit-il, des solutions hardies et radicales, on nous propose un nouveau comité dans le cadre de l'ECOSOC. Nous assistons à une tentative de ranimer le GATT et nous entrainer dans le train-train de la bureaucratie de l'ONU".

Crise possible

Parmi les raisons qui poussent ces pays à rejeter le plan américain figure notamment la part trop importante donnée à la représentation des pays industrialisés dans la "commission du commerce international". Les représentants américains font remarquer que les pays industrialisés d'Occident, plus le Japon, assurent 80 pour cent du commerce mondial et 80 pour cent du budget des institutions internationales.

La suppression dans le projet américain d'un secrétariat autonome pour le commerce dans le cadre de l'ONU est considérée dans ces milieux comme exprimant en quelque sorte un désaveu de M. Raul Presbisch, secrétaire général de la présente conférence.

Les observateurs s'attendent donc à des prises de position violemment antagonistes sur la question des institutions, et même une crise à ce sujet. Toutefois, ils notent que certaines délégations occidentales, notamment la française et la plupart des autres délégations des "Six" à l'exception des Pays-Bas, se montrent très réservées vis-à-vis de la proposition américaine.

Il se pourrait donc que, d'ici quelque temps, les "Six" puissent faire à leur tour une proposition de compromis sur les institutions, rapprochant le tiers-monde des pays industrialisés. On indique d'autre part, de sources américaine et canadienne, que la proposition américaine représente la limite des concessions des pays industrialisés.

Le délégué américain, M. Richard Gardner, a déclaré à la conférence que la proposition des Etats-Unis était une synthèse des points de vue exprimés à la conférence, et non pas une nouvelle thèse. Le vote sur ce plan sera probablement pris dans deux ou trois semaines. La conférence elle-même se termine en juin.

Gains travaillistes aux élections municipales de Grande-Bretagne

LONDRES. (AFP) — Victoire travailliste aux dépens des conservateurs et affiliés et recul net des libéraux, tel est le bilan des élections qui se sont déroulées dans 366 municipalités anglaises et galloises et dans les 32 arrondissements du "Grand Londres".

Pour la première fois dans les annales anglaises, Portsmouth sera désormais administrée par un conseil municipal travailliste. La majorité des travaillistes n'est pour le moment que d'une voix, mais pourrait atteindre trois voix dans quelques semaines, à l'occasion des élections des magistrats municipaux.

Après dépouillement du scrutin dans 378 conseils sur les 398 où s'est déroulé le vote, le tableau des gains et des pertes aux élections municipales s'établit comme suit :

1) Conservateurs : gains 83, pertes 215, nouveaux sièges gagnés 467.

2) Travaillistes : gains 288, pertes 34, nouveaux sièges gagnés 911.

3) Libéraux : gains 34, pertes 93, nouveaux sièges gagnés 16.

4) Indépendants : gains 35, pertes 99, nouveaux sièges 51.

5) Communes : un gain, pertes nulles, nouveaux sièges gagnés 3.

Poussée à gauche

La "poussée à gauche" enregistrée au cours des élections municipales des trois premiers jours de la semaine (le scrutin se poursuivra jusqu'à demain en Angleterre et au pays de Galles) semble donc confirmée, ainsi que les résultats des récentes élections cantonales.

Suivi attentivement, en tant qu'indice pour les élections générales d'octobre prochain, le scrutin d'hier a déjà permis aux partisans de M. Harold Wilson, chef du "Labour", d'affirmer qu'en se fondant sur les chiffres connus, le "Labour remportera en octobre plus de 100 voix de majorité aux Communes".

Les conservateurs, bien que durement éprouvés, ne subissent pas pourtant le "désastre" que certains envisageaient : ils ont reconquis déjà la majorité dans quatre conseils de ville. Le "Labour", dans le même temps, en a obtenu neuf, dont ceux de Portsmouth et de Margate, villes considérées jusqu'à présent comme des bastions tories.

Mais le parti travailliste se félicite surtout du fait que son avance reste particulièrement sensible dans les régions où des élections législatives partielles auront lieu jeudi prochain.

Oswald: bouc émissaire ?

LONDRES. (Reuter) — L'écrivain américain Thomas Buchanan a affirmé hier que Lee Harvey Oswald avait servi de "bouc émissaire" dans l'assassinat du président Kennedy et que les véritables instigateurs du meurtre étaient de gros capitalistes.

Buchanan, un ancien communiste qui habite maintenant Paris, a pris la parole au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion du lancement d'un nouveau livre : "Qui a tué Kennedy ?" qui doit être publié aujourd'hui en Grande-Bretagne et dans huit pays européens.

Ce livre ne paraîtra pas immédiatement aux Etats-Unis. Une version condensée a paru récemment, par tranches, dans l'hebdomadaire de gauche "L'Express".

Dans son ouvrage, Buchanan prétend que le crime a été monté par un fanatique d'extrême-droite. Selon lui, Oswald et son meurtrier, Jack Ruby, n'étaient que deux complices membres d'un groupe d'au moins sept hommes. Le livre donne à entendre que les vrais instigateurs du meurtre du président furent de gros capitalistes, qui crurent leurs intérêts menacés par la politique libérale de l'administration Kennedy.

Un fonds Kennedy de $3 millions en G.-B.

LONDRES. (UPI - AFP - Reuter) — Les autorités britanniques se sont lancées dans un vaste projet en hommage à l'ex-président américain John Fitzgerald Kennedy.

La reine Elizabeth, le premier ministre sir Alec Douglas-Home, le chef travailliste Harold Wilson, le chef libéral Jo Grimond et le lord-maire de Londres ont annoncé hier l'ouverture d'une campagne de souscription en vue de recueillir un million de livres sterling ($3,000,000). Cet argent servira à ériger un monument à M. Kennedy à Runnymede, sur les bords de la Tamise, où la Grande-Bretagne céda à perpétuité aux Etats-Unis une partie des lieux où fut signée la Magna Carta, en 1215.

La majeure partie du fonds Kennedy sera toutefois consacrée à l'attribution de bourses d'études aux Etats-Unis. Le plan prévoit l'envoi, chaque année, dès 1965, d'une douzaine d'étudiants dans l'une des trois universités suivantes : Harvard, Radcliffe College et l'Institut de technologie du Massachusetts.

Dans toute l'Europe, déjà, on a fait beaucoup pour honorer Kennedy. On a donné son nom à des rues, des ponts, des parcs, des écoles, des bibliothèques et même à un pic des Dolomites, dans le nord de l'Italie.

Lundi prochain, dans la banlieue londonienne de West Ham, on ouvrira le John F. Kennedy Center, établissement où l'on appliquera les techniques les plus avancées pour aider les enfants retardés mentalement. Près de $420,000 ont été consacrés à l'entreprise.

Bonn est en désaccord avec Paris sur les structures de l'OTAN

BONN. (UPI, AFP, Reuter) — Les dirigeants ouest-allemands sont en désaccord avec les critiques émises par la France au sujet de la structure du commandement dans l'OTAN ; les Français estimeraient que cette structure est démodée et hypocrite. Selon des sources diplomatiques, les Allemands estiment plutôt que les difficultés auxquelles l'OTAN est en butte proviennent de l'absence de volonté des Français pour remplir leurs engagements envers l'alliance. Les Allemands estimeraient qu'une réorganisation de structure n'apporterait aucun remède à ces maux.

C'est au moment ou les ministres des Affaires étrangères de l'alliance se préparaient à leur conférence régulière du printemps, qui aura lieu la semaine prochaine à La Haye, que le différend franco-allemand sur cette question a été rendu public. Le gouvernement de Bonn, toujours selon les mêmes sources diplomatiques, serait moins inquiet de l'avenir de l'OTAN que ne l'était l'ancien chancelier Adenauer. Ce dernier a récemment mis en garde contre la possibilité d'une désintégration de l'OTAN, en 1969, date d'échéance du traité qui l'a créée.

On souligne aussi que n'importe quel membre de l'OTAN aurait pu réclamer que soit modifié le traité de l'OTAN en 1959, mais même la France s'en est abstenue. Ces sources ajoutent qu'en 1969, le traité ne cessera pas d'être en vigueur, mais que les membres auront le droit de cesser d'y adhérer. Quant au Gouvernement de Bonn, il déclare n'avoir aucune raison de penser que la France fasse la moindre tentative pour quitter l'OTAN.

Par ailleurs, à Washington, M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat, a défendu la structure actuelle de l'OTAN et condamné toute velléité de la remplacer par un système d'alliances libre entre pays occidentaux. Il a affirmé que l'OTAN était soumise à de nouvelles difficultés et à une tension renouvelée du fait de la détente Est-Ouest. "Dans le contexte de détente que nous connaissons aujourd'hui, "a-t-il dit, "il faut craindre que l'OTAN perde peu à peu de sa vitalité". M. Ball s'est aussi plaint de ce que les membres de l'OTAN n'aient pas réussi à s'entendre "sur des questions aussi critiques que celle du commerce avec Cuba".

Le ghetto de Harlem : un milieu explosif

NEW YORK. (AFP, PA) — Au moment même où l'on révèle l'existence à Harlem (quartier noir de New York) d'un groupe terroriste noir, les "Blood Brothers" ("Frères de sang"), une organisation en faveur des jeunes noirs de Harlem, "Harlem Youth Opportunities Unlimited" (HARYOU), financée par le gouvernement fédéral, publie un long rapport sur la communauté noire de Harlem intitulé : "La jeunesse du ghetto".

Le Dr Kenneth Clark, président du HARYOU et professeur de psychologie dans un collège de New York, a présenté ce long rapport au cours d'une conférence de presse. "En bref, a-t-il dit, le "ghetto de Harlem" est la consécration publique de l'impuissance. A Harlem, on note l'effervescence, le ressentiment, la stagnation et la résignation des habitants aux abus dont ils sont victimes. De tels sentiments pourraient provoquer une explosion."

A Harlem, où 232,792 Noirs vivent sur une superficie d'environ trois milles et demi carrés, indique le rapport, un homme sur cinq vit séparé de sa femme. La moitié des enfants de moins de 18 ans vivent ou avec leur père ou avec leur mère. Le taux de délinquance juvénile est deux fois plus élevé que dans les autres quartiers de New York, la mortalité infantile est de 45.2 pour 1,000, soit à peu près deux fois plus grande qu'ailleurs.

Le rapport ajoute que le nombre de jeunes faisant usage de narcotiques à Harlem est de trois à huit fois plus élevé que dans les autres quartiers. Les maladies vénériennes se révèlent six fois plus fréquentes que chez les autres jeunes. Enfin, le nombre de jeunes Noirs de Harlem impliqués dans des meurtres est six fois plus important que dans l'ensemble de New York.

Groupe terroriste

Le Dr Clark a refusé de confirmer l'existence à Harlem d'un gang de jeunes Noirs dont le seul but serait d'assassiner les Blancs. "L'existence d'un tel groupe est possible, a ajouté le Dr Clark, mais personnellement il me semble extrêmement difficile qu'un gang de 400 personnes, dont le but serait la violence systématique, existe sans que l'on possède aucune information sur lui.

L'un des adjoints du professeur Clark avait déclaré récemment au "New York Times" qu'une association de jeunes, âgés de 12 à 20 ans et connus sous le nom de "Blood Brothers", s'était constituée à Harlem dans le seul but d'assassiner les Blancs qui s'y aventureraient. Selon le journal, ces jeunes s'entraînaient secrètement dans des caves de Harlem au maniement des armes et au corps à corps.

Ces informations faisaient suite à l'assassinat non expliqué de plusieurs personnes de race blanche dans le quartier de Harlem. Le professeur Clark affirme que des déclarations prêtées à l'un des membres de son organisation sont "sans fondement". Il n'en avertit pas moins le public du danger latent que constitue, selon lui, le "ghetto de Harlem".

"Beaucoup de jeunes de Harlem sont devenus tellement amers, dit-il, qu'un mouvement tel que les "Black Muslims", organisation extrémiste dirigée par Malcolm X, peut représenter pour eux un grand intérêt".

Attachés militaires drogués en URSS

MOSCOU — (UPI, AFP, PA, Reuter) — Les autorités soviétiques ont maintenu le silence aujourd'hui au sujet des accusations anglo-américaines selon lesquelles quatre attachés militaires occidentaux auraient été drogués récemment à Odessa.

Hier, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient protesté conjointement auprès des ministères des Affaires étrangères et de la Défense de l'URSS, à la suite d'un incident survenu le 25 mars dernier, au cours duquel trois attachés militaires américains auraient été drogués en compagnie d'un officier de marine britannique.

Il s'agit, pour les Etats-Unis, du lieutenant-colonel J. M. Landrigan, de l'infanterie de marine, attaché naval adjoint, du lieutenant-colonel W. L. Van Meter, de l'aviation, attaché de l'air adjoint, et du lieutenant-commandant S. Shapiro, de la marine, attaché naval adjoint. Quant à l'officier de marine britannique, il s'agit du lieutenant de vaisseau John Harvey Samuel.

Des porte-parole du département d'Etat et du Foreign Office ont dit que les quatre attachés militaires croient avoir été drogués au cours de leur dîner, le 25 mars dernier, dans le port d'Odessa, sur la Mer Noire.

La protestation américaine n'ayant été remise au ministère des Affaires étrangères de l'URSS que le 2 mai, ce retard s'explique par les analyses qui ont été pratiquées et qui ont révélé la présence d'une quantité de barbituriques suffisante pour causer une extrême somnolence.

Interrogé sur le point de savoir si les attachés avaient constaté la disparition de documents au cours de la nuit qu'ils passèrent dans l'hôtel d'Odessa où ils avaient dîné, l'un des porte-parole a répondu qu'à sa connaissance rien n'avait disparu.

Il n'a pas pu dire non plus si les attachés avaient constaté qu'on avait cherché à fouiller leurs chambres pendant qu'ils dormaient.

Brésil: 3e purge politique

BRASILIA (Reuter) — Une nouvelle purge dans les rangs des politiciens de gauche semble s'amorcer au Brésil aujourd'hui, attendu que 24 députés d'Etat et d'autres personnalités politiques se sont vu annuler leur mandat, tandis que 34 autres personnes sont dépouillées, pour une période de 10 ans, de leurs droits politiques.

Les personnes visées par la liste gouvernementale publiée hier appartiennent aux Etats du Rio Grande do Sul, et les observateurs croient comprendre qu'il s'agit là d'une purge qui sera effectuée, Etat par Etat, d'ici le 8 juin prochain.

L'annulation des mandats et la suppression des droits politiques sont effectuées en vertu de la "loi institutionnelle" votée par l'administration militaire le 9 avril dernier et qui donne 60 jours au commandement révolutionnaire pour achever la purge politique. La liste rendue publique aujourd'hui est la troisième émise depuis l'adoption de la loi. Elle frappe surtout les membres du parti ouvrier du Brésil dont le chef, Joao Caruso Scuderi, est au nombre de ceux qui ont été démis de leur mandat.

La liste a été publiée peu après que les autorités eurent nié qu'une autre purge se préparait.

Ngo Dinh Can sera fusillé demain à Saigon

SAIGON. (UPI) — Ngo Dinh Can, frère de feu le président Ngo Dinh Diem du Sud-Vietnam, passera devant le peloton d'exécution demain en dépit d'un appel à la clémence soumis par l'ambassadeur américain à Saigon, M. Henry Cabot Lodge. Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé que Can sera fusillé à la prison Chia Hoa de Saigon et que les journalistes pourront assister à l'exécution.

Can, qui contrôlait la région centrale du Vietnam sous le régime Diem, a été jugé et trouvé coupable de meurtre, d'arrestation et de détention illégale, d'extorsion et d'atteinte à l'économie nationale. Son appel à la clémence a été rejeté.

"La RAU et Israël ne possèdent pas de missiles nucléaires à faible portée" – Sir Alec

LONDRES. (Reuter, AFP) — Le gouvernement britannique ne dispose d'aucun renseignement permettant de croire que la République arabe unie ou l'Etat d'Israël possèdent actuellement, ou soient en voie de posséder des missiles nucléaires à faible portée, a déclaré hier soir Alec Douglas-Home à la Chambre des Communes.

Le premier ministre de Grande-Bretagne a également exprimé l'espoir qu'un accord sur la non-dissimination des armes nucléaires pourra être conclu dans le cadre de la conférence de Genève. Il a cependant rejeté les suggestions de M. Harold Wilson, chef du parti travailliste, invitant la Grande-Bretagne à prendre des initiatives en vue de favoriser la création de zones non-nucléaires au Moyen-Orient, en Europe centrale et sur tout le continent africain.

Sir Alec a souligné à ce sujet que le Royaume-Uni entendait maintenir avec l'Egypte et tous les pays du Moyen-Orient des relations amicales, mais, a-t-il dit, "nous entendons respecter les engagements qui nous lient à nos alliés", laissant ainsi entendre que les troupes britanniques continueraient à défendre la Fédération d'Arabie du Sud.

Un député travailliste avait interrogé le premier ministre en faisant état d'informations en possession du gouvernement britannique selon lesquelles l'Egypte et Israël produiraient de petits missiles provoquant des retombées radioactives.

Il a déclaré que des savants allemands travaillent à la construction de fusées et d'autres missiles pour l'Egypte, ce qui ne peut, selon lui, qu'aboutir à une course aux armements intensifiée entre Israël et l'Egypte, et compromettre la stabilité au Moyen-Orient. Sir Alec Douglas-Home lui a répondu :

"Nous ne possédons aucune preuve de ce que l'Egypte ou Israël cherchent à produire des armes de cette sorte."

M. Jo Grimond, chef du parti libéral, a demandé si le gouvernement pouvait donner l'assurance que "l'esprit de Suez" avait été définitivement abandonné. Le premier ministre a répondu : "L'esprit de Suez a été abandonné il y a longtemps. Mais l'état des affaires au Moyen-Orient ne dépend pas de notre seule bonne volonté. Il doit y avoir réciprocité et nous n'en avons pas beaucoup vu jusqu'à présent."

Un prêtre catholique critique le travail des journalistes américains au Sud-Vietnam

COHOES, N.Y. (PA) — Selon un prêtre catholique, qui dirigeait les services de secours catholiques au Sud-Vietnam au cours des cinq dernières années, les journalistes américains dans ce pays déchiré par la guerre ont "recherché le dramatique et le sensationnel au détriment de la vérité".

"Les reporters ont fait de la bien piètre besogne," déclarait hier l'abbé Paul Duchesne dans une entrevue au journal Times-Union d'Albany.

Ce prêtre trouve "ironique" que deux correspondants américains au Vietnam, Malcolm Browne, de la Presse Associée, et David Halberstam, du New York Times, aient remporté des prix Pulitzer il y a quelques jours pour le travail qu'ils ont accompli là-bas.

Pour l'abbé Duchesne, les nouvelles touchant la persécution des bouddhistes sous le régime du président Ngo Dinh Diem étaient "tronquées". La presse "a crucifié Diem", ajoute-t-il.

Selon lui, les journalistes auraient avantage à avoir un recul de deux jours sur les événements, plutôt que d'essayer d'informer leurs journaux "cinq minutes après l'événement".

Leurs reportages seraient alors plus complets et plus exacts, dit-il.

(Rappelons que récemment, la presse américaine a fait état d'un rapport d'une commission d'enquête qui aurait été "supprimée" par les services officiels du gouvernement. Ce rapport mentionnait que la distribution des secours américains au Vietnam, canalisés par une agence catholique, avait donné lieu à de la "corruption" et du "marché noir" au profit de personnalités vietnamiennes sous le régime Diem).

Le FBI enquête sur les causes de la chute d'un avion en Californie

CONCORD, Calif. (UPI-PA) — La découverte d'un revolver prêt à tirer, dans les ruines de l'avion des "Pacific Air Lines" qui s'est écrasé hier sur une colline à l'est de San Francisco, a permis au FBI de commencer une enquête en vue de trouver les raisons de cette tragédie de l'air.

Les 44 personnes qui étaient à bord du turbo-propulseur ont été tuées sur le coup.

Des fragments de métal éparpillés sur une distance d'un quart de mille, un magnétophone démoli, le revolver et des morceaux de corps humains sont les seuls indices à la disposition des enquêteurs pour faire leur travail.

L'appareil, qui venait de Reno, transportait plusieurs joueurs (gamblers) qui se dirigeaient vers San Francisco.

Quelques secondes avant que l'avion ne commence son plongeon funeste, la radio du bord a émis un message rendu inaudible par de trop nombreux bruits statiques. Par contre, ce message a été enregistré et les enquêteurs de l'Agence fédérale américaine de l'aviation espèrent pouvoir y trouver des renseignements.

L'arme trouvée, un revolver de calibre .38, fait l'objet d'intenses recherches. On a jusqu'ici trouvé qu'elle n'appartenait pas, comme on l'avait cru au début, à l'inspecteur George Lacau, de la police de San Francisco, une des victimes de la tragédie.

Hier, deux moines franciscains se sont rendus près de la scène de l'accident pour administrer sous conditions les derniers sacrements aux victimes. Ils ont été suivis par des employés du coroner du comté de Contra Costa qui ont mis dans des sacs de plastique les morceaux de corps humains qu'ils ont pu trouver. Aucune identification n'est possible, a déclaré un médecin.

Un témoin oculaire de l'accident, un jeune homme de 21 ans, a déclaré que le moteur gauche de l'avion était en panne tandis que celui de droite faisait entendre un terrible hurlement.

Nomura, le "messager" nippon, meurt à 86 ans

TOKYO. (PA) — L'amiral Kishisaburo Nomura, qui était ambassadeur du Japon à Washington lors de l'attaque de Pearl Harbor, est décédé aujourd'hui à l'âge de 86 ans, après une longue maladie.

C'est lui qui en compagnie de l'émissaire Saburo Kurusu apporta au secrétariat d'Etat américains, le 7 décembre 1941, la réponse du Japon rejetant la dernière offre de paix des Etats-Unis. A ce moment les bombes avaient déjà commencé de tomber sur Pearl Harbor. Le secrétaire d'Etat Cordell Hull, bouillant de colère, avait fait attendre les deux émissaires nippons pendant 15 minutes avant de leur servir l'une des plus violentes semonces que l'on ait enregistrées dans les annales diplomatiques.

Nomura, qui avait été nommé à Washington neuf mois plus tôt pour mener les négociations de paix, a toujours soutenu qu'il n'avait été qu'un "messager" et qu'il n'était pas au courant de l'attaque qui entraîna les USA dans la deuxième guerre mondiale. Les autorités américaines acceptèrent généralement sa version et il ne fut pas jugé comme criminel de guerre.

Le transfuge Svenson aurait dévoilé des secrets à l'URSS

HEIDELBERG, Allemagne de l'Ouest. (UPI) — Selon des sources dignes de foi, l'officier américain Alfred Svenson, qui avait passé du côté de l'Allemagne de l'Est, serait déféré en cour martiale sous l'inculpation de désertion, et possiblement sous l'inculpation d'avoir également dévoilé des secrets militaires.

Le quartier général de l'armée américaine en Allemagne de l'Ouest avait auparavant annoncé que Svenson avait été rendu à ses supérieurs, hier, par les Soviétiques.

Le capitaine Svenson, âgé de 31 ans, manquait à l'appel depuis le 4 mai 1963. La mère de l'officier est d'origine lithuanienne.

Les autorités militaires américaines n'ont pas donné la raison pour laquelle les Soviétiques ont livré le transfuge, mais un porte-parole de l'armée a souligné qu'il ne s'agissait nullement d'un échange et que personne n'avait été livré aux Soviétiques en contrepartie.

Une centaine de militaires américains sont passés en territoire communiste depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, mais Svenson était le premier officier de l'armée de terre à avoir déserté son poste en Europe.

En septembre dernier, Svenson avait déclaré à des journalistes occidentaux à Berlin-Est que les autorités communistes l'avaient roué de coups lorsqu'il tenta de s'évadier en Occident. Quelques semaines plus tard, l'officier déclarait qu'il était heureux de vivre à Berlin-Est.

Le 330e

PARIS. (PA) — Un homme s'est tué hier en sautant de la tour Eiffel. Il s'agirait d'Erik Alifa, un Yougoslave âgé de 30 ans. C'est le 330e suicide dont la tour, vieille de 75 ans, est la complice involontaire.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le Canada plus prêt à faire face à l'Australie (Laverdure)

L'un des grands événements sportifs de la saison d'été à Montréal sera certainement la série Canada - Australie du tournoi de la coupe Davis, devant avoir lieu les 17, 18 et 19 juillet sur les courts de gazon du club Mount Royal.

Ce qui ajoute à l'intérêt naturel de tout match international, c'est que dans cette série le Canada lancera dans la lutte deux joueurs qui arriveront au pays après avoir participé à une quinzaine de tournois en Europe. Nous ne pourrons prétexter cette fois l'insuffisance de l'entrainement de nos porte-couleurs ou encore leur non-participation à des compétitions internationales. François Godbout et Keith Carpenter, actuellement à Rome où ils prennent part aux championnats d'Italie, figureront dans plusieurs tournois dont ceux de Rolland Garros et de Wimbledon avant de revenir au pays pour disputer la victoire aux Australiens.

LUCIEN LAVERDURE

Le comité de sélection canadienne avait espéré ajouter à ces deux jeunes étoiles, le vétéran Robert Bédard auquel il a offert le rôle de capitaine joueur du groupe. Mais directeur des cours de français à Lennoxville pendant la saison d'été, il a été forcément obligé de décliner l'invitation. Bédard n'est pas le genre d'homme à accepter de remplir une tâche à laquelle il ne peut consacrer suffisamment de temps pour la bien exécuter.

Mais même s'ils ne connaissent pas encore les deux autres joueurs de l'équipe canadienne, les observateurs sont enchantés de savoir qu'en Godbout et Carpenter, le Canada aura pour la première fois depuis des années deux joueurs vraiment prêts pour une lutte de cette importance.

Le Canada n'a pas à se glorifier de ses succès jusqu'ici dans ses séries contre l'Australie. Au cours des huit reprises opposant les deux pays dans le tournoi pour la coupe Davis, 1914, 21, 25, 47, 49, 50, 55 et 59, le nôtre n'a pas réussi une seule fois à enlever une série et il n'a gagné qu'un seul match, celui remporté par Branden Macken aux dépens de Bill Sidwell en 1949 par le compte de 3-6, 7-5, 6-3, 5-7, 8-6, soit une affaire de cinq sets.

Cette année, la série se présente sous un jour différent car les meilleurs joueurs australiens sont présentement sous le coup d'une suspension et jusqu'ici rien n'indique que Roy Emerson, Bob Hewitt, Ken Fletcher, Fred Stolle et Martin Mulligan seront réinstallés pour leur permettre de se tailler une place sur l'équipe. Mais dans une pépinière de joueurs de tennis comme l'Australie, cela n'est pas de nature à désaxer autant une équipe que ce serait le cas partout ailleurs. Si ceux qui se sont attiré les foudres des dirigeants du tennis australien en refusant de participer à tous les tournois en leur pays auxquels il leur avait été ordonné de prendre part, John Newcombe et Tony Roche seront vraisemblablement les deux principaux adversaires des Canadiens au club Mount Royal.

Tous ces faits laissent percevoir une lueur d'espoir pour le Canada. Un observateur aussi compétent, réaliste et averti que Lucien Laverdure nous met toutefois en garde contre un trop grand optimisme. L'Australie, rappelle-t-il, semblait jusqu'à l'an dernier toujours en mesure de puiser parmi sa multitude de joueurs ceux qui pouvaient faire pencher la victoire de son côté. Des jeunes inconnus pour ainsi dire du monde extérieur du tennis sortaient de l'ombre par des succès qui laissaient les experts tout ahuris.

"Je suis très encouragé parce que cette fois, nous aurons une équipe bien à point pour une série de cette importance, nous a-t-il dit. Je ne dis pas que la chose ne s'est jamais produite au cours du passé mais le fait est rare dans notre histoire de tennis."

Le vainqueur de cette série rencontrera le Mexique et dans le cas d'un succès canadien, cet autre match se déroulerait sans doute également à Montréal.

Un fait doublement intéressant pour nos fervents du tennis du Québec, c'est qu'à cause de ces séries, le tournoi pour les championnats du Canada devant avoir lieu au club Monkland en juillet devrait amener les membres de ces équipes à y prendre part. Laverdure paraît convaincu que jamais un tournoi n'aura réuni un pareil groupe de joueurs au pays.

Le vétéran est d'opinion que les Américains conserveront la coupe Davis qu'ils enlevaient l'an dernier aux Australiens et que l'équipe la plus susceptible de briller dans la zone européenne est celle de la Grande-Bretagne. Celle-ci s'avance vers les premières places avec des joueurs tels que Mike Sangster, Billy Knight, Roger Taylor, Allan Mills et Graham Stillwell.

La Suède est un autre pays européen qui compte d'excellents joueurs. L'Allemagne et l'Espagne sont susceptibles de causer des surprises, particulièrement la première. Il y a aussi l'Italie, la Yougoslavie et la France.

Mais Laverdure doute qu'aucun pays puisse enlever la coupe Davis aux Américains parce que personnellement il a une haute opinion de Dennis Ralston un joueur qui lui rappelle énormément Ellsworth Vines. Son style, ses coups sont identiques à ceux de l'ancienne étoile américaine. C'est à son avis le joueur le plus prometteur aux Etats-Unis. Ceux-ci peuvent naturellement aussi compter sur Chuck McKinley, le champion de Wimbledon, en 1963 et Frank Froehling.

Que décidera l'Australie ?

En causant avec Laird Watt, l'ancien membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis et également ex-président de l'Association Canadienne de tennis, nous avons appris que Pancho Contreras, du Mexique, était de passage récemment à Montréal en marge d'une campagne touristique par les autorités du Mexique. Le capitaine de l'équipe du Mexique lui a exprimé son opinion que les dirigeants du tennis d'Australie réinstalleront leurs as de façon à leur permettre de figurer sur l'équipe qui rencontrera le Canada. "Autrement, a-t-il dit, "l'Australie court un grave risque de perdre sa série aux mains de votre pays de la façon dont Godbout et Carpenter jouent." Ce danger d'une rapide élimination, lui fait croire qu'il amènera les autorités australiennes à réfléchir très sérieusement.

Contreras a de même appris à Watt que son pays a demandé à ce que la série Australie - Mexique, si série il y a, ait lieu à Mexico. "J'en déduis que si le Canada gagne, il devra se rendre au Mexique pour la ronde suivante," de nous dire celui qui continue à jouer au tennis mais pour son seul plaisir et l'idée de se tenir en excellente condition physique.

Watt partage l'opinion de Laverdure à l'effet que les Etats-Unis conserveront la coupe Davis et que la Grande-Bretagne remportera les honneurs de la zone européenne.

"Les Américains auront cette fois l'avantage de défendre la coupe sur leur terrain. C'est un détail à ne pas oublier" a-t-il dit. L'Espagne est, d'après lui, le pays le plus susceptible de renverser les calculs en Europe.

Trou d'un coup au Pinegrove

Herb Rosenfeld a réussi un trou d'un coup, hier au club Pinegrove, site de l'omnium Canadien cette année.

Au trou no 2, M. Rosenfeld a projeté la balle à une distance de 230 verges à l'aide d'un fer-3. C'est certes l'un des plus long trou d'un coup enregistrés en province.

M. Rosenfeld jouait en compagnie de MM. Bill Weir, Claude Travers et Ron Hayday.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE — Le baseball est un sport populaire dans la famille Potvin. Au cours de la prochaine saison, le club Ville-Marie alignera les jeunes PIERRE et GUY POTVIN tandis que leur frère aîné YVON agira à titre d'adjoint du gérant MARCEL DURAND. Les trois Potvin s'entretiennent avec le président PIERRE PROULX et l'entraineur ALBERT BELISLE (à droite). M. BELISLE assume cette fonction depuis la fondation de l'équipe, soit depuis une vingtaine d'années.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Kenny Reardon démissionne

Une bombe a éclaté ce matin au Forum de Montréal. Non . . . ce n'est pas l'oeuvre des défunts F.L.Q. ou A.L.Q., mais bien la démission de Kenny Reardon comme vice-président du Canadien. En annonçant lui-même la nouvelle, Reardon a mis fin à une affiliation de 25 années avec l'organisation du Canadien, soit comme joueur étoile ou comme exécutif.

KENNY REARDON

En acceptant la démission de Reardon, le sénateur Hartland de M. Molson, président du Canadien, a déclaré : "C'est avec regret que j'accepte la démission de Kenny Reardon comme vice-président du Canadien et adjoint au gérant de la compagnie Canadian Arena. Je me soumets à son désir de consacrer plus de temps à sa famille et à ses autres intérêts dans les affaires".

Durant sa carrière de hockeyeur avec le Tricolore, Reardon était réputé pour son audace et ses montées spectaculaires. Sa fougue au jeu lui a aidé à devenir l'une des étoiles du hockey de 1945 à 1950.

A la fin de sa carrière comme joueur, Reardon a épousé la fille du sénateur Donat Raymond, alors président du Canadien. Peu de temps après, il devenait membre du bureau de direction du club montréalais, poste qu'il a conservé jusqu'à aujourd'hui.

Reardon, qui ne craignait pas le jeu rude durant ses années de hockeyeur, n'était point flatteur pour les employés du Forum au cours des dernières années. Il ne se gênait pas pour critiquer les hommes de Toe Blake, s'attaquant parfois aux grandes étoiles de l'équipe. Kenny était impopulaire auprès des joueurs à cause de sa franchise et de sa sévérité.

Agé de 43 ans et originaire de Winnipeg, Reardon s'est joint à l'organisation du Canadien en 1940. Deux ans plus tard, il entrait dans l'armée canadienne et y restait jusqu'à la fin de la guerre. Son devoir de citoyen canadien accompli, Reardon a repris sa place avec le Canadien.

La démission surprise de Reardon va donner emprise aux rumeurs voulant que d'autres changements majeurs soient effectués dans la direction du Canadien d'ici quelques semaines. Une dépêche de la United Press International mentionne le nom de Frank Selke, directeur gérant du club. Il a déjà dit qu'il se soumettrait aux désirs de son patron, le sénateur Molson. Attendons les développements.

Tournoi de golf de la Palestre

Gilles Dubé, un ex-joueur des Red Wings de Détroit ,a été nommé président du comité d'organisation du tournoi de golf annuel des bienfaiteurs de la Palestre nationale, disputé le premier juin, sous la présidence d'honneur de Guy Poliquin, président général de la Palestre.

Ce 8e tournoi aura lieu au club de golf Islemere, et on croit que le nombre des participants atteindra le chiffre de 150.

David Molson directeur gérant ?

Autres changements prévus

Dame Rumeur fait son apparition dès qu'une nouvelle aussi importante éclate dans le public. La démission étonnante de Reardon comme vice-président du Canadien entraine évidemment un grand nombre de rumeurs.

Selon l'une d'elles, David Molson, le fils du sénateur, deviendrait directeur gérant du club succédant à Frank Selke, père, à ce poste. Ce dernier ne quitterait pas complètement le Forum puisqu'il demeurerait aviseur technique pendant quelque temps. Sa vaste expérience serait d'une grande utilité à Molson qui a très peu d'expérience en matière administrative d'une équipe de hockey professionnel.

Dame Rumeur a choisi un adjoint au jeune Molson. En effet, le fils de Frank Selke deviendrait le bras droit de Molson. Selke est publicitaire du Forum et connait bien les rouages de l'administration du Canadien et de la Canadian Arena. Par surcroit, le jeune Selke est commentateur de la télévision pour le compte de la société Radio-Canada.

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!

Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

CET ETE C'EST LE SHANTUNG

. . . le tissu s'appelle Bahia, soie shantung à texture de toile qui donne à votre complet estival une dimension nouvelle. Le dessin ci-haut illustre un complet léger de style épaule naturelle à deux boutons et devant haut, magnifiquement façonné par Lionel Portigal. Naturel, marine ou noir.

$69.50

Jusqu'à 26 semaines pour payer

Lionel Portigal INC.

Les boutiques aux PORTES ROUGES

1177 O., Ste-Catherine
4969 Ch. de la Reine-Marie
6990 St-Hubert
3987 Wellington, Verdun
3429 E., Ontario
1705 E., Mont-Royal
645 E., St-Joseph, Québec
1174 St-Jean, Québec
150 Racine, Chicoutimi

MARCHANDS LAWN-BOY

LEOPOLD BELISLE
10, RUE LEPAGE
TERREBONNE
666-3524

T. BROCHU
151 rue CARTIER
POINTE-CLAIRE — 695-5500

COGNAC CYCLE & SPORTS
1380 Grand Boulevard
CHAMBLY — 658-1561

Accord
900 Montée de Liesse
St-Laurent — RI. 7-2401

OMER DESERRES
AV. 8-0251
1406 RUE ST-DENIS
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

DON'S MARINE
LTD.
444 AVE ROTHESAY
ST-LAMBERT — OR. 1-5993
Juste vis-à-vis pont Victoria

Dupuis Motor Boat
INC.
3597, rue HOCHELAGA
LA. 6-7708

FECTEAU & FILS
LTEE
7845 boul. ST-LAURENT
271-1050

FEDERAL MARINE (1964) CO.
12525 boul. LACHAPELLE
FE. 4-5730

G. P. GAZAILLE
1309 est, rue BEAUBIEN
277-1227

International Electric Company Limited
Division des outils électriques portatifs et moteurs refroidis à l'air
6500, chemin Upper Lachine
HU. 1-8115

Lampron Sport ENRG.
3561, rue BELAIR
Ville St-Michel 728-2353

LANE AUTO ELECTRIC
INC.
855, boul. STE-ELISABETH
Laprairie OL. 9-0651

JOS LATULIPPE
LTEE
2559, rue ROUEN
LA. 1-5282

pressez...

tirez...

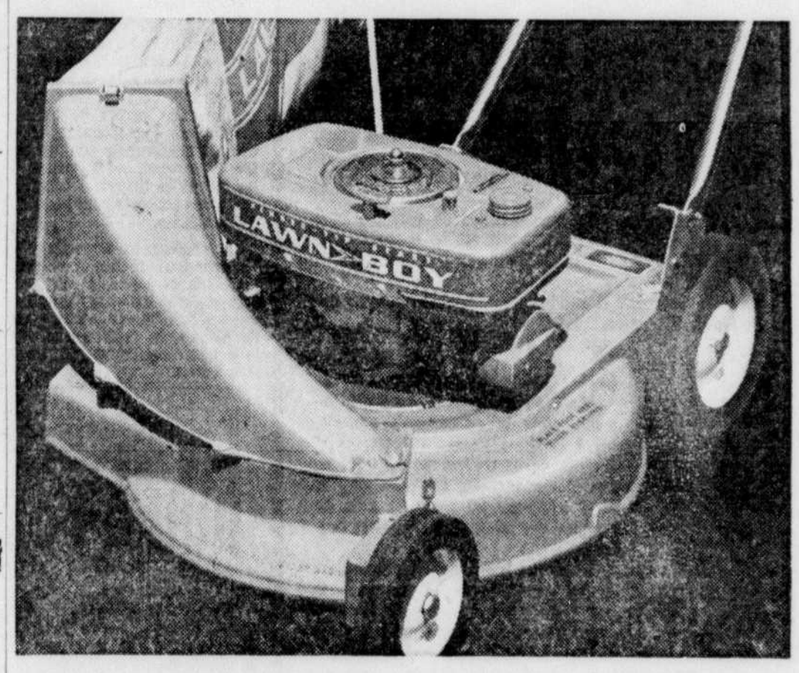

Si vous pouvez lever le petit doigt vous pouvez démarrer la Lawn-Boy 1964

La Lawn-Boy 1964 possède le moteur de tondeuse automotrice le plus facile à démarrer qui soit. Vous n'avez qu'à (1) tourner le bouton de démarrage à "on" et pousser une fois pour amorcer le moteur (2) tirer le démarreur avec deux doigts et vous êtes prêt commencer à tondre.

Le nouveau et ingénieux ramasse-herbe ne peut s'obstruer parce que la section arrière du sac se remplit en premier. Une soupape de réglage fournit une basse vitesse pour le tondage léger et une haute vitesse pour le tondage épais. Des roues de réglage facile vous permettent d'obtenir, sans outils, la hauteur de coupe désirée.

Le moteur de 3 c.v. de la Lawn-Boy vous donne le courage nécessaire pour couper même les gazons les plus épais. De plus, vous obtenez la garantie Lawn-Boy de deux ans; deux fois la garantie offerte par tout autre. Procurez-vous bientôt une nouvelle Lawn-Boy . . . chez votre marchand Lawn-Boy dont le nom apparaît dans les pages jaunes.

LAWN-BOY
LA TONDEUSE AUTOMOTRICE QUI SE VEND ENCORE LE MIEUX AU CANADA

OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD., PETERBOROUGH, CANADA

GARAGE A. LEVESQUE
665 boul. LAURIER
BELOEIL — OL. 3-6188

McGARR MARINE
1204 ouest, rue ST-LAURENT
en face du pont Jacques-Cartier
Longueuil — OR. 4-4159

Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301, rue CRAIG ouest

Ravary LIMITÉE
3767 est, rue STE-CATHERINE
LA. 7-2311

J.-M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

SAVARD MACHINE SHOP INC.
Vente et service
980, ROY — RI. 7-4719
VILLE ST-LAURENT

Simpson MONTRÉAL VI. 2-7221
977 ouest, STE-CATHERINE

Trudeau
6541, boul. ST-LAURENT
CR. 3-3601

Val Royal
BUILDING MATERIALS LIMITED
CARTIERVILLE — MONTREAL-NORD
FE. 4-5320 — DA. 2-7341
12200, boul. Laurentien
11401, boul. PIE-IX

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE FANTOME

LE SURHOMME

LES CANADIENS

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

PETITE EVE

avis de DÉCÈS

ALLARD (Marie-Louise) — A Châteauguay Station, le 6 mai 1964, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ludger Allard née Marie-Louise Allard, demeurant à 83 rue Crépin. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils,
35 boul. Normand,
Châteauguay Centre
à 11 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARELLE (Laura) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Régis Arelle, née Laura Boyer, demeurant à 4642 De Lanaudière. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
Avis des funérailles demain.

ARSENAULT (Roméo) — A Valleyfield, le 6 mai 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé Roméo Arsenault, époux de feu Ida Bourbonnais. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Pilon & Fils,
St-Clet
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Marthe où le service sera célébré à 10 hrs. Inhumation Aux Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Irénée) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 50 ans est décédé Irénée Asselin, époux de Lily Duchesne, demeurant au 2196 Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Joseph) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Barrette, époux de Alice Quintal, père de Raymond, demeurant à 2050 McGill College. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier
2521 est, rue Ste-Catherine
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Edouard) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Edouard Beauchamp, président de Edouard Beauchamp & Fils et de Eastern Farm Products Inc., époux de Simonne Comtois, demeurant à 10101 St-Denis. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 hres 45, pour se rendre au Sanctuaire St-Jude, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRIAULT (Aimée) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé Mme Victor Beaudriault, née Aimée Dubois, demeurant 3346 Adam. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 7 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAVEN (Flore) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 67 ans 8 mois, est décédée Flore Mercier, épouse de feu Rasmond Lemuel Beaven. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Florida) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Omer Binette, née Florida Corbeil, demeurant au 630 De Pontbriand. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative des Frais Funéraires,
7030 rue St-Denis
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Louise) — A Montréal, le 8 mai 1964, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Ivai Bissonnette, née Louise Leroux, demeurant à 10,149 Bruchésy. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Georges Godin,
10,540, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

BLOUIN (Georges) — A Ottawa, le 10 mai 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Georges Blouin, demeurant à 86, Irving, Ottawa, époux de Antoinette Falardeau, père de Mme John Vanbergen (Marie-Reine), d'Ottawa, Mme Rod Villeneuve (Lucille), de Washington, Mme Roger Smith (Antoinette), de Mtl., frère de Paul, Mme Adrien Thomas (Marguerite) et Mme Charles Goulet (Blanche), tous trois de Montréal, et Henri de Alhabra, Californie. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier,
7, avenue Fairmount
pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est de Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Rosina) — A Valleyfield, le 7 mai 1964, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Samuel Bourbonnais, née Rosina Bourbonnais. Elle était mère de Soeur Mathilde Jésus et soeur de Soeur Marie-Crescence des-Soeurs de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils
317, rue Victoria
pour se rendre à l'église paroissiale de Côteau-du-Lac où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Joseph Moise) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 85 ans est décédé M. Joseph Moise Boyer, époux en 1ères noces de Mathilda Dupuy et en 2èmes noces de feu Rose-Anna Filiatreault. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, Ile Perrot, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Florida) — A Montréal-Nord, le 8 mai 1964 à l'âge de 74 ans est décédée Mme J.-Henri Brisebois, épouse de Florida Lescarbeau, demeurant 11,185 L'Archevêque. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925 rue Monselet,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Léontine) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brunet, née Léontine Desroches, demeurant à 4147 Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 10.15 hres pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10.30 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATEAUVERT (Albertine) — A Ville St-Michel, le 6 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Henri Châteauvert née Albertine Forgues, demeurant à 1982 rue Lecavalier autrefois de 120 est, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End où le service sera célébré à 7 hrs 15 et de là au cimetière de Framton, comté Dorchester, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté à 2 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Malvina) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Joseph Anthime Chevalier, née Malvina Lafontaine, demeurant à 7176 St-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384, rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autr invitation.

CLAUDE (Aldéa) — A Duvernay le 5 mai 1964 à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Albert Claude née Aldéa Gaudreau, autrefois de la paroisse St-Sacrement demeurant à 2388 Place Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DAOUST (Rose-de-Lima) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Emile Daoust, née Rose-de-Lima L'Hostie, demeurant 466 est, Rachel. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 est, rue Rachel
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Angéline) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Léonard David, née Angéline Goyette. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESILETS (Fidèle) — A Pointe-aux-Trembles, le 6 mai 1964 à l'âge de 71 ans 11 mois est décédé M. Fidèle Désilets époux de Gertrude Paradis demeurant à 12702 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
11,813 rue Notre-Dame est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus de Pointe-aux-Trembles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Delphis) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Delphis Desjardins, époux de Léontine Laroche, demeurant à 218 St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Marie-Louise) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 6 mai 1964 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Ernest Desjardins née Marie-Louise Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cardinal & Cardinal
39, rue Blainville est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère de Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES MARAIS (E. H.) Au Cap-de-la-Madeleine, Québec, le 6 mai 1964, à l'âge de 70 ans et 3 mois, est décédé Edgar H. Des Marais, ajusteur d'assurance, du 278 boul. St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine. Epoux de feu Irène Archambeault, père de Paul, Pauline (Mme Jacques Valentine), Lucille (Mme Marc Beauchamp). Lui survivent des beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Henri Archambeault, Mme Yves Archambeault, des belles-filles, petits-enfants, neveux, nièces et cousins. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. D. Garneau,
403 boul. Ste-Madeleine,
Cap-de-la-Madeleine.
Le service funèbre aura lieu samedi le 9 mai à 10 h. a.m. à l'église St-Lazare, rue Rochefort, Cap-de-la-Madeleine. Inhumation au cimetière de Cap-de-la-Madeleine.

DESORMIERS (Eva) — A Montréal, le 6 mai 1964 à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Louis Desormiers, née Eva Monette, demeurant à 1914 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty & Monty
1926, rue Plessis
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite Marie où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Hormidas) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé Hormidas Dubois, époux de Flore Aubin, demeurant à 87, rue Laurier, Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Irenée où le service sera célébré à 9 h. 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Clémentia) — A St-Edouard-Napierville, le 7 mai 1964, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Irenée Gagnée, née Clémentia Circé. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à St-Edouard
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction René Fortin, Napierville.

GODIN (Hortence) — A Verdun, le 6 mai 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Eugène Godin, née Hortence Mongenais, autrefois de la paroisse St-Léon de Westmount, demeurant à 126, 2e Ave, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. Lasalle,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, ou le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOLLAIN (Eugène) — A Lachine, le 6 mai 1964 à l'âge de 70 ans est décédé M. Eugène Gollain époux de Florida Croft. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre Dame à Lachine
à 8 hrs pour se rendre à l'église paroissiale de St-Emile de Suffolk, Co. Papineau, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Alice) — A l'Hôpital Maisonneuve, le 4 mai 1964 à l'âge de 57 ans est décédée Alice Decarie, épouse de Jean-Jacques Gravel, demeurant à 447 St-Alexandre, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
70, boul. Lemoyne
à 10 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Raoul) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Raoul Guay, époux d'Alice Séguin, demeurant à 2370 Hampton. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boulevard Décarie
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Marie) — A Shawinigan, le 7 mai 1964, à l'âge de 63 ans, est décédée subitement Mme veuve Eugène Harvey, née Marie Richer. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons et ensuite à
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve ou le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOHNSON (Arthur) — A l'hôpital Royal Victoria, le 7 mai 1964, est décédé Arthur Johnson, époux bien-aimé de Fernande Castonguay et père de Raymond et Gerald et frère d'Eddy, Jack, Percy et Albert, dans sa 49e année. Service en la
Chapelle Armstrong,
3426 avenue du Parc.
Lundi le 11 mai à 1 p.m. De là au Crématorium Mont-Royal.

LABERGE (Régina) — A Châteauguay-Centre, le 7 mai 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Régina Laberge. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils,
35 boul. Normand,
Châteauguay-Centre
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Gilberte) — A Pont-Viau, le 6 mai 1964, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Lafrance, née Gilberte Vaillancourt, demeurant 28, rue Berri, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault
90, boul. Lévesque
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Rosario) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 65 ans, est décédé Rosario Lamarche, époux de feu Anna Filion. Il laisse 4 garçons et 4 filles. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là, au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Charlemagne) — A Montréal, le 5 mai 1964 à l'âge de 54 ans est décédé M. Charlemagne Lambert, époux de Berthe Dagneau, demeurant à 5424 Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Ursule, comté Maskinongé, lieu de la sépulture, où une libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATRAVERSE (Simone) — Subitement à Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Simone Latraverse, fille de feu Adélard Latraverse et de Eveline Dulac, demeurant à 3445, rue Gascon, appt 4. La dépouille mortelle est exposée au salon
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue De Lorimier
Avis des funérailles plus tard.

LEGER (Léon) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Léon Léger, époux de Irène Courchesne, demeurant à 752 Walker. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Délia) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 68 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Louis Lemieux, née Délia Lalande, épouse en 1ères noces de Oscar Desjardins, demeurant 5617 boul. de la Vérendrye, mère de Richard Desjardins, du Service d'ambulances de la cité de Montréal, de Mme Paul Dubé (Liliane) et de Emile Desjardins, de Valleyfield. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Montpetit & Fils Inc.,
315 rue Danis,
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellerive, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETANG (Germaine) — A Outremont, le 6 mai 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Létang, née Germaine Beausoleil, demeurant à 947 Davaar. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
5310, avenue du Parc
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Marius) — A Montréal, le 5 mai 1964 à l'âge de 70 ans est décédé M. Marius Lévesque, époux de Louisa Deschalets, demeurant à 1715 Panet. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Monty & Monty,
1926, rue Plessis
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORION (Hector) — A l'hôpital des Vétérans, le 6 mai 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Hector Lorion, fils de feu Isidore Lorion et de feu Analda Masse, demeurant 2065 Préfontaine, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le serice sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAINVILLE (J.-Ovila) — A Montréal-Nord, le 6 mai 1964 à l'âge de 70 ans est décédé M. J.-Ovila Mainville époux de Fortunate Beaudoin père de Madeleine (Mme Marcel Labelle) demeurant 10,617 Oscar. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Antoine Marie Claret où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Lucien) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Lucien Massicotte, époux de Clara Petit, demeurant à 6317 Delorimier. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative des Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCALL (Patrick) — A Lachine, le 7 mai 1964, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Patrick McCall, époux de Lily Landry, demeurant à 350, 7e avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Ste-Anges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'REILLY (John) — A Montréal-Nord, le 7 mai 1964, à l'âge de 30 ans, est décédé John O'Reilly, époux de Dorothy Russell, frère de George O'Reilly, maire de Verdun, et de Richard O'Reilly, demeurant à 10993 Heneault, père de Catherine, Nellie, Irene, John, Billy. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 boul. Henri-Bourassa,
angle Ste-Gertrude
à 8 hrs 30 pour se rendre l'église Ste-Rita où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Louis) — A Deschambault, le 7 mai 1964 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Paré, époux de Julie Bouille, demeurant à Deschambault. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église de Deschambault où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : J.-A. Lacoursière de St-Casimir.

PARENTEAU (Alphonse) — A St-Lambert, le 5 mai 1964, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alphonse Parenteau, époux d'Alexina Salois, demeurant à 48, avenue Lorne, autrefois de paroisse St-François-Solano, père de Mme R. David (Carmelle), Mme Georges Duquette (Jeanne-Mance), Mme Albert Bissonnette (Monique), Jean et Liguori. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, avenue Lorne, St-Lambert,
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 10 hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p., pas de fleurs.

RABY (Conrad) — A Montréal, le 7 mai 1964 à l'âge de 80 ans est décédé M. Conrad Raby, époux de feu Flore Picard. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

ROUSSEAU (Isidore) — A Verdun, le 7 mai 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Isidore Rousseau fils, demeurant boul. 9 C. Côte-Ste-Catherine, comté Laprairie, fils de M. et Mme Isidore Rousseau, de Ville St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEL (Eva) — A Montréal, le 6 mai 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Moise Roussel, née Eva Papineau, demeurant à 5704 Boyer. Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-DENIS — A Verdun, le 6 mai 1964, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Hector St-Denis, époux en 1ère noces de Jeanne Beauvais dit Belletête, en 2ème de Antoinette Deltorme, demeurant au numéro 1266 rue Stephens, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
L. Thériault,
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun, ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBODEAU (Lénore) — A Montréal, le 7 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Arthur Thibodeau, née Lénore Champagne, demeurant à 2087 Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga ou le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TITTLEY (Delphis) — A Ottawa, le 6 mai 1964, à l'âge de 91 ans, est